

Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi, 3^e cycle d'évaluation

Rapport d'évaluation

Avril 2024

Chargée de projet

Rébecca Tremblay, Direction de l'évaluation

Analyse et rédaction

Philippe Blais, Mélanie Deslauriers, Alexis Martin, Emel Pokam, Frédéric Savard et Rébecca Tremblay
Direction de l'évaluation, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Collecte de données du sondage

Consortium SOM inc. et Advanis Jolicoeur

Collecte de données administratives

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Revenu Québec

Emploi et Développement social Canada

Comité d'évaluation

Direction de l'évaluation, Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance

Direction des ressources externes, Secteur de l'Emploi

Direction des mesures et des services aux individus, Secteur de l'Emploi

Direction des mesures et des services aux entreprises, Secteur de l'Emploi

Direction des politiques d'emploi et des stratégies, Secteur de l'Emploi

Direction de la planification et de la reddition de comptes, Secteur de l'Emploi

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse : Quebec.ca

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-555-00049-0 (PDF)

© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1 Modèle logique des mesures actives	4
1.1 Raison d'être.....	4
1.2 Cibles et clientèles cibles	4
1.2.1 Conditions générales d'admissibilité des individus aux mesures actives	5
1.2.2 Admissibilité des individus qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité	5
1.3 Objectifs.....	6
1.4 Nature de l'intervention	7
1.4.1 Généralités.....	7
1.4.2 Services d'aide à l'emploi (SAE).....	7
1.4.3 Projet de préparation à l'emploi (PPE).....	9
1.4.4 Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus.....	10
1.4.5 Subvention salariale (SSAL).....	12
1.4.6 Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME).....	12
1.4.7 Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP).....	14
1.4.8 Soutien au travail autonome (STA)	14
1.5 Ressources humaines, matérielles et financières	16
1.6 Processus opérationnels	17
2 Stratégie d'évaluation des effets nets	18
2.1 Enjeux et questions d'évaluation.....	18
2.2 Méthodologie	21
2.2.1 Population quasi expérimentale	21
2.2.1.1 Population quasi expérimentale visée	22
2.2.1.2 Population de participants à l'étude et stratification.....	28
2.2.1.3 Plan de sondage et échantillons de participants.....	32
2.2.2 Population de comparaison	34
2.2.2.1 Population de comparaison et stratification	34
2.2.2.2 Plan de sondage et échantillons de comparaison	35
2.2.3 Taux de réponse et taux de consentement	36
2.2.4 Mise à jour sur la population visée	38
2.2.5 Définition des indicateurs	42
2.2.6 Traitement de données	50
2.2.6.1 Méthode d'analyse.....	50
2.2.6.2 Bases de données et effectifs disponibles.....	56
2.2.6.3 Pondération et variance des estimations.....	61
2.2.7 Lignes directrices sur l'interprétation des données.....	62
2.2.8 Portée et limites de l'étude	68
3 Résultats nets de l'ensemble des participants prestataires actifs de l'assurance-emploi.....	73
3.1 Insertion en emploi.....	73
3.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation.....	77
3.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.....	78
3.4 Recours à l'assistance sociale	79
3.5 Recours à l'assurance-emploi	80
3.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	82
3.7 Vie sociale et professionnelle	83
3.8 Synthèse	85
4 Résultats nets des participants prestataires actifs de l'assurance-emploi par mesure active.....	86
4.1 Services d'aide à l'emploi (SAE) – Globalement	86
4.1.1 Insertion en emploi	86
4.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	89
4.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.....	90
4.1.4 Recours à l'assistance sociale	92

4.1.5	<i>Recours à l'assurance-emploi</i>	93
4.1.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	95
4.1.7	<i>Vie sociale et professionnelle</i>	95
4.1.8	<i>Synthèse</i>	97
4.2	<i>Services d'aide à l'emploi (SAE) – Services unitaires</i>	98
4.2.1	<i>Ensemble des services unitaires</i>	98
4.2.1.1	<i>Insertion en emploi</i>	98
4.2.1.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i>	101
4.2.1.3	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i>	103
4.2.1.4	<i>Recours à l'assistance sociale</i>	104
4.2.1.5	<i>Recours à l'assurance-emploi</i>	105
4.2.1.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	107
4.2.1.7	<i>Vie sociale et professionnelle</i>	108
4.2.1.8	<i>Synthèse</i>	109
4.2.2	<i>SAE – Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi (SAEM-E)</i>	110
4.2.2.1	<i>Insertion en emploi</i>	110
4.2.2.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i>	113
4.2.2.3	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i>	115
4.2.2.4	<i>Recours à l'assistance sociale</i>	116
4.2.2.5	<i>Recours à l'assurance-emploi</i>	117
4.2.2.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	119
4.2.2.7	<i>Vie sociale et professionnelle</i>	119
4.2.2.8	<i>Synthèse</i>	121
4.3	<i>Services d'aide à l'emploi (SAE) – Services en approche globale</i>	122
4.3.1	<i>Ensemble des services en approche globale</i>	122
4.3.1.1	<i>Insertion en emploi</i>	122
4.3.1.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i>	125
4.3.1.3	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i>	126
4.3.1.4	<i>Recours à l'assistance sociale</i>	127
4.3.1.5	<i>Recours à l'assurance-emploi</i>	128
4.3.1.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	130
4.3.1.7	<i>Vie sociale et professionnelle</i>	130
4.3.1.8	<i>Synthèse</i>	132
4.3.2	<i>SAE – Services spécialisés (SAEM-U)</i>	132
4.3.2.1	<i>Insertion en emploi</i>	133
4.3.2.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i>	136
4.3.2.3	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i>	137
4.3.2.4	<i>Recours à l'assistance sociale</i>	139
4.3.2.5	<i>Recours à l'assurance-emploi</i>	140
4.3.2.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	142
4.3.2.7	<i>Vie sociale et professionnelle</i>	142
4.3.2.8	<i>Synthèse</i>	144
4.4	<i>Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus</i>	145
4.4.1	<i>Insertion en emploi</i>	145
4.4.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i>	149
4.4.3	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i>	150
4.4.4	<i>Recours à l'assistance sociale</i>	151
4.4.5	<i>Recours à l'assurance-emploi</i>	152
4.4.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	154
4.4.7	<i>Vie sociale et professionnelle</i>	154
4.4.8	<i>Synthèse</i>	156
4.5	<i>Mesure Soutien au travail autonome</i>	156
4.5.1	<i>Insertion en emploi</i>	157
4.5.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i>	161

4.5.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.....	163
4.5.4	Recours à l'assistance sociale	164
4.5.5	Recours à l'assurance-emploi	165
4.5.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi.....	167
4.5.7	Vie sociale et professionnelle.....	168
4.5.8	Synthèse.....	170
4.6	Plusieurs mesures.....	171
4.6.1	Insertion en emploi	171
4.6.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	174
4.6.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.....	175
4.6.4	Recours à l'assistance sociale	177
4.6.5	Recours à l'assurance-emploi	178
4.6.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi.....	179
4.6.7	Vie sociale et professionnelle.....	180
4.6.8	Synthèse.....	181
5	Résultats nets des participants prestataires actifs de l'assurance-emploi par clientèle spécifique	183
5.1	Hommes et femmes.....	183
5.1.1	Hommes.....	183
5.1.1.1	Insertion en emploi	183
5.1.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	186
5.1.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	188
5.1.1.4	Recours à l'assistance sociale	189
5.1.1.5	Recours à l'assurance-emploi.....	190
5.1.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	191
5.1.1.7	Vie sociale et professionnelle	192
5.1.1.8	Synthèse	194
5.1.2	Femmes.....	194
5.1.2.1	Insertion en emploi	194
5.1.2.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	197
5.1.2.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	199
5.1.2.4	Recours à l'assistance sociale	200
5.1.2.5	Recours à l'assurance-emploi.....	201
5.1.2.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	203
5.1.2.7	Vie sociale et professionnelle	203
5.1.2.8	Synthèse	205
5.2	Groupes d'âge.....	205
5.2.1	Âgés de 30 à 44 ans	205
5.2.1.1	Insertion en emploi	206
5.2.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	209
5.2.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	210
5.2.1.4	Recours à l'assistance sociale	211
5.2.1.5	Recours à l'assurance-emploi.....	212
5.2.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	214
5.2.1.7	Vie sociale et professionnelle	215
5.2.1.8	Synthèse	216
5.2.2	Âgés de 45 ans et plus.....	216
5.2.2.1	Insertion en emploi	217
5.2.2.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	220
5.2.2.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	221
5.2.2.4	Recours à l'assistance sociale	221
5.2.2.5	Recours à l'assurance-emploi.....	222
5.2.2.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	224
5.2.2.7	Vie sociale et professionnelle	224
5.2.2.8	Synthèse	226

5.3	Lieu de naissance	226
5.3.1	<i>Nés au Canada</i>	226
5.3.1.1	Insertion en emploi	227
5.3.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	230
5.3.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	231
5.3.1.4	Recours à l'assistance sociale	232
5.3.1.5	Recours à l'assurance-emploi	233
5.3.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	235
5.3.1.7	Vie sociale et professionnelle	235
5.3.1.8	Synthèse	237
5.4	Scolarité	238
5.4.1	<i>Ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence</i>	238
5.4.1.1	Insertion en emploi	238
5.4.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	241
5.4.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	242
5.4.1.4	Recours à l'assistance sociale	244
5.4.1.5	Recours à l'assurance-emploi	245
5.4.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	246
5.4.1.7	Vie sociale et professionnelle	247
5.4.1.8	Synthèse	248
5.4.2	<i>Ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence</i>	249
5.4.2.1	Insertion en emploi	249
5.4.2.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	252
5.4.2.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	254
5.4.2.4	Recours à l'assistance sociale	255
5.4.2.5	Recours à l'assurance-emploi	256
5.4.2.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	258
5.4.2.7	Vie sociale et professionnelle	258
5.4.2.8	Synthèse	259
5.5	État de participation	260
5.5.1	<i>Participation complétée</i>	260
5.5.1.1	Insertion en emploi	260
5.5.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	264
5.5.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	266
5.5.1.4	Recours à l'assistance sociale	267
5.5.1.5	Recours à l'assurance-emploi	268
5.5.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	270
5.5.1.7	Vie sociale et professionnelle	271
5.5.1.8	Synthèse	272
5.5.2	<i>Participation non complétée</i>	273
5.5.2.1	Insertion en emploi	273
5.5.2.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	277
5.5.2.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	279
5.5.2.4	Recours à l'assistance sociale	280
5.5.2.5	Recours à l'assurance-emploi	281
5.5.2.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	283
5.5.2.7	Vie sociale et professionnelle	284
5.5.2.8	Synthèse	286
	CONCLUSION	288
	BIBLIOGRAPHIE	294
	ANNEXE	297

Faits saillants

Le rapport rend compte spécifiquement des effets nets observés chez 18 groupes de prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à des services publics d'emploi. Il démontre donc certains effets sur la clientèle de façon globale, par service public d'emploi (services d'aide à l'emploi (SAE), mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, mesure soutien au travail autonome) ou activité de SAE (soutien structuré – stratégie de recherche d'emploi, services spécialisés), par regroupement de SAE (services unitaires, services en approche globale), pour les parcours à plusieurs participations, ainsi que par clientèle spécifique (sexe, groupe d'âge, lieu de naissance, scolarité, complétion ou non de la participation). Exceptionnellement, les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information » de la mesure SAE ont dû être retirés des participants visés de cette clientèle. Les résultats ne se comparent pas d'une section à l'autre.

Une seule base de données a été utilisée pour les analyses, composées de participants aux services publics d'emploi qui étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation et du groupe de comparaison pertinent. Les participations ont débuté au plus tôt le 1^{er} avril 2016 et se sont terminées entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018.

Écarts nets : appelés aussi *effets nets*, ils représentent les effets attribuables à une intervention, soit la participation à des services publics d'emploi dans cette évaluation. Très simplement, ils peuvent être représentés par la différence entre le résultat brut des participants et le résultat brut des non-participants, mais leur calcul est en fait plus complexe que cela, en particulier dans ce rapport puisque les forêts causales ont été employées pour réaliser les analyses. Ils sont observés après la participation sur différentes périodes : 12 mois après la participation, 12 à 18 mois après la participation, 18 mois après la participation et de façon ponctuelle, au 29^e mois environ après la participation.

Sources des données : sondage téléphonique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Emploi et Développement social Canada, Revenu Québec.

- **Principale base de données** : individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés dans les fichiers de Revenu Québec. Effectifs : 2 152 participants et 474 non-participants.

Peu d'effets nets ont été détectés chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à des services publics d'emploi. En général, après leur participation, les participants se démarquent surtout des non-participants par leur plus grand recours aux services publics d'emploi, par le fait qu'ils sont plus nombreux à percevoir une amélioration de leurs compétences professionnelles au 29^e mois en moyenne après la fin de la participation et, enfin, par leur plus grand recours à l'assurance-emploi.

La participation aux services publics d'emploi génère tout de même des bénéfices aux participants de certaines clientèles quant à leur présence en emploi dans les 18 mois suivant la participation. Toutefois, comparativement aux non-participants, les participants qui sont en emploi au 29^e mois en moyenne après la fin de la participation occupent moins fréquemment un emploi correspondant à leurs souhaits.

Le nombre d'effets détectés varie donc d'une clientèle à l'autre, et quelques clientèles semblent récolter plus d'effets nets que d'autres à la suite de leur participation : les participants à la mesure de soutien au travail autonome, les participants âgés de 45 ans et plus et les participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre. Par ailleurs, bien que cela arrive rarement, il est possible que certains effets ne prennent pas la direction attendue, ce qui est plus particulièrement le cas pour plusieurs effets mesurés chez les participants n'ayant pas complété

leur participation. Ainsi, il n'est pas recommandé d'utiliser uniquement les statistiques sur le nombre d'effets détectés¹.

La mesure de services d'aide à l'emploi a augmenté la présence en emploi des participants dans les 18 mois suivant la fin de la participation, sauf si l'on considère l'ensemble des services unitaires de cette mesure, même si cet effet est observé à la suite de la participation à l'activité de stratégie de recherche d'emploi du groupe de services unitaires de soutien structuré. De leur côté, les services en approche globale de cette mesure, plus particulièrement les services spécialisés, produisent même un effet sur la présence en emploi dans les 12 mois suivant la fin de la participation.

De façon plus spécifique, la participation aux services unitaires a engendré un effet négatif sur la rémunération d'emploi dans l'année suivant leur participation, et même jusqu'à dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Cela peut s'expliquer par le fait que ces participants sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi temporaire dans l'année suivant la participation, que leur salaire horaire a en moyenne diminué et que le niveau moyen de compétence requis de leur emploi est plus faible comparativement à celui des emplois occupés par les non-participants. De plus, au 29^e mois en moyenne après leur participation, leur emploi est en moyenne en lien moins direct avec leur expérience de travail que ceux des non-participants. Les participants aux services unitaires ont cependant amélioré leur motivation à bonifier leur formation, tout comme les participants aux services en approche globale, qui, de leur côté, étaient alors proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi saisonnier, avaient moins recours à l'assistance sociale, mais qui étaient en moyenne moins satisfaits de leur salaire.

La mesure de formation de la main-d'œuvre a permis aux participants d'obtenir une meilleure rémunération d'emploi en 2018 et dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, ainsi qu'une meilleure rémunération totale en 2018 et 2019. La participation a conduit à une augmentation du salaire horaire des participants en emploi l'année suivant la participation, à une augmentation du temps passé en emploi à temps plein dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et à occuper un emploi qui est plus en lien direct avec la formation dans l'année suivant la fin de la participation, tout en ayant eu un impact positif sur la motivation à améliorer la formation et à travailler.

La mesure de soutien au travail autonome a conduit les participants à occuper réellement un travail autonome dans l'année ayant suivi la participation, et cela était encore le cas au 29^e en moyenne après la participation. De plus, ces participants ont déclaré des revenus de travail autonome en 2018, soit environ un an après la participation, tout en ayant en moyenne vu une augmentation de leur nombre d'heures travaillées entre l'année précédant la participation et l'année suivant la fin de la participation. En revanche, des effets défavorables, qui pourraient être expliqués en partie par les particularités fiscales s'appliquant aux travailleurs autonomes, sont relevés concernant la rémunération d'emploi et la rémunération totale des participants. Ceux-ci n'étant par ailleurs pas admissibles à l'assurance-emploi, ces participants ont, de fait, connu une diminution de leur recours à ce programme. Ils ont aussi été proportionnellement moins nombreux à occuper un emploi temporaire dans l'année ayant suivi la participation. En outre, le niveau de compétence requis pour l'emploi occupé est en moyenne plus élevé que celui des non-participants, tant pour l'emploi occupé dans l'année suivant la participation que celui occupé au 29^e mois en moyenne après la participation. C'est également la seule clientèle qui a perçu une amélioration de sa confiance en soi, et elle a aussi eu une meilleure perception d'amélioration de son expérience de travail et de sa motivation à travailler.

¹ L'annexe peut être consultée pour un aperçu rapide des effets, en plus des différents chapitres et de leur synthèse respective.

Introduction

Les services publics d'emploi ont pour mission de contribuer, en concertation avec les partenaires du marché du travail, au développement de l'emploi et de la main-d'œuvre ainsi qu'à la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale, et ce, dans une perspective de développement économique et social. Afin de s'acquitter, entre autres, de cette mission, Services Québec offre des services universels ainsi que des services spécialisés s'adressant aux individus et aux entreprises.

Les services spécialisés comprennent notamment l'entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi, l'entrevue d'accompagnement, le plan d'intervention personnalisé, les mesures actives d'emploi et les programmes d'aide et d'accompagnement social (PAAS). Ils sont destinés aux individus et offerts selon une approche adaptée et ciblée en fonction de l'évaluation de leurs compétences et de leur risque de chômage prolongé.

Par l'Entente sur le développement du marché du travail (EDMT), signée en 1997, le Canada s'engageait à accorder des fonds au Québec afin d'appuyer le financement de mesures et de services d'emploi utilisés par la clientèle de l'assurance-emploi. Par l'Entente sur le marché du travail (EMT), signée en 2009, le Canada augmentait sa contribution pour couvrir des clientèles non couvertes par l'EDMT, notamment les bénéficiaires de l'aide sociale, les immigrants, les personnes handicapées, les travailleurs âgés, les jeunes, les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail, les personnes sans emploi qui étaient travailleurs indépendants et les travailleurs ayant un déficit important en formation de base ou étant sans qualification reconnue. Pour sa part, le Québec s'est engagé à évaluer les mesures et services d'emploi et de formation offerts sur son territoire pour la clientèle de l'assurance-emploi dans le cadre de l'EDMT et pour la clientèle non couverte par l'assurance-emploi dans le cadre de l'EMT, et à informer le Canada des résultats de ces évaluations.

De nouvelles ententes ont été signées en juin 2019, soit une entente modificatrice de l'EDMT et l'Entente Canada-Québec sur le développement de la main-d'œuvre (EDMO), qui remplace l'EMT. Selon les termes de l'EDMO, il est spécifié que

- compte tenu de la nature intégrée et décloisonnée de ses services publics d'emploi, le Québec réalisera une seule évaluation pour l'ensemble de ses mesures et services d'emploi et de formation, financée par le biais de l'EDMO et de l'EDMT. Cette évaluation permettra d'établir l'efficacité des mesures et services d'emploi et de formation du Québec. Elle permettra également de différencier les résultats en fonction du statut d'un individu, eu égard au soutien public du revenu;
- l'évaluation visera la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2021. Une fois publiés, les résultats de l'évaluation du Québec seront communiqués au Canada.

La Direction de l'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a été mandatée pour réaliser la troisième évaluation des effets bruts et nets des mesures actives offertes aux individus sur les personnes participantes couvertes par ces deux ententes, les deux premiers rapports d'évaluation des effets datant de 2003 et de 2014. Le rapport d'évaluation sur les effets bruts a précédemment été produit², ainsi que ceux sur l'évaluation des effets nets de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale³, de la clientèle des personnes

² MTESS (2021, août), *Étude des effets bruts des mesures actives offertes aux individus par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 3^e cycle d'évaluation*, SOM inc.

³ MTESS (2022, mars), *Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale, 3^e cycle d'évaluation*.

sans soutien public du revenu⁴ et de la clientèle des personnes admissibles à l'assurance-emploi⁵. Le présent rapport se concentre sur l'évaluation des effets nets de la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi.

Les mesures ou programmes visés par l'évaluation, englobés sous l'appellation *services publics d'emploi*, sont les suivants :

- la mesure Projet de préparation à l'emploi (PPE);
- la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE), à l'exclusion de certains volets;
- la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus;
- la mesure Subvention salariale (SSAL);
- le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME);
- le programme Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP);
- la mesure Soutien au travail autonome (STA).

L'évaluation des effets nets compare le cheminement de participants aux services publics d'emploi avant et après leur participation au cheminement de personnes comparables n'ayant pas participé aux services publics d'emploi, avant une date de sélection fixée et après une date butoir attribuée, afin de dégager les effets attribuables au fait d'avoir participé aux services publics d'emploi. Les effets mesurés concernent notamment l'insertion en emploi et les revenus, les caractéristiques des emplois occupés, le recours à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi, l'utilisation d'autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi à la suite de la participation ainsi que certains éléments liés à la vie sociale et professionnelle. Les effets sont mesurés sur différentes périodes postparticipation : 12 mois après la fin de la participation, 12 à 18 mois après la fin de la participation et 18 mois après la fin de la participation. Des effets ponctuels à plus long terme sont aussi mesurés, soit environ 29 mois après la fin de la participation, juste avant le début de la pandémie générée par la COVID-19.

La méthodologie de la présente évaluation est semblable à celle du deuxième cycle d'évaluation et repose sur l'utilisation de données provenant de fichiers administratifs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Le jumelage de ces données avec celles du sondage n'a été effectué que pour les répondants qui y ont préalablement consenti verbalement lors du sondage téléphonique. Pour l'analyse de la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi, les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information » de la mesure SAE ont dû être retirés *a posteriori* des participants visés afin de pouvoir réaliser les analyses avec un groupe de comparaison adéquat. Par ailleurs, contrairement aux rapports précédents de ce cycle d'évaluation, la méthode des forêts causales a été employée pour estimer les effets nets chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi au lieu de l'appariement par scores de propension.

Le rapport comprend six chapitres. Le premier chapitre décrit les mesures à l'étude et le second, la stratégie utilisée pour évaluer les effets nets. Les résultats nets pour l'ensemble des services publics d'emploi pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi sont présentés au troisième chapitre, soit pour tous services publics d'emploi confondus. Le quatrième chapitre s'intéresse aux résultats associés à la participation à chacun des services publics d'emploi pour lesquels des analyses étaient possibles. De plus, les sections 4.1, 4.2.1 et 4.3.1 offrent des visions globales de la mesure SAE. La section 4.6 dresse quant à elle les effets nets découlant de

⁴ MTESS (2022, novembre), *Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des personnes sans soutien public du revenu, 3^e cycle d'évaluation*.

⁵ MESS (2023, février), *Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des personnes admissibles à l'assurance-emploi, 3^e cycle d'évaluation*.

participations multiples à des services publics d'emploi, soit des participants qui ont participé à plus d'un service public d'emploi. Le cinquième chapitre s'attarde aux effets nets de certaines clientèles spécifiques, tous services publics d'emploi confondus : les effets nets mesurés chez les hommes; ceux mesurés chez les femmes; et les effets nets mesurés par groupe d'âge, par lieu de naissance, selon la scolarité et en fonction de l'état de la participation (complétée ou non complétée). Des conclusions résument brièvement les résultats observés.

1 Modèle logique des mesures actives

Ce chapitre présente une description des mesures actives, sous l'approche des modèles logiques. Les sources de documentation utilisées sont notamment les cadres normatifs en vigueur en 2017-2018 et le *Guide des mesures et des services d'emploi*⁶. Pour tout détail supplémentaire, prière de se référer à ces documents.

1.1 Raison d'être

Les services publics d'emploi ont pour mission de contribuer, en concertation avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage et l'exclusion sociale dans une perspective de développement économique et social⁷. Cela répond à un besoin constant, puisque chaque année, des milliers de Québécois sont sans emploi. Le nombre de personnes de 15 ans et plus au chômage s'établissait à 247 300 en 2018, bien qu'il ait baissé de 25 200 par rapport à 2017⁸. En effet, le taux de chômage est passé de 6,1 % en 2017 à 5,5 % en 2018; il atteint ainsi son plus bas niveau depuis 1976. En moyenne, 177 398 adultes étaient prestataires de l'aide sociale mensuellement en 2018⁹.

1.2 Cibles et clientèles cibles

Dans un modèle logique, la cible est la situation devant faire l'objet d'une intervention et précise ainsi la situation sur laquelle on doit agir. Elle est cependant indissociable de la clientèle cible, qui précise quant à elle auprès de quels individus l'intervention doit être faite.

Les mesures et services publics d'emploi se situent dans les **cinq axes** d'intervention suivants :

- Les mesures de **préparation pour l'emploi** répondent, notamment, aux besoins des clientèles en matière d'orientation et de counseling, de développement de l'employabilité, d'évaluation et de reconnaissance des compétences, d'information scolaire et professionnelle, ainsi qu'en matière d'aide à la formation générale, professionnelle et technique.
- Les mesures d'**intégration en emploi** comprennent, entre autres, les subventions salariales à l'embauche, les aides à l'emploi et les aides à l'acquisition d'expériences professionnelles.
- Les mesures de **maintien en emploi** portent, notamment, sur la gestion des ressources humaines, sur l'organisation du travail, dont l'aménagement et la réduction du temps de travail, ainsi que sur la mise en place de comités de concertation en entreprise.
- Les mesures de **stabilisation de l'emploi** peuvent apporter une aide financière et technique et une aide-conseil pour allonger de manière récurrente la durée d'emploi dans les secteurs soumis aux fluctuations saisonnières, ainsi que pour le travail à temps partiel ou précaire.
- Les mesures de **création d'emplois** peuvent prendre la forme d'une aide à la formation ou d'un soutien du revenu transitoire pour le travailleur autonome ainsi que d'une aide financière et technique et d'une aide-conseil permettant de soutenir les initiatives de mobilisation et de concertation de la population, des personnes au chômage, des milieux de travail et des agents socioéconomiques, à l'échelle nationale, régionale, locale ou sectorielle, afin d'agir sur les problèmes liés au développement de l'emploi et à l'accès à l'emploi et de lever les obstacles à la création d'emplois.

⁶ *Guide des mesures et des services d'emploi*, intranet du MTESS, mars 2019.

⁷ MTESS (2019), *Plan d'action 2018-2019 d'Emploi-Québec*.

⁸ Demers, M.-A. et Rabemananjara, J. (2019, février), *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2018*, Institut de la statistique du Québec.

⁹ Direction de l'analyse et de l'information de gestion, MTESS (2019, février), *Tableau 7 – Statistiques sur les adultes prestataires du Programme d'aide sociale*.

Les mesures et services s'adressant aux individus ciblent essentiellement l'un ou l'autre des axes d'intervention de préparation pour l'emploi, d'insertion en emploi ou de création d'emplois. Les individus y participant sont classés selon le statut relatif à leur soutien du revenu, soit dans l'un des groupes suivants :

- prestataires actifs de l'assurance-emploi;
- personnes admissibles au compte de l'assurance-emploi : anciens prestataires de l'assurance-emploi dont la période de prestations s'est terminée au cours des cinq dernières années (rétrospection de cinq ans);
- prestataires de l'aide sociale;
- personnes sans soutien public du revenu.

1.2.1 Conditions générales d'admissibilité des individus aux mesures actives

Pour être admissible, toute personne doit, sauf aux conditions prévues dans les modalités d'application¹⁰, résider au Québec et être, selon le cas :

un citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté;

un Indien inscrit à ce titre aux termes de la Loi sur les Indiens;

un résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés;

une personne à qui l'asile est conféré au Canada par l'autorité canadienne compétente, conformément à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Les personnes résidant dans une autre province ou un territoire du Canada peuvent être admissibles si l'activité à laquelle elles participent est convenue dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale ou dans le cadre d'une entente entre le Québec et une autre province ou un territoire.

1.2.2 Admissibilité des individus qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité

Des actions particulières sont menées auprès des personnes à risque élevé de chômage, parmi lesquelles on compte certaines catégories de la main-d'œuvre féminine, certaines catégories de jeunes ainsi que les personnes handicapées, les personnes judiciairisées, les personnes immigrantes et les travailleurs expérimentés qui sont à la recherche d'un emploi.

À moins de dispositions différentes dans les modalités particulières de chaque mesure ou programme, les individus satisfaisant aux conditions générales d'admissibilité qui sont considérés comme admissibles aux mesures actives sont

- les participants recevant de l'assurance-emploi, soit les chômeurs, dont la période de prestations a été établie au cours des 60 mois qui précèdent la date de la demande d'aide ou à l'égard desquels une période de prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ou de maternité a été établie au cours des 60 mois qui précèdent la demande d'aide, qui ne sont pas retournés au travail par la suite pour s'occuper d'un enfant nouveau-né ou adopté et qui tentent de réintégrer le marché du travail;
- les prestataires d'un programme d'aide financière établi en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, soit les prestataires de l'aide sociale et les prestataires de la solidarité sociale;

¹⁰ Modalités d'application des mesures actives d'Emploi-Québec financées par le Fonds de développement du marché du travail, C.T. 218198, version du 24 octobre 2017, date de fin : 31 mars 2020.

- les personnes sans soutien public du revenu;
- les personnes dépendant d'un régime public de soutien du revenu autre que l'assurance-emploi ou les programmes d'assistance sociale (ex. : RQAP, Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, Société de l'assurance automobile du Québec). Ces personnes sont admissibles dans la mesure où elles ne peuvent recevoir une aide permettant de satisfaire à leurs besoins en matière d'emploi dans le cadre du régime de soutien public du revenu auquel elles sont admissibles.

Les personnes en emploi peuvent, elles aussi, être admissibles à certaines des mesures actives.

1.3 Objectifs

Sept mesures actives ou programmes font l'objet de cette évaluation :

- la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE), à l'exclusion de certains volets;
- la mesure Projet de préparation à l'emploi (PPE);
- la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus;
- la mesure Subvention salariale (SSAL);
- le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME);
- le programme Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP);
- la mesure Soutien au travail autonome (STA).

Chaque mesure ou programme vise des objectifs spécifiques. De plus, certaines mesures comprennent des composantes visant des objectifs particuliers, bien que toujours en lien avec l'objectif plus général de la mesure.

Les principaux objectifs des mesures à l'étude sont les suivants¹¹ :

- **Services d'aide à l'emploi**
 - Aider les personnes en démarche d'emploi à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation.
 - Fournir les outils et les moyens aux personnes en démarche d'emploi par l'offre de services périphériques au placement ou l'aide-conseil à la recherche d'emploi.
- **Projet de préparation à l'emploi**
 - Permettre à des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion au marché du travail au moyen de la réalisation d'activités intégrées de préparation à l'emploi et d'insertion en emploi.
- **Formation de la main-d'œuvre**
 - Permettre à des clientèles ciblées d'acquérir des compétences de nature générale ou spécialisée liées à l'emploi par une aide aux individus et aux employeurs¹² visant une formation adaptée afin de contribuer à l'insertion au marché du travail et au maintien en emploi.
- **Subvention salariale**
 - Inciter des entreprises à embaucher des personnes sans emploi qu'elles n'auraient pas embauchées sans une aide financière du Ministère ou à permettre l'acquisition d'une première expérience de travail significative au Québec.

¹¹ *Guide des mesures et des services d'emploi*, intranet du MTESS, mars 2019.

¹² Le volet Entreprises n'est pas visé par l'évaluation.

- **Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi**
 - Soutenir l'intégration dans un premier emploi durable, dans leur domaine de compétence, de nouveaux arrivants et de personnes issues d'une minorité visible.
- **Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel**
 - Soutenir les personnes formées à l'étranger pour une profession régie au Québec par un ordre professionnel pour leur intégration dans un premier emploi dans cette profession.
 - Soutenir les employeurs au moyen d'une aide financière pour l'embauche et l'intégration en emploi de ces personnes.
- **Soutien au travail autonome**
 - Aider les individus à parvenir à l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant leur entreprise ou en devenant des travailleurs autonomes.

1.4 Nature de l'intervention

1.4.1 Généralités

La pertinence de participer à une mesure ou à un service est établie préalablement dans le cadre d'un plan d'intervention, sauf dans le cas de dispositions différentes prévues aux modalités particulières ou lorsque les participants sont recrutés directement par un organisme dans le cadre d'une entente entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et l'organisme prévoyant ce mode de recrutement.

La politique de soutien du revenu vise, entre autres, à décloisonner les interventions et à intervenir dans une perspective où les personnes, peu importe leur statut, peuvent avoir accès aux mesures actives. Ainsi, le Ministère peut accorder une aide sous forme d'allocation d'aide à l'emploi ou de remboursement de frais supplémentaires liés à la participation à une mesure active ou à une activité d'intégration en emploi.

En outre, compte tenu des modes de soutien du revenu des prestataires d'un programme d'aide financière de dernier recours et des participants admissibles à l'assurance-emploi ainsi que des contraintes budgétaires, l'admissibilité au soutien du revenu peut varier selon la mesure active et selon le statut du participant par rapport aux régimes publics de soutien du revenu.

1.4.2 Services d'aide à l'emploi (SAE)¹³

La mesure SAE s'inscrit dans l'axe de préparation pour l'emploi. Cette mesure offre des interventions de courte durée réalisées principalement sur une base individuelle, et parfois en groupe, par des ressources externes. La participation à cette mesure ne donne pas accès à une allocation d'aide à l'emploi.

Les services offerts s'adressent à toutes les personnes en recherche d'emploi ou à des personnes plus éloignées du marché du travail. Parmi ces clientèles, certaines peuvent être fortement défavorisées sur le plan de l'emploi et faire partie de stratégies gouvernementales ou être repérées localement. Il s'agit notamment des personnes immigrantes, des personnes responsables d'une famille monoparentale, des personnes handicapées, des personnes judiciairisées ou des personnes ayant eu des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie.

La mesure SAE permet la réalisation d'une diversité d'activités généralement de courte durée (de quelques heures à moins de 180 heures), telles que l'information sur le marché du travail, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide psychosociale, l'accompagnement, etc. Elle aide l'individu à surmonter les difficultés et à persévérer dans la démarche entreprise. L'obtention d'un emploi ou le choix d'une carrière est souvent la finalité

¹³ Cette section décrit l'ensemble de la mesure SAE, bien que certains volets de celle-ci soient exclus de l'évaluation.

poursuivie par cette mesure. Elle n'implique pas un minimum d'heures par semaine et la durée de l'intervention peut s'échelonner sur une période plus ou moins longue, selon qu'elle s'adresse à une clientèle très près du marché du travail ou plus éloignée.

Les nombreuses activités sont réparties en huit groupes de services et classées sous deux grandes catégories : les groupes de **services unitaires** et ceux en **approche globale**.

Les **services unitaires** comprennent quatre groupes de services :

1. Soutien de base

1. Services liés à la recherche d'emploi
2. Séances d'information

2. Services à la carte

1. Aide-conseil à la recherche d'emploi¹⁴
2. Aide-conseil selon des besoins ciblés

3. Évaluation spécialisée¹⁵

4. Soutien structuré

1. Stratégie de recherche d'emploi ou placement assisté
2. Mise en mouvement
3. Accompagnement dans le cadre d'une autre mesure ou un emploi¹⁶
4. Personnes handicapées

Les services unitaires s'adressent à des personnes prêtes à occuper un emploi et qui, à la suite du service, poursuivront seules leur démarche. Les besoins de ces personnes se situent sur le plan des techniques et de la stratégie de recherche d'emploi. On trouve aussi, dans le cheminement d'une personne accompagnée par un agent d'aide à l'emploi dans le cadre d'une approche d'intervention, des services ponctuels tels que l'orientation, la mise en mouvement et l'accompagnement lié à une autre mesure.

Les **services en approche globale** regroupent quatre groupes de services :

1. Clubs de recherche d'emploi
2. Services spécialisés¹⁷
3. Services spécialisés s'adressant aux personnes handicapées
4. Service spécialisé jeune

Les services en approche globale s'adressent à des personnes qui rencontrent plus de difficultés face à l'emploi. L'approche globale renvoie à un plan structuré qui repose sur des modèles d'intervention reconnus, qui permet d'intervenir en tenant compte de toutes les dimensions de la personne, qui répond aux différents besoins dans un continuum d'interventions par le biais d'activités intégrées et qui constitue une démarche complète se terminant avec l'atteinte de l'objectif d'intégration en emploi, le retour aux études ou l'accès à une mesure complémentaire.

Toutes les autres activités n'ayant pu être classées sous la structure établie sont combinées sous le volet SAE - Autres activités.

¹⁴ L'activité Passeport-emploi faisait partie de ce volet.

¹⁵ Cela comprend deux activités : autonomie socioprofessionnelle et orientation.

¹⁶ Les activités Démarcheurs maintien sans initiative et l'accompagnement Québec pluriel font partie de ce volet.

¹⁷ Cela comprend cinq activités : services spécialisés, Démarcheurs d'emploi sans initiative, Québec pluriel, les stages Découvrir et la reconnaissance des acquis et des compétences (ministère de l'Éducation du Québec [MEQ]).

1.4.3 Projet de préparation à l'emploi (PPE)

La mesure PPE s'inscrit dans l'axe de préparation pour l'emploi.

Elle comprend trois volets distincts :

- un volet général;
- deux volets spécifiques, soit
 - Entreprises d'insertion,
 - Jeunes volontaires.

Le volet général permet de réaliser des activités intensives, variées, adaptées et intégrées de développement de l'employabilité. Les deux autres volets, par les objectifs et les clientèles qu'ils visent, s'inscrivent dans la mesure PPE; toutefois, les conditions et critères d'application ainsi que les modes de fonctionnement qui leur sont rattachés en font des activités spécifiques.

La mesure vise des personnes éloignées du marché du travail rencontrant des problèmes d'emploi importants et généralement liés à l'individu. Elle préconise la mise en œuvre de plans d'intervention basés sur une approche globale, comprenant différentes activités intégrées. Ces plans d'intervention sont spécifiquement développés pour répondre de façon adaptée aux besoins identifiés chez les clientèles visées. Ils se déroulent majoritairement par le biais d'activités de groupe réalisées par des ressources externes spécialisées en développement de l'employabilité et requièrent une implication intensive de la part des participants.

Les principales activités et services admissibles sont

- la mise à niveau et la formation d'appoint;
- l'évaluation psychosociale;
- la détermination des besoins;
- l'acquisition et le développement de compétences personnelles et sociales liées à l'emploi;
- les séances d'information sur le marché du travail;
- les services d'orientation professionnelle;
- les activités d'aide à la recherche d'emploi;
- les activités d'aide au placement;
- les stages en entreprise (sous la supervision de l'intervenant externe offrant le service);
- les activités de production en milieu de travail (volet Entreprises d'insertion).

Il est à noter que la notion de projet implique une approche de groupe, tout en n'excluant pas des interventions individuelles, avec une participation hebdomadaire intensive de la part des clientèles. Les critères propres à la mesure spécifient une durée minimale de l'ordre de 180 heures, à raison d'au moins 20 heures par semaine. Toutefois, la notion de 20 heures par semaine doit être regardée davantage comme une balise plutôt que comme une règle absolue. Ainsi, à titre d'exemple, il est acceptable qu'une intervention préconise une entrée ou une sortie graduelle pour les participants impliquant ainsi un nombre d'heures moindre sur quelques semaines, sans pour autant déroger à l'esprit de la balise. Dans cette perspective, notons que le volet général peut donc viser des personnes qui ont un profil différent; les activités devront ainsi être adaptées aux besoins de chacun (ex. : la clientèle des personnes handicapées).

Concernant les deux volets spécifiques :

- Le volet **Entreprises d'insertion** s'adresse à des personnes en grande difficulté, qui connaissent des échecs répétés et pour qui les ressources existantes sont inadaptées. Il offre, entre autres choses, une expérience de travail dans une entreprise réelle. Tant par son approche individuelle que par son approche en groupe, l'entreprise d'insertion est un lieu où l'on agit sur les aspects tant personnels que sociaux et professionnels.
- Le volet **Jeunes volontaires** s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans vivant des difficultés d'insertion professionnelle et offre la possibilité de réaliser et de gérer des projets personnels. Les projets sont entrepris, conçus et réalisés par de jeunes adultes. Leur projet leur permet d'acquérir, de vérifier ou de développer des compétences contribuant à leur insertion sociale et professionnelle. Ils doivent pouvoir compter sur l'expertise de ressources locales engagées sur une base bénévole (comités-conseils et organismes associés) et bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi propices au développement de leurs compétences.

1.4.4 Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus

La MFOR¹⁸ à l'intention des individus s'inscrit dans les axes de préparation et d'insertion en emploi par le biais de l'acquisition des compétences recherchées sur le marché du travail. Les activités offertes ne mènent pas nécessairement à un diplôme. Toutefois, l'établissement ou l'organisme de formation doit assurer la délivrance d'une reconnaissance écrite d'acquisition de compétences liées à la formation.

Les activités de formation doivent

- être transférables et qualifiantes, par exemple des activités
 - en alphabétisation, en francisation, en formation en langues secondes ou en formation de niveau secondaire, collégial ou universitaire;
- être à temps plein et comporter le moins d'arrêts possible;
- permettre d'accéder à des emplois disponibles sur le marché du travail;
- être choisies en fonction d'un retour au marché du travail le plus rapidement possible.

Sont également admissibles les formations de courte durée, définies comme des formations de 45 heures et moins, offertes par les réseaux public, privé ou communautaire de façon intensive. En plus de la formation en établissement, divers modes de formation adaptés sont admissibles : alternance travail-études, formation à distance, formation en milieu de travail, etc.

Des activités périphériques peuvent se greffer à la formation pour évaluer les compétences du participant, le préparer à entreprendre sa formation, lui offrir un encadrement adapté à sa situation, l'aider à s'insérer en emploi à la fin de sa formation, permettre la reconnaissance des acquis et des compétences, etc. Elles peuvent aussi être financées sans se greffer nécessairement à une formation.

¹⁸ Les individus formés par l'intermédiaire du volet de la MFOR à l'intention des entreprises ne sont pas identifiés dans la base de données des participations du MTESS; ils ne sont pas concernés par l'évaluation.

L'admissibilité de la personne doit être évaluée en fonction des besoins d'acquisition de compétences professionnelles pour intégrer le marché du travail, ce qui est établi dans le cadre d'un plan d'intervention.

De plus, la personne doit

- être âgée d'au moins 16 ans;
- avoir quitté les études régulières à temps plein depuis au moins 24 mois, sauf dans certains cas;
- être à risque de chômage prolongé et confrontée à des barrières à l'emploi du fait d'un manque de formation;
- répondre à toutes les conditions d'admission exigées par l'établissement ou l'organisme de formation.

Sont également admissibles les personnes mises à pied temporairement, y compris les travailleurs saisonniers, qui désirent s'inscrire à des activités visant à rehausser leur formation de base pendant une période d'arrêt de travail. La formation de base comprend l'alphabétisation, la francisation, la formation générale au secondaire, la formation dans un programme d'intégration socioprofessionnelle et la formation professionnelle menant à une attestation d'études professionnelles (AEP) ou à un diplôme d'études professionnelles (DEP).

La personne qui s'est déjà inscrite ou qui a commencé de son propre chef une formation (sans recours au programme des prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) et qui demande par la suite l'aide du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale devra être évaluée en fonction de la réelle nécessité pour elle d'acquérir des compétences professionnelles pour régler ses problèmes d'emploi et intégrer le marché du travail. Il lui appartiendra aussi de faire la démonstration de ses difficultés sans l'aide du Ministère.

La durée de participation à la mesure varie, le cas échéant, en fonction des besoins définis dans le cadre du plan d'intervention. Elle ne devrait généralement pas dépasser 36 mois de formation. Des dispositions particulières sont prévues pour les personnes inscrites à une activité d'alphabétisation ou à une activité de francisation, pour les jeunes mères et la clientèle de l'approche Ma place au soleil¹⁹ inscrites à une activité de formation ainsi que pour les personnes inscrites à une formation à un rythme réduit. Notons que la durée maximale de 36 mois peut être dépassée pour les jeunes mères et la clientèle de Ma place au soleil.

La formation doit être suivie par le participant selon un calendrier et un horaire de formation à temps plein, sauf

- dans le cas d'une formation offerte aux travailleurs en emploi non couverte par une entente avec un employeur;
- dans le cas des apprentis du Programme d'apprentissage en milieu de travail et des programmes d'apprentissage et de qualification professionnelle réglementée;
- s'il s'agit d'une formation qui n'est offerte qu'à temps partiel;
- si, lors de l'établissement du plan d'intervention, il en a été convenu autrement avec le client en raison de circonstances particulières.

La mesure comporte également une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences dans laquelle une formation manquante peut être suivie.

¹⁹ Ma place au soleil est une approche qui s'adresse à la clientèle des jeunes parents âgés de moins de 25 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, et qui est axée sur une formation scolaire qualifiante vers des emplois ayant une forte demande de main-d'œuvre.

1.4.5 Subvention salariale (SSAL)

La mesure SSAL s'inscrit dans l'axe d'insertion en emploi. Elle consiste en un soutien financier accordé à l'entreprise pour couvrir en totalité ou en partie les dépenses liées à l'embauche d'un participant. Elle s'adresse aux individus qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail et pour lesquels une aide financière est requise comme incitatif pour qu'un employeur les embauche.

La mesure se divise en deux volets : Insertion en emploi et Expérience de travail. Dans les deux cas, l'objectif ultime poursuivi est l'intégration en emploi durable des personnes ayant participé à la mesure.

Le **volet Insertion en emploi** vise l'intégration dans un emploi durable de personnes à risque de chômage prolongé. Un participant admissible est une personne à risque de chômage prolongé qui ne pourrait intégrer l'emploi sans l'aide de la mesure. Le Ministère verse une subvention salariale à l'employeur pour une période déterminée, selon les difficultés d'intégration du travailleur et la nature de l'emploi offert. Dans le cadre de ce volet, le Ministère peut également verser une subvention pour rembourser une partie ou la totalité du salaire ou des honoraires d'un accompagnateur, de même que des coûts de formation d'appoint.

Le **volet Expérience de travail** vise à permettre l'acquisition d'une expérience professionnelle transférable pouvant servir de tremplin à des personnes à risque de chômage prolongé en vue de les intégrer dans un emploi durable. Un participant admissible est une personne à risque de chômage prolongé ayant besoin de maintenir et de développer ses compétences. Le volet permet de maintenir ou de développer les compétences des personnes ayant l'autonomie suffisante pour se servir de cette expérience, par leurs propres moyens, comme tremplin vers un emploi durable. Ces personnes acquièrent donc une expérience professionnelle transférable, c'est-à-dire qui peut être utilisée dans différents milieux de travail. L'expérience professionnelle acquise doit permettre au participant d'améliorer ses possibilités de trouver un emploi durable et de le conserver. Ce volet ne constitue pas un préalable à la participation au volet Insertion en emploi.

1.4.6 Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)

Le PRIIME s'inscrit dans l'axe d'insertion en emploi. C'est une mesure incitative auprès des employeurs afin de soutenir l'intégration en milieu de travail des personnes immigrantes ou issues d'une minorité visible lors de leur première expérience de travail nord-américaine significative dans leur domaine de compétence.

Plus précisément, le programme vise à inciter les entreprises québécoises à embaucher des travailleurs immigrants et des personnes issues d'une minorité visible (nées au Canada ou à l'étranger) pour combler leurs besoins de main-d'œuvre et à les soutenir pour l'accueil et l'intégration de ceux-ci dans leur milieu de travail. Il favorise notamment l'intégration socioéconomique de la clientèle qu'il soutient et favorise son maintien en emploi. Il y a eu quelques bonifications à ce programme depuis le 6 avril 2017.

Les personnes admissibles au PRIIME sont sans emploi ou sous-employées et n'ont pas d'expérience de travail nord-américaine significative²⁰ dans leur domaine de compétence. Il s'agit plus précisément :

- de personnes immigrantes ayant obtenu leur résidence permanente depuis moins de cinq ans;
- de personnes membres d'une minorité visible, qu'elles soient nées au Canada ou à l'étranger;
- de réfugiés et de personnes à protéger à qui l'asile a été accordé;
- de ressortissants étrangers autorisés à présenter sur place une demande de résidence permanente;
- de certains titulaires d'un permis de séjour temporaire en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente.

Comme dans le cas de la mesure SSAL, le Ministère verse une subvention à l'employeur pour l'inciter et l'aider à intégrer en emploi les personnes de la clientèle visée lors de leur première expérience de travail nord-américaine significative dans leur domaine de compétence. L'aide financière offerte couvre une partie du salaire²¹ de la personne embauchée et, sous certaines conditions, peut également couvrir le coût de son accompagnement, de l'adaptation ou de la création d'outils et pratiques de gestion des ressources humaines ou d'une formation d'appoint²².

La durée de la subvention est normalement de 30 semaines ou moins. Elle est évaluée avec l'employeur en fonction des exigences de l'emploi. Elle peut être, exceptionnellement, d'une durée plus longue, allant jusqu'à un maximum de 52 semaines, si les difficultés d'intégration en emploi du travailleur le justifient. En ce qui a trait aux emplois saisonniers, la durée de l'aide sera établie en fonction de la durée habituelle de l'emploi saisonnier, sans toutefois excéder 30 semaines.

Pour être admissible, l'emploi doit être dans le domaine de compétence du travailleur. Le domaine de compétence correspond à sa formation ou à son domaine d'expérience professionnelle²³. Le niveau de l'emploi doit également correspondre autant que possible au niveau du diplôme du participant ou de son expérience (que ce soit un métier ou un emploi de niveau technique ou de niveau professionnel), le cas échéant. L'emploi est généralement d'au moins 30 heures par semaine, selon l'horaire de travail habituel chez l'employeur, et d'au plus 40 heures. L'horaire de travail peut être moindre dans des cas exceptionnels, par exemple pour une personne handicapée qui ne peut effectuer le nombre d'heures habituel. Le salaire versé doit respecter l'échelle salariale en vigueur au sein de l'entreprise ou correspondre au salaire habituellement versé pour un emploi similaire. Aucune heure supplémentaire n'est couverte par la subvention. Le poste doit être vacant et/ou additionnel.

Un emploi saisonnier peut être admissible. Les employeurs admissibles et les emplois exclus sont précisés parmi les autres paramètres de gestion du programme²⁴.

²⁰ La notion de « significative » est en vigueur à partir du 6 avril 2017. On entend par « expérience de travail nord-américaine significative » une expérience de travail reliée au domaine de compétence de l'individu, d'une durée de plus ou moins un an consécutif, acquise au Canada ou aux États-Unis.

²¹ À partir du 22 novembre 2017, la subvention peut couvrir jusqu'à 70 % du salaire brut de la personne (50 % avant cette date), jusqu'à concurrence du salaire minimum.

²² À partir du 6 avril 2017, le nombre maximal d'heures de formation est passé de 60 à 80 heures.

²³ Cette définition est en vigueur depuis le 6 avril 2017. Précédemment, cela correspondait à sa formation, sanctionnée par un diplôme, acquise à l'étranger ou au Québec.

²⁴ Emploi-Québec (2017, novembre), *Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10 – Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)*.

1.4.7 Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP)

Les personnes formées à l'étranger, même lorsqu'elles sont reconnues par un ordre professionnel du Québec, rencontrent des difficultés significatives à intégrer un premier emploi dans leur profession. L'IPOP²⁵ vise à réduire cet obstacle. Il s'agit d'une adaptation apportée au PRIIME pour répondre à des besoins spécifiques, qui s'inscrit également dans l'axe d'insertion en emploi.

L'IPOP se gère comme le PRIIME, à quelques différences près. Ces différences sont

- l'orientation vers Services Québec par un ordre professionnel pour une participation à l'IPOP;
- l'admissibilité des personnes participantes;
- l'emploi admissible;
- les dépenses admissibles.

Pour être admissible à l'IPOP, la personne doit être

- formée à l'étranger, c'est-à-dire avoir reçu, à l'extérieur du Canada, une formation et un diplôme pour la profession visée par l'IPOP;
- citoyenne canadienne, résidente permanente, réfugiée, à protéger ou protégée;
- sans expérience de travail au Québec dans sa profession;
- référée par son ordre professionnel par une lettre d'attestation pour une participation au projet IPOP confirmant qu'elle a l'autorisation d'exercer ou qu'elle détient une autorisation légale d'exercer sa profession.

Les personnes en emploi qui satisfont aux conditions générales d'IPOP et dont la situation correspond à la définition du sous-emploi peuvent être admissibles.

L'emploi admissible doit répondre aux mêmes critères généraux que pour le PRIIME. De plus, l'emploi subventionné dans le cadre d'IPOP doit nécessairement correspondre à la profession du participant comme indiqué à la lettre d'attestation de l'ordre professionnel.

L'aide financière offerte est uniformisée, soit la même pour tous, pour une durée de participation de 30 semaines : elle couvre une partie du salaire²⁶ de la personne embauchée et une subvention de 1 500 \$ pour son accompagnement.

1.4.8 Soutien au travail autonome (STA)

La mesure STA s'inscrit dans l'axe de création d'emplois. Elle vise à offrir aux personnes ayant en main des projets prometteurs un soutien et des conseils pour les aider à débiter en affaires. Elle repose sur un travail en concertation avec les intervenants du milieu compétents en matière d'entrepreneuriat. Elle sera mise en œuvre dans un contexte de concertation et de développement économique local. Elle prévoit aussi un soutien au revenu pour les participants admissibles et le versement de montants à des intervenants externes afin d'encadrer les participants.

C'est une mesure orientée vers l'employabilité comportant un volet économique lié au lancement d'une entreprise et à l'autonomie au travail. Ainsi, en plus de l'employabilité des participants, un projet d'affaires doit

²⁵ Emploi-Québec (2014, juillet), *Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10.1 – IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel*.

²⁶ La subvention est de 50 % du salaire brut de la personne jusqu'à concurrence du salaire minimum.

être pris en considération. Ces particularités de la mesure se concrétisent dans la collaboration entre Services Québec et un organisme coordonnateur en ce qui a trait à son application.

Les travailleurs à statut précaire²⁷ s'ajoutent aux participants admissibles énoncés précédemment. L'agent d'aide à l'emploi d'un centre local d'emploi (CLE) ou d'un bureau de Services Québec et l'organisme coordonnateur doivent tenir compte de plusieurs éléments dans l'évaluation du candidat et de son projet d'entreprise, notamment du fait qu'il doit posséder un profil d'entrepreneur, manifester de la motivation pour le devenir et posséder une expérience ou des compétences en lien avec le projet. De plus, le candidat doit apporter une contribution financière à son projet au moins équivalente à 15 % de l'allocation d'aide à l'emploi qu'il reçoit. Cette contribution peut être en argent ou sous forme de biens, tels que des meubles, de l'outillage, de l'équipement, etc.

La mesure vise à fournir de l'aide sous forme d'encadrement, de conseils techniques et de soutien financier aux personnes admissibles afin qu'elles atteignent l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleuses autonomes. Elle est découpée en trois phases : la **phase préparatoire**, la **phase de démarrage** et la **phase postdémarrage**.

Les deux premières phases peuvent s'échelonner sur une période ne pouvant pas dépasser 52 semaines. Durant cette période, le participant peut recevoir le soutien du revenu auquel il a droit en plus du soutien technique de l'organisme coordonnateur. La troisième phase s'échelonne sur une année après la fin de la phase de démarrage. Durant cette période, le participant ne reçoit plus de soutien du revenu, mais bénéficie du soutien technique de l'organisme coordonnateur.

La **phase préparatoire** débute à partir du moment où l'agent d'aide à l'emploi a reconnu l'admissibilité de la personne et où l'agent de l'organisme coordonnateur prend la décision d'accepter l'étude du projet soumis. Cette période sert à l'élaboration du projet d'affaires et dure de 8 à 12 semaines. L'organisme coordonnateur détermine les besoins de formation d'appoint, le soutien technique à donner et l'aide à apporter dans l'élaboration du plan d'affaires. Le projet d'affaires est ensuite soumis au comité de sélection, qui prendra la décision de poursuivre ou non avec la phase de démarrage.

La **phase de démarrage** débute lorsque le comité de sélection se prononce en faveur de la réalisation du projet. Le comité de sélection propose une durée pour la phase de démarrage qui ne peut dépasser 52 semaines, la phase préparatoire y comprise. L'organisme coordonnateur effectue le suivi individuel et apporte le soutien technique nécessaire tout au long de la période allouée pour la mise en œuvre du projet d'entreprise.

La **phase postdémarrage** s'étend sur une période d'une année supplémentaire suivant la fin de la participation financière à la mesure, soit la fin de la phase de démarrage. Durant cette période, l'entreprise continue de recevoir le suivi approprié de l'organisme coordonnateur. Cela comprend le soutien technique, une mise à jour du plan d'affaires, des formations d'appoint et l'accès à des services spécialisés.

²⁷ L'emploi précaire peut se définir comme atypique (comportant un contrat de travail dont la fin est prévue et dont le nombre d'heures est inférieur à 30 heures par semaine). Tel qu'il est défini par Statistique Canada, l'emploi précaire est un emploi occupé involontairement par la personne (la personne occuperait un emploi typique si elle avait le choix) et offrant une rémunération annuelle inférieure au seuil de faible revenu.

1.5 Ressources humaines, matérielles et financières

Ressources humaines et matérielles internes au Ministère

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale assure les services directs à la population, y compris les services publics d'emploi, principalement par l'entremise de Services Québec, grâce à son réseau de bureaux répartis dans les 17 régions administratives, à ses centres d'appel et au site Portail Québec. Au 31 mars 2018, on dénombre 167 bureaux ou points de service (92 CLE et 43 bureaux de Services Québec déployés, y compris les bureaux libre-service)²⁸. Les 17 directions régionales de Services Québec assurent en plus, avec le soutien des unités centrales des secteurs Emploi-Québec et des Services à la clientèle du Ministère, la prestation de services publics d'emploi. Le personnel de ces unités internes du Ministère, les infrastructures et leurs ressources matérielles sont impliqués dans la prestation de services. Les services de main-d'œuvre et d'emploi ont pu compter, en 2017-2018, sur un effectif de 1 762 équivalents temps complet en plus du personnel affecté notamment aux salles multiservices²⁹.

Ressources humaines et matérielles externes au Ministère

Les services sont aussi rendus par des organismes communautaires œuvrant en employabilité, en plus d'établissements d'enseignement et de consultants privés, par l'intermédiaire d'ententes avec le Ministère. Pour son offre de service, le Ministère met à contribution quelque 400 ressources spécialisées en développement de l'employabilité³⁰. Ces ressources, qui travaillent en complémentarité avec celles du Ministère, sont pour la plupart des organismes communautaires sans but lucratif. Il s'agit plus précisément de carrefours jeunesse-emploi, de centres de recherche d'emploi, d'entreprises d'entraînement, d'entreprises d'insertion, d'organismes de développement de l'employabilité, de services spécialisés de main-d'œuvre ainsi que d'organismes s'adressant aux personnes handicapées. Le personnel, les infrastructures et les ressources matérielles de ces organisations permettent la prestation de services.

Les ententes sont mises en place avec les différents intervenants externes pour offrir les services ou pour recevoir les subventions dans le cadre des mesures actives. À l'exclusion de quelques exceptions, les groupes et les organismes admissibles sont

- les employeurs;
- les associations d'employés et d'employeurs;
- les regroupements professionnels et les coopératives;
- les entreprises de l'économie sociale;
- les collectivités;
- les corporations municipales;
- les conseils de bande;
- les organismes sans but lucratif et les organismes communautaires actifs au sein des collectivités.

²⁸ MTESS (2018), *Rapport annuel de gestion 2017-2018*.

²⁹ MTESS (2018), *Rapport annuel de gestion 2017-2018*.

³⁰ MTESS (2018), *Rapport annuel de gestion 2017-2018*.

Ressources financières

Durant l'année 2017-2018, le coût des différentes mesures s'est élevé à 898,9 millions de dollars. De ce montant, 647,3 millions de dollars ont été investis par les services publics d'emploi pour les cinq mesures actives (SAE, PPE, MFOR, SSAL, STA) et les deux programmes (PRIIME et IPOP) à l'étude dans cette évaluation³¹.

1.6 Processus opérationnels

La participation aux mesures actives peut découler

- d'une **référence** faite par Service Canada dans le contexte du repérage, par le service public d'emploi de Services Québec ou par un ordre professionnel pour le programme IPOP;
- d'un **recrutement direct** d'un organisme externe, ou encore d'un **dépistage** pour certains services;
- d'une **démarche personnelle** d'un individu qui s'est présenté directement dans un CLE ou dans un bureau de Services Québec, ou qui est passé préalablement chez un organisme qui l'a dirigé vers le service public d'emploi.

Dans le cas des références faites par Service Canada, les prestataires de l'assurance-emploi répondant à certains critères de repérage sont convoqués à une session d'information. La session d'information sert à présenter, entre autres choses, les différentes mesures et les différents services disponibles pour aider les individus à intégrer le marché du travail. Elle est souvent offerte par un organisme externe dans le cadre de la mesure SAE. À la suite de celle-ci, les personnes peuvent être dirigées par l'organisme externe vers les CLE ou les bureaux de Services Québec ou s'y rendre par elles-mêmes. Les séances d'information peuvent aussi avoir lieu directement dans les CLE ou les bureaux de Services Québec.

Tout individu se présentant dans un bureau de Services Québec, peu importe la façon dont il s'y retrouve et peu importe son statut (prestataire de l'assurance-emploi actif ou admissible, prestataire de l'aide financière de dernier recours – aide sociale), peut rencontrer un agent d'aide à l'emploi pour réaliser une entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi³². Cette entrevue est préalable à toute participation à une mesure active. L'agent procède à l'évaluation des compétences de la personne, identifie ses besoins en relation avec le marché du travail et décide, de concert avec la personne, de la pertinence d'établir un parcours³³. S'il y a établissement d'un parcours, l'agent élabore un plan d'intervention et convient de l'accompagnement requis. Le cas échéant, l'agent dirige la personne vers la mesure pertinente ou l'oriente vers la ressource externe appropriée.

Le parcours est un processus dynamique d'accompagnement pouvant comprendre une activité ou un ensemble d'activités convenues entre un agent d'aide à l'emploi et un client dans le but de l'accompagner tout au long de sa démarche vers l'emploi. Il vise la clientèle en mesure d'entreprendre dès maintenant un cheminement vers l'emploi.

Lorsque la présence de la personne à l'activité proposée dans le plan d'action est confirmée, l'agent ou la ressource externe enregistre la participation dans le système Mesures et services aux individus ou dans le système Services en ligne des intervenants externes. De plus, la ressource externe informe le bureau ou le CLE de l'issue de la participation (participation complétée ou non et, s'il y a lieu, motif de fin de participation).

³¹ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2018), Fonds de développement du marché du travail, États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018 (document interne). Dans ces états financiers, les coûts du PRIIME et d'IPOP sont inclus dans ceux de SSAL.

³² L'évaluation des besoins peut aussi être faite par un organisme externe faisant du recrutement direct ou du dépistage. L'admissibilité à la mesure doit toutefois être confirmée par un agent d'aide à l'emploi de Services Québec.

³³ Une participation à une mesure active n'est pas nécessairement rattachée à un parcours. Pour les participations commencées après le 1^{er} avril 2016 et terminées entre 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018, il y a 63,4 % des participations qui n'ont pas de numéro de plan d'intervention (soit qui ne sont pas rattachées à un parcours). Les mesures ou activités réalisées sont majoritairement un SAE (54,7 %) et des activités d'aide à l'emploi (40,8 %). Source : traitement statistique, Direction de l'évaluation.

2 Stratégie d'évaluation des effets nets

2.1 Enjeux et questions d'évaluation

L'étude vise à mesurer les effets nets des services publics d'emploi sur ceux qui y participent³⁴. L'**effet net** représente l'effet attribuable à l'intervention. Dans sa plus simple forme, il peut être représenté par la différence entre le résultat brut des **participants** et le résultat brut des **non-participants** pour un indicateur donné, mais son calcul est plus complexe et il implique plusieurs modélisations³⁵.

Les services publics d'emploi visés pour lesquels des analyses sont souhaitées et dont les effectifs de participants sont suffisants pour produire des effets nets sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.1-1
Services publics d'emploi analysés dans l'étude des effets nets

Ensemble des services publics d'emploi	
SAE	Services d'aide à l'emploi visés
PPE	Projet de préparation à l'emploi
MFOR	Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus
SSAL	Subvention salariale
STA	Soutien au travail autonome
Multi	Plus d'une participation, dont au moins l'une d'elles est visée
SAE – Services unitaires	
SAEM-V	SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi
SAEM-I	SAE – Soutien de base : sessions d'information
SAEM-L	SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d'emploi
SAEM-B	SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés
SAEM-T	SAE – Évaluation spécialisée : orientation
SAEM-E	SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi
SAEM-M	SAE – Soutien structuré : mise en mouvement
SAE – Services en approche globale	
SAEM-C	SAE – Clubs de recherche d'emploi
SAEM-U	SAE – Services spécialisés

³⁴ L'évaluation vise également à mesurer les effets bruts des services publics d'emploi, qui font l'objet d'un autre rapport.

³⁵ Voir la section 2.2.6.1 décrivant la méthode d'analyse pour plus de détails.

Ces analyses seront réalisées pour les quatre clientèles suivantes :

- les prestataires de l'assistance sociale³⁶;
- les prestataires actifs de l'assurance-emploi;
- les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi;
- les personnes sans soutien public du revenu.

L'étude mesure aussi l'effet de la participation aux services publics d'emploi par type de clientèle, tous services confondus, selon certaines caractéristiques individuelles :

- le sexe;
- le groupe d'âge;
- le lieu de naissance;
- l'état de la participation;
- la scolarité.

La présente évaluation couvre l'enjeu des effets intermédiaires et ultimes découlant de la participation aux services publics d'emploi offerts aux individus, ainsi que d'autres effets. Les effets mesurés concernent, notamment, l'insertion et le maintien en emploi, le statut de l'emploi, le revenu, l'utilisation du soutien public du revenu (assistance sociale et assurance-emploi), la participation à d'autres services publics d'emploi à la suite de la participation aux services publics d'emploi à l'étude ainsi que certains éléments liés à la qualité de vie. Le tableau ci-dessous présente les questions spécifiques concernant l'évaluation des effets des différents services publics d'emploi, ainsi que les indicateurs et les sources de données anticipés et inscrits au cadre d'évaluation.

Tableau 2.1-2
Questions d'évaluation, indicateurs et sources de données

Questions spécifiques	Indicateurs*	Sources de données
• Quel est le profil des personnes utilisant les services publics d'emploi?	• Caractéristiques socioprofessionnelles selon le type de service public d'emploi.	• Fichiers administratifs
• Quel est le pourcentage de personnes participantes ayant mené à terme leur participation aux différents services publics d'emploi et quels sont les motifs de ne pas l'avoir menée à terme?	• Taux de participation menée à terme selon le type de service public d'emploi. • Motifs d'interruption selon le type de service public d'emploi.	• Fichiers administratifs
• Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur l'insertion et le maintien en emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle et les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	• Taux de présence cumulative et ponctuelle en emploi. • Nombre de semaines et proportion de temps passés en emploi. • Nombre d'heures travaillées. • Changement du temps passé en emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation.	• Sondage

³⁶ Ce seront majoritairement des prestataires de l'aide sociale puisque les personnes handicapées seront exclues des analyses et que le groupe de comparaison ne comportera pas de prestataires de la solidarité sociale, qui ont des contraintes sévères à l'emploi.

Questions spécifiques	Indicateurs*	Sources de données
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur la qualité des emplois selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle et les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	- Taux d'emploi à temps plein. - Taux d'emploi temporaire ou saisonnier. - Niveau de qualification lié à l'emploi. - Salaire.	Sondage
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur le recours à l'assurance-emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle et les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	- Taux de présence cumulative et ponctuelle à l'assurance-emploi. - Nombre de semaines et proportion de temps passés à l'assurance-emploi. - Changement du temps passé à l'assurance-emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation.	- Sondage - Fichiers administratifs
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur le recours à l'assistance sociale selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle et les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	- Taux de présence cumulative et ponctuelle à l'assistance sociale. - Nombre de mois et proportion de temps passés à l'assistance sociale. - Changement du temps passé à l'assistance sociale entre l'année précédant et celle suivant la participation.	- Sondage - Fichiers administratifs
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur le recours à d'autres mesures ou services publics d'emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle et les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	- Taux de présence cumulative et ponctuelle à d'autres services publics d'emploi. - Nombre de semaines et proportion de temps passés en participation à des services publics d'emploi. - Changement du temps passé en participation à des services publics d'emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation.	- Sondage - Fichiers administratifs
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur l'acquisition de nouvelles compétences ou expériences permettant l'intégration dans un nouvel emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle et les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	Acquisition de compétences ou d'expériences.	Sondage
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur la vie sociale et professionnelle selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle et les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	- Niveau de revenu. - Estime de soi, confiance en soi. - Motivation à travailler. - Qualité de vie.	Sondage

* Différentes périodes postparticipation sont considérées pour un même indicateur : 12 mois après la participation, 12 à 18 mois après la participation, 18 mois après la participation et au moment du sondage.

2.2 Méthodologie

Les services publics d'emploi à l'étude étant offerts universellement et sur une base volontaire, l'évaluation repose sur un devis quasi expérimental, ce qui implique des participants aux services publics d'emploi et un groupe de comparaison, ce dernier servant à la mesure des effets nets.

Deux sources distinctes d'information ont été utilisées dans la réalisation de cette étude : un sondage téléphonique et des données administratives.

- Le **sondage téléphonique** a servi à collecter l'information nécessaire à la mesure des effets sur l'insertion en emploi et les emplois occupés, sur les comportements, la motivation et les attitudes liés à l'emploi ainsi que sur la confiance en soi. Des questions portant sur les revenus ainsi que sur le recours à l'assurance-emploi ont aussi été incluses. Le sondage contenait également des questions sur la situation des participants au moment de commencer leur participation, ou à une date équivalente pour les non-participants, ainsi que d'autres aspects jugés utiles aux analyses économétriques (présence d'un conjoint, travail autonome, nouvel arrivant, date du dernier emploi, etc.). Pour chaque répondant, le sondage comportait des questions sur sa situation actuelle (au moment du sondage, ou au plus tard le 13 mars 2020), de même que son cheminement avant et après sa participation à un parcours pour les participants, et à des dates équivalentes pour les non-participants (groupe de comparaison).
- Les **fichiers administratifs** du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec constituent l'autre source d'information. Les données portent sur les antécédents des personnes participantes et non participantes quant à la participation au marché du travail, aux services publics d'emploi et aux programmes de soutien du revenu (assurance-emploi, assistance sociale) et sur leurs revenus au cours des cinq années précédant la participation. Le jumelage de ces fichiers administratifs avec les données du sondage ne concerne que les personnes qui ont consenti, lors du sondage, à la réalisation de cette étape. Ces données administratives fournissent une information pour laquelle le sondage pourrait s'avérer moins précis en raison du temps écoulé entre les événements et le sondage.

Dans ce rapport portant sur les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les données de sondage et les données administratives provenant du Ministère, de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada sont utilisées.

2.2.1 Population quasi expérimentale

Cette section est divisée en trois sous-sections.

La section 2.2.1.1 décrit la population des participants aux services publics d'emploi visés par l'évaluation selon différentes caractéristiques. Elle apporte également, à la fin de la section, des précisions quant aux exclusions supplémentaires faites de la population visée (4,9 %) et aux mesures, interventions et programmes non visés par l'évaluation. Les données de cette section ont été établies au début de 2019, lors de la rédaction du cadre d'évaluation, alors que celles des deux sections suivantes ont été ajustées à la fin de 2019, préalablement à la sélection des échantillons.

La section 2.2.1.2 s'attarde sur la population de participants finalement à l'étude, principalement à la stratification de celle-ci, c'est-à-dire la segmentation de la population en strates exclusives en vue de la sélection d'échantillons de participants.

La section 2.2.1.3 présente le plan de sondage de la population de participants à l'étude ainsi que les effectifs de l'échantillon de participants selon les strates.

2.2.1.1 Population quasi expérimentale visée

La population participante est formée par **l'ensemble des individus ayant terminé au moins un parcours visé entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018**, où le premier parcours visé de chaque individu a débuté au plus tôt le 1^{er} avril 2016, soit 170 910 individus. Il s'agit de personnes ayant participé à au moins un service public d'emploi visé. Au total, ces 170 910 individus représentent 95,8 % des individus ayant au moins un parcours terminé en 2017-2018 et dont le premier parcours a débuté après le 1^{er} avril 2016.

Tableau 2.2.1.1-1
Individus ayant au moins un parcours terminé en 2017-2018 et dont le premier parcours a débuté après le 1^{er} avril 2016

Service public d'emploi			
Nom	Code	N	%
Projet de préparation à l'emploi (PPE)	15	3 889	2,2
Services d'aide à l'emploi (SAE)	16	120 503	67,5
• SAE visés		115 963	65,0
• SAE non visés		4 540	2,5
Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus	17	12 058	6,8
Subvention salariale (SSAL)	21	3 531	2,0
Soutien au travail autonome (STA)	51	1 533	0,9
Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger (IPOP)	80	12	0,0
Programme d'aide à l'intégration des immigrants (PRIIME)	81	454	0,3
Plus d'un service public d'emploi (Multi)		34 528	19,4
• Au moins un service public d'emploi visé		33 470	18,8
• Aucun service public d'emploi visé		1 058	0,6
Contrat d'intégration au travail (CIT)	94	40	0,0
Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA)	95	14	0,0
Recherche et innovation (RI)	99	903	0,5
Autres	0	1 019	0,6
Total		178 484	100,0

Case ombragée : service public d'emploi visé par l'évaluation.

Note : Les mesures, interventions et programmes non visés par l'évaluation sont détaillés à la fin de la section.

Des 170 910 individus ayant terminé au moins un parcours visé, 80,4 % d'entre eux ont pris part à un seul service public d'emploi et le cinquième restant des participants ont bénéficié de plus d'un service public d'emploi (19,6 %) (tableau 2.2.1.1-2). La majorité des participants ayant des participations multiples ont reçu deux services publics d'emploi (15,2 %) et moins de 5 % des participants en ont eu trois et plus (jusqu'à un maximum de neuf).

Tableau 2.2.1.1-2
Nombre de services publics d'emploi inclus dans les parcours terminés des participants visés

Nombre de services publics d'emploi	N	%	
1	137 440	80,4	
2	25 921	15,2	
3	5 907	3,5	
4	1 269	0,7	
5	291	0,2	
6, 7, 8 ou 9	82	0,0	
Total	170 910	100,0	

} Multi (N = 33 470)

La presque totalité des participants visés a un seul parcours en 2017-2018 (97,3 %) (tableau 2.2.1.1-3). C'est donc dire que l'ensemble des participations de ces individus, lorsqu'il y en a plus qu'une, est espacé tout au plus de 122 jours. Une très faible proportion de participants a plus d'un parcours visé terminé en 2017-2018 (2,7 %).

Tableau 2.2.1.1-3
Nombre de parcours terminés en 2017-2018 par les participants visés dont le premier parcours a débuté après le 1^{er} avril 2016

Nombre de parcours	N	%
1	166 297	97,3
2	4 591	2,7
3	22	0,0
Total	170 910	100,0

En ce qui concerne les participations uniques, le tableau ci-dessous montre que les participants visés ont utilisé en majorité la mesure SAE (67,9 %). La mesure de formation de la main-d'œuvre (7,1 %), le projet de préparation à l'emploi (2,3 %), la subvention salariale (2,1 %) et le soutien au travail autonome (0,9 %) sont les autres principaux services publics d'emploi utilisés. Le programme IPOP et le PRIIME ont accueilli 0,3 % des participants³⁷.

³⁷ Lors de la deuxième évaluation des mesures actives, le PRIIME et le programme IPOP faisaient partie de la mesure SSAL. Depuis, ils ont été distingués de celle-ci, bien qu'ils soient toujours des subventions salariales. Pour les besoins de la présente évaluation, le PRIIME et l'IPOP seront combinés étant donné le faible nombre de participants. Malgré cela, aucune analyse spécifique d'effets ne pourra être conduite sur ces deux programmes combinés.

Tableau 2.2.1.1-4
Répartition des participants visés en 2017-2018 selon le service public d'emploi

Service public d'emploi	N	%
Projet de préparation à l'emploi (PPE)	3 889	2,3
Services d'aide à l'emploi (SAE), SAE visés	115 963	67,9
Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus	12 058	7,1
Subvention salariale (SSAL)	3 531	2,1
Soutien au travail autonome (STA)	1 533	0,9
Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger (IPOP)	12	0,0
Programme d'aide à l'intégration des immigrants (PRIIME)	454	0,3
Plus d'un service public d'emploi (Multi), au moins une mesure visée	33 470	19,6
Total	170 910	100,0

}

N = 137 440

Participants à la mesure SAE

Le tableau ci-dessous présente le détail des participations uniques à la mesure SAE. Plus des trois quarts des activités de cette mesure font partie du groupe de services unitaires (78,2 %), les activités les plus utilisées étant le soutien de base et les sessions d'information (50,0 %), les services à la carte, l'aide-conseil et la recherche d'emploi (10,3 %) ainsi que le soutien structuré et la stratégie de recherche d'emploi (7,7 %). Un peu plus d'un cinquième des participants ont reçu des services en approche globale (21,8 %), majoritairement des services spécialisés (20,0 %).

Tableau 2.2.1.1-5
Répartition des participants visés en 2017-2018 à la mesure SAE selon le groupe de services et l'activité

Groupe	Activité		N	%
	Code*	Services unitaires	90 653	78,2 %
1	SAEM-V	SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi	3 628	3,1 %
	SAEM-I	SAE – Soutien de base : sessions d'information	57 998	50,0 %
2	SAEM-L	SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d'emploi	11 998	10,3 %
	SAEM-G	SAE – Passeport-emploi	10	0,0 %
	SAEM-B	SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés	1 046	0,9 %
3	SAEM-J	SAE – Évaluation spécialisée : autonomie socioprofessionnelle	158	0,1 %
	SAEM-T	SAE – Évaluation spécialisée : orientation	3 615	3,1 %
4	SAEM-E	SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi	8 982	7,7 %
	SAEM-M	SAE – Soutien structuré : mise en mouvement	2 988	2,6 %
	SAEM-P	SAE – Soutien structuré : accompagnement autre mesure	222	0,2 %
	SAEM-2	SAE – Accompagnement Québec pluriel	6	0,0 %
	SAEM-Z	SAE – Démarcheurs maintien	2	0,0 %
		Services en approche globale	25 310	21,8 %
5	SAEM-C	SAE – Clubs de recherche d'emploi	1 832	1,6 %
6	SAEM-U	SAE – Services spécialisés	23 202	20,0 %
	SAEM-W	SAE – Démarcheurs d'emploi	238	0,2 %
	SAEM-1	SAE – Québec pluriel	14	0,0 %
	SAEM-D	SAE – Stages Découvrir	9	0,0 %
	SAEM-R	SAE – Reconnaissance des acquis et des compétences (MEQ)	15	0,0 %
Total			115 963	100,0 %

* Code d'inscription de l'activité dans la base de données des participations.

Participants à plus d'un service public d'emploi (Multi)

Les participants visés ayant des participations multiples ont majoritairement utilisé la mesure SAE visés (70,7 %). Les mesures MFOR – volet Individus (13,3 %), PPE (4,9 %), SSAL (4,4 %) et SAE non visés (3,5 %) sont celles qui sont ensuite employées. Il n'est pas pertinent d'étudier toutes les combinaisons possibles de participation. On peut cependant noter que la combinaison SAE visés avec l'une ou l'autre des quatre mesures spécifiées ci-dessus apparaît fréquemment. Un peu moins de 6 % des participations de ces individus sont non visées par l'évaluation.

Tableau 2.2.1.1-6
Répartition des services publics d'emploi, participants visés en 2017-2018 ayant des participations multiples terminées de services publics d'emploi

Service public d'emploi	N	%
Projet de préparation à l'emploi (PPE)	3 724	4,9
Services d'aide à l'emploi (SAE)	56 770	74,1
• SAE visés	54 126	70,7
• SAE non visés	2 644	3,5
Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus	10 218	13,3
Subvention salariale (SSAL)	3 388	4,4
Soutien au travail autonome (STA)	288	0,4
Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger (IPOP)	1	0,0
Programme d'aide à l'intégration des immigrants (PRIIME)	497	0,7
Contrat d'intégration au travail (CIT)	105	0,1
Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA)	58	0,1
Recherche et innovation (RI)	1 130	1,5
Autres	432	0,6
Total*	76 611	100,0

** Ce total considère tous les services publics d'emploi de chaque individu classé dans les Multi.*

Autres caractéristiques de la population visée

Environ les deux tiers des participants visés sont nés au Canada (66,4 %). Les participants nés hors Canada représentent 17,7 % des participants visés, soit 11,5 % d'entre eux qui sont arrivés au Canada depuis cinq ans ou plus et 6,1 % sont arrivés depuis moins de cinq ans³⁸. Le lieu de naissance est inconnu pour une proportion non négligeable des participants visés (15,9 %).

Les participants sont presque tous âgés de 18 à 64 ans (95,3 %). Plus précisément, 40,1 % des participants ont entre 31 et 49 ans, environ le tiers a entre 18 et 30 ans et près d'un quart est âgé de 50 à 64 ans (24,8 %).

Il y a proportionnellement plus d'hommes que de femmes parmi les participants visés (55,0 % contre 45,0 %).

Les participants sont majoritairement des régions de l'île de Montréal (29,5 %), de la Montérégie (16,2 %) et des Laurentides (8,6 %). Environ 5 % des participants sont dans chacune de ces régions : Saguenay–Lac-Saint-Jean (4,8 %), Capitale-Nationale (4,3 %), Mauricie (4,7 %), Laval (5,1 %) et Lanaudière (5,9 %). Les autres régions ont chacune moins de 3,4 % des participants.

³⁸ La date de début de la première participation a été comparée à la date d'arrivée au Canada.

Tableau 2.2.1.1-7
Caractéristiques des participants visés au début de la première participation de leur premier parcours

		N	%
Lieu de naissance	Autre	30 210	17,7
	Nés au Canada	113 457	66,4
	Inconnu	27 243	15,9
Lieu de naissance et arrivée au Canada	Nés au Canada	113 457	66,4
	Nés hors Canada : arrivés depuis moins de 5 ans	10 486	6,1
	Nés hors Canada : arrivés depuis 5 ans ou plus	19 724	11,5
	Inconnu	27 243	15,9
Groupe d'âge	Moins de 18 ans	4 128	2,4
	18 à 24 ans	26 532	15,5
	25 à 30 ans	25 508	14,9
	31 à 49 ans	68 504	40,1
	50 ans à 64 ans	42 307	24,8
	65 ans et plus	3 931	2,3
Sexe	Femme	76 937	45,0
	Homme	93 973	55,0
Région	01 – Bas-Saint-Laurent	5 025	2,9
	02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 167	4,8
	03 – Capitale-Nationale	7 426	4,3
	04 – Mauricie	7 995	4,7
	05 – Estrie	5 507	3,2
	06 – Montréal	50 405	29,5
	07 – Outaouais	5 309	3,1
	08 – Abitibi-Témiscamingue	2 246	1,3
	09 – Côte-Nord	3 277	1,9
	10 – Nord-du-Québec	191	0,1
	11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5 750	3,4
	12 – Chaudière-Appalaches	5 038	3,0
	13 – Laval	8 728	5,1
	14 – Lanaudière	10 047	5,9
	15 – Laurentides	14 669	8,6
	16 – Montérégie	27 645	16,2
	17 – Centre-du-Québec	3 485	2,0
Personne handicapée	Oui	8 704	5,1
	Non	162 206	94,9
Total		170 910	100,0 %

Mesures, interventions et programmes non visés par l'évaluation

Quelques mesures, interventions et programmes ne sont pas visés par l'évaluation, comme

- la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT);
- le Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA);
- certains volets de la mesure SAE, soit le service spécialisé aux personnes handicapées (SAEM-H), le soutien structuré aux personnes handicapées (SAEM-Q), le service spécialisé jeune (SAAJ-5) et les activités de SAE n'ayant pu être classées (SAEM-A);
- la mesure Recherche et innovation (RI);
- les activités d'aide à l'emploi (AAE), telles que les sessions de groupe, l'évaluation de l'employabilité avec plan d'intervention et l'aide ponctuelle en salle multiservices;
- certaines autres interventions (PAAS Action, Programme alternative jeunesse³⁹, Soutien financier aux mineures enceintes, PAAS Réussir).

S'adressant aux personnes handicapées, la mesure CIT, le PSEA ainsi que les volets SAEM-H et SAEM-Q de la mesure SAE ne font pas partie de l'évaluation en raison des difficultés inhérentes à la constitution de groupes de comparaison adéquats pour cette clientèle afin d'évaluer les effets nets. Notons cependant qu'une évaluation distincte a été faite récemment auprès de la clientèle des personnes handicapées, pour laquelle les effets bruts sur l'emploi ont pu être mesurés⁴⁰.

Une évaluation récemment terminée a permis de mesurer les effets nets du SAAJ-5. Par sa nature, la mesure RI n'est pas visée, son objectif général étant d'effectuer des recherches et de mettre en œuvre des projets d'expérimentation qui visent à appuyer et à améliorer les politiques, les mesures et les services reliés aux cinq axes d'intervention. Les projets retenus sont ponctuels et un bilan est produit pour chacun d'eux. Une évaluation peut également être réalisée lorsque celle-ci est jugée pertinente.

Finalement, les AAE sont de très courtes interventions de faible intensité, offertes exclusivement par le personnel à l'interne du Ministère affecté aux services publics d'emploi. Les activités de SAE n'ayant pu être classées (SAEM-A) sont, quant à elles, un amalgame d'activités diverses qui ne peuvent être rattachées spécifiquement à des volets de SAE. Quant aux autres interventions telles que PAAS Action, Programme alternative jeunesse, Soutien financier aux mineures enceintes et PAAS Réussir, elles sont hors axes d'intervention, puisque ce sont des interventions axées sur la solidarité sociale.

2.2.1.2 Population de participants à l'étude et stratification

La population de participants à l'étude correspond à la population quasi expérimentale visée de 170 910 individus à partir de laquelle des exclusions supplémentaires sont faites : individus âgés de moins de 18 ans ou de plus de 65 ans (4,7 %), personnes décédées (0,1 %) et individus avec adresse confidentielle (0,1 %). Combinées, ces exclusions représentent 4,9 % de la population quasi expérimentale visée, conduisant à un total de 162 467 participants visés pouvant être échantillonnés pour l'évaluation⁴¹.

L'évaluation se concentre sur les participants âgés de 18 à 64 ans, car les services publics d'emploi sont surtout utilisés par ceux-ci. Par ailleurs, des problèmes d'appariement sont anticipés pour les mesures d'effets nets en

³⁹ Bien que ce programme se soit terminé en 2013, il reste quelques participations à celui-ci.

⁴⁰ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2018). *Évaluation de l'efficacité des mesures et programmes d'Emploi-Québec financés par l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées*.

⁴¹ Lors de la mise à jour de la base de données des participants préalablement à la sélection des échantillons en novembre 2019, la population visée est passée de 162 467 à 162 405.

raison des faibles effectifs des moins de 18 ans et des 65 ans et plus, sans oublier qu'il y a également des âges extrêmes probablement erronés dans la banque de données.

Tableau 2.2.1.2-1
Caractéristiques des participants visés ayant fait l'objet d'exclusions supplémentaires

		N	%
Groupe d'âge	Moins de 18 ans; 65 ans et plus	8 059	4,7
	18-64 ans	162 851	95,3
Décès	Non	170 726	99,9
	Oui	184	0,1
Adresse confidentielle	Non	170 707	99,9
	Oui	203	0,1
Individus visés	Non	8 443	4,9
	Oui	162 467*	95,1
Total		170 910	100,0 %

** Lors de la mise à jour de la base de données des participants préalablement à la sélection des échantillons en novembre 2019, la population visée est passée de 162 467 à 162 405.*

La population de participants à l'étude est stratifiée selon le type de service public d'emploi (sept catégories) et le statut en matière de soutien public du revenu au début de la participation (quatre catégories). Les individus ayant participé à un seul service public d'emploi sont dans une strate liée à ce service public d'emploi. Ceux ayant réalisé un parcours composé de plus d'un service public d'emploi, ou ayant réalisé plus d'un parcours en 2017-2018, sont regroupés dans une strate nommée « Multi ».

Les statuts liés au soutien public du revenu sont : prestataire de l'assistance sociale (PAS), prestataire actif de l'assurance-emploi (PAE), personne admissible à l'assurance-emploi (ADM) et personne ne recevant aucun soutien public du revenu (SSPR). Les personnes à la fois clientes de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale (PAE-PAS, ADM-PAS) sont considérées avec les clients de l'assurance-emploi.

Plus de la majorité des participants visés sont des prestataires actifs de l'assurance-emploi (46,3 %) ou des personnes admissibles à l'assurance-emploi (18,6 %) (tableau 2.2.1.2-2). Environ le quart des participants sont des personnes ne recevant aucun soutien public du revenu (22,5 %) et un dixième sont prestataires de l'assistance sociale (12,6 %).

Tableau 2.2.1.2-2
Population de participants à l'étude selon le service public d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu au début de la participation

Service public d'emploi	Statut relatif au soutien public du revenu				
Fréquence	PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
% colonne					
PPE	1 337	394	1 021	1 028	3 780
	6,6	0,5	3,4	2,8	2,3
SAE	9 646	54 096	17 986	27 024	108 752
	47,3	71,9	59,6	73,9	67,0
MFOR	2 648	5 567	2 825	918	11 958
	13,0	7,4	9,4	2,5	7,4
SSAL	468	787	1 084	1 136	3 475
	2,3	1,1	3,6	3,1	2,1
STA	106	912	460	52	1 530
	0,5	1,2	1,5	0,1	0,9
IPOP + PRIIME	49	21	36	360	466
	0,2	0,0	0,1	1,0	0,3
Multi	6 143	13 474	6 793	6 034	32 444
	30,1	17,9	22,5	16,5	20,0
Total	20 397	75 251	30 205	36 552	162 405*
Proportion	12,6 %	46,3 %	18,6 %	22,5 %	100,0 %

** Lors de la mise à jour de la base de données des participants préalablement à la sélection des échantillons en novembre 2019, la population visée est passée de 162 467 à 162 405.*

Légende :

PPE : Projet de préparation à l'emploi
SAE : Services d'aide à l'emploi
MFOR : Mesure de formation de la main-d'œuvre
SSAL : Subvention salariale
STA : Soutien au travail autonome
IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel
PRIIME : Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi
Multi : Plus d'un service public d'emploi

PAE-PAS : prestataires de l'assistance sociale et prestataires actifs de l'assurance-emploi
ADM-PAS : prestataires de l'assistance sociale et anciens prestataires de l'assurance-emploi
PAS : prestataires de l'assistance sociale
PAE : prestataires actifs de l'assurance-emploi
ADM : anciens prestataires de l'assurance-emploi
SSPR : personnes sans soutien public du revenu

Participants à la mesure SAE

Les 108 752 participants à la mesure SAE bénéficient d'un niveau de stratification supplémentaire, soit selon l'activité plus spécifique de la mesure SAE.

Tableau 2.2.1.2-3
Population des participants à la mesure SAE selon le statut relatif au soutien public du revenu

		Statut relatif au soutien public du revenu				
Activité SAE		PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
Code*						
Services unitaires		5 887	50 582	13 125	15 129	84 723
SAEM-V	SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi	1 022	788	814	771	3 395
SAEM-I	SAE – Soutien de base : sessions d'information	1 730	43 687	5 514	4 284	55 215
SAEM-L	SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d'emploi	741	2 803	2 884	3 925	10 353
SAEM-B	SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés	161	123	144	548	976
SAEM-T	SAE – Évaluation spécialisée : orientation	921	1 086	1 062	522	3 591
SAEM-E	SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi	689	1 603	1 919	3 777	7 988
SAEM-M	SAE – Soutien structuré : mise en mouvement	522	418	676	1 206	2 822
G, J, P, 2, Z	Autres SAE visés	101	74	112	96	383
Services en approche globale		3 759	3 514	4 861	11 895	24 029
SAEM-C	SAE – Clubs de recherche d'emploi	174	455	476	674	1 779
SAEM-U	SAE – Services spécialisés	3 492	3 025	4 262	11 201	21 980
W, 1, D, R	Autres SAE visés	93	34	123	20	270
Total général		9 646	54 096	17 986	27 024	108 752

* Code d'inscription de l'activité dans la base de données des participations.

2.2.1.3 Plan de sondage et échantillons de participants

Le plan de sondage de la population de participants à l'étude consiste en un plan stratifié non proportionnel selon le type de service public d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu. La base de sondage a été formée à partir du fichier des participants aux services publics d'emploi du Ministère. À l'intérieur de chaque strate définie à la section précédente (tableau 2.2.1.2-2), un échantillon aléatoire de 1 272 participants a été sélectionné lorsque possible; les strates à faibles effectifs ont quant à elles été recensées, c'est-à-dire que tous les participants d'une strate à faibles effectifs ont été choisis. L'échantillon de la mesure SAE est quant à lui formé des échantillons aléatoires sélectionnés pour les strates d'activités (tableau 2.2.1.2-3).

La taille d'échantillon de 1 272 individus par strate a été établie dans l'objectif d'avoir environ 370 répondants disponibles pour une strate donnée afin de produire des estimations ayant une bonne précision statistique. Cette taille tient compte des résultats observés lors de l'évaluation de 2014 quant au taux de réponse au sondage et aux taux de consentement au jumelage des données : le taux de réponse a été de 39,2 % et les taux combinés de consentement au jumelage de données, de 74,2 %.

Au total, **51 462 participants** ont été échantillonnés, parmi lesquels environ 63 % sont des participants à la mesure SAE (tableau 2.2.1.3-1 et tableau 2.2.1.3-2).

Tableau 2.2.1.3-1
Échantillon des participants selon le service public d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu

Service public d'emploi	Statut relatif au soutien public du revenu				
Fréquence	PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
% colonne					
PPE	1 272	394	1 021	1 028	3 715
	11,2	3,1	7,5	7,5	7,2
SAE	6 968	8 066	8 495	8 925	32 454
	61,1	63,4	62,3	65,2	63,1
MFOR	1 272	1 272	1 272	918	4 734
	11,2	10,0	9,3	6,7	9,2
SSAL	468	787	1 084	1 136	3 475
	4,1	6,2	8,0	8,3	6,8
STA	106	912	460	52	1 530
	0,9	7,2	3,4	0,4	3,0
IPOP + PRIIME	49	21	36	360	466
	0,4	0,2	0,3	2,6	0,9
Multi	1 272	1 272	1 272	1 272	5 088
	11,2	10,0	9,3	9,3	9,9
Total	11 407	12 724	13 640	13 691	51 462
Proportion	22,2 %	24,7 %	26,5 %	26,6 %	100,0 %

Tableau 2.2.1.3-2
Échantillon des participants à la mesure SAE selon le statut relatif au soutien public du revenu

		Statut relatif au soutien public du revenu				
Activité SAE		PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
Services unitaires		5 429	6 305	6 624	6 959	25 317
SAEM-V	SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d’emploi	1 022	788	814	771	3 395
SAEM-I	SAE – Soutien de base : sessions d’information	1 272	1 272	1 272	1 272	5 088
SAEM-L	SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d’emploi	741	1 272	1 272	1 272	4 557
SAEM-B	SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés	161	123	144	548	976
SAEM-T	SAE – Évaluation spécialisée : orientation	921	1 086	1 062	522	3 591
SAEM-E	SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi	689	1 272	1 272	1 272	4 505
SAEM-M	SAE – Soutien structuré : mise en mouvement	522	418	676	1 206	2 822
G, J, P, 2, Z	Autres SAE visés	101	74	112	96	383
Services en approche globale		1 539	1 761	1 871	1 966	7 137
SAEM-C	SAE – Clubs de recherche d’emploi	174	455	476	674	1 779
SAEM-U	SAE – Services spécialisés	1 272	1 272	1 272	1 272	5 088
W, 1, D, R	Autres SAE visés	93	34	123	20	270
Total général		6 968	8 066	8 495	8 925	32 454

2.2.2 Population de comparaison

2.2.2.1 Population de comparaison et stratification

La population de comparaison est formée de l'ensemble des individus admissibles aux services publics d'emploi au cours de la même période de référence que la population des participants, mais qui ne s'y sont pas inscrits. La période de référence est du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018. Les individus ne doivent avoir participé à aucun service public d'emploi, peu importe que le service public d'emploi soit visé ou non par l'évaluation. De façon générale, la population de comparaison échantillonnée est restreinte aux individus âgés de 18 à 64 ans, vivants, dont l'adresse n'est pas confidentielle et qui possèdent un numéro de téléphone.

La population est stratifiée selon le statut relatif au soutien public du revenu (quatre catégories). Le tableau ci-dessous présente la population de comparaison spécifique pour chaque statut de la population des participants. Les clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale (PAE-PAS, ADM-PAS) ont été considérés avec les clients de l'assurance-emploi.

Tableau 2.2.2.1-1

Population de comparaison pour chaque statut relatif au soutien public du revenu de la population des participants

Population des participants	Population de comparaison
En général	Individus admissibles aux services publics d'emploi du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2018, âgés de 18 à 64 ans, en vie, sans adresse confidentielle et ayant un numéro de téléphone. Les populations de comparaison proviennent du Ministère.
PAS	Individus de statut PAS ne participant à aucun service public d'emploi et sans contrainte sévère à l'emploi.
PAE	Individus de statut PAE ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.
PAE-PAS	Individus de statuts PAE et PAS ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.
ADM	Individus de statut ADM ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.
ADM-PAS	Individus de statuts ADM et PAS ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.
SSPR	Individus de statut SSPR ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.

PAS : la population de comparaison des prestataires de l'assistance sociale est formée des personnes ayant reçu des prestations d'assistance sociale entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2018 qui n'ont participé à aucun service public d'emploi pendant cette période. Les personnes ayant une contrainte sévère à l'emploi sont exclues de la population de comparaison⁴², bien qu'une faible proportion de personnes participant aux services publics d'emploi aient une contrainte sévère à l'emploi (6,6 %). La population de comparaison ne comporte ainsi que des prestataires de l'aide sociale. La base de sondage est celle des prestataires de l'assistance sociale.

PAE, PAE-PAS, ADM, ADM-PAS, SSPR : pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi et les personnes sans soutien public du revenu, le Ministère ne dispose d'aucune source d'information permettant de constituer une population de comparaison de personnes n'ayant participé à aucun service public d'emploi. Pour ces cinq clientèles, la population de comparaison est celle des personnes ayant participé à une intervention de courte durée sans avoir participé à un autre service public d'emploi, selon leur statut respectif. L'intervention de courte durée est une évaluation de leur employabilité (avec ou sans proposition de parcours) ou une activité d'aide à l'emploi. Les bases de sondage sont formées à partir du fichier des participants aux services publics d'emploi du Ministère.

2.2.2.2 Plan de sondage et échantillons de comparaison

Le plan de sondage consiste en un plan stratifié non proportionnel selon le statut de soutien public du revenu. À l'intérieur de chaque strate primaire, un échantillon stratifié selon différentes combinaisons de variables de stratification secondaire a été sélectionné, pour un total de 14 000 individus (tableau 2.2.2.2-1). Le Ministère était responsable de la sélection des échantillons.

Les variables de stratification secondaire ont été employées afin d'avoir des échantillons de comparaison semblables aux échantillons de participants. Ces variables comprennent le sexe, le trimestre de début de parcours, le groupe d'âge, le statut de soutien public du revenu⁴³ et la présence cumulative à l'aide financière de dernier recours avant la participation. Des ajustements mineurs ont ensuite été faits pour assurer une meilleure représentation selon d'autres variables non considérées parmi les variables de stratification secondaire d'une strate primaire donnée⁴⁴.

La taille d'échantillon a été établie à 3 500 par strate, dans l'objectif d'avoir environ 765 individus disponibles pour les analyses économétriques d'une strate donnée. Cette taille tient compte des résultats observés lors de l'évaluation précédente quant au taux de réponse au sondage et aux taux de consentement au jumelage des données, respectivement de 29,7 % et de 73,6 %.

⁴² Cette exclusion permet de distinguer les prestataires de l'aide sociale des prestataires de la solidarité sociale. Le Programme objectif emploi n'est entré en vigueur que le 1^{er} avril 2018.

⁴³ Pour la population ADM et ADM-PAS, le statut de soutien public du revenu a dû être employé afin d'échantillonner séparément ces deux sous-populations de comparaison puisque la distribution de l'échantillon de participants différait de celle de la population de comparaison, ce qui n'a pas été nécessaire pour la population de comparaison PAE et PAE-PAS.

⁴⁴ Les ajustements consistaient à éliminer aléatoirement certains individus surreprésentés pour en sélectionner aléatoirement d'autres, sous-représentés. Les variables utilisées sont : la région, l'absence de contrainte à l'emploi et le groupe d'âge.

Tableau 2.2.2-1
Échantillons de comparaison selon le statut relatif au soutien public du revenu

Statut relatif au soutien public du revenu	Taille d'échantillon
PAS	3 500
PAE, PAE-PAS	3 500
ADM, ADM-PAS	3 500
ADM	2 293
ADM-PAS	1 207
SSPR	3 500
Total	14 000

Chaque personne non participante s'est aussi vu attribuer une date butoir correspondant aux dates de fin de participation des participants. Cette date butoir a été attribuée aléatoirement par type de clientèle.

2.2.3 Taux de réponse et taux de consentement

Cette section présente un abrégé de la section 2.2.3 du rapport sur les effets bruts.

La période totale de collecte de données du sondage, incluant le prétest, s'est étalée du 6 février 2020 (à partir du 19 février 2020 pour les non-participants) au 14 mai 2020.

Chez les **participants**, 15 617 entrevues ont été réalisées à partir de l'échantillon de 51 462, pour un taux de réponse de 30,3 %. Il y a 54,4 % de ces répondants qui ont consenti à ce que leurs données de sondage soient jumelées avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, soit 8 502 participants.

Chez les **non-participants**, ce sont 3 537 entrevues qui ont été réalisées à partir de l'échantillon de 14 000, pour un taux de réponse de 25,3 %. Il y a 52,7 % de ces répondants qui ont consenti à ce que leurs données de sondage soient jumelées avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, soit 1 864 non-participants.

Finalement, certains répondants au sondage ayant consenti à ce que leurs données de sondage soient jumelées avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec n'ont pas été repérés dans les fichiers de Revenu Québec⁴⁵. Ainsi, 10 263 répondants au sondage ayant consenti au jumelage de leurs données ont été identifiés chez Revenu Québec et ont au moins une déclaration de revenus pour la période de 2011 à 2018, soit 8 425 participants et 1 838 non-participants.

⁴⁵ Cette information n'est pas présente dans le rapport sur les effets bruts puisque les données de Revenu Québec n'ont pas été employées pour ces analyses.

Tableau 2.2.3-1
Sommaire des résultats de la collecte et du repérage des répondants à Revenu Québec

Population		PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total	Taux (%)
Participants	Échantillon	11 407	12 724	13 640	13 691	51 462	
	Répondants	3 029	4 170	3 945	4 473	15 617	30,3 %
	Répondants ayant consenti au jumelage	1 794	2 158	2 096	2 454	8 502	54,4 %
	Répondants repérés à Revenu Québec	1 769	2 152	2 085	2 419	8 425	99,1 %
Comparaison	Échantillon	3 500	3 500	3 500	3 500	14 000	
	Répondants	839	943	864	891	3 537	25,3 %
	Répondants ayant consenti au jumelage	478	475	434	477	1 864	52,7 %
	Répondants repérés à Revenu Québec	466	474	430	468	1 838	98,6 %
Total	Échantillon	14 907	16 224	17 140	17 191	65 462	
	Répondants	3 868	5 113	4 809	5 364	19 154	29,3 %
	Répondants ayant consenti au jumelage	2 272	2 633	2 530	2 931	10 366	54,1 %
	Répondants repérés à Revenu Québec	2 235	2 626	2 515	2 887	10 263	99,0 %

Légende :

PAS : prestataires de l'assistance sociale
PAE : prestataires actifs de l'assurance-emploi
PAE-PAS : prestataires de l'assistance sociale et prestataires actifs de l'assurance-emploi
ADM : anciens prestataires de l'assurance-emploi
ADM-PAS : prestataires de l'assistance sociale et anciens prestataires de l'assurance-emploi
SSPR : personnes sans soutien public du revenu

2.2.4 Mise à jour sur la population visée

Les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information » de la mesure SAE (SAEM-I) ont été retirés a posteriori des participants visés pour les analyses des effets nets chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Les analyses les incluant ont tout d'abord été produites, mais les résultats en découlant étaient inattendus et surprenants.

Pour cette raison, des investigations supplémentaires étaient nécessaires et celles-ci ont permis de conclure que le groupe de comparaison s'avérait non adéquat si les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information » étaient conservés parmi les participants visés. Cette activité a une importance relativement élevée parmi les services publics d'emploi visés, tout particulièrement chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi, 58,1 % de ces participants ayant pris part à celle-ci. Les effets nets chez les participants à cette activité exercent donc une influence non négligeable sur les estimations d'effets nets regroupant des services publics d'emploi, comme chez l'ensemble des participants, chez les participants à la mesure SAE, chez les participants aux services unitaires de la mesure SAE, chez les femmes, les hommes, etc.

Tableau 2.2.4-1

Population de participants à l'étude selon certains services publics d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu au début de la participation

Service public d'emploi	Statut relatif au soutien public du revenu				
Fréquence	PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
% colonne					
Autres que SAE	10 751	21 155	12 219	9 528	53 653
	52,7	28,1	40,5	26,1	
SAE	9 646	54 096	17 986	27 024	108 752
	47,3	71,9	59,6	73,9	
<i>SAE - Services unitaires</i>	5 887	50 582	13 125	15 129	84 723
	28,9	67,2	43,5	41,4	
SAE – Soutien de base : sessions d'information (SAEM-I)	1 730	43 687	5 514	4 284	55 215
	8,5	58,1	18,3	11,7	
SAE – Services unitaires autres que SAEM-I	4 157	6 895	7 611	10 845	29 508
	20,4	9,2	25,2	29,7	
<i>SAE - Services en approche globale</i>	3 759	3 514	4 861	11 895	24 029
	18,4	4,7	16,1	32,5	
Total	20 397	75 251	30 205	36 552	162 405

Légende :

SAE : Services d'aide à l'emploi visés par l'évaluation

Autres que SAE : PPE, MFOR, SSAL, STA, IPOP, PRIIME, Multi

PPE : Projet de préparation à l'emploi

MFOR : Mesure de formation de la main-d'œuvre

SSAL : Subvention salariale

STA : Soutien au travail autonome

IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel

PRIIME : Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi

Multi : Plus d'un service public d'emploi

PAS : prestataires de l'assistance sociale

PAE : prestataires actifs de l'assurance-emploi

ADM : anciens prestataires de l'assurance-emploi

PAE-PAS : prestataires de l'assistance sociale et prestataires actifs de l'assurance-emploi

ADM-PAS : prestataires de l'assistance sociale et anciens prestataires de l'assurance-emploi

SSPR : personnes sans soutien public du revenu

Rappelons que la population de comparaison est formée de l'ensemble des individus admissibles aux services publics d'emploi au cours de la même période de référence que celle de la population des participants, mais qui ne s'y sont pas inscrits. Les individus ne doivent donc avoir participé à aucun service public d'emploi entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2018, peu importe que le service public d'emploi ait été visé ou non par l'évaluation. Or, puisque le Ministère ne pouvait pas constituer cette population idéale de comparaison, cette dernière a été plutôt formée de personnes ayant participé à une intervention de courte durée, mais qui n'ont pas participé à un autre service public d'emploi. L'intervention de courte durée peut être une activité d'aide à l'emploi (Aide au placement et information marché du travail, Session d'information de groupe) ou une évaluation d'employabilité (avec ou sans parcours).

Or, on note ici une ressemblance entre les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information », qui est offerte par les ressources externes en employabilité, et les non-participants qui ont en fait participé à une session d'information de groupe offerte par Services Québec. De ce point de vue, une partie des non-participants (38,6 %) a reçu le même traitement que les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information ». De plus, bien que l'évaluation d'employabilité soit considérée comme étant une intervention légère à faible valeur ajoutée, elle apparaît tout de même un peu plus intense qu'une session d'information. Cela fait en sorte qu'une autre partie des non-participants (29,6 %) a possiblement reçu un traitement plus important que les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information ». Il est donc impossible de calculer des effets nets non biaisés en conservant ce groupe de comparaison et les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information »; des ajustements devaient être apportés à la population visée ou au groupe de comparaison.

Tableau 2.2.4-2
Répartition des non-participants PAE, PAE-PAS dans la principale base de données

Activité	Fréquence	%
Entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi - Avec parcours	70	14,8
Entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi - Sans parcours	70	14,8
Session d'information de groupe	183	38,6
Aide au placement et information marché du travail	151	31,9
Total	474	100

Le fait que l'activité « Soutien de base : sessions d'information » soit aussi importante chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi s'explique notamment par le dispositif de repérage, de référence et de rétroaction (RRR). Ce dispositif a pour objectif de permettre aux secteurs de l'Emploi et des Services à la clientèle d'intervenir de façon précoce et proactive auprès des personnes qui font une demande de prestations de l'assurance-emploi et qui sont les plus susceptibles de bénéficier d'une intervention visant à réduire la durée de leur chômage. Pour diverses raisons, environ 90 % des demandeurs de prestations d'assurance-emploi repérés, référés et présents à l'intervention planifiée ont bénéficié d'une session d'information en 2017-2018⁴⁶. Or, le besoin de ces demandeurs peut différer : en plus d'avoir des niveaux variables d'intérêt envers la session d'information offerte, certaines personnes peuvent avoir besoin d'aide pour se trouver un emploi et auraient pu bénéficier d'une évaluation d'employabilité, alors que cela n'est pas le cas pour d'autres. De plus, certaines professions peuvent être en demande dans le bassin d'emplois d'un Centre local d'emploi, ce qui favoriserait un retour en emploi plus rapide pour certains sans qu'une grande aide ne leur soit nécessairement offerte. Ce contexte complexifie donc le choix du groupe de comparaison lorsqu'il doit être pris dans les fichiers du Ministère. En conséquence de ces enjeux

⁴⁶ Service de l'analyse et de l'information de gestion, MTESS (2018, juillet), Clients référés par Service Canada, Suivi des clients présents aux interventions entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018 (Données en date du 29 juin 2018).

découverts durant les analyses, mais aussi en raison du nombre peu élevé des non-participants, il a été décidé de retirer les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information » des participants visés afin de conduire les analyses d'effets nets. Leur retrait conduit à une population visée de 31 564 participants, répartis de la façon suivante.

Tableau 2.2.4-3
Population visée des participants PAE, PAE-PAS mise à jour en excluant l'activité « Soutien de base : sessions d'information » et effectifs disponibles dans la principale base de données

Service public d'emploi	Population visée sans SAEM-I		Effectifs sans SAEM-I		Effectifs sans SAEM-I, handicapés et autochtones	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
PPE	394	1,3	86	4,4	79	4,2
SAE	10 409	33,0	1082	55,3	1 037	55,3
<i>SAE- Services unitaires</i>	6 895	21,8	755	38,6	724	38,6
<i>SAE- Services en approche globale</i>	3 514	11,1	327	16,7	313	16,7
MFOR	5 567	17,6	210	10,7	204	10,9
SSAL	787	2,5	136	7,0	136	7,3
STA	912	2,9	206	10,5	201	10,7
IPOP + PRIIME	21	0,1	7	0,4	7	0,4
Multi	13 474	42,7	229	11,7	212	11,3
Total	31 564	100	1956	100	1 876	100

2.2.5 Définition des indicateurs

Cette section présente les indicateurs ayant été retenus pour mesurer les effets nets des services publics d'emploi. Chaque indicateur y est décrit spécifiquement, et en voici quelques explications générales.

Tout d'abord, plusieurs indicateurs portent sur trois périodes de référence, mais un seul libellé est inscrit par simplicité et les périodes sont marquées en gras dans chaque définition. Les périodes en question sont les suivantes :

- au cours des 12 mois suivant la fin de la participation pour les participants ou suivant la date butoir pour les non-participants;
- entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation pour les participants ou suivant la date butoir pour les non-participants;
- au cours des 18 mois suivant la fin de la participation pour les participants ou suivant la date butoir pour les non-participants.

Il peut aussi y avoir la période de référence correspondant au moment du sondage ou au plus tard lors du décret de l'état d'urgence, soit le 13 mars 2020⁴⁷. Elle correspond en moyenne à 29 mois après la fin de la participation pour les participants ou après la date butoir pour les non-participants. Cela implique que,

- pour les indicateurs provenant du sondage, le répondant a donné son information en date du jour de la passation de son entrevue téléphonique, et ce, jusqu'aux entrevues du 18 mars 2020. Par la suite, tous ceux ayant répondu au sondage après le 18 mars 2020 ont donné leur information en date du 13 mars 2020;
- pour les indicateurs provenant de données administratives du Ministère (assistance sociale, mesures et activités des services publics d'emploi), il est plutôt question du mois de février 2020, alors que c'est la date d'entrevue ou au plus tard le 13 mars 2020 pour les indicateurs sur l'assurance-emploi d'Emploi et Développement social Canada.

Les indicateurs de cette section représentent les variables dépendantes des modélisations économétriques réalisées pour estimer les effets nets portant sur les prestataires actifs de l'assurance-emploi. La majorité d'entre eux ont été utilisés dans le rapport sur les effets bruts et leur définition est ici répétée⁴⁸. Des indicateurs supplémentaires ont été produits à partir des données de Revenu Québec, d'Emploi et Développement social Canada et du Ministère et sont présents dans la base de données.

⁴⁷ Le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré par décret sur tout le territoire québécois par le gouvernement du Québec. Le sondage était en cours et le questionnaire a été adapté pour tenir compte de cette situation afin de minimiser les effets sur les estimations produites.

⁴⁸ Parfois, la définition d'indicateurs a été légèrement ajustée pour l'adapter à la présentation des tableaux du rapport et en améliorer la compréhension au besoin. Les définitions des quelques indicateurs non retenus pour la mesure des effets nets ne sont pas incluses dans cette section.

Insertion en emploi

La majorité des indicateurs retenus pour mesurer l'insertion en emploi sont basés sur les renseignements fournis par les personnes lors du sondage. Les autres proviennent des données de Revenu Québec et la source y est alors explicitement inscrite :

- La **présence en emploi** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'avoir occupé au moins un emploi durant ces périodes.
- La **présence ponctuelle en emploi, au 29^e mois**, correspond au fait d'occuper un emploi au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir). Plus précisément, le moment du sondage est entre le 6 février 2020 et le 13 mars 2020 au plus tard.
- Le **temps en emploi** est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir), en proportion et en nombre de semaines. Les indicateurs « semaines » correspondent au nombre de semaines passées en emploi durant la période considérée, alors que les indicateurs « % » correspondent au quotient du nombre de semaines passées en emploi durant la période considérée par la durée de celle-ci, soit 52 semaines, 26 semaines ou 78 semaines respectivement, multiplié par 100. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé durant ces périodes.
- Le **temps en emploi à temps plein** (30 heures ou plus) est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir), en proportion et en nombre de semaines. Les indicateurs « semaines » correspondent au nombre de semaines passées en emploi à temps plein durant la période considérée, alors que les indicateurs « % » correspondent au quotient du nombre de semaines passées en emploi à temps plein durant la période considérée par la durée de celle-ci, soit 52 semaines, 26 semaines ou 78 semaines respectivement, multiplié par 100. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé durant ces périodes.
- Les **heures travaillées** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) correspondent au nombre total d'heures travaillées au cours de ces périodes. Elles sont obtenues en multipliant le nombre hebdomadaire d'heures de travail par le nombre de semaines en emploi durant la période considérée. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé au cours de cette période.
- La **rémunération d'emploi** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) correspond au produit du salaire brut hebdomadaire moyen gagné durant la période considérée par le nombre de semaines travaillées durant celle-ci. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé au cours de la période.
- La **rémunération d'emploi – RQ, 12 mois – salarié/autonome** correspond au revenu brut d'emploi salarié ou autonome en 2018, soit environ 1 an après la fin de la participation (ou la date butoir). La valeur 0 est attribuée si la personne n'était pas en emploi durant la période considérée (source : Revenu Québec).
- La **rémunération d'emploi – RQ, 12 mois – salarié** correspond au revenu brut d'emploi salarié en 2018 tiré du fichier administratif de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation (ou la date butoir). La valeur 0 est attribuée si la personne n'était pas en emploi durant la période considérée (source : Revenu Québec).
- La **différence du temps travaillé** est donnée en proportion et en nombre de semaines. La différence du temps travaillé (%) correspond à la différence entre la proportion de temps passé en emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de temps passé en emploi dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). La différence du temps travaillé (semaines) est l'équivalence en nombre de semaines.

- La **différence du temps travaillé à temps plein** est donnée en proportion et en nombre de semaines. La différence du temps travaillé à temps plein (%) correspond à la différence entre la proportion de temps passé en emploi à temps plein au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de temps passé en emploi à temps plein dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). La différence du temps travaillé à temps plein (semaines) est l'équivalence en nombre de semaines.
- La **différence du nombre d'heures travaillées** est la différence entre le nombre d'heures travaillées au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le nombre d'heures travaillées dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection).
- La **différence de rémunération d'emploi** est la différence entre la rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et celle dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection).
- La **différence de rémunération d'emploi – RQ, salarié/autonome** est la différence de revenus d'emploi entre 2018 (pour les fins de participation en 2017 et en 2018, donc environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et l'année précédant la participation (ou la date de sélection), soit 2015, 2016 ou 2017 (pour les participations respectivement commencées en 2016, en 2017 et en 2018) (source : Revenu Québec).
- La **différence de rémunération d'emploi – RQ, salarié** est la différence de revenus bruts d'emploi salarié entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (source : Revenu Québec).

Les indicateurs de différences ont été calculés pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient travaillé ou non, sauf pour les personnes immigrantes arrivées au Canada un an ou moins avant le début de la participation, en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Cette section présente quelques caractéristiques du principal emploi détenu dans les 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir). Les indicateurs retenus sont calculés pour les personnes qui ont occupé un emploi dans les 12 mois suivant leur participation (ou la date butoir) et ils ont été établis à partir des données du sondage :

- Le **délai** est le délai écoulé, en semaines, entre la fin de la participation (ou la date butoir) et l'obtention de cet emploi.
- L'**emploi temporaire** est la proportion d'emplois ayant un caractère temporaire, celui-ci étant déterminé par le fait que la date de fin était connue en cours d'occupation de l'emploi.
- L'**emploi saisonnier** est la proportion d'emplois ayant un caractère saisonnier, celui-ci étant considéré comme tel s'il est d'une durée inférieure à un an et disponible chaque année à la même période.
- L'indicateur **travailleur autonome** correspond à la proportion d'individus travaillant à son propre compte.
- L'indicateur **présence de revenus de travail autonome – RQ** correspond au fait d'avoir gagné des revenus provenant d'un travail autonome en 2018 (source : Revenu Québec).
- Le **salaire horaire** correspond au salaire horaire obtenu dans cet emploi.
- La **différence du salaire horaire** est la différence entre le salaire horaire au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et celui dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection).
- Le **niveau de compétence** est celui associé à l'emploi occupé selon les catégories du code de la Classification nationale des professions (CNP) associé à l'emploi détenu. Cinq niveaux sont établis selon le type de formation nécessaire à l'emploi et sa durée. Une échelle qualitative augmentant avec celui de la

formation requise et variant de 1 à 5 a été utilisée. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.

- L'indicateur **correspond au souhait** est la proportion d'individus dont l'emploi occupé correspond au genre d'emploi souhaité par l'individu. Il s'agit d'une variable dichotomique (1 = « Oui », 0 = « Non »).
- Le **lien avec l'expérience de travail** est le lien perçu entre l'emploi occupé et l'expérience antérieure de travail. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).
- Le **lien avec la formation** est le lien perçu entre l'emploi occupé et la formation. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).

Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les indicateurs retenus sont calculés pour les personnes qui occupaient un emploi au moment du sondage, ou au plus tard le 13 mars 2020 (date à laquelle l'état d'urgence a été décrété), soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir). Ils ont été établis à partir des données du sondage :

- L'**emploi temporaire** est la proportion d'emplois ayant un caractère temporaire, déterminé par le fait que la date de fin était connue en cours d'occupation de l'emploi.
- L'**emploi saisonnier** est la proportion d'emplois ayant un caractère saisonnier, considéré comme tel s'il est d'une durée inférieure à un an et disponible chaque année à la même période.
- L'indicateur **travailleur autonome** est la proportion d'individus travaillant à son propre compte.
- L'indicateur **emploi à temps plein** est la proportion d'individus travaillant 30 heures ou plus par semaine.
- Le **nombre hebdomadaire d'heures travaillées** correspond au nombre d'heures travaillées chaque semaine.
- Le **niveau de compétence** est celui associé à l'emploi occupé selon les catégories du code de la CNP associé à l'emploi occupé. Cinq niveaux sont établis selon le type de formation nécessaire à l'emploi et sa durée. Une échelle qualitative variant de 1 à 5 a été utilisée. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.
- L'indicateur **correspond au souhait** est la proportion d'individus dont l'emploi occupé correspond au genre d'emploi souhaité. Il s'agit d'une variable dichotomique (1 = « Oui », 0 = « Non »).
- Le **lien avec l'expérience de travail** est le lien perçu entre l'emploi occupé et l'expérience antérieure de travail. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).
- Le **lien avec la formation** est le lien perçu entre l'emploi occupé et la formation. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).
- Le **lien avec l'expérience de travail ou la formation** est la combinaison des deux indicateurs précédents divisée par deux. Il s'agit d'une variable qualitative à cinq niveaux (0; 0,5; 1; 1,5; 2). La valeur 2 est attribuée si l'emploi occupé est directement lié à l'expérience de travail et la formation, et la valeur 0 est attribuée s'il n'y est pas du tout lié.
- La **satisfaction du salaire** est la satisfaction à l'égard du salaire obtenu dans cet emploi. Il s'agit d'une variable qualitative à quatre mesures : 0 = « Très insatisfait », 1 = « Insatisfait », 2 = « Satisfait » et 3 = « Très satisfait ».

Recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les indicateurs retenus sont construits à partir des fichiers administratifs du Ministère :

- La **présence à l'assistance sociale** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'avoir reçu des prestations d'assistance sociale durant la période considérée.
- La **présence ponctuelle à l'assistance sociale, au 29^e mois** correspond au fait de recevoir des prestations d'assistance sociale en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir).
- Le **temps à l'assistance sociale** est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir), en proportion de temps et en nombre de mois. L'indicateur en nombre de mois correspond au nombre de mois passés à recevoir de l'assistance sociale au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir). L'indicateur en proportion de temps correspond au quotient du nombre de mois passés à l'assistance sociale durant la période considérée par la durée de cette période, soit 12 mois, 6 mois ou 18 mois, multiplié par 100. Les indicateurs sont calculés pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assistance sociale. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant accumulé aucun mois de présence durant cette période.
- La **différence du temps à l'assistance sociale** est évaluée au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection), en proportion de temps et en nombre de mois. L'indicateur en nombre de mois correspond à la différence entre le nombre de mois passés à l'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le nombre de mois passés à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation (ou date de sélection). L'indicateur en proportion de temps correspond à la différence entre la proportion de mois passés à l'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de mois passés à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation (ou date de sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assistance sociale.
- La **différence de prestations reçues à l'assistance sociale** est la différence entre le montant reçu en prestations d'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le montant reçu en prestations d'assistance sociale dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assistance sociale.

Recours à l'assurance-emploi

Les indicateurs retenus pour ce thème ont été construits à partir des données d'Emploi et Développement social Canada et des données de Revenu Québec⁴⁹ :

- La **présence à l'assurance-emploi – EDSC** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'avoir reçu des prestations d'assurance-emploi durant la période considérée.
- La **présence ponctuelle à l'assurance-emploi – EDSC, au 29^e mois** correspond au fait de recevoir des prestations d'assurance-emploi au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir). Plus précisément, le moment du sondage est entre le 6 février 2020 et le 13 mars 2020 au plus tard.
- Le **temps à l'assurance-emploi – EDSC** est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir). L'indicateur en nombre de semaines correspond au nombre de semaines passées à bénéficier de l'assurance-emploi au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir). L'indicateur en proportion de temps correspond au quotient du nombre de semaines passées à bénéficier de l'assurance-emploi durant la période considérée par la durée de cette période, soit 12 mois, 6 mois ou 18 mois, multiplié par 100. Les indicateurs sont calculés pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assurance-emploi. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant accumulé aucune semaine de présence durant cette période.
- La **différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC** est évaluée au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection), en proportion de temps et en nombre de semaines. L'indicateur en nombre de semaines correspond à la différence entre le nombre de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le nombre de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). L'indicateur en proportion de temps correspond à la différence entre la proportion de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assurance-emploi.
- Les **prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois** correspondent aux prestations d'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la fin de la participation (ou la date butoir) (source : Revenu Québec).
- La **différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ** correspond à la différence de prestations d'assurance-emploi entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (source : Revenu Québec).

⁴⁹ Pour les analyses de ce rapport, les données administratives de l'assurance-emploi provenant d'Emploi et Développement social Canada étaient disponibles au moment de réaliser les travaux portant sur les prestataires actifs à l'assurance-emploi, tout comme pour ceux portant sur les personnes admissibles à l'assurance-emploi, ce qui n'a pas été le cas pour les rapports précédents (effets bruts, effets nets chez les prestataires de l'assistance sociale, effets nets chez les personnes sans soutien public du revenu), où les données de l'assurance-emploi découlant du sondage ont plutôt été employées.

Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les indicateurs retenus sont construits à partir des fichiers administratifs du Ministère. Cette section rapporte le recours à des mesures ou à des activités offertes par les services publics d'emploi après la fin du parcours (ou la date butoir). Rappelons que l'étude porte sur des parcours terminés en 2017-2018, un parcours étant une suite intégrée de participations à des services publics d'emploi. De plus, un parcours est considéré comme terminé si aucune participation n'est enregistrée pour un individu durant une période consécutive de 122 jours. En conséquence, dans le cas des participants, il est alors question du recours à des services publics d'emploi au moins 122 jours après que se sont terminées les participations à l'étude.

- La **présence aux mesures à l'étude** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'être en participation à l'un des services publics d'emploi visés par l'évaluation au cours de la période considérée.
- La **présence ponctuelle aux mesures à l'étude, au 29^e mois** correspond au fait d'être en participation à l'un des services publics d'emploi visés par l'évaluation en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir).
- La **présence à d'autres mesures ou activités** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'être en participation à un service public d'emploi autre que ceux visés par l'évaluation au cours de la période considérée. Cela peut être notamment une mesure, une intervention ou un programme non visés par l'évaluation⁵⁰, un boni au maintien en emploi ou une participation dans le cadre du Programme objectif emploi.
- La **présence ponctuelle à une autre mesure ou activité, au 29^e mois** correspond au fait d'être en participation à un service public d'emploi autre que ceux visés par l'évaluation en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir). Cela peut être notamment une mesure, une intervention ou un programme non visés par l'évaluation⁵¹, un boni au maintien en emploi ou une participation dans le cadre du Programme objectif emploi⁵².

Vie sociale et professionnelle

Les indicateurs portant sur la vie sociale et professionnelle proviennent majoritairement des données du sondage et certains, des données de Revenu Québec.

- Le **revenu personnel** correspond au niveau de revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 ou 2018 (environ 1,73 % des individus se sont référés à l'année 2018). Il s'agit du revenu déclaré par l'individu lors du sondage, toutes sources de revenus incluses (emplois, prestations d'assurance-emploi, prestations d'assistance sociale, etc.). Cet indicateur regroupe neuf modalités, définies de la façon suivante : 1 = « Aucun revenu personnel »; 2 = « Moins de 10 000 \$ »; 3 = « 10 000 \$ à 15 000 \$ »; 4 = « 15 000 \$ à 20 000 \$ »; 5 = « 20 000 \$ à 25 000 \$ »; 6 = « 25 000 \$ à 30 000 \$ »; 7 = « 30 000 \$ à 35 000 \$ »; 8 = « 35 000 \$ à 40 000 \$ »; 9 = « 40 000 \$ et plus ».
- La **modification du revenu** correspond à la modification perçue du revenu personnel entre la période précédant la participation (ou la date de sélection) et l'année 2019 ou 2018 (environ 1,73 % des cas se sont référés à l'année 2018). Rappelons que les participations à l'étude se sont terminées entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).

⁵⁰ Voir la section 2.2.1.1.

⁵¹ Voir la section 2.2.1.1.

⁵² Le Programme objectif emploi vise les primodemandeurs à l'aide financière de dernier recours.

- La **rémunération totale – RQ** correspond au revenu brut total en 2018, soit environ un an après la fin de la participation (ou la date butoir) (source : Revenu Québec).
- La **différence de rémunération totale – RQ** correspond à la différence des revenus bruts totaux entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (avant la participation ou la date de sélection) (source : Revenu Québec).
- La **modification de l'expérience de travail** est la modification perçue par l'individu de son expérience de travail entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification des compétences professionnelles** est la modification perçue par l'individu de ses compétences professionnelles entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la motivation à travailler** est la modification perçue par l'individu de sa motivation à travailler entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la motivation à améliorer sa formation** est la modification perçue par l'individu de la motivation à améliorer sa formation entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la motivation** est la modification perçue par l'individu de sa motivation à travailler et à améliorer sa formation entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -2 (détérioration) à 2 (amélioration) et est basé sur les deux indicateurs précédents : la modification de la motivation à travailler et la modification de la motivation à améliorer sa formation.
- La **modification de la vie familiale** est la modification perçue par l'individu de sa vie familiale entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la confiance en soi** est la modification perçue par l'individu de sa confiance en soi entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la situation économique personnelle** est la modification perçue par l'individu de sa situation économique personnelle entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la qualité de vie** est la modification perçue par l'individu de sa qualité de vie entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -3 (détérioration) à 3 (amélioration) et est basé sur les trois indicateurs précédents, soit : la modification de la vie familiale, de la situation économique personnelle et de la qualité de vie.

Les indicateurs concernant la perception des participants à l'égard des changements survenus sur certains aspects de leur vie, soit les libellés d'indicateurs débutant par **modification**, permettent de déterminer si, globalement et au dire des individus répondant au sondage, leur situation s'est améliorée, s'est détériorée ou est demeurée inchangée. Toutefois, aucun de ces indicateurs ne permet de mesurer l'ampleur du changement, le cas échéant. De plus, il faut préciser que ces indicateurs ne peuvent être directement comparés, puisque plusieurs reposent sur différents énoncés.

2.2.6 Traitement de données

2.2.6.1 Méthode d'analyse

Les effets nets ont été estimés au moyen de forêts causales⁵³, à l'aide du paquetage GRF (« *Generalized Random Forests* ») du logiciel R⁵⁴. Susan Athey, Julie Tibshirani et Stefan Wager (2019) ont en fait proposé les forêts aléatoires généralisées⁵⁵, qui sont basées sur les forêts aléatoires de Breiman (2001)⁵⁶ et qui permettent de produire diverses estimations statistiques non paramétriques, dont les effets nets. Ce développement récent des forêts aléatoires généralisées a ouvert une nouvelle porte intéressante à l'estimation des effets nets, dont les effets de traitement hétérogènes. L'article d'Athey et al (2019) met l'accent sur l'analyse théorique des forêts aléatoires généralisées, et ceux d'Athey et Wager se concentrent sur l'estimation et l'inférence des effets de traitement hétérogènes et une application de la forêt causale y est aussi décrite. Ces trois articles ont inspiré la rédaction de ce texte, tout comme le mémoire de maîtrise de Rancourt, M.P. (2020)⁵⁷ qui a utilisé cette approche pour évaluer l'effet des programmes d'aide à l'emploi sur l'aide sociale chez les prestataires vivant avec des contraintes sévères à l'emploi⁵⁸.

Malgré sa nouveauté et sa complexité, la méthode des forêts aléatoires généralisées a été choisie pour l'analyse des effets nets chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi en raison notamment de la nécessité d'utiliser la pondération dans les estimations, ce qui n'était pas requis dans les trois rapports précédents portant sur les effets nets de ce cycle d'évaluation⁵⁹. Elle a aussi été utilisée dans un autre projet d'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et dans d'autres travaux universitaires québécois⁶⁰. Du côté du gouvernement fédéral, Emploi et Développement social Canada a exploité l'apprentissage automatique dans un objectif de validations et d'améliorations des estimations dans ses études quantitatives pour son troisième cycle d'évaluation des impacts différentiels (c'est-à-dire les effets nets) des Ententes sur le Développement du marché du travail. De plus, il a expérimenté les forêts causales modifiées⁶¹ pour produire des impacts différentiels par sous-groupe⁶².

Tout d'abord, les forêts aléatoires sont un algorithme énormément utilisé en apprentissage automatique, puisque c'est une méthode pratique afin d'estimer une moyenne conditionnelle de façon non paramétrique. C'est une méthode dite d'ensemble : la prédiction émanant d'une forêt aléatoire est une moyenne de prédictions faites à partir des arbres individuels qui constituent la forêt. Elle peut aussi être vue comme une méthode par le noyau adaptatif, d'où un certain parallèle avec la méthode d'appariement par le score de propension selon la technique du noyau utilisée dans les rapports précédents de ce cycle d'évaluation.

La forêt causale est, quant à elle, une adaptation de l'algorithme de forêt aléatoire au problème de l'estimation des effets de traitement hétérogènes. La méthode permet ainsi l'estimation d'effets de traitement individuels, ce qui conduit à estimer facilement l'effet de traitement de certains groupes d'intérêt et non uniquement à estimer

⁵³ Athey, S. et Wager, S. (2018), Athey, S. et Wager, S. (2019).

⁵⁴ <https://www.r-project.org/>.

⁵⁵ Athey, S., Tibshirani, J. et Wager, S. (2019), *Generalized Random Forests*, *The Annals of Statistics*, 47(2), pp. 1148-1178, pp. 1-51.

⁵⁶ Breiman, L. (2001), *Random forests*, *Machine Learning*, 45, 5-32.

⁵⁷ Rancourt, M.P. (2020). *Programmes d'aide à l'emploi et solidarité sociale : Analyse causale des effets de la participation par l'approche des forêts aléatoires*. Mémoire de maîtrise en économie, Université Laval.

⁵⁸ Son mémoire comporte une section méthodologique intéressante, qui passe en revue le modèle de réalisations potentielles employé dans l'estimation des effets causaux, la présence d'hétérogénéité, les hypothèses du modèle ainsi qu'une introduction aux arbres et aux forêts aléatoires.

⁵⁹ Il est question des rapports sur les effets nets chez la clientèle des prestataires de l'assistance sociale (tome 2), la clientèle des personnes sans soutien public du revenu (tome 3) et la clientèle des personnes admissibles à l'assurance-emploi (tome 4).

⁶⁰ Voir Iriart, Alejandro (2020) et Martin, Alexis (2022).

⁶¹ Lechner, Michael. (2019). *Modified Causal Forests for Estimating Heterogeneous Causal Effects*.

⁶² Emploi et Développement social Canada (2022, novembre). *Évaluation horizontale des Ententes sur le développement du marché du travail*.

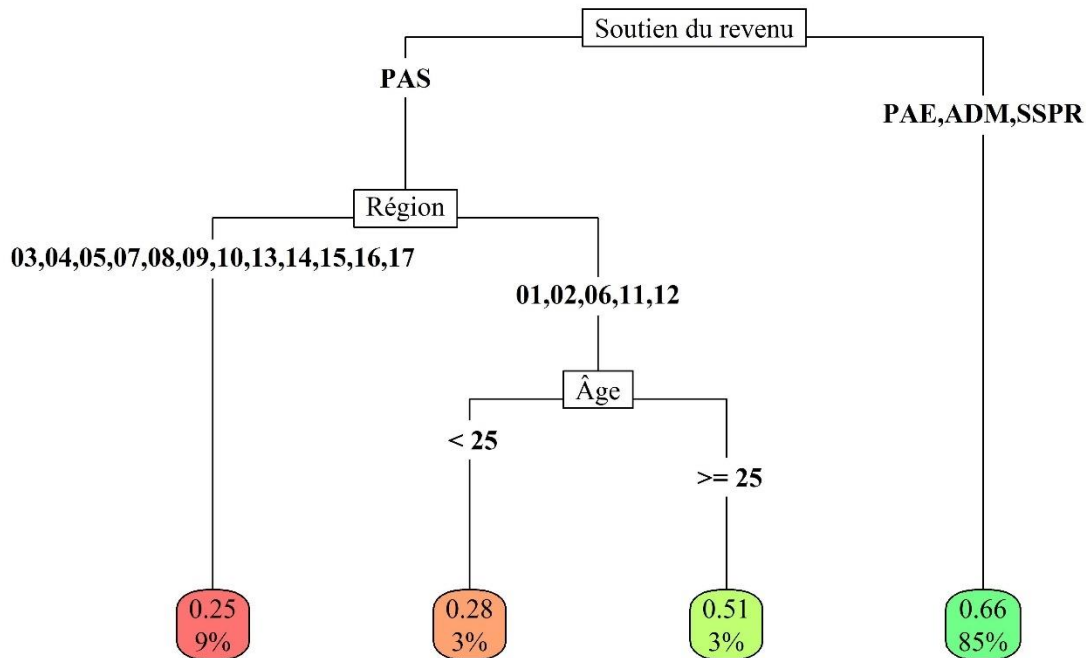
un effet net moyen. Elle offre donc aussi une façon d'identifier les groupes d'individus étant les plus avantagés par un traitement donné, ou les moins avantagés par celui-ci. Pour construire une forêt causale, il faut préalablement générer deux forêts de régression, puis en tirer des prédictions afin de les utiliser dans la génération de la forêt causale, ce que le paquetage GRF permet de faire. Les paragraphes suivants détaillent les différentes constructions du paquetage GRF afin d'illustrer la méthode d'analyse et d'en arriver aux calculs des effets nets présentés dans le rapport.

Tout d'abord, une forêt de régression est un ensemble d'arbres de décision générés aléatoirement, où chaque arbre de décision modélise une variable dépendante d'intérêt en mettant à profit une partie des observations et des variables explicatives disponibles. Les observations disponibles sont constituées des données des participants et des non-participants aux services publics d'emploi. Chaque arbre de décision permet de trouver des contrefactuels aux participants, un contrefactuel étant l'estimation de la situation qu'aurait vécue un participant en l'absence de l'intervention, qui est en l'occurrence la participation à un service public d'emploi dans cette étude. L'arbre de décision est aussi appelé arbre de régression ou encore de classification, tout dépendamment de l'objectif prévu pour son utilisation.

Un exemple simple d'un arbre de décision est illustré ci-dessous. Supposons une base de données regroupant un certain nombre de participants et de non-participants à un programme à participation volontaire, tel qu'un service public d'emploi dans le cas de cette évaluation. Un arbre regroupe tous les individus en un premier groupe A, puis tente de le séparer en deux groupes B_1 et B_2 , de sorte que chacun des deux groupes soit composé des individus les plus semblables entre eux et, conséquemment, que les deux groupes soient les plus différents l'un de l'autre. Pour ce faire, pour toutes les variables explicatives mises à sa disposition, l'arbre essaie tous les seuils lui permettant de séparer le groupe A en deux. L'arbre pourrait ainsi tenter de séparer le groupe A en un groupe B_1 contenant tous les individus âgés de 30 ans et moins, et un groupe B_2 contenant les individus ayant plus de 30 ans. Ici, la variable choisie pour séparer le groupe en deux est l'âge et le seuil est l'âge de 30 ans. En répétant cette opération pour ces deux nouveaux groupes B_1 et B_2 , l'arbre obtient ensuite deux groupes pour B_1 et deux groupes pour B_2 , soit les groupes $C_{1,1}$, $C_{1,2}$, $C_{2,1}$ et $C_{2,2}$. Ce processus est répété pour tous les nouveaux groupes créés jusqu'à ce qu'il devienne impossible de créer deux nouveaux groupes suffisamment différents l'un de l'autre. Il convient de référer à chaque groupe A, B_1 , B_2 , etc., comme étant un **nœud**; chaque critère de séparation est libellé comme étant une **branche**, puis chaque dernier groupe qu'il est impossible de séparer est finalement appelé une **feuille**.

La figure suivante illustre un arbre de décision simple qui tente de prédire si l'individu est en emploi selon ses caractéristiques observables. L'arbre débute en séparant les individus selon leur statut au niveau du soutien public du revenu : la branche de gauche conduit à regrouper les individus prestataires de l'assistance sociale (PAS) et celle de droite permet de regrouper les individus appartenant aux autres statuts (PAE, ADM, SSPR). À droite, aucune autre séparation ne permet d'améliorer la qualité de la prédiction; le nœud devient alors une feuille qui est formée de 85 % des individus, parmi lesquels le taux d'emploi est de 66 %. À gauche, il est possible de séparer davantage le nœud contenant les prestataires de l'assistance sociale, ce que l'arbre fait à l'aide de la région administrative où habitent les individus. Ceux qui résident dans les régions 1, 2, 6, 11 et 12 suivent la branche de droite. Les résidents des autres régions suivent la branche de gauche, qu'il est ensuite impossible de séparer : 9 % des individus se retrouvent alors dans cette feuille, dans laquelle 25 % des individus occupent un emploi. Finalement, les habitants des cinq régions susmentionnées sont séparés selon leur âge : les individus âgés de moins de 25 ans forment une feuille à gauche, où 28 % d'entre eux occupent un emploi; les individus âgés de 25 ans ou plus se retrouvent dans la feuille de droite, où le taux d'emploi est de 51 %.

Figure 2-1
Exemple d'un arbre de décision simple sur le taux d'emploi



On retrouve donc des individus qui se ressemblent dans chaque feuille d'un arbre, ces individus étant des participants et des non-participants aux services publics d'emploi. Par ailleurs, puisqu'un arbre seul est peu puissant et qu'il est susceptible de rencontrer plusieurs difficultés, par exemple un surajustement aux données, ou des frontières de décision abruptes, des milliers d'arbres sont générés. De plus, il n'est permis à chaque arbre que d'utiliser un sous-ensemble des variables explicatives et un sous-ensemble des observations de la base de données, ces deux sous-ensembles étant choisis aléatoirement; de cette façon, chaque arbre est alors considéré comme étant aléatoire et leur combinaison forme une forêt aléatoire, qui possède des propriétés méthodologiques avantageuses.

Par ailleurs, les arbres générés sont dits « honnêtes ». Le principe d'honnêteté consiste à utiliser chaque observation disponible dans un seul et unique but : une portion des observations est employée pour construire l'arbre, donc pour décider des différents embranchements importants, alors que l'autre portion des observations sert plutôt à réaliser une estimation rattachée à chaque feuille de l'arbre construit. Ce faisant, l'algorithme n'utilise jamais le même ensemble de données pour générer la forêt et pour estimer les résultats. Cela rend impossible le surajustement, qui aurait conduit à des estimations biaisées. En effet, le surajustement est une problématique qui fait en sorte qu'une forêt estime excessivement bien des résultats sur les données utilisées pour la générer, mais qu'elle estime très mal des résultats sur un autre ensemble de données.

Les deux types de forêts de régression requises sont les suivantes⁶³. Le premier type de forêt de régression a comme variable dépendante la participation W à un service public d'emploi. Cette forêt permet d'estimer le score

⁶³ La fonction employée du paquetage GRF est *regression_forest*. Il est aussi possible d'utiliser *boosted_regression_forest*, mais cela n'a pas été nécessaire.

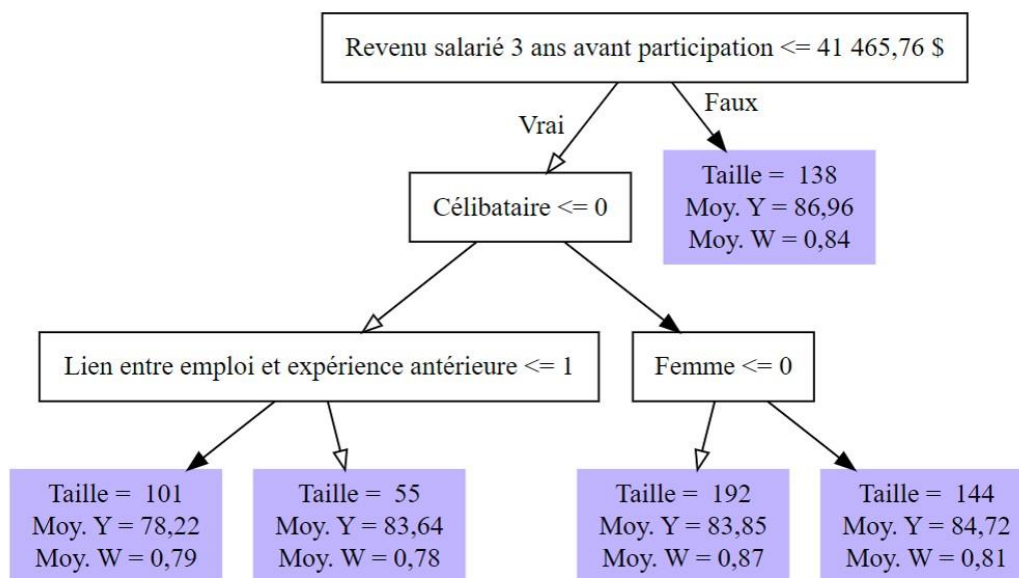
de propension de chaque individu à participer à un service public d'emploi en tenant compte de ses caractéristiques, exprimé mathématiquement par $e(x)=P[W_i|X_i=x]$. Le second type de forêt de régression a comme variable dépendante le résultat Y à un indicateur donné. Les indicateurs étant ceux présentés à la section 2.2.4, il faut alors comprendre qu'il y a une forêt de régression de résultat Y pour chaque indicateur. Ce type de forêt permet d'estimer l'espérance du résultat d'un indicateur donné pour chaque individu selon ses caractéristiques, exprimée mathématiquement par $m(x)=E[Y_i|X_i=x]$. Une fois ces forêts constituées, elles sont utilisées pour générer des prédictions de scores de propension et des prédictions de résultats d'indicateurs, en mettant à profit la partie des observations disponibles qui n'a pas été utilisée dans la création des forêts afin de respecter le principe d'honnêteté.

Le troisième et dernier type de forêt est la forêt causale⁶⁴, qui est un ensemble d'arbres causaux générés aléatoirement. Chaque arbre causal modélise l'effet causal sur un indicateur donné en employant une partie des observations disponibles, un ensemble de variables explicatives ainsi que les prédictions pertinentes des forêts de régression précédentes (scores de propension estimés et résultats estimés de l'indicateur concerné). Il permet d'estimer l'effet de traitement sur un indicateur donné pour chaque individu.

Un exemple simple d'un arbre causal est illustré ci-dessous. À la différence de l'arbre de décision décrit plus haut, les feuilles de l'arbre causal considèrent deux points : la participation et le résultat quant à l'indicateur concerné. Ces valeurs sont affichées sur le graphique sous forme de moyennes des valeurs observées; respectivement, *avg_W* et *avg_Y*. L'arbre présenté à la figure 2 est l'arbre causal estimant les écarts nets hétérogènes quant à l'indicateur de présence en emploi 12 mois après la fin de la participation, laquelle est encore la variable Y . L'arbre commence par séparer l'échantillon dont il dispose en deux groupes, celui de gauche ayant un revenu salarié 3 ans avant la participation inférieur ou égal à 41 465,76 \$ et celui de droite ayant un revenu supérieur à ce montant. Parmi le groupe de droite, aucune séparation additionnelle ne permet d'améliorer le modèle et, ce faisant, l'arbre crée une feuille de 138 individus parmi lesquels 86,96 % des individus sont en emploi et 84 % des individus ont participé au programme ciblé. Pour le groupe de gauche, il est avantageux de scinder encore le nœud, ce que l'arbre fait à l'aide de la variable sur le fait d'être célibataire ou non, en regroupant les individus célibataires à droite (célibataire = 1) et les autres (célibataire < = 0) à gauche. Le nœud de droite composé de célibataires est ensuite scindé selon le genre (femme < = 0, femme = 1) alors que le nœud de gauche est scindé selon le lien entre l'emploi occupé et l'expérience antérieure de travail (lien entre emploi et expérience antérieure < = 1, lien entre emploi et expérience antérieure > 1). Puisqu'il n'y a pas d'avantage à séparer encore ces quatre nouveaux nœuds, ils deviennent des feuilles.

⁶⁴ La fonction *causal_forest* du paquetage GRF est employée.

Figure 2-2
Exemple d'un arbre causal simple sur le taux d'emploi



Les arbres causaux partagent plusieurs caractéristiques avec les arbres aléatoires. Par exemple, seuls une fraction des observations et un sous-ensemble des variables explicatives sont employés dans la construction d'un arbre causal et le principe d'honnêteté est aussi utilisé. Cependant, les arbres causaux imposent davantage de critères que les arbres aléatoires, tel un équilibre entre les groupes traités et non traités, et ils utilisent des intrants orthogonalisés, par exemple. La forêt causale regroupe les arbres causaux et calcule le poids associé à chaque observation. La forêt causale peut être vue comme une méthode algorithmique d'appariement servant à jumeler des individus comparables d'un groupe de traitement et d'un groupe de comparaison, en s'assurant qu'il y ait des participants et des non-participants dans chaque feuille. Ensuite, elle optimise implicitement son ajustement aux données puisqu'elle dépend d'un algorithme de forêt aléatoire.

Une forêt causale est générée pour chaque indicateur de la section 2.2.4. Il y a donc encore autant de forêts causales qu'il y a d'indicateurs. Une fois constituées, les forêts causales génèrent des prédictions des effets de traitement individuels, soit l'effet de traitement pour chaque individu sur chaque indicateur. Elle permet ainsi d'estimer l'effet net moyen sur un indicateur, mais aussi de déceler un effet de traitement hétérogène, ce que la méthode d'appariement par le score de propension selon la technique du noyau ne permettait pas de faire aisément.

Dans cette étude, la dernière étape est le calcul de l'effet net moyen pour chaque indicateur d'effet. De façon très simplifiée, c'est une moyenne pondérée des effets de traitement individuels chez les participants⁶⁵. La pondération réfère aux poids calculés par la forêt causale, mais la pondération décrite à la section 2.2.6.3 ayant pour objectif d'inférer à la population a aussi été considérée dans le calcul⁶⁶. Par ailleurs, la variance de l'effet net

⁶⁵ La fonction employée du paquetage GRF est *average_treatment_effect*.

⁶⁶ Voir la section *Computing point predictions* sur la page [Developing](#) qui détaille la fonction théorique de l'estimation d'un effet net moyen, dont l'incorporation des poids d'échantillonnage w_i .

moyen est calculable mathématiquement, ce qui permet d'effectuer un test statistique de Student sur chaque effet net moyen afin d'évaluer si celui-ci diffère de 0 et de conclure à la présence d'un effet statistiquement significatif ou non.

Pour chaque clientèle analysée, avant d'arriver aux forêts causales adoptées pour la diffusion des résultats du présent rapport, plusieurs forêts ont été produites et divers outils de contrôle de la qualité des modèles ajustés ont été employés afin de produire des estimations robustes des effets nets moyens. Le tableau ci-dessous présente une liste de ces outils, qui sont abordés succinctement à la suite de celui-ci.

Tableau 2.2.6.1-1
Outils de contrôle de qualité des modèles ajustés

Constructions	Outils de diagnostic
Forêt de régression sur la participation	Autoajustement des hyperparamètres Diagnostic des hyperparamètres autoajustés Graphique de densité de la propension à participer chez les participants et les non-participants Graphiques de densité des variables explicatives chez les participants et les non-participants Vecteur de l'importance moyenne des variables utilisées
Forêt de régression sur le résultat	Autoajustement des hyperparamètres
Forêt causale	Autoajustement des hyperparamètres Diagnostic des hyperparamètres autoajustés Tests de calibration de la forêt Test heuristique sur la présence d'effets hétérogènes Graphique de densité des écarts nets estimés Matrice de l'importance des variables utilisées

Dans chacune des forêts, l'autoajustement des hyperparamètres permet d'ajuster la forêt aux données de manière à minimiser l'erreur type. Pour la forêt de régression sur la participation, les hyperparamètres choisis sont analysés pour s'assurer qu'ils soient appropriés. Le graphique de densité de la propension à participer permet de vérifier si la propension des deux groupes, participants et non-participants, se chevauche suffisamment pour permettre une analyse de qualité. Les graphiques de densité des variables explicatives présentent les distributions, chez les deux groupes, des variables explicatives pondérées par l'inverse de la propension à participer. Ces graphiques permettent de vérifier la qualité de l'appariement des individus, soit que les variables explicatives sont suffisamment réparties dans les deux « groupes » créés par la forêt. Finalement, le vecteur d'importance des variables utilisées permet de vérifier si toutes les variables explicatives ont été utilisées par la forêt et dans quelle proportion. Cet outil permet de juger si la forêt réussit à faire contribuer toutes les variables et permet de détecter, par exemple, si seule une ou quelques-unes ont été utilisées, ce qui est problématique. Considérant les outils de diagnostic appliqués sur la forêt de régression sur la participation, il est futile d'en appliquer aussi à celle de régression sur le résultat. Ce faisant, seul l'autoajustement des hyperparamètres est utilisé pour la forêt de régression sur le résultat.

Pour la forêt causale, certains outils discutés précédemment sont de nouveau utilisés. De plus, des tests de calibration sont utilisés : ceux-ci permettent de mesurer la qualité de chaque estimation d'écart net moyen et des écarts nets individuels à l'aide d'un outil spécialement développé par les auteurs de l'algorithme de forêt causale. Un test heuristique est aussi utilisé pour appuyer les conclusions de chaque test de calibration; le test heuristique permet d'identifier l'existence d'une différence significative entre la moyenne des écarts nets des individus ayant les écarts nets les plus élevés et la moyenne des écarts nets des individus ayant les écarts nets les plus faibles. Un graphique de densité des écarts nets individuels estimés est également généré. Ce graphique permet d'identifier si les effets estimés suivent une distribution logique, ou si alors cette distribution proviendrait d'une mauvaise calibration du modèle. Il permet également de représenter les écarts nets chez les individus non participants, dans un cas hypothétique où ils auraient participé, ce qui permet de comparer les participants et les non-participants et d'identifier leur proximité.

2.2.6.2 Bases de données et effectifs disponibles

Les analyses pour la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi ont été réalisées à partir d'une seule base de données constituée de participants et de non-participants, soit celle des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés dans les fichiers de Revenu Québec⁶⁷.

Exceptionnellement pour cette clientèle, les participants à l'activité Soutien de base : sessions d'information de la mesure SAE ont été retirés a posteriori des participants visés, car le groupe de comparaison était jugé non pertinent si cette activité était conservée parmi les services publics d'emploi visés, mais aussi en raison de la grande importance relative de cette activité parmi les services publics d'emploi visés, importance qui influence fortement les estimations d'effets nets⁶⁸. À noter que les individus identifiés comme handicapés et autochtones ont également été retirés.

L'introduction de chaque chapitre de résultats décrit les effectifs de participants disponibles pour réaliser les analyses. Des nombres minimaux de 200 participants et de 100 non-participants ont été fixés pour aller de l'avant avec les analyses. Les estimations portant sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation et au moment du sondage sont diffusées dans presque tous les chapitres⁶⁹.

Dans chaque chapitre de résultats, les effectifs minimaux de participants et de non-participants disponibles pour les analyses sont indiqués sous chaque tableau. À noter que les effectifs réels à partir desquels les estimations ont été produites peuvent être légèrement plus élevés que ceux inscrits sous les tableaux en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs présents dans un même tableau.

Par ailleurs, les non-participants ayant mentionné lors du sondage avoir participé à des formations ou à d'autres activités permettant d'améliorer leurs compétences professionnelles pendant la période estimée de participation qui leur est attribuée et qui est associée aux services publics d'emploi ainsi que ceux qui ont déclaré avoir participé à des stages ou à des activités d'apprentissage en milieu de travail pendant cette période ont été conservés dans les analyses. Aucune forêt aléatoire causale excluant ces non-participants n'a été évaluée pour cette clientèle, puisque beaucoup de non-participants auraient été enlevés. Par ailleurs, puisqu'il n'a pas été possible de conclure que les effets nets estimés diffèrent de ceux estimés à partir des modèles les incluant dans deux des rapports précédents portant sur les effets nets⁷⁰, il a été jugé préférable d'opter pour des forêts causales les incluant pour avoir le plus de non-participants disponibles et assurer une cohérence dans les analyses produites dans l'évaluation.

À titre indicatif, les trois tableaux suivants présentent les effectifs initiaux disponibles dans la principale base de données en vue des modélisations pour chacune des clientèles. Le quatrième tableau montre les effets du retrait des 196 participants à l'activité Soutien de base : sessions d'information de la mesure SAE (SAEM-I) et des individus identifiés comme handicapés et autochtones sur les effectifs disponibles initiaux pour les analyses de ce rapport.

⁶⁷ Une seconde base de données a été utilisée pour les analyses de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale (rapport d'évaluation, tome 2), formée des individus ayant répondu au sondage (qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec). Cette seconde base de données n'a pas été employée pour le présent rapport, puisqu'il a été conclu que les estimations qui en découleraient seraient biaisées étant donné les analyses complémentaires réalisées sur l'évolution des revenus des participants et des non-participants, phénomène qui n'avait pas été observé chez les prestataires de l'assistance sociale.

⁶⁸ La section 2.2.4 explique davantage la décision retenue et détaille la population visée a posteriori à la suite de ce retrait.

⁶⁹ Les effectifs minimaux ont été fixés à 100 participants et à 100 non-participants pour ces estimations sur des sous-populations. Ces estimations sont partiellement absentes du chapitre 5.2.2 (personnes âgées de 45 ans et plus).

⁷⁰ Il est question des tomes 2 et 3 portant respectivement sur les prestataires d'assistance sociale et les personnes sans soutien public du revenu.

Tableau 2.2.6.2-1
Effectifs initiaux disponibles dans la principale base de données

Service public d'emploi	Statut relatif au soutien public du revenu				
Fréquence % colonne	PAS	PAE, PAE- PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
PPE	185	86	163	181	615
	10,5	4,0	7,8	7,5	
SAE	1 071	1 278	1 216	1 489	5 054
	60,5	59,4	58,3	61,6	
MFOR	174	210	207	171	762
	9,8	9,8	9,9	7,1	
SSAL	78	136	163	222	599
	4,4	6,3	7,8	9,2	
STA	16	206	99	13	334
	0,9	9,6	4,8	0,5	
IPOP + PRIIME	13	7	12	73	105
	0,7	0,3	0,6	3,0	
Multi	232	229	225	270	956
	13,1	10,6	10,8	11,2	
Total participants	1 769	2 152	2 085	2 419	8 425
Total non-participants	466	474	430	468	1 838

Tableau 2.2.6.2-2
Effectifs initiaux disponibles pour la mesure SAE dans la principale base de données

Activité SAE		Statut relatif au soutien public du revenu				
		PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
Services unitaires		793	951	906	1 067	3 717
		44,8	44,2	43,5	44,1	
SAEM-V	SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d’emploi	128	89	73	81	371
		7,2	4,1	3,5	3,4	
SAEM-I	SAE – Soutien de base : sessions d’information	169	196	180	174	719
		9,6	9,1	8,6	7,2	
SAEM-L	SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche emploi	107	190	191	186	674
		6,1	8,8	9,2	7,7	
SAEM-B	SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés	35	8	17	110	170
		2,0	0,4	0,8	4,6	
SAEM-T	SAE – Évaluation spécialisée : orientation	162	167	163	91	583
		9,2	7,8	7,8	3,8	
SAEM-E	SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi	128	217	181	235	761
		7,2	10,1	8,7	9,7	
SAEM-M	SAE – Soutien structuré : mise en mouvement	49	73	82	176	380
		2,8	3,4	3,9	7,3	
G, J, P, 2, Z	Autres SAE visés	15	11	19	14	59
		0,9	0,5	0,9	0,6	
Services en approche globale		278	327	310	422	1 337
		15,7	15,2	14,9	17,5	
SAEM-C	SAE – Clubs de recherche d’emploi	33	97	92	152	374
		1,9	4,5	4,4	6,3	
SAEM-U	SAE – Services spécialisés	226	227	200	264	917
		12,8	10,6	9,6	10,9	
W, 1, D, R	Autres SAE visés	19	3	18	6	46
		1,1	0,1	0,9	0,3	
Total général		1 071	1 278	1 216	1 489	5 054

Tableau 2.2.6.2-3
Effectifs initiaux disponibles pour les clientèles spécifiques dans la principale base de données

Clientèle spécifique	Statut relatif au soutien public du revenu				
Fréquence	PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
% colonne					
Sexe					
Femme	938	963	998	1 350	4 249
	53,0	44,8	47,9	55,8	
Homme	831	1 189	1 087	1 069	4 176
	47,0	55,3	52,1	44,2	
Groupe d'âge					
Moins de 30 ans	503	446	473	1 052	2 474
	28,4	20,7	22,7	43,5	
30 à 44 ans	727	900	852	955	3 434
	41,1	41,8	40,9	39,5	
45 ans et plus	539	806	760	412	2 517
	30,5	37,5	36,5	17,0	
Lieu de naissance					
Immigrants	688	370	485	1 059	2 602
	38,9	17,2	23,3	43,8	
Natifs	1 081	1 778	1 600	1 354	5 813
	61,1	82,6	76,7	56,0	
.. *	0	4	0	6	10
	0,0	0,2	0,0	0,3	
Scolarité					
Pas de diplôme d'études secondaires	578	322	420	267	1 587
	32,7	15,0	20,1	11,0	
5 ^e secondaire ou formation professionnelle	580	811	766	643	2 800
	32,8	37,7	36,7	26,6	
Formation collégiale ou universitaire	537	996	874	1 435	3 842
	30,4	46,3	41,9	59,3	
Formation à l'étranger	71	22	25	73	191
	4,0	1,0	1,2	3,0	
.. *	3	1	0	1	5
	0,2	0,1	0,0	0,0	
État de la participation					
Complète	1 395	1 949	1 784	2 176	7 304
	78,9	90,6	85,6	90,0	
Incomplète	374	203	301	243	1 121
	21,1	9,4	14,4	10,1	
Total	1 769	2 152	2 085	2 419	8 425

*.. Valeurs manquantes.

Tableau 2.2.6.2-4

Effectifs pour la clientèle PAE, PAE-PAS dans la principale base de données, après le retrait des participants à SAEM-I et des individus identifiés comme handicapés ou autochtones

Service public d'emploi	Fréquence	% des participants
PPE	79	4,2
SAE	1 037	55,3
SAE – Services unitaires	724	38,6
SAEM-V	84	4,5
SAEM-L	180	9,6
SAEM-B	7	0,4
SAEM-T	163	8,7
SAEM-E	210	11,2
SAEM-M	70	3,7
Autres (G, J, P, 2, Z)	10	0,5
SAE – Services en approche globale	313	16,7
SAEM-C	97	5,2
SAEM-U	213	11,4
Autres (W, 1, D, R)	3	0,2
MFOR	204	10,9
SSAL	136	7,3
STA	201	10,7
IPOP + PRIIME	7	0,4
Multi	212	11,3
Total participants	1 876	100
Total non-participants	459	

2.2.6.3 Pondération et variance des estimations

Les effets nets ont été calculés à partir des données pondérées des participants et des données non pondérées⁷¹ des non-participants. En effet, les tests réalisés par échantillonnage inverse⁷² et à l'aide de forêts causales⁷³ ont conduit à la conclusion que le plan de sondage et la pondération exerçaient une influence non négligeable sur les estimations d'effets nets ainsi que sur les conclusions qui pouvaient être tirées de l'étude.

Ces tests n'ont pas été reconduits à la suite de la mise à jour de la définition de la population visée, mais il est vraisemblable que l'ampleur de l'influence du plan de sondage et de la pondération demeure semblable. Le tableau 2.2.4-3 montre que la répartition de la population visée est très différente de la répartition des effectifs. Par exemple, la mesure SAE est surreprésentée dans la base de données (55,3 %) comparativement à son importance dans la population visée (33,0 %). Inversement, la MFOR et les participations multiples (Multi) sont sous-représentées dans la base de données (10,9 % et 11,3 %, respectivement) comparativement à leur importance respective dans la population visée (17,6 % et 42,7 %). Un tel déséquilibre doit être pris en compte dans les analyses. Les données des non-participants, quant à elles, n'ont pas à être pondérées, car elles sont utilisées à titre de contrefactuel et non pour représenter une population de non-participants.

Les effets bruts des participants sont également pondérés. Étant donné que la population visée des participants prestataires actifs de l'assurance-emploi a été mise à jour pour ce rapport, ces effets peuvent différer de ceux diffusés pour cette clientèle dans le rapport sur les effets bruts⁷⁴.

La variance des effets nets diffusés dans ce rapport est très grande. De fait, la plupart des estimations ont un coefficient de variation supérieur à 15 % et un intervalle de confiance très grand. À titre d'exemple, un effet net moyen significatif de 5,0 points de pourcentage est mesuré pour la présence en emploi un an après la participation chez l'ensemble des prestataires de l'assurance-emploi, toutes mesures confondues⁷⁵. Or, cette estimation a un coefficient de variation de 46,7 % et son intervalle de confiance est [0,4; 9,7 points de pourcentage].

Le tableau ci-dessous présente la proportion d'indicateurs ayant un coefficient de variation supérieur à 15 % pour chaque clientèle analysée dans ce rapport. En moyenne, 96 % des indicateurs ont un coefficient de variation supérieur à 15 %. Néanmoins, un certain nombre d'effets nets statistiquement significatifs, tels qu'ils sont résumés au tableau 6-1 de la conclusion, a pu être détecté pour chaque clientèle.

⁷¹ Aucune pondération n'a été faite pour les non-participants dans l'évaluation, car l'inférence à la population des non-participants n'est pas requise dans leur cas. Les non-participants ont été sélectionnés selon qu'ils ressemblent ou non aux participants.

⁷² Sept cents sous-échantillons ont été sélectionnés parmi l'ensemble des participants, chacun d'eux permettant d'avoir une représentation adéquate de la population des participants des services publics d'emploi. Les effets nets ont été calculés sur ceux-ci et comparés aux effets nets non pondérés. Voir l'article de Rao, Scott et Benhin (2003).

⁷³ Des forêts causales non pondérées et pondérées ont été générées.

⁷⁴ Le rapport sur les effets bruts MTESS (2021, août) fournit les effets bruts pondérés des populations visées originales des clientèles ainsi que des marges d'erreur pour ces estimations. Prière de s'y référer pour une inférence adéquate des effets bruts à la population originale, qui incluait les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information ».

⁷⁵ On estime que 85,8 % des participants ont occupé un emploi l'année suivant leur participation. L'effet net estimé étant de 5,0 points de pourcentage, on peut estimer que 80,8 % des non-participants qui leur sont comparables ont occupé un emploi durant la même période (section 3.1).

Tableau 2.2.6.3-1
Proportion de coefficients de variation (CV) supérieurs à 15 % pour chaque clientèle,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

Clientèle*	Proportion de CV > 15 % (%)
Ensemble de la clientèle	94
SAE – Globalement	93
SAE – Ensemble des services unitaires	94
SAEM-E : Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi	100
SAE – Ensemble des services en approche globale	98
SAEM-U : Services spécialisés	100
Mesure de formation de la main-d'œuvre	99
Mesure soutien au travail autonome	90
Plusieurs mesures	95
Hommes	95
Femmes	95
Âgés de 30 à 44 ans	95
Âgés de 45 ans et plus	95
Nés au Canada	94
Ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence	95
Ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence	95
Participation complétée	94
Participation non complétée	100
Moyenne	96

* Les clientèles sont présentées selon l'ordre de présentation des chapitres de résultats du rapport.

2.2.7 Lignes directrices sur l'interprétation des données

Pour chaque clientèle, le rapport présente les résultats bruts des indicateurs évalués auprès des participants et leurs écarts nets avec les non-participants qui leur sont comparables. Contrairement aux rapports précédents, les résultats bruts des non-participants ne sont pas documentés, mais il y a une information complémentaire sur les écarts nets lorsqu'ils sont statistiquement significatifs, soit la proportion de participants dont l'effet de traitement individuel est estimé supérieur à 0. Le lecteur est prié de se référer à la section 2.2.5 afin de connaître les définitions de chaque indicateur.

Les résultats sont détaillés dans des tableaux comme ceux présentés ci-dessous, tirés de la section 3.1 du présent rapport aux sous-sections A, B et D. Les figures qui suivent reprennent certains de ces résultats à titre illustratif.

- Les résultats bruts des participants sont pondérés⁷⁶.
- Les **écarts nets**, aussi appelés *effets nets*, représentent l'effet attribuable à la participation. Dans leur forme la plus simple, ils peuvent être représentés par la différence entre le résultat brut des participants et le résultat brut des non-participants, mais leur calcul est en fait beaucoup plus complexe que cela et ils impliquent plusieurs modélisations⁷⁷. C'est pour cette dernière raison que les écarts bruts des non-participants ne sont pas présentés dans le rapport, afin d'éviter toute confusion.
- La majorité des tableaux n'a qu'une seule colonne d'écarts nets. Dans ce cas, l'unité de mesure de chaque indicateur est inscrite entre parenthèses dans la colonne « Indicateur ». L'échelle plus difficilement identifiable de certains indicateurs y est parfois plutôt inscrite spécifiquement entre parenthèses afin de faciliter son interprétation.
- Les tableaux ayant deux colonnes d'écarts nets reflètent la présence de deux unités de mesure pour au moins l'un des indicateurs présents dans un tableau : une première en points de pourcentage (pp) et une seconde en unité de temps (semaines, mois). Noter la différence entre le tableau 2.2.7-1 et le tableau 2.2.7-2 quant au nombre de colonnes d'écarts nets.
- Un **indice de signification** est associé à chacun des écarts nets afin d'indiquer ceux qui sont statistiquement significatifs, identifiés par « ** » ou « *** » selon le seuil de signification observé à la suite du test statistique. Le test statistique consiste à vérifier si l'écart net moyen estimé est différent de 0. L'absence d'astérisques signifie alors un écart net statistiquement non significatif, c'est-à-dire un écart qui n'a pas pu être déclaré significatif dans cette étude, donc qui n'est pas différent de 0.
- Lorsqu'un écart net est statistiquement significatif, une valeur est présente à la colonne **Écart net >0**. Cette valeur correspond à la proportion de participants dont l'effet de traitement individuel est estimé supérieur à 0. Ainsi, lorsqu'il est souhaité qu'un indicateur d'effet ait une valeur positive, comme l'écart net de 5,0 points de pourcentage pour la présence en emploi 12 mois après la participation (tableau 2.2.7-1), la valeur sous **Écart net >0** exprime la proportion de participants dont le traitement leur a été probablement bénéfique. Dans l'exemple cité, cela veut dire que 99,2 % des participants ont probablement bénéficié des services publics d'emploi en ce qui concerne la présence en emploi.
- Ce qu'il est important de retenir est la présence d'un effet net significatif ou non. Les écarts nets estimés sont en général peu précis dans ce rapport⁷⁸ et il ne faut pas trop s'attarder aux estimations en tant que telles.

La structure du rapport recense les écarts nets significatifs, peu importe leur seuil de signification. Les indicateurs sont catégorisés comme étant des indicateurs après intervention (appelés parfois *indicateurs ex post*) ainsi que des indicateurs de différences « après-avant » (appelés communément *indicateurs de différences en différences*). Dans le rapport, la présentation des résultats des indicateurs après intervention précède toujours celle des indicateurs de différences « après-avant ».

⁷⁶ Le lecteur intéressé à connaître les résultats pondérés des participants, incluant les participants au « Soutien de base : sessions d'information » de la mesure SAE, est invité à consulter le rapport *Étude des effets bruts des mesures actives offertes aux individus par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 3^e cycle d'évaluation*, SOM inc., août 2021.

⁷⁷ Voir la section 2.2.6.1 décrivant la méthode d'analyse pour plus de détails.

⁷⁸ Voir la section 2.2.6.3 pour plus de détails.

- Un **indicateur après intervention** permet d'estimer le résultat d'une situation après l'intervention, dans ce cas la participation aux services publics d'emploi. Dans la Figure 2-3, cela correspond aux estimations d'indicateurs aux points « 12 », « 12 à 18 », « 18 » et « environ 29^e », soit les périodes de référence possibles des indicateurs étudiés. Le point « 12 » signifie que l'indicateur porte sur les 12 mois suivant la fin de la participation aux services publics d'emploi pour les participants ou la date butoir pour les non-participants. Dans la même veine, le point « 12 à 18 » représente l'indicateur qui porte sur la période se situant entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation et le point « 18 », celui qui englobe les 18 mois suivant la fin de la participation. Enfin, le point « environ 29^e » traite de la situation des répondants au moment du sondage, soit environ 29 mois après la fin de la participation. Les données illustrées à la Figure 2-3 sont présentées au tableau 2.2.7-1.
- Un **indicateur de différences « après-avant »** estime un changement dans la situation entre deux moments, soit la différence entre l'estimation de la situation après l'intervention et celle de la situation préalable. Dans la Figure 2-4, cela correspond aux estimations Δ , soit la différence entre l'estimation au point « 12 » et celle au point « -12 », « -12 » étant la période correspondant à 12 mois avant la participation aux services publics d'emploi pour les participants ou à la date de sélection pour les non-participants. Les données illustrées à la Figure 2-4 sont présentées aux tableaux 2.2.7-2 et 2.2.7-3. À noter qu'aucun test statistique n'est effectué pour savoir si le résultat brut de l'indicateur de différences « après-avant » diffère de 0. Le test statistique n'est effectué que sur l'écart net moyen estimé.

Tableau 2.2.7-1
Exemples d'indicateurs après intervention présentés à la section 3.1-A,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	85,8	5,0	**	99,2
12 à 18 mois	81,5	2,2		S.O.
18 mois	87,9	5,1	**	90,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	71,8	-4,7		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 863 participants et 457 non-participants.

Tableau 2.2.7-2
Exemples d'indicateurs après intervention présentés à la section 3.1-B,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	61,7	-0,6	-0,3		S.O.
12 à 18 mois	69,9	-1,1	-0,3		S.O.
18 mois	64,6	-0,2	-0,2		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	55,0	-0,7	-0,4		S.O.
12 à 18 mois	63,8	2,2	0,6		S.O.
18 mois	58,2	0,8	0,6		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 717 participants et 424 non-participants.

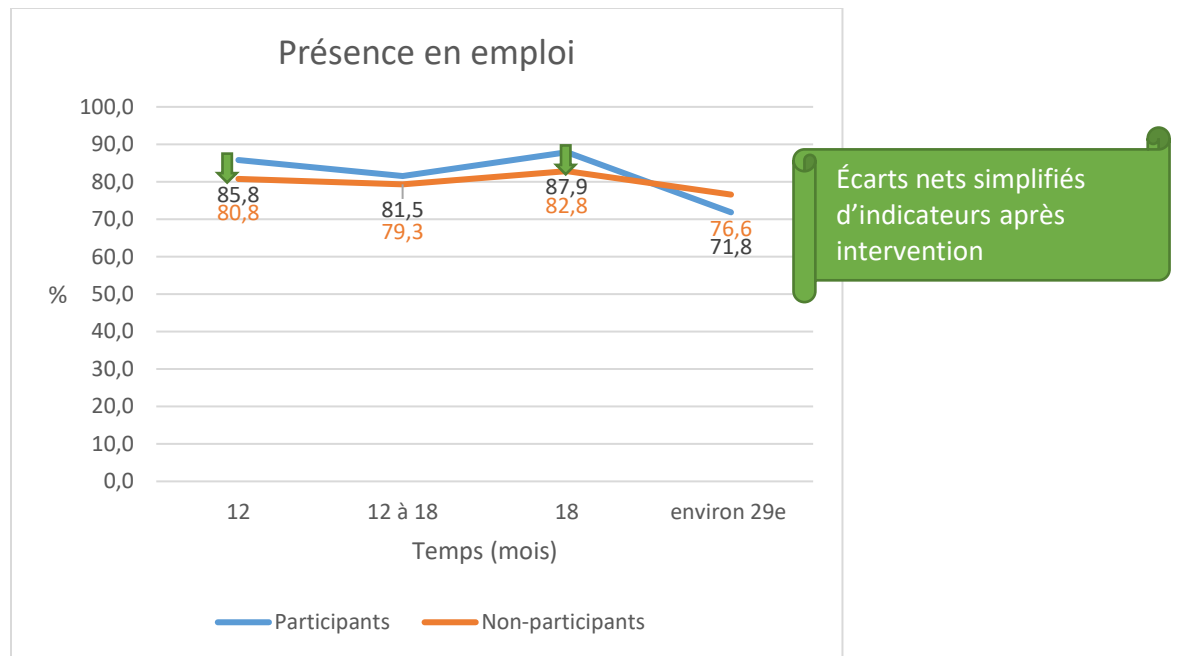
Tableau 2.2.7-3
Exemples d'indicateurs de différences « après-avant » présentés à la section 3.1-D,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	1,8	0,7	0,3		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	0,8	1,3	0,7		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

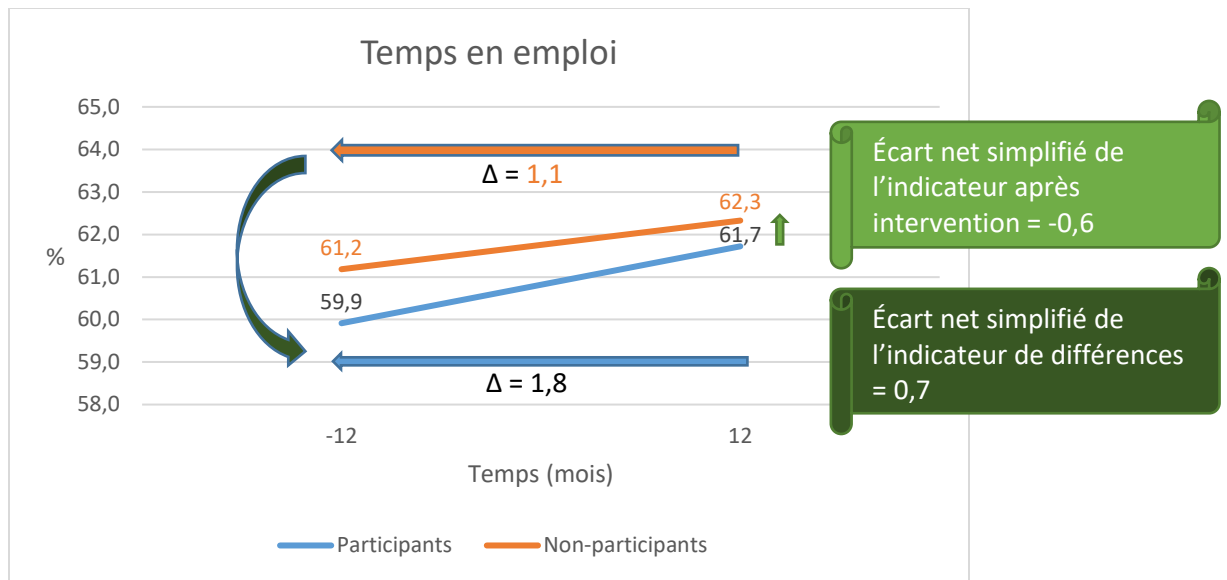
Données basées sur 1 610 participants et 405 non-participants.

Figure 2-3
Exemple visuel des périodes de référence et de calcul très simplifié d'écarts nets*
pour les indicateurs après intervention, prestataires actifs de l'assurance-emploi



* L'écart net n'est pas la simple différence entre l'écart brut des participants et l'écart brut des non-participants; prière de se référer à la section 2.2.6.1. Le visuel n'est qu'à titre illustratif. Les résultats bruts des non-participants indiqués dans la figure ont été calculés afin de correspondre à une simple différence.

Figure 2-4
Exemple visuel de calcul très simplifié d'écarts nets* pour les indicateurs après intervention et les indicateurs de différences « après-avant », prestataires actifs de l'assurance-emploi



* L'écart net n'est pas la simple différence entre l'écart brut des participants et l'écart brut des non-participants; prière de se référer à la section 2.2.6.1. Le visuel n'est qu'à titre illustratif. Les résultats bruts des non-participants indiqués dans la figure ont été calculés afin de correspondre à une simple différence.

Concernant les indicateurs « après-avant », il est à noter que seuls les résultats bruts et nets de ces indicateurs sont présentés dans le rapport. En effet, les résultats bruts des indicateurs précédant l'intervention, représentés au temps « -12 » (59,9 % contre 61,2 %) à la Figure 2-4, ne sont pas présentés, étant donné leur intérêt moindre, mais surtout parce qu'ils ne sont pas calculés directement, bien qu'ils aient une incidence sur les calculs des indicateurs de différences⁷⁹. Si nécessaire, ces résultats peuvent être déduits pour aider à la compréhension des résultats des indicateurs de différences, comme dans le tableau suivant. Le résultat brut d'un indicateur avant intervention peut ainsi être estimé en soustrayant le résultat brut de différence du résultat brut après intervention.

⁷⁹ D'abord, l'indicateur de différence est calculé **pour chaque individu** (indicateur après intervention duquel on soustrait l'indicateur avant intervention). Les estimations relatives à cet indicateur sont ensuite produites, soit les résultats bruts et les écarts nets de l'indicateur de différence.

Tableau 2.2.7-4
Exemples de calculs d'indicateurs précédant l'intervention non présentés dans le rapport,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	Participants	Non-participants	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi (-12 mois)	59,9	61,2	ND	ND		ND
Temps en emploi (12 mois)	61,7	62,3	-0,6	-0,3		S.O.
Différence du temps travaillé	1,8	1,1	0,7	0,3		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Les cases en gris illustrent des données non présentées dans le rapport.

2.2.8 Portée et limites de l'étude

La mesure des effets nets, c'est-à-dire les effets attribuables à l'intervention, correspond à l'écart entre la situation observée chez les personnes à la suite de leur participation à une intervention (effet brut) et celle qui aurait été observée si elles n'y avaient pas participé. Cette dernière situation ne peut évidemment pas être mesurée directement puisque ces personnes ont, dans les faits, participé à un service public d'emploi. Pour l'estimer, il est nécessaire de recourir à un groupe de comparaison, soit un groupe n'ayant pas participé à un service public d'emploi et que l'on souhaite le plus semblable possible à celui des participants.

L'évaluation des effets nets repose sur un devis quasi expérimental, car les services publics d'emploi sont offerts à une population visée qui y participe volontairement. De ce fait, il y a possibilité de biais de sélection, car les personnes participantes peuvent différer des personnes non participantes quant à certaines caractéristiques non observées, telles que la motivation d'améliorer leur situation ou de réintégrer le marché du travail. Ainsi, bien que les non-participants aient fait l'objet d'une sélection visant à assurer une certaine similitude avec les personnes participantes, certaines dimensions n'ont pas pu être contrôlées comme elles auraient pu l'être si l'attribution de la participation aux services publics d'emploi avait été aléatoire (ce qu'un devis expérimental aurait fait). Ces caractéristiques non observées peuvent ainsi constituer un biais d'autosélection, malheureusement incontournable, mais qui est atténué par l'utilisation d'une méthode développée récemment et dont les propriétés méthodologiques permettent notamment de minimiser ce biais, soit les forêts causales. Cette méthode diffère de celle employée dans les rapports précédents, soit l'appariement par scores de propension, qui est une méthode économétrique aussi reconnue pour minimiser le biais d'autosélection, mais celle-ci n'a pas pu être employée pour les analyses de cette clientèle.

Tout comme la méthode précédente, les forêts causales reposent entre autres sur l'hypothèse d'indépendance conditionnelle aux caractéristiques observables. En d'autres termes, il est supposé que les différents bassins de couples participants-non-participants similaires par rapport à un ensemble de caractéristiques observées X_1 sont aussi similaires à des caractéristiques non observées X_2 . Il est également supposé que le résultat moyen des non-participants à un indicateur correspond au résultat moyen qu'y auraient obtenu les participants s'ils n'avaient pas participé aux services publics d'emploi. Il appert que les chances que cette hypothèse soit confirmée sont meilleures lorsque les modélisations reposent sur un riche éventail de caractéristiques observées X_1 et lorsque la similitude des couples participants-non-participants à l'intérieur des différents bassins est assurée avant de procéder aux estimations des effets nets.

Le fait de disposer des revenus avant la participation, dont ceux provenant de l'assurance-emploi, de l'historique des présences antérieures aux services publics d'emploi, à l'assurance-emploi et, dans une moindre mesure, de celles à l'aide financière de dernier recours, a grandement enrichi l'éventail des nombreuses caractéristiques observées provenant du sondage, ce qui a constitué un atout précieux pour les travaux. Quant à la similitude des

couples formés de participants–non-participants, les forêts causales assurent implicitement, considérant un ensemble de données suffisamment détaillé, un fort degré de ressemblance entre les individus participants et non-participants appariés au niveau des caractéristiques observables. De plus, les forêts causales tiennent compte des scores de propension dans l'estimation des écarts nets moyens grâce à l'utilisation d'une fonction d'estimation doublement robuste; elles tiennent également compte des variations de l'écart net individuel d'un individu à l'autre et de l'appariement d'individus similaires quant à cet écart individuel. En comparaison, la méthode d'appariement par scores de propension assure uniquement la similitude des deux groupes créés par les scores de propension estimés, et ce, grâce à la réalisation de tests de répartition des caractéristiques observables dans les bassins formés dans une seule modélisation. En ce sens, les forêts aléatoires causales permettent d'aller plus loin concernant cette hypothèse, ce qui rend les résultats plus robustes.

L'hypothèse d'indépendance conditionnelle aux caractéristiques observables peut toutefois être invalidée si des effets fixes inobservables influent à la fois sur l'effet de la participation aux services publics d'emploi et sur la probabilité d'y participer. Dans cette étude, des indicateurs après intervention ainsi que des indicateurs de différences « après-avant » ont été utilisés. Les indicateurs de différences « après-avant » ont l'avantage de pouvoir contrer l'influence que peuvent avoir de tels effets fixes inobservables. Lorsqu'il y a cohérence entre les effets mesurés par les indicateurs après intervention et les indicateurs de différences « après-avant », cela incite à croire que ces effets mesurés n'ont pas été influencés par des effets fixes, ou du moins pas fortement; c'est le cas dans la présente étude la plupart du temps. Par ailleurs, bien que quelques cas puissent paraître incohérents en raison d'indice de signification différent pour un indicateur après intervention et un indicateur de différences « après-avant », ils ne le sont pas, car les effets nets de ces indicateurs ont un même ordre de grandeur; notez que c'est en raison de la trop grande variabilité d'un effet net qu'un test ne peut être déclaré statistiquement significatif.

En outre, rien ne garantit que l'effet lié au biais de sélection, dont il a été question précédemment, soit constant dans le temps. Il est entre autres possible que certaines personnes aient vécu une dégradation temporaire de leur situation financière peu de temps avant de participer aux services publics d'emploi et que cela les ait incitées à y participer; ce phénomène est connu sous l'expression *Ashenfelter's dip*⁸⁰. Dès lors, les participants auraient pu connaître une amélioration de leur situation financière, même en l'absence d'un service public d'emploi, uniquement parce que cette situation était temporaire et qu'elle est revenue d'elle-même à la normale. Cela entraînerait un biais susceptible d'affecter les effets mesurés par les indicateurs de différences « après-avant ». Dans le cas des personnes prestataires de l'assurance-emploi, ce type de dégradation temporaire de situation pourrait émerger. En l'occurrence, les revenus antérieurs à la participation (ou à la sélection) des individus ont d'ailleurs été employés dans les forêts causales afin d'en tenir compte ainsi que d'autres variables, telles que le nombre antérieur de semaines passées à l'assurance-emploi, qui peuvent également refléter leur situation financière. Par ailleurs, la durée de leur temps passé à l'assistance sociale au moment de commencer leur participation (ou lors du mois de sélection pour les non-participants) a aussi été considérée, faisant en sorte que leur situation de pauvreté a bien été prise en compte lorsque nécessaire pour assurer des appariements adéquats. Finalement, tout comme il a été soulevé précédemment, il y a une bonne cohérence entre les effets nets mesurés par les indicateurs après intervention et les effets nets des indicateurs de différences « après-avant », laissant présager que les dégradations temporaires de situation chez les personnes prestataires de l'assurance-emploi de cette étude ont été en bonne partie contrôlées.

Deux sources d'information ont été utilisées : un sondage téléphonique et des données administratives. Puisqu'un plan de sondage complexe a été employé, la répartition de l'échantillon des participants n'est pas conforme à celle de la population des participants. Ensuite, il est possible qu'un biais attribuable à la non-réponse ait été

⁸⁰ Heckman, J. J. et Smith, J. A. (1995, mars), *Ashenfelter's dip and the determinants of participation in a social program: Implications for simple program evaluation strategies*, University of Western Ontario.

introduit, puisque ce ne sont pas tous les individus échantillonnés qui ont répondu au sondage. Les analyses doivent donc tenir compte du plan de sondage et des poids d'échantillonnage des individus, ainsi que du biais attribuable à la non-réponse, s'il y a lieu⁸¹.

Le biais de non-réponse s'avère problématique seulement dans la mesure où il est endogène, c'est-à-dire relié à l'objet d'étude. Pour l'étudier, les répondants et les non-répondants au sondage ont été comparés sur la base de caractéristiques observables. Ensuite, la réponse (ou la non-réponse) au sondage et la participation (ou la non-participation) à un service public d'emploi ont été considérées simultanément. Par définition, les caractéristiques non observables ne peuvent être prises en compte explicitement, mais il est possible d'en inférer l'existence moyennant quelques hypothèses statistiques. En effet, la façon la plus simple d'appréhender les problèmes de biais de sélection est d'estimer un modèle qui tient compte simultanément de la réponse ou non au sondage et de la participation ou non à un service public d'emploi. Il y a donc quatre cas de figure possibles à considérer (tableau 2.2.8-1).

Tableau 2.2.8-1
Répartition de l'échantillon initial selon la participation à un service public d'emploi et la réponse au sondage

Participation à un service public d'emploi	Réponse au sondage (nombre d'observations)		
	Oui (taux de réponse)	Non	Total
Oui	15 617 (30,3 %)	35 845	51 462
Non	3 537 (25,3 %)	10 463	14 000
Total	19 154 (29,3 %)	46 308	65 462

Environ 29,3 % des individus de l'échantillon ont répondu au sondage. Le taux de réponse diffère statistiquement selon que l'individu a participé ou non à un service public d'emploi : 30,3 % des participants aux services publics d'emploi ont répondu au sondage, alors que cette proportion est de 25,3 % pour les non-participants.

Un modèle probit bivarié⁸² a été estimé chez les personnes prestataires de l'assurance-emploi, permettant de déterminer si les caractéristiques observables ont un effet sur l'une ou l'autre des décisions. La corrélation entre la probabilité de participer au sondage et celle de participer à un service public d'emploi s'est avérée statistiquement significative chez cette clientèle. Cependant, cette corrélation est très faible et l'influence du biais potentiel de non-réponse sur les estimations apparaît donc négligeable. Par ailleurs, le modèle probit bivarié repose sur peu de variables socio-démographiques étant donné l'information disponible sur les non-répondants. Il est ainsi probable que la corrélation entre les deux probabilités ait été plus faible ou encore statistiquement non significative si le modèle avait été conditionné sur davantage de variables.

Les résultats présentés dans le rapport portant sur les effets bruts tiennent compte du plan de sondage et de la pondération; ils permettent l'inférence adéquate à la population des participants pour la période 2017-2018. Pour ce faire, une segmentation du taux de réponse en classes de pondération⁸³ a notamment été effectuée, permettant d'ajuster les poids d'échantillonnage afin de minimiser le biais de non-réponse. Rappelons cependant

⁸¹ Lohr, S. L. (1999), *Sampling: design and analysis*.

⁸² Stata, *biprobbit*, <https://www.stata.com/manuals/rbiprobbit.pdf>.

⁸³ SAS, *The HPSPLIT procedure*, http://support.sas.com/documentation/cdl/en/stathpug/68163/HTML/default/viewer.htm#stathpug_hpsplit_examples01.htm.

que la population des participants du présent rapport a été mise à jour en excluant les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information ». De plus, d'après les résultats des tests réalisés, il était très peu réaliste de croire que la pondération a eu peu d'influence sur les estimations des effets nets. Les effets bruts et nets du présent rapport ont donc été produits en prenant aussi en considération la pondération, redonnant ainsi l'importance appropriée à chaque individu et minimisant par la même occasion le biais de non-réponse.

L'intégration facile de la pondération dans les forêts causales a d'ailleurs été un fort argument pour opter pour cette méthode d'analyse au lieu de la méthode économétrique usuelle d'appariement par scores de propension. En effet, cette dernière permet de faire une estimation pondérée du score de propension, mais elle ne permet pas aisément d'utiliser la pondération dans l'estimation de l'effet net alors que cela apparaît pertinent. Quant aux forêts causales, cette méthode utilise la pondération sous la forme d'un poids de fréquence, ce qui est tout à fait sensé, bien qu'aucune recherche n'ait été faite pour trouver la preuve théorique rattachée à cette formule mathématique. À noter par ailleurs qu'il n'est pas nécessaire de spécifier le plan de sondage complexe dans les forêts causales, car il s'agit d'une méthode de rééchantillonnage.

La base de données employée pour analyser l'ensemble des 18 clientèles est composée d'individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés dans les fichiers de Revenu Québec. Tout comme pour la clientèle des personnes admissibles à l'assurance-emploi (tome 4), cette base contient les données sur l'assurance-emploi, qui n'étaient pas disponibles pour les rapports précédents sur les effets nets chez les clientèles des prestataires de l'assistance sociale (tome 2) et des personnes sans soutien public du revenu (tome 3). Les analyses reposent ainsi sur un riche éventail de caractéristiques observées X_1 et les indicateurs d'effets nets produits à partir des données de Revenu Québec et celles d'Emploi et Développement social Canada y sont disponibles. Toutefois, les effectifs sont moindres, ce qui limite les analyses possibles, en plus d'induire un biais supplémentaire, soit celui découlant des consentements : le biais de jumelage. En effet, un certain nombre de répondants ont refusé le jumelage des réponses qu'ils ont fournies au sondage avec les données des fichiers administratifs d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Ces individus peuvent donc avoir des caractéristiques différentes de ceux qui ont accepté le jumelage.

Les différences entre les caractéristiques observées X_1 chez les participants, celles des participants ayant consenti au jumelage et celles des non-participants posent peu de problèmes conceptuels, car les effets nets sont estimés conditionnellement à ces variables observées, ce qui permet de prendre en compte les différences entre les variables de confusion lors de la mesure des effets nets. En revanche, s'il existe des différences systématiques du côté des caractéristiques non observées X_2 , les estimations des effets nets qui n'en tiennent pas compte seront biaisées.

Par définition, les caractéristiques non observables ne peuvent être prises en compte explicitement. Tout comme précédemment, il est cependant possible d'en inférer l'existence moyennant quelques hypothèses statistiques, la façon la plus simple étant d'estimer un modèle qui tient compte simultanément de la décision ou non de permettre le jumelage et de participer ou non à un service public d'emploi. Il y a donc encore quatre cas de figure possibles, et ceux-ci sont à considérer en deux étapes puisqu'il y a eu deux questions de consentement.

Tout d'abord, environ 61,1 % des répondants au sondage ont accepté le jumelage de données avec celles du Ministère et d'Emploi et Développement social Canada (Tableau 2.2.8-2). Le taux d'acceptation du jumelage ne diffère cependant pas significativement selon que l'individu a participé ou non à un service public d'emploi. En effet, 61,4 % des participants aux services publics d'emploi ayant répondu au sondage ont accepté le jumelage avec les données du Ministère et d'Emploi et Développement social Canada, alors que cette proportion est de 59,9 % parmi les non-participants ayant répondu au sondage.

Tableau 2.2.8-2

Répartition du nombre de répondants au sondage selon la participation à un service public d'emploi et l'acceptation du jumelage de données provenant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et d'Emploi et Développement social Canada

Participation à un service public d'emploi	Jumelage (nombre d'observations)		
	Oui	Non	Total
Oui	9 589 (61,4 %)	6 028	15 617
Non	2 120 (59,9 %)	1 417	3 537
Total	11 709 (61,1 %)	7 445	19 154

De plus, environ 88,5 % des répondants au sondage ayant consenti au jumelage de données du Ministère et d'Emploi et Développement social Canada ont aussi accepté le jumelage avec les données de Revenu Québec (Tableau 2.2.8-3). Encore une fois, le taux d'acceptation du jumelage ne diffère pas significativement selon que l'individu a participé ou non à un service public d'emploi.

Tableau 2.2.8-3

Répartition du nombre de répondants au sondage ayant consenti au jumelage avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Emploi et Développement social Canada selon la participation à un service public d'emploi et l'acceptation du jumelage de données provenant de Revenu Québec

Participation à une mesure	Jumelage (nombre d'observations)		
	Oui	Non	Total
Oui	8 502 (88,7 %)	1 087	9 589
Non	1 864 (87,9 %)	256	2 120
Total	10 366 (88,5 %)	1 343	11 709

Ainsi, ces deux constats quant aux tests non significatifs permettent de croire que le biais de jumelage est négligeable et que des estimations non biaisées peuvent être obtenues à partir de la principale base de données.

En conclusion, malgré la faible précision des estimations d'écarts nets, un certain nombre d'entre eux sont statistiquement significatifs dans l'étude. Il a cependant parfois été impossible de déclarer certains écarts nets statistiquement différents de 0, bien qu'ils puissent apparaître grands a priori. Il serait avantageux d'avoir de plus grands effectifs pour les prochains travaux d'évaluation, afin d'améliorer la précision des estimations, ce qui permettrait aussi de tirer le plein potentiel de la nouvelle méthode d'estimation employée, soit les forêts causales. Par ailleurs, l'étude a aussi permis d'étudier partiellement l'hétérogénéité des effets de traitement grâce aux effets de traitement individuels qui sont estimés par les forêts causales, et il est possible de les explorer davantage en cas de besoin.

3 Résultats nets de l'ensemble des participants prestataires actifs de l'assurance-emploi

Les résultats présentés dans cette section portent sur l'ensemble des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à au moins un service public d'emploi visé dans l'évaluation. Parmi les 4 170 participants prestataires de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude, 2 152 d'entre eux ont accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Toutefois, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 1 876 participants⁸⁴. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

3.1 Insertion en emploi

Malgré le fait que la majorité des indicateurs traitant de l'insertion en emploi après la participation présentent des écarts nets statistiquement non significatifs, il ne faut pas pour autant conclure que la participation aux services publics d'emploi n'a pas eu d'incidence sur les participants. En effet, deux indicateurs portant sur la présence en emploi après la participation présentent un écart net significatif à l'avantage des participants. Comparativement aux non-participants, les participants sont proportionnellement plus présents en emploi dans les 12 mois et dans les 18 mois suivant la participation.

A. Présence en emploi

Le tableau ci-dessous présente les résultats de présence en emploi des participants à au moins un service public d'emploi et des non-participants appariés. Au courant des 12 mois suivant la fin de la participation, 85,8 % des participants sont en emploi, ce qui représente un écart net significatif de 5,0 points de pourcentage de plus que les non-participants. Il est à noter que chez 99,2 % des participants, la probabilité d'occuper un emploi augmente dans les 12 mois suivant la fin de la participation grâce à celle-ci. Cela suggère que cette augmentation touche la quasi-totalité des participants, plutôt que certains groupes parmi eux. Un écart net significatif est également observé quant à la présence en emploi durant les 18 mois suivant la fin de la participation : le taux de présence en emploi est supérieur de 5,1 points de pourcentage chez les participants. Aucun écart net significatif n'est cependant observé quant à la présence en emploi durant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation ni quant à celle observée au moment du sondage.

⁸⁴ Les analyses incluant les personnes ayant participé à une session d'information ont aussi été produites et les résultats sont présentés en annexe à titre indicatif.

Tableau 3.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	85,8	5,0	**	99,2
12 à 18 mois	81,5	2,2		S.O.
18 mois	87,9	5,1	**	90,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	71,8	-4,7		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 863 participants et 457 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Les participants sont en emploi durant en moyenne 61,7 % des 12 mois suivant la fin de la participation; ils travaillent en moyenne 69,9 % de leur temps pendant la période des 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et environ 64,6 % de leur temps dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Aucun écart net significatif n'est cependant observé quant au temps passé en emploi, ni quant au temps passé en emploi à temps plein, ce qui signifie que les participants ne se distinguent pas des non-participants concernant ces aspects.

Tableau 3.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines	(%)
Temps en emploi				
12 mois	61,7	-0,6	-0,3	S.O.
12 à 18 mois	69,9	-1,1	-0,3	S.O.
18 mois	64,6	-0,2	-0,2	S.O.
Temps en emploi à temps plein				
12 mois	55,0	-0,7	-0,4	S.O.
12 à 18 mois	63,8	2,2	0,6	S.O.
18 mois	58,2	0,8	0,6	S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 717 participants et 424 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Les participants travaillent en moyenne 1 211 heures durant les 12 mois suivant la fin de la participation, 696 heures durant les 12 à 18 mois et environ 1 915 heures durant les 18 mois suivant la fin de la participation. Cependant, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants quant aux heures travaillées.

La rémunération d'emploi s'élève à 26 542 \$ en moyenne pour les participants durant les 12 mois suivant la fin de la participation, à 15 799 \$ durant les 12 à 18 mois et à 42 934 \$ durant les 18 mois suivant la fin de la participation. Aucune différence statistiquement significative n'est cependant observée entre les résultats des participants et ceux des non-participants. Les données de Revenu Québec permettent de tirer une conclusion semblable à celles qui sont susmentionnées.

Tableau 3.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 211	-19		S.O.
12 à 18 mois	696	0		S.O.
18 mois	1 915	-6		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	26 542	-1 853		S.O.
12 à 18 mois	15 799	-515		S.O.
18 mois	42 934	-2 316		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	29 051	-795		S.O.
12 mois - salarié	28 443	-851		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 648 participants et 416 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Le temps de travail des participants aurait augmenté en moyenne de 1,8 % entre l'année précédant le début de la participation et celle suivant la fin de la participation. Le changement de temps est estimé à 0,8 % pour ce qui est du temps de travail à temps plein. En ce qui concerne ces deux indicateurs, les écarts nets avec les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 3.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR	(%)	pp	Semaines	(%)
Différence du temps travaillé	1,8	0,7	0,3	S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	0,8	1,3	0,7	S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 610 participants et 405 non-participants.

Aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et leurs homologues quant aux différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation. C'est également le cas quant aux indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec, lesquels portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 3.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	24	39		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 939	-925		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-1 570	-1 293		S.O.
salarié	-1 487	-890		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 518 participants et 390 non-participants.

3.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les participants et les non-participants en ce qui concerne les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la fin de la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Le tableau 3.2-1 montre que les participants trouvent un emploi environ 11,1 semaines après la fin de leur participation, que 20,7 % d'entre eux occupent un emploi temporaire et que 27,2 % occupent un emploi saisonnier. Aucun écart net significatif n'est toutefois observé entre les participants et les non-participants. La proportion de travailleurs autonomes est faible et elle est également semblable chez les participants et les non-participants. Les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants quant au salaire horaire obtenu dans l'emploi occupé dans l'année suivant la participation, ni quant au changement lié à leur salaire horaire.

Tableau 3.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Délai (sem.)	11,1	-1,0		S.O.
Emploi temporaire (%)	20,7	4,1		S.O.
Emploi saisonnier (%)	27,2	3,5		S.O.
Travailleur autonome (%)	5,1	-0,7		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	18,4	0,4		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	1,1	-0,3		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 261 participants et 306 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

L'emploi principal occupé par les participants l'année suivant la participation correspond à leurs souhaits pour 76,0 % d'entre eux. Sur ce point, l'écart net entre ce résultat et celui des non-participants est statistiquement non significatif. De plus, ces emplois ne nécessitent pas un niveau de compétence différent de celui des emplois occupés par les non-participants. Finalement, le lien de leur emploi avec leur expérience de travail ou leur formation est semblable à celui des non-participants.

Tableau 3.2-2

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	76,0	-4,0		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 563 participants et 363 non-participants.

3.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les participants occupant un emploi au moment du sondage ne se distinguent généralement pas des non-participants quant aux indicateurs considérés, hormis l'occupation d'un emploi correspondant à leurs souhaits, où les participants se démarquent négativement des non-participants.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les participants ne se distinguent pas de manière statistiquement significative des non-participants concernant le type d'emploi (temporaire, saisonnier, autonome, à temps plein) occupé au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation. Ils ne se distinguent pas non plus de leurs homologues quant au nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées.

Tableau 3.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Emploi temporaire (%)	15,1	3,7		S.O.
Emploi saisonnier (%)	18,7	1,6		S.O.
Travailleur autonome (%)	6,8	1,0		S.O.
Emploi à temps plein (%)	79,9	2,9		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	34,5	1,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 378 participants et 328 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, la proportion de participants occupant un emploi correspondant à leurs souhaits est inférieure à la proportion observée chez les non-participants. En effet, 82,4 % d'entre eux déclarent occuper un emploi correspondant à leurs souhaits, mais cette proportion est inférieure de 6,2 points de pourcentage à celle estimée chez les non-participants comparables. Également, il est estimé qu'à la suite de la participation, aucun participant ne voit une augmentation dans sa probabilité d'occuper un emploi correspondant à son souhait, ce fait étant dégagé à la lecture de la dernière colonne du tableau. Finalement, les deux groupes étudiés ne se distinguent pas significativement quant au niveau de compétences exigé par l'emploi occupé au moment du sondage, ni quant au lien de cet emploi avec l'expérience de travail ou la formation et à la satisfaction envers le salaire.

Tableau 3.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	82,4	-6,2	**	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	-0,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 380 participants et 328 non-participants.

3.4 Recours à l'assistance sociale

Que ce soit en ce qui concerne la présence à l'assistance sociale, le temps passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation ou encore le changement de temps passé ou de prestations reçues de l'assistance sociale, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants.

Les participants ne se distinguent pas significativement de leurs homologues non participants quant au recours à l'assistance sociale, quelle que soit la période considérée. Environ 11,3 % des participants ont recours au moins une fois à l'assistance sociale durant les 12 mois suivant la fin de leur participation. Ils ont recours au programme durant en moyenne 5,9 % de leur temps pendant les 12 mois suivant la fin de leur participation.

Tableau 3.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	11,3	2,8	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	5,6	-1,5	S.O.		S.O.
18 mois	11,7	2,9	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	4,8	-1,1	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	5,9	-0,8	-0,1		S.O.
12 à 18 mois	4,5	-1,9	-0,1		S.O.
18 mois	5,5	-1,3	-0,2		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	2,4	-2,5	-0,3		S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	221,5	-195,4	S.O.		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 876 participants et 459 non-participants.

3.5 Recours à l'assurance-emploi

Les participants ont eu recours à l'assurance-emploi de manière plus importante comparativement aux non-participants dans les mois suivant la fin de leur participation. Cette conclusion s'applique également au temps passé à l'assurance-emploi dans la même période ainsi qu'aux versements monétaires reçus de l'assurance-emploi.

Les participants sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants durant les 12 premiers mois suivant la fin de la participation (écart net de 9,6 pp), entre le 12^e et 18^e mois suivant la participation (8,0 pp) et sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation (11,4 pp). Au moment du sondage, l'écart net se situe à 3,3 points de pourcentage, mais il n'est pas statistiquement significatif.

En moyenne, les participants ont passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants, ce qui entraîne un écart net de 7,0 points de pourcentage (3,6 semaines) durant les 12 mois suivant la fin de la participation, un écart de 5,2 points de pourcentage (1,4 semaine) entre les 12^e et 18^e mois suivant la participation ainsi qu'un écart de 6,4 points de pourcentage (5,0 semaines) sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation. Tous ces écarts nets sont statistiquement significatifs. Entre l'année précédant le début de la participation et celle suivant la fin de la participation, les participants ont connu une diminution de leur recours à l'assurance-emploi de 13,3 % en moyenne. Les non-participants ont cependant vu une réduction de leur recours à l'assurance-emploi de 6,5 points de pourcentage additionnels, comme reflété par l'écart net statistiquement significatif.

Tableau 3.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	61,0	9,6	S.O.	***	90,0
12 à 18 mois	30,7	8,0	S.O.	***	96,9
18 mois	64,5	11,4	S.O.	***	93,3
Ponctuelle, au 29 ^e mois	26,8	3,3	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	28,9	7,0	3,6	***	95,8
12 à 18 mois	21,4	5,2	1,4	**	84,5
18 mois	26,2	6,4	5,0	***	92,8
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-13,3	6,5	3,4	***	97,2

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 876 participants et 459 non-participants.

Les prestations de l'assurance-emploi perçues en 2018 par les participants, soit environ un an après la fin de la participation, s'élèvent à 3 646 \$, ce qui représente un écart net significatif de 976 \$ additionnels comparativement à leurs homologues non participants. La proportion estimée de participants qui pourrait avoir bénéficié de l'augmentation des prestations perçues est de 94 %, ce qui indique que cet effet est largement répandu parmi les personnes qui étaient prestataires de l'assurance-emploi au début de leur participation. La différence entre le montant des prestations perçues durant l'année civile précédant le début de la participation et 2018 est en moyenne de 290 \$ chez les participants. Cela représente un écart net statistiquement significatif de 914 \$ avec les non-participants, ce qui signifie que les participants ont en moyenne plus augmenté leurs prestations d'assurance-emploi entre les deux années concernées que les non-participants. C'est environ 87 % des participants qui auraient bénéficié d'une augmentation de leurs prestations.

Tableau 3.5-2
Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	3 646	976	***	94
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	290	914	***	87

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 786 participants et 438 non-participants.

3.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi après la fin de leur participation. Plusieurs écarts nets statistiquement significatifs sont observés en faveur des participants pour les différentes périodes étudiées comprises dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Cet effet pourrait ne pas perdurer à moyen terme, puisque les participants ont utilisé une autre mesure et activité des services publics d'emploi au moment du sondage dans une plus grande proportion que les non-participants, quoique faiblement, et ce n'est pas le cas quant aux mesures à l'étude.

Dans les périodes qui ont suivi la participation aux services publics d'emploi, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à l'une des mesures à l'étude dans les 12 mois ayant suivi la fin de leur participation (18,0 points de pourcentage d'écart net), pendant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (8,8 points de pourcentage) ou en prenant en compte les 18 premiers mois ayant suivi la fin de la participation (23,5 points de pourcentage). Pour toutes ces périodes, les écarts nets estimés sont statistiquement significatifs, sauf au moment du sondage.

La participation aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi est aussi significativement plus élevée chez les participants par rapport aux non-participants, et ce, dans les 12 mois suivant la fin de la participation (15,3 points de pourcentage), pendant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois (5,2 points de pourcentage) suivant la fin de la participation ainsi que dans les 18 mois suivant cette dernière (18,1 points de pourcentage). Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation, l'écart net est toujours statistiquement significatif et estimé à 1,5 point de pourcentage. La très faible proportion de participants ayant eu recours à une autre mesure ou activité des services publics d'emploi à ce moment spécifique (2,2 %) pourrait sous-entendre la disparition de cet effet à moyen terme.

Pour tous les indicateurs susmentionnés statistiquement significatifs, un écart net individuel positif est estimé pour la totalité des participants ou, quant au recours ponctuel aux autres mesures et activités, pour 89,9 % d'entre eux. Cela suggère que l'augmentation du recours aux services publics d'emploi est un effet plutôt général de la participation.

Tableau 3.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants
aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	18,2	18,0	***	100,0
12 à 18 mois	8,9	8,8	***	100,0
18 mois	23,7	23,5	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,7	1,5		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	15,3	15,3	***	100,0
12 à 18 mois	5,1	5,2	***	100,0
18 mois	18,1	18,1	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,2	1,5	**	89,9

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 876 participants et 459 non-participants.

3.7 Vie sociale et professionnelle

La participation aux services publics d'emploi n'a induit qu'un seul effet sur la vie sociale et professionnelle des participants. L'effet positif et significatif en faveur des participants qui est observé porte sur une meilleure perception d'amélioration des compétences professionnelles du côté des participants comparativement aux non-participants.

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 6,25 pour les participants, ce qui indique que leur revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 25 000 \$ à 30 000 \$. L'écart net de niveau de revenu personnel entre les deux groupes n'est pas statistiquement significatif. L'écart net relatif à la perception de modification de revenu entre la période précédant la participation et 2019, ainsi que ceux sur la rémunération totale en 2018 et le changement de rémunération totale entre l'année civile précédant la participation et 2018 (mesurés à partir des données de Revenu Québec) sont également non statistiquement significatifs. Pour ce qui est de la rémunération totale, les participants et les non-participants ne se distinguent donc pas à la suite de la participation.

Tableau 3.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,25	-0,15		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,27	0,01		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	36 870	537		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-185	-241		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 758 participants et 435 non-participants.

Parmi les aspects de la vie sociale et professionnelle étudiés, un seul indicateur présente un écart net statistiquement significatif entre les deux groupes étudiés. Les participants présentent un indice de modification des compétences professionnelles moyen de 0,69, ce qui suggère que le participant moyen considère que ses compétences professionnelles s'étaient améliorées au moment du sondage par rapport à la période précédant la participation. Un écart net de 0,11 point à l'avantage des participants est observé quant à cet indicateur, ce qui signifie que les participants ont vu leurs compétences professionnelles s'améliorer en moyenne davantage que celles des non-participants à la suite de la participation. Il est également estimé que l'ensemble des participants auraient constaté une meilleure amélioration de leurs compétences professionnelles par rapport aux non-participants comparables.

Tableau 3.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,62	0,04		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,69	0,11	***	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,42	0,05		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,53	0,06		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,95	0,11		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,28	-0,02		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,45	0,03		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,27	-0,01		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,00	-0,01		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 823 participants et 442 non-participants.

3.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi a quelques effets positifs sur les participants qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation. Le premier de ces effets est l'augmentation de la présence en emploi des participants par rapport à la présence en emploi des non-participants, c'est-à-dire une hausse d'environ 5 points de pourcentage pour les 12 mois suivant la fin de la participation, et cet effet demeure lors de la période de 18 mois suivant la fin de la participation. Le recours à l'assurance-emploi augmente également de manière générale chez les participants par rapport à leurs homologues, et ce, peu importe la période considérée. Il est alors question de la présence à l'assurance-emploi, du temps qui y est passé et des prestations qui en sont perçues. Le recours ultérieur aux mesures à l'étude ainsi qu'aux autres mesures et activités des services publics d'emploi est aussi significativement supérieur à celui observé chez les non-participants.

Les participants étant en emploi au moment du sondage estiment cependant occuper un emploi qui correspond à leurs souhaits en proportion significativement inférieure à celle observée chez les non-participants, mais c'est tout de même environ 82,4 % des participants qui occupent un emploi correspondant à leur souhait. Néanmoins, les participants sont en moyenne plus nombreux que les non-participants à constater une amélioration de leurs compétences professionnelles au moment du sondage par rapport à leur niveau pré-participation.

4 Résultats nets des participants prestataires actifs de l'assurance-emploi par mesure active

4.1 Services d'aide à l'emploi (SAE) – Globalement

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à un des volets de la mesure SAE, à l'exclusion de la session d'information. La mesure SAE propose des interventions de courte durée offertes principalement sur une base individuelle, et parfois en groupe, par des ressources externes. Les services offerts s'adressent à toutes les personnes en recherche d'emploi ou à des personnes plus éloignées du marché du travail. Parmi ces clientèles, certaines peuvent être fortement défavorisées sur le plan de l'emploi et faire partie de stratégies gouvernementales ou être repérées localement. Il s'agit notamment des personnes immigrantes, des personnes responsables d'une famille monoparentale, des personnes handicapées, des personnes judiciarisées et des personnes ayant eu des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de l'étude et qui ont consenti au jumelage des données, 1 278 ont participé à la mesure SAE. Toutefois, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses ont porté sur 1 037 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

4.1.1 Insertion en emploi

La participation aux services d'aide à l'emploi a eu des effets positifs sur la présence en emploi 18 mois après la fin de la participation. Toutefois, elle a eu des effets négatifs sur la rémunération d'emploi une année et 18 mois après la fin de la participation. Ces derniers effets doivent être considérés sous toutes réserves puisque le changement de rémunération entre l'année précédant le début de la participation et l'année suivant la fin de la participation n'est pas significatif. C'est également le cas quant aux temps en emploi et en emploi à temps plein, au nombre d'heures travaillées après la fin de la participation, à la rémunération en 2018 et le changement de celle-ci par rapport à l'année civile précédant le début de la participation.

A. Présence en emploi

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui ont participé à l'un des services d'aide à l'emploi sont proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants du même statut pendant les 18 mois suivant la fin de leur participation. L'écart net pour cette période est de 4,1 points de pourcentage en faveur des participants et est statistiquement significatif. Toutefois, pendant la première année et la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation, les écarts nets ne sont pas statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne suivant la fin de la participation, la présence en emploi des participants n'est pas non plus différente de celle des non-participants.

On constate que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation, puisque 72,3 % d'entre eux pourraient avoir connu une amélioration de leur présence en emploi 18 mois après la fin de la participation.

Tableau 4.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp			(%)
Présence en emploi					
12 mois	84,8	2,9			S.O.
12 à 18 mois	82,0	2,4			S.O.
18 mois	88,3	4,1		**	72,3
Ponctuelle, au 29 ^e mois	73,9	-0,3			S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 030 participants et 457 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 4.1.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	60,7	-1,5	-0,8		S.O.
12 à 18 mois	70,5	0,7	0,2		S.O.
18 mois	64,0	-0,5	-0,4		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	53,3	-1,5	-0,8		S.O.
12 à 18 mois	63,4	2,0	0,5		S.O.
18 mois	56,8	-0,2	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 951 participants et 424 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets moyens statistiquement significatifs qui ne sont cependant pas en faveur des participants sur l'ensemble des 12 mois (-3 265 \$) et des 18 mois (-4 413 \$) suivant la fin de la participation. Ainsi, bien qu'environ 16 % des participants pourraient avoir connu une amélioration de leur rémunération d'emploi l'année suivant leur participation, cela implique que 84 % d'entre eux auraient alors une rémunération d'emploi similaire ou plus faible après leur participation que s'ils n'avaient pas participé aux services d'aide à l'emploi.

L'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle quant à elle des écarts nets statistiquement non significatifs, ce qui ne permet donc pas de distinguer les participants des non-participants.

Tableau 4.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Indice de signification	Écart net > 0
		Écart net		
				(%)
Heures travaillées (h)				
	12 mois	1 174	-42	S.O.
	12 à 18 mois	692	9	S.O.
	18 mois	1 869	-35	S.O.
Rémunération d'emploi (\$)				
	12 mois	24 228	-3 265	**
	12 à 18 mois	14 827	-1 145	S.O.
	18 mois	39 180	-4 413	**
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
	12 mois - salarié/autonome	26 583	-1 944	S.O.
	12 mois - salarié	26 120	-2 061	S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 919 participants et 416 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent en moyenne avoir connu un changement négatif du temps passé en emploi (-1,5 %) et du temps passé en emploi à temps plein (-3,3 %) durant l'année suivant la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 4.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants
aux services d'aide à l'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR	(%)	pp	Semaines	(%)
Différence du temps travaillé	-1,5	0,1	0,1	S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	-3,3	-0,3	-0,2	S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 908 participants et 405 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 4.1.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	-54	18		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	168	-1 487		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-2 339	-530		S.O.
salarié	-2 698	-502		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 855 participants et 390 non-participants.

4.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services d'aide à l'emploi a eu quelques effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation. Les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi autonome ou qui correspond à leurs souhaits. Finalement, le niveau de compétence requis de leur emploi est en moyenne inférieur à celui requis de l'emploi des non-participants.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne le délai encouru avant d'occuper un emploi, le type d'emploi (temporaire ou saisonnier), le salaire horaire et la différence de salaire horaire. Cependant, les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à travailler de façon autonome (-3,3 points de pourcentage) dans l'année qui a suivi la participation, mais environ 0,5 % des participants pourraient néanmoins avoir vu une augmentation de leur probabilité d'être des travailleurs autonomes 12 mois après la fin de la participation.

Tableau 4.1.2-1
Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services d'aide à l'emploi,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	12,1	0,6		S.O.
Emploi temporaire (%)	20,1	4,4		S.O.
Emploi saisonnier (%)	23,8	1,0		S.O.
Travailleur autonome (%)	2,6	-3,3	**	0,5
Salaire horaire (\$/h)	17,0	-0,8		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	0,6	-0,8		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 706 participants et 306 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

L'année après la participation, les participants aux services d'aide à l'emploi occupent des emplois requérant un niveau moyen de compétence inférieur à celui des non-participants (écart net statistiquement significatif de -0,1 point). De plus, il y a, en moyenne, proportionnellement moins de participants que de non-participants dont l'emploi occupé correspond à leurs souhaits (écart net statistiquement significatif de -7,3 points de pourcentage). À noter qu'aucun participant n'aurait connu une augmentation de sa probabilité d'avoir un emploi correspondant à son souhait, la proportion d'écart net supérieure à 0 étant égale à 0.

Tableau 4.1.2-2
Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,4	-0,1	**	0,5
Correspond au souhait (%)	74,6	-7,3	***	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	-0,1		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 853 participants et 363 non-participants.

4.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation aux services d'aide à l'emploi a eu très peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Seul un effet est constaté : les participants en emploi sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi qui correspond à leurs souhaits.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation aux services d'aide à l'emploi, il y a proportionnellement autant de participants que de non-participants occupant un emploi

saisonnier, un emploi temporaire, un emploi à temps plein, et étant travailleurs autonomes. De même, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées est semblable chez les participants et les non-participants.

Tableau 4.1.3-1
Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services d'aide à l'emploi,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Emploi temporaire (%)	13,0	1,0		S.O.
Emploi saisonnier (%)	15,3	-2,4		S.O.
Travailleur autonome (%)	4,3	-1,9		S.O.
Emploi à temps plein (%)	79,0	3,0		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	34,1	1,0		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 764 participants et 328 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants se distinguent légèrement des non-participants quant à l'adéquation de l'emploi avec leurs souhaits. En effet, cet indicateur affiche un écart net statistiquement significatif de -6,5 points de pourcentage, signifiant que les participants en emploi au moment du sondage sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi qui correspond à leurs souhaits, même s'il répond tout de même aux souhaits de 82,9 % des participants. Cet effet a été noté à la section précédente et il appert de nouveau qu'aucun participant n'aurait connu une augmentation de sa probabilité d'avoir un emploi correspondant à son souhait au moment du sondage.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence de leur emploi, au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation et quant à la satisfaction envers leur salaire.

Tableau 4.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	82,9	-6,5	***	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	-0,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,0	-0,1		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 763 participants et 328 non-participants.

4.1.4 Recours à l'assistance sociale

La participation aux services d'aide à l'emploi n'a aucun effet sur la présence et le temps moyen passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation. Elle a toutefois un certain effet positif sur le changement de temps passé à l'assistance sociale et de prestations reçues, puisque les participants ont en moyenne reçu un montant moins élevé de prestations de l'assistance sociale et ont passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants l'année suivant leur participation par rapport à l'année précédant leur participation.

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à la présence à l'assistance sociale et au temps⁸⁵ qu'ils y ont passé, puisqu'aucun écart net relatif à ces indicateurs n'est statistiquement significatif. Toutefois, entre l'année précédant la participation et celle suivant la participation, leur changement de temps passé à l'assistance sociale est statistiquement moins important que celui des non-participants (-3,1 points de pourcentage).

Aussi, les participants ont reçu en moyenne un peu moins de prestations de l'assistance sociale que les non-participants entre l'année précédant la participation et l'année suivant la participation (-315 \$). Notons que 27,2 % des participants pourraient avoir vu une augmentation de leurs prestations reçues, ce qui implique que 72,8 % des participants pourraient plutôt avoir connu une diminution de leurs prestations l'année suivant la participation ou avoir reçu des prestations semblables à celles de l'année précédant leur participation.

⁸⁵ Le seuil observé du test pour le temps passé à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation est de 6,5 %. Ce seuil est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 4.1.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	11,8	1,8	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	6,8	-1,6	S.O.		S.O.
18 mois	12,8	2,2	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	5,0	-2,3	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	6,3	-1,4	-0,2		S.O.
12 à 18 mois	5,1	-2,4	-0,1		S.O.
18 mois	5,9	-1,8	-0,3		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	2,7	-3,1	-0,4	**	15,2
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	223	-315	S.O.	***	27,2

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 037 participants et 459 non-participants.

4.1.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services d'aide à l'emploi augmente le recours et le temps passé au programme d'assurance-emploi à court terme, les participants étant proportionnellement plus présents à ce programme et y ayant passé en moyenne plus de temps dans les 12 mois et les 18 mois qui ont suivi la participation comparativement aux non-participants. La participation a également eu des effets positifs sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Les participants, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, sont proportionnellement plus présents que les non-participants à l'assurance-emploi 12 mois après la participation (8,6 points de pourcentage) et sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation (10,1 points de pourcentage). On remarque d'ailleurs que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation 12 mois et 18 mois après la fin de la participation. En effet, respectivement 12 mois et 18 mois après la fin de la participation, 84,2 % et 87,8 % des participants ont vu une augmentation de leur probabilité d'être présents à l'assurance-emploi.

En moyenne, les participants ont aussi passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants 12 mois après la participation et 18 mois après la participation. En effet, on observe respectivement des écarts nets statistiquement significatifs de 5,5 points de pourcentage (2,8 semaines) 12 mois après la participation et de 3,9 points de pourcentage (3,0 semaines) 18 mois après la participation. De plus, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif (5,8 points de pourcentage).

Tableau 4.1.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	64,0	8,6	S.O.	***	84,2
12 à 18 mois	26,8	2,6	S.O.		S.O.
18 mois	66,7	10,1	S.O.	***	87,8
Ponctuelle, au 29 ^e mois	23,3	0,3	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	28,5	5,5	2,8	***	91,6
12 à 18 mois	18,3	0,6	0,2		S.O.
18 mois	24,9	3,9	3,0	**	94,4
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-13,3	5,8	3,0	***	91,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 037 participants et 459 non-participants.

Les participants ont en moyenne perçu un montant de prestations d'assurance-emploi en 2018 supérieur à celui des non-participants (écart net de 726 \$). La majorité des participants ont bénéficié de leur participation en 2018, puisque 90 % d'entre eux ont possiblement connu une augmentation de leurs prestations de l'assurance-emploi.

Quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation et celles reçues en 2018, on remarque toutefois que les changements de prestations d'assurance-emploi chez les participants et les non-participants ne diffèrent pas statistiquement.

Tableau 4.1.5-2
Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	3 639	726	***	90,4
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	251	452		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 986 participants et 438 non-participants.

4.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours aux mesures et activités des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus nombreux à utiliser au moins une mesure d'employabilité dans les mois qui ont suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 1,2 et 20,3 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 5,4 et 18,6 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, sans toutefois que l'écart net au moment du sondage soit statistiquement différent de 0.

Tableau 4.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

		Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR		(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude					
	12 mois	13,7	13,8	***	100,0
	12 à 18 mois	8,5	8,5	***	100,0
	18 mois	20,5	20,3	***	100,0
	Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,0	1,2	**	92,0
Autres mesures et activités					
	12 mois	14,3	14,3	***	100,0
	12 à 18 mois	5,3	5,4	***	100,0
	18 mois	18,6	18,6	***	100,0
	Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,7	0,5		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 037 participants et 459 non-participants.

4.1.7 Vie sociale et professionnelle

La majorité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle ne sont pas statistiquement significatifs. On note toutefois une amélioration de la motivation à améliorer sa formation et de la motivation en général ainsi qu'une amélioration de l'expérience de travail et des compétences professionnelles chez les participants aux services d'aide à l'emploi.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé aux services d'aide à l'emploi avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à leur modification du revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 4.1.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,13	-0,14		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,21	-0,04		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	34 607	-762		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-1 525	182		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 977 participants et 435 non-participants.

En moyenne, les participants aux services d'aide à l'emploi, qui étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la quasi-majorité des indicateurs portant sur les changements à la vie sociale et professionnelle. Quatre indicateurs montrent des écarts nets statistiquement significatifs et ils sont favorables aux participants. Ainsi, les participants sont en moyenne plus motivés à améliorer leur formation au 29^e mois environ après leur participation comparativement à la période précédant celle-ci en comparaison des non-participants (écart net statistiquement significatif de 0,11 point). De plus, ils perçoivent davantage une amélioration de leur expérience de travail (0,08 point), une amélioration de leurs compétences professionnelles (0,11 point), et une amélioration de leur motivation (0,18 point). Fait également à noter, tous les participants auraient possiblement connu une amélioration de leurs compétences professionnelles ainsi que leur motivation à améliorer leur formation et leur motivation, puisque 100 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à ces indicateurs.

Tableau 4.1.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,62	0,08	**	90,6
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,63	0,11	***	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,38	0,06		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,52	0,11	***	100,0
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,90	0,18	***	100,0
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,27	0,00		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,44	0,05		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,23	-0,01		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0,95	0,04		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 001 participants et 442 non-participants.

4.1.8 Synthèse

La participation aux services d'aide à l'emploi des personnes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation a eu un effet positif sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois suivant la participation.

De plus, elle a eu des effets positifs sur le recours et le temps passé au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi et ils ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de ce programme dans les 12 mois et les 18 mois ayant suivi la fin de la participation. La participation a également eu des effets positifs sur les montants perçus du programme d'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Par ailleurs, la participation a un effet léger sur le recours à l'assistance sociale, puisque, comparativement aux non-participants, les participants ont vu une augmentation moins importante de leur temps passé à ce programme ainsi que des prestations découlant de celui-ci l'année suivant la participation par rapport à l'année précédant la participation. Aucun autre effet n'est détecté sur le recours à l'assistance sociale.

La participation a eu des effets positifs sur la présence en emploi sur l'ensemble des 18 mois ayant suivi la fin de la participation. Cependant, elle a eu des effets négatifs sur la rémunération d'emploi dans les 12 mois et les 18 mois ayant suivi la fin de la participation, ce qu'il faut néanmoins considérer avec prudence puisque l'indicateur de changement de rémunération n'est pas significatif et la participation n'a eu aucun effet sur le temps passé en emploi et en emploi à temps plein après la participation ou encore sur les heures travaillées.

La participation a eu quelques effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation : les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi autonome. Ils sont aussi proportionnellement moins nombreux à avoir un emploi qui correspond à leurs souhaits et le niveau de compétence requis pour leur emploi est en moyenne moins élevé que celui requis pour l'emploi des non-participants.

Enfin, la participation n'a eu que quelques effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage et sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle. Les participants sont toujours proportionnellement moins nombreux que les non-participants à avoir un emploi qui correspond à leurs souhaits au moment du sondage, mais, par comparaison avec ces derniers, ils ont vu un changement plus positif dans leur motivation à améliorer leur formation ainsi que dans leur motivation en général. De plus, les participants considèrent en moyenne avoir vu une amélioration plus importante de leurs compétences professionnelles et de leur expérience de travail comparativement aux non-participants.

4.2 Services d'aide à l'emploi (SAE) – Services unitaires

4.2.1 Ensemble des services unitaires

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants aux services unitaires de la mesure SAE, à l'exclusion de la session d'information. Les services unitaires s'adressent à des personnes prêtes à occuper un emploi et qui, à la suite du service, poursuivront seules leur démarche. Les besoins de ces personnes se situent du côté des techniques et de la stratégie de recherche d'emploi. Dans le cheminement d'une personne accompagnée par un agent d'aide à l'emploi lors d'une approche d'intervention, on retrouve aussi des services ponctuels tels que l'orientation, la mise en mouvement ou encore l'accompagnement dans le cadre d'une autre mesure.

Les analyses ont été réalisées à partir de la principale base de données, soit celle formée des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de l'étude et qui ont consenti au jumelage des données, 951 ont participé aux services unitaires. Toutefois, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses ont porté sur 724 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

4.2.1.1 Insertion en emploi

La participation aux services unitaires des services publics d'emploi a des effets apparemment négatifs sur la rémunération d'emploi une année et 18 mois après la fin de la participation. Quant à la présence en emploi, les temps en emploi et en emploi à temps plein, le nombre d'heures travaillées après la fin de la participation, le changement de la rémunération d'emploi entre l'année précédant le début de la participation et l'année suivant la fin de la participation, on ne peut pas affirmer que les participants se différencient des non-participants à la suite de la participation.

A. Présence en emploi

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section.

Il en résulte que les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé aux services unitaires n'ont pas une présence en emploi proportionnellement différente de celle des non-participants, et ce, à tout moment après la fin de la participation.

Tableau 4.2.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	85,3	0,7		S.O.
12 à 18 mois	83,3	2,1		S.O.
18 mois	89,0	2,8		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	73,0	-1,9		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 720 participants et 457 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes qui ont suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 4.2.1.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	60,6	-3,2	-1,6		S.O.
12 à 18 mois	69,4	-1,1	-0,3		S.O.
18 mois	63,6	-2,5	-2,0		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	53,8	-3,2	-1,6		S.O.
12 à 18 mois	63,2	1,4	0,4		S.O.
18 mois	57,0	-2,1	-1,6		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 658 participants et 424 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets moyens statistiquement significatifs qui ne sont cependant pas en faveur des participants sur l'ensemble des 12 mois (-3 651 \$) et des 18 mois (-5 257 \$) après la fin de la participation. Ainsi, bien qu'environ 11 % des participants pourraient avoir connu une amélioration de leur rémunération d'emploi l'année suivant leur participation, cela implique que 89 %

d'entre eux auraient alors eu une rémunération d'emploi similaire ou plus faible après leur participation que s'ils n'avaient pas participé aux services unitaires.

L'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle quant à elle des écarts nets statistiquement non significatifs, ce qui ne permet donc pas de distinguer les participants des non-participants.

Tableau 4.2.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Indice de signification	Écart net > 0 (%)
		Écart net		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 195	-66		S.O.
12 à 18 mois	689	-10		S.O.
18 mois	1 885	-79		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	24 546	-3 651	**	11
12 à 18 mois	14 654	-1 484		S.O.
18 mois	39 302	-5 257	**	11
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	27 140	-1 300		S.O.
12 mois - salarié	26 642	-1 472		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 634 participants et 416 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir connu un changement négatif du temps passé en emploi (-3,4 %) et du temps passé en emploi à temps plein (-4,4 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 4.2.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Indice de signification	Écart net > 0 (%)
	(%)	pp Semaines		
Différence du temps travaillé	-3,4	1,3 -0,7		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	-4,4	-1,3 -0,7		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 631 participants et 405 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 4.2.1.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	76	2		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	43	-1 321		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-794	863		S.O.
salarié	-1 140	907		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 591 participants et 390 non-participants.

4.2.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services unitaires a eu quelques effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation. Les participants sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire, mais ils sont proportionnellement moins nombreux à occuper un emploi autonome ou qui correspond à leurs souhaits. Finalement, le niveau de compétence de leur emploi est en moyenne inférieur à celui des non-participants, tout comme leur salaire horaire.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne le délai encouru avant d'occuper un emploi, l'emploi saisonnier et la différence de salaire horaire. Cependant, les participants ont été proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi temporaire (écart net statistiquement significatif de 5,2 points de pourcentage) et proportionnellement moins nombreux à travailler de façon autonome (-3,2 points de pourcentage). De plus, une année suivant la fin de la participation, les participants ont eu un salaire horaire en moyenne moins élevé que celui des non-participants (-1,4 \$/h), mais le salaire horaire d'environ 15,1 % des participants pourrait avoir augmenté à la suite de leur participation.

On remarque aussi que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation, puisque pour 86,9 % d'entre eux, la probabilité d'être en emploi temporaire a augmenté 12 mois après la fin de la participation.

Tableau 4.2.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	12,1	1,7		S.O.
Emploi temporaire (%)	21,5	5,2	**	86,9
Emploi saisonnier (%)	30,2	2,7		S.O.
Travailleur autonome (%)	2,5	-3,2	**	4,3
Salaire horaire (\$/h)	17,0	-1,4	**	15,1
Différence du salaire horaire (\$)	0,7	-0,5		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 502 participants et 306 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

L'année après la participation, les participants aux services unitaires occupent des emplois requérant un niveau moyen de compétence inférieur à celui des non-participants (écart net statistiquement significatif de -0,1 point). De plus, les participants sont, en moyenne, proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi correspondant à leurs souhaits (écart net statistiquement significatif de -7,3 points de pourcentage)⁸⁶.

Tableau 4.2.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,3	-0,1	**	0,8
Correspond au souhait (%)	75,1	-7,3	**	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,8	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 595 participants et 363 non-participants.

⁸⁶ Le seuil observé du test pour le lien de l'emploi occupé avec la formation est de 5,4 %. Ce seuil est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

4.2.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation aux services unitaires de la mesure SAE a eu très peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Seul un effet est constaté : les participants en emploi sont un peu moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi en lien avec leur expérience de travail.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation aux services unitaires de la mesure SAE, il y a proportionnellement autant de participants que de non-participants occupant un emploi saisonnier, un emploi temporaire, un emploi à temps plein, et étant travailleurs autonomes. De même, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées est semblable chez les participants et les non-participants.

Tableau 4.2.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Emploi temporaire (%)	13,6	1,2		S.O.
Emploi saisonnier (%)	19,8	-1,1		S.O.
Travailleur autonome (%)	4,0	-2,0		S.O.
Emploi à temps plein (%)	79,4	2,9		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	34,7	1,3		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 527 participants et 328 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants se distinguent légèrement des non-participants quant au lien de l'emploi avec l'expérience de travail ou la formation, soit plus précisément le lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail. En effet, ces deux indicateurs affichent un écart net statistiquement significatif de -0,1 point, signifiant que, comparativement aux non-participants, les participants en emploi au moment du sondage occupent un emploi qui est moins en lien direct avec leur expérience de travail.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à l'adéquation avec l'emploi souhaité, le niveau de compétence de leur emploi, le lien de l'emploi occupé avec la formation et la satisfaction envers le salaire⁸⁷.

⁸⁷ Les seuils observés pour les tests statistiques sur le niveau de compétence, l'adéquation avec l'emploi souhaité et le lien de l'emploi occupé avec la formation sont respectivement de 7,0 %, 5,8 % et 5,5 %. Ces seuils sont très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 4.2.1.3-2
Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience
ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services unitaires
de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	84,9	-4,6		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	-0,1	**	0,6
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	-0,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,0	-0,1	**	0,0
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,2	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 529 participants et 328 non-participants.

4.2.1.4 Recours à l'assistance sociale

La participation aux services unitaires de la mesure SAE des services publics d'emploi n'a aucun effet sur la présence et le temps moyen passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation. Elle a toutefois un certain effet positif sur les prestations reçues, puisque comparativement aux non-participants, les participants ont en moyenne reçu des prestations de l'assistance sociale moins élevées l'année suivant leur participation par rapport à l'année précédant leur participation.

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à la présence à l'assistance sociale et au temps qu'ils y ont passé, puisqu'aucun écart net relatif à ces indicateurs n'est statistiquement significatif. Cependant, les participants ont reçu en moyenne des prestations de l'assistance sociale moins élevées en comparaison des non-participants entre l'année précédant la participation et l'année suivant la participation (-253 \$), même si leur changement de temps passé à l'assistance ne diffère pas statistiquement de celui des non-participants. En effet, seulement 31,4 % des participants pourraient avoir connu une augmentation de leurs prestations reçues, ce qui implique que 68,6 % des participants pourraient plutôt avoir connu une diminution de leurs prestations l'année suivant la participation ou avoir reçu des prestations semblables à celles de l'année précédant leur participation.

Tableau 4.2.1.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois			(%)
Présence à l'assistance sociale						
12 mois	9,7	1,5	S.O.			S.O.
12 à 18 mois	5,8	-1,2	S.O.			S.O.
18 mois	10,9	2,1	S.O.			S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	4,5	-1,5	S.O.			S.O.
Temps à l'assistance sociale						
12 mois	4,9	-1,1	-0,1			S.O.
12 à 18 mois	4,2	-2,1	-0,1			S.O.
18 mois	4,6	-1,4	-0,3			S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	2,6	-2,2	-0,3			S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	173	-253	S.O.	**		31,4

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 724 participants et 459 non-participants.

4.2.1.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services unitaires de la mesure SAE des services publics d'emploi augmente le recours et le temps passé au programme d'assurance-emploi à court terme. En effet, les participants ont été proportionnellement plus présents à ce programme et y ont passé en moyenne plus de temps dans les 12 mois et les 18 mois ayant suivi la participation comparativement aux non-participants. La participation a également eu des effets positifs sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Les participants, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants 12 mois après la participation (écart net statistiquement significatif de 10,5 points de pourcentage) et sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation (12,1 points de pourcentage).

On remarque que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation 12 mois et 18 mois après la fin de la participation. En effet, respectivement 12 mois et 18 mois après la fin de la participation, 87,6 % et 92,8 % des participants ont vu une augmentation de leur probabilité d'être présents à l'assurance-emploi.

En moyenne, les participants ont aussi passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants 12 mois après la participation et 18 mois après la participation. En effet, on observe respectivement pour ces périodes des écarts nets statistiquement significatifs de 6,8 points de pourcentage (3,5 semaines) et de 4,8 points de pourcentage (3,7 semaines). De plus, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif (7,0 points de pourcentage).

Tableau 4.2.1.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	69,5	10,5	S.O.	***	87,6
12 à 18 mois	31,4	2,8	S.O.		S.O.
18 mois	72,0	12,1	S.O.	***	92,8
Ponctuelle, au 29 ^e mois	28,6	2,4	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	32,6	6,8	3,5	***	96,7
12 à 18 mois	21,8	0,6	0,2		S.O.
18 mois	28,8	4,8	3,7	***	90,1
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-12,3	7,0	3,7	***	95,9

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 724 participants et 459 non-participants.

Les participants ont en moyenne perçu un montant de prestations d'assurance-emploi en 2018 supérieur à celui des non-participants (écart net de 936 \$). La majorité des participants ont bénéficié de leur participation 12 mois après la fin de la participation, puisque les prestations d'assurance-emploi ont possiblement augmenté pour 94 % d'entre eux.

Quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation et celles reçues en 2018, on remarque que le changement de prestations d'assurance-emploi chez les participants et les non-participants ne diffère pas statistiquement.

Tableau 4.2.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	4 249	936	***	93,7
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	183	458		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 689 participants et 438 non-participants.

4.2.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours aux mesures et activités des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 1,7 et 22,3 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 5,8 et 20,1 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, sans que l'écart net soit cependant statistiquement significatif au moment du sondage.

Tableau 4.2.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	15,7	15,9	***	100,0
12 à 18 mois	8,5	8,6	***	100,0
18 mois	22,2	22,3	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,6	1,7	**	98,5
Autres mesures et activités				
12 mois	15,2	15,4	***	100,0
12 à 18 mois	5,7	5,8	***	100,0
18 mois	19,9	20,1	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,0	0,9		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 724 participants et 459 non-participants.

4.2.1.7 Vie sociale et professionnelle

La presque totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle n'est pas statistiquement significative. On note toutefois une amélioration de la motivation à améliorer sa formation et une amélioration des compétences professionnelles chez les participants aux services unitaires de la mesure SAE.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé aux services unitaires de la mesure SAE avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 4.2.1.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,11	-0,20		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,22	-0,04		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	35 107	-268		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-147	1 368		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 684 participants et 435 non-participants.

En moyenne, les participants aux services unitaires de la mesure SAE, qui étaient des prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la majorité des indicateurs portant sur la vie sociale et professionnelle. Seulement deux indicateurs montrent des écarts nets statistiquement significatifs et ils sont favorables aux participants. Ainsi, les participants sont en moyenne plus motivés que les non-participants à améliorer leur formation au 29^e mois environ après leur participation comparativement à la période précédant celle-ci (écart net statistiquement significatif de 0,09 point) et ils perçoivent davantage une amélioration de leurs compétences professionnelles (0,09 point)⁸⁸. Fait également à noter, tous les participants auraient possiblement stimulé leur motivation à améliorer leur formation et leurs compétences professionnelles, puisque 100 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 pour ces indicateurs.

⁸⁸ Le seuil observé du test pour la modification de la motivation est de 5,1 %. Ce seuil est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 4.2.1.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,63	0,07		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,62	0,09	**	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,36	0,04		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,52	0,09	**	100,0
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,87	0,14		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,26	-0,01		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,42	0,03		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,25	-0,01		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0,94	-0,01		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 704 participants et 442 non-participants.

4.2.1.8 Synthèse

La participation aux services unitaires de la mesure SAE des personnes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation a eu un effet positif sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi la participation.

De plus, elle a eu des effets positifs sur le recours et le temps passé au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi et ils ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de ce programme dans les 12 mois et les 18 mois ayant suivi la fin de la participation. La participation a également eu des effets positifs sur les montants perçus du programme d'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

La participation a cependant eu des effets négatifs sur la rémunération d'emploi dans les 12 mois et les 18 mois ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, elle n'a eu aucun effet sur la présence et le temps passé en emploi et en emploi à temps plein après la participation, les heures travaillées ou encore sur le recours à l'assistance sociale.

La participation a eu quelques effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation : les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire à ce moment-là, mais proportionnellement moins nombreux à travailler de façon autonome. Toutefois, le salaire horaire des participants était en moyenne moins élevé que celui des non-participants, ils ont été proportionnellement moins nombreux à avoir un emploi qui correspond à leurs souhaits et le niveau de compétence requis pour leur emploi était en moyenne moins élevé que celui requis pour l'emploi des non-participants.

Enfin, la participation n'a eu que des effets marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage et sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle. L'emploi occupé par les participants au moment du sondage était en moyenne moins en lien direct avec leur expérience de travail comparativement aux non-participants, mais les participants ont vu davantage de changement positif dans leur motivation à améliorer

leur formation. Aussi, ils considèrent en moyenne avoir connu une amélioration plus importante de leurs compétences professionnelles comparativement aux-non-participants.

4.2.2 SAE – Soutien structuré, stratégie de recherche d’emploi (SAEM-E)

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants à l’activité de stratégie de recherche d’emploi du groupe de services unitaires de soutien structuré de la mesure SAE (SAEM-E). Cette activité prend la forme d’un programme de counseling d’emploi qui vise à favoriser la mise en mouvement des personnes dans le cadre d’une dynamique de recherche d’emploi.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d’Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l’assurance-emploi au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti au jumelage des données, 217 ont participé à l’activité de stratégie de recherche d’emploi de la mesure SAE. Les individus étant identifiés comme handicapés ou autochtones ayant été ensuite retirés, les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 210 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d’un tableau à l’autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

4.2.2.1 Insertion en emploi

La participation à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi a eu un effet positif sur la présence en emploi 18 mois après la fin de la participation. C’est le seul effet relevé. Manifestement, on ne peut pas affirmer que les participants se différencient des non-participants à la suite de la participation quant aux temps en emploi et en emploi à temps plein, au nombre d’heures travaillées après la fin de la participation, à la rémunération d’emploi ainsi qu’au changement de la rémunération d’emploi entre l’année précédant le début de la participation et l’année suivant la fin de la participation.

A. Présence en emploi

Les prestataires actifs de l’assurance-emploi qui ont participé à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi sont proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants du même statut pendant les 18 mois suivant la fin de leur participation. L’écart net pour cette période est de 6,3 points de pourcentage en faveur des participants et est statistiquement significatif. On constate d’ailleurs que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation, puisque 89,0 % d’entre eux pourraient avoir vu une amélioration de leur présence en emploi 18 mois après la fin de la participation.

Toutefois, pendant la première année et la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation, les écarts nets ne sont pas statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne après la fin de la participation, la présence en emploi des participants n’est pas non plus différente de celle des non-participants.

Tableau 4.2.2.1-1

Présence en emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp			(%)
Présence en emploi					
12 mois	87,4	5,1			S.O.
12 à 18 mois	83,9	4,4			S.O.
18 mois	90,6	6,3		**	89,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	78,6	5,7			S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 209 participants et 457 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes qui ont suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne proportionnellement autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 4.2.2.1-2

Temps passé en emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	66,8	4,4	2,3		S.O.
12 à 18 mois	73,7	3,6	0,9		S.O.
18 mois	68,7	3,9	3,0		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	58,6	3,8	2,0		S.O.
12 à 18 mois	66,1	4,7	1,2		S.O.
18 mois	61,0	4,2	3,3		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 194 participants et 424 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets tous statistiquement non significatifs, de telle sorte qu'ici encore, les participants ne se différencient pas des non-participants. La même observation peut être faite avec l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif.

Tableau 4.2.2.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 310	97		S.O.
12 à 18 mois	708	21		S.O.
18 mois	2 009	115		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	27 948	802		S.O.
12 à 18 mois	15 452	-259		S.O.
18 mois	43 102	31		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	29 685	1 339		S.O.
12 mois - salarié	29 400	1 418		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 182 participants et 416 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir connu un changement positif du temps passé en emploi (4,1 %) et de leur temps passé en emploi à temps plein (1,6 %) durant l'année suivant la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif entre les deux groupes dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 4.2.2.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines	(%)
Différence du temps travaillé	4,1	4,6	2,4	S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	1,6	3,8	2,0	S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 183 participants et 405 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux groupes, bien qu'une tendance à une plus grande augmentation d'heures travaillées chez les participants semble poindre⁸⁹. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants pour ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 4.2.2.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	82	131		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4 605	2 732		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	1 471	2 903		S.O.
salarié	1 224	3 061		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 168 participants et 390 non-participants.

4.2.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation à l'activité de stratégie de recherche d'emploi de la mesure SAE a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation. Seul un effet est constaté : les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi autonome.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Mis à part le fait que les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à être des travailleurs autonomes l'année ayant suivi la participation (-4,2 points de pourcentage), il n'y a pas d'autre écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants dans cette section.

⁸⁹ Le seuil observé du test pour la différence d'heures travaillées est de 6,7 %. Ce seuil est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 4.2.2.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	10,3	-1,4		S.O.
Emploi temporaire (%)	20,9	5,0		S.O.
Emploi saisonnier (%)	25,7	0,7		S.O.
Travailleur autonome (%)	1,5	-4,2	***	0,0
Salaire horaire (\$/h)	18,3	0,4		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	0,8	-0,5		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 143 participants et 306 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net n'est statistiquement significatif entre les participants et les non-participants au regard des caractéristiques de l'emploi occupé au cours de l'année suivant la fin de la participation présentées dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence requis pour l'emploi occupé, à l'adéquation de celui-ci avec leurs souhaits et au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation.

Tableau 4.2.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	74,1	-7,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 181 participants et 363 non-participants.

4.2.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi n'a aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au type d'emploi occupé (temporaire, saisonnier ou autonome) et au travail à temps plein. À noter que l'écart net relatif à l'emploi autonome n'est plus statistiquement significatif au moment du sondage⁹⁰, alors qu'il l'était un an après la participation, comme il est relevé à la section précédente. Le faible désavantage entrevu alors chez les participants relativement à cet aspect semble donc disparaître à moyen terme. De même, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées est semblable chez les participants et les non-participants.

Tableau 4.2.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Emploi temporaire (%)	11,4	-0,9		S.O.
Emploi saisonnier (%)	14,6	-4,1		S.O.
Travailleur autonome (%)	3,0	-3,3		S.O.
Emploi à temps plein (%)	79,8	3,6		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	35,3	2,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 163 participants et 328 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Pour les six indicateurs utilisés dans cette section, aucun des écarts nets entre les participants et les non-participants n'est statistiquement significatif. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence de l'emploi occupé, au lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou la formation et à la satisfaction envers leur salaire. De même, les participants et les non-participants occupent dans des proportions semblables un emploi qui correspond à leurs souhaits, bien qu'il semble poindre une tendance selon laquelle les participants seraient proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un tel emploi⁹¹.

⁹⁰ Le seuil observé du test pour le travail autonome est de 6,9 %. Ce seuil est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

⁹¹ Le seuil observé du test pour la correspondance de l'emploi occupé avec l'emploi souhaité est de 5,9 %. Ce seuil est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 4.2.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	82,5	-6,7		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	0,0		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 162 participants et 328 non-participants.

4.2.2.4 Recours à l'assistance sociale

La participation a des effets positifs sur le recours à l'assistance sociale, même si celui-ci est déjà peu fréquent, puisque les participants étaient proportionnellement moins présents à l'assistance sociale que les non-participants entre le 12^e et le 18^e mois ayant suivi leur participation et ils y ont passé en moyenne moins de temps au cours de cette période ainsi que sur l'ensemble des 18 mois qui ont suivi la fin de leur participation. De plus, ils ont connu une augmentation moins importante de leur temps passé à l'assistance sociale et de leurs prestations perçues de ce programme entre l'année qui a précédé le début de leur participation et celle qui a suivi la fin de leur participation, pour finalement être toujours proportionnellement moins présents à ce programme que les non-participants au moment du sondage.

Les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois suivant leur participation et au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs de -3,9 et -3,8 points de pourcentage sont observés respectivement pour ces périodes.

En moyenne, les participants ont passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants pour deux⁹² des trois périodes postparticipation étudiées, soit entre le 12^e et le 18^e mois ayant suivi la fin de leur participation (-3,4 points de pourcentage) et sur l'ensemble des 18 mois qui ont suivi la fin de leur participation (-2,8 points de pourcentage).

De même, comparativement à l'année précédant le début de leur participation, les participants ont vu une augmentation moins importante de leur temps passé en moyenne à l'assistance sociale dans l'année qui a suivi la fin de la participation (-4,2 points de pourcentage) par rapport aux non-participants. Pareillement, ils ont constaté que leurs prestations perçues de l'assistance sociale ont augmenté de façon moins significative comparativement aux non-participants : l'écart net statistiquement significatif est de -381 \$.

⁹² Le seuil observé du test pour le temps passé à l'assistance sociale dans les 12 premiers mois suivant la participation est de 5,3 %. Ce seuil est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Finalement, en ce qui concerne le temps passé à l'assistance sociale et les prestations reçues d'une année à l'autre, il n'y aurait respectivement qu'environ 1,9 % et 3,3 % des participants qui pourraient plutôt avoir vu une augmentation de ces aspects comparativement aux non-participants.

Tableau 4.2.2.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois			(%)
Présence à l'assistance sociale						
12 mois	7,6	1,7	S.O.			S.O.
12 à 18 mois	3,2	3,9	S.O.	**		2,4
18 mois	7,6	-2,2	S.O.			S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,8	3,8	S.O.	**		1,4
Temps à l'assistance sociale						
12 mois	4,2	2,6	-1,4			S.O.
12 à 18 mois	3,1	-3,4	-0,9	**		1,9
18 mois	3,8	-2,8	-2,2	**		1,9
Différence du temps à l'assistance sociale	1,2	-4,2	-2,2	**		1,9
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	101	-381	S.O.	**		3,3

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 210 participants et 459 non-participants.

4.2.2.5 Recours à l'assurance-emploi

Hormis le fait que la présence à l'assurance-emploi des participants est significativement plus élevée que celle des non-participants sur la période des 18 mois suivant la fin de la participation, aucun autre indicateur utilisé ne permet de conclure à d'autres effets sur le recours au programme d'assurance-emploi.

Les participants sont proportionnellement plus présents au programme d'assurance-emploi que les non-participants pendant les 18 mois suivant la fin de leur participation (7,8 points de pourcentage). C'est environ 9 participants sur 10 qui auraient vu une augmentation de leur présence à l'assurance-emploi au cours de cette période à la suite de leur participation (91,9 %). Toutefois, pendant les 12 premiers mois ainsi que pour la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation, les écarts nets ne sont pas statistiquement significatifs et c'est également le cas au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne après la fin de la participation.

Les participants ont, en moyenne, passé autant de temps que les non-participants à l'assurance-emploi au cours des périodes ayant suivi la participation. En effet, aucun écart net relatif au temps passé à l'assurance-emploi n'est statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à cet égard.

Comparativement à l'année précédant le début de leur participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au changement de temps passé à l'assurance-emploi constaté pendant l'année qui suit la fin de leur participation.

Tableau 4.2.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	62,9	7,0	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	30,6	5,7	S.O.		S.O.
18 mois	64,8	7,8	S.O.	**	91,9
Ponctuelle, au 29 ^e mois	26,5	3,1	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	27,8	4,6	2,4		S.O.
12 à 18 mois	22,0	4,0	1,0		S.O.
18 mois	25,7	4,3	3,3		S.O.
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-13,5	4,3	2,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 210 participants et 459 non-participants.

En 2018, le montant de prestations d'assurance-emploi reçu par les participants est en moyenne similaire à celui des non-participants, puisque l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à cet égard. De même, quand on compare les prestations d'assurance-emploi reçues l'année civile précédant le début de la participation à celles reçues en 2018, on remarque que le changement de prestations entre ces deux années ne diffère pas entre les participants et les non-participants, étant donné que l'écart net relatif à la différence de prestations n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.2.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	3 421	593		S.O.
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	-97	309		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 199 participants et 438 non-participants.

4.2.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours, à court terme, aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation, soit jusqu'à dans les 18 mois qui suivent leur participation.

Contrairement aux non-participants, les participants ont proportionnellement été plus nombreux à utiliser les mesures d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 6,6 et 14,2 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation cumulatives étudiées quant au recours aux mesures à l'étude des services publics d'emploi. Cependant, l'écart net n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 3,8 et 13,5 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, sans que l'écart net soit statistiquement différent de 0 au moment du sondage.

Tableau 4.2.2.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	8,0	8,0	***	100,0
12 à 18 mois	6,6	6,6	***	100,0
18 mois	14,2	14,2	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,3	1,3		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	10,2	10,2	***	100,0
12 à 18 mois	3,8	3,8	***	100,0
18 mois	13,5	13,5	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,8	0,9		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 210 participants et 459 non-participants.

4.2.2.7 Vie sociale et professionnelle

La quasi-totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle n'est pas statistiquement significative. On note toutefois que les participants ont en moyenne une meilleure perception d'amélioration de leurs compétences professionnelles que les non-participants.

Les participants avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire en moyenne à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 4.2.2.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi, prestataires actifs de l’assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,43	0,07		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,37	0,11		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	36 820	1 410		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	1 313	2 364		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 197 participants et 435 non-participants.

En moyenne, les participants affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la quasi-totalité des indicateurs évalués portant sur les changements constatés à la vie sociale et professionnelle entre la période précédant la participation et le moment du sondage en 2020. En effet, un seul indicateur montre un écart net statistiquement significatif et il est favorable aux participants. Ainsi, les participants perçoivent, en moyenne, une meilleure amélioration de leurs compétences professionnelles comparativement aux non-participants (écart net statistiquement significatif de 0,11 point). Fait également à noter, tous les participants auraient une meilleure perception d’amélioration de leurs compétences professionnelles, puisque 100 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à cet indicateur.

Tableau 4.2.2.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi, prestataires actifs de l’assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Modification de l’expérience de travail (-1 à 1)	0,63	0,07		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,65	0,11	**	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,32	0,00		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,45	0,04		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,77	0,05		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,25	-0,02		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,42	0,03		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,35	0,11		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,03	0,12		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 204 participants et 442 non-participants.

4.2.2.8 Synthèse

La participation à la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi des personnes qui étaient prestataires actives de l’assurance-emploi au début de leur participation a eu un effet positif sur leur présence en emploi sur la période des 18 mois ayant suivi la fin de la participation. En parallèle, elle a aussi eu un effet à court terme sur leur recours ultérieur aux services publics d’emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois qui ont suivi la participation.

La participation à la mesure a permis aux participants de diminuer le recours à l’assistance sociale, bien que celui-ci soit déjà faible pour cette clientèle. Par exemple, entre l’année qui a précédé le début de leur participation et celle ayant suivi la fin de leur participation, les participants ont connu en moyenne une augmentation moins importante de leur temps passé à l’assistance sociale ainsi que de leurs prestations perçues de ce programme.

La participation a eu peu d’effets sur le recours à l’assurance-emploi. Elle n’a eu aucun effet sur le temps passé au programme d’assurance-emploi et sur les prestations d’assurance-emploi perçues. Cependant, comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les 18 mois ayant suivi la fin de leur participation.

De plus, la participation a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l’emploi occupé dans l’année suivant la participation. Ainsi, au cours de cette période, le seul effet relevé est que les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi autonome. Par ailleurs, un seul effet est observé sur la vie sociale et professionnelle : les participants ont en moyenne une meilleure perception d’amélioration de leurs compétences professionnelles comparativement aux non-participants.

Enfin, la participation n’a eu aucun effet sur les caractéristiques de l’emploi occupé au moment du sondage, sur les temps passés en emploi et en emploi à temps plein, le nombre d’heures travaillées après la fin de la participation, la rémunération d’emploi ou encore sur le changement de la rémunération d’emploi entre l’année ayant précédé le début de la participation et l’année ayant suivi la fin de la participation.

4.3 Services d'aide à l'emploi (SAE) – Services en approche globale

4.3.1 Ensemble des services en approche globale

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à l'un des volets des SAE appartenant à la catégorie des services en approche globale. Les services en approche globale s'adressent à des personnes qui rencontrent plus de difficultés face à l'emploi. L'approche globale renvoie à un plan structuré qui repose sur des modèles d'intervention reconnus, qui permet d'intervenir en tenant compte de toutes les dimensions de la personne, qui répond aux différents besoins dans un continuum d'interventions par le biais d'activités intégrées et qui constitue une démarche complète se terminant avec l'atteinte de l'objectif d'intégration en emploi, le retour aux études ou l'accès à une mesure complémentaire. Les volets concernés sont les services spécialisés, les clubs de recherche d'emploi ou d'autres services en approche globale visés dans l'évaluation⁹³.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti au jumelage des données, 327 d'entre eux ont participé aux services en approche globale. Les individus étant identifiés comme handicapés ou autochtones ayant été ensuite retirés, les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 313 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

4.3.1.1 Insertion en emploi

La participation aux services en approche globale de la mesure SAE des services publics d'emploi a eu des effets positifs sur la présence en emploi une année et 18 mois après la fin de la participation. Quant aux temps en emploi et en emploi à temps plein, au nombre d'heures travaillées après la fin de la participation, à la rémunération d'emploi, au changement de la rémunération d'emploi entre l'année précédant le début de la participation et l'année suivant la fin de la participation, on ne peut pas affirmer que les participants se différencient des non-participants à la suite de la participation.

A. Présence en emploi

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui ont participé à l'un des services en approche globale de la mesure SAE sont proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants du même statut pendant les 12 premiers mois et les 18 mois suivant la fin de leur participation. Les écarts nets pour ces deux périodes sont respectivement de 6,4 points de pourcentage et de 6,6 points de pourcentage en faveur des participants et sont statistiquement significatifs. Toutefois, pendant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation, l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne après la fin de la participation, la présence en emploi des participants n'est pas non plus différente de celle des non-participants.

On constate que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation, puisque 98,1 % et 89,7 % d'entre eux pourraient respectivement avoir vu une amélioration de leur présence en emploi 12 mois et 18 mois après la fin de leur participation.

⁹³ Voir le tableau 4.2.1.1-5 pour de plus amples précisions.

Tableau 4.3.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp			(%)
Présence en emploi					
12 mois	83,9	6,4		**	98,1
12 à 18 mois	79,3	2,6			S.O.
18 mois	86,9	6,6		**	89,7
Ponctuelle, au 29 ^e mois	75,8	3,8			S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 310 participants et 457 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne proportionnellement autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 4.3.1.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	61,0	1,9	1,0		S.O.
12 à 18 mois	72,7	3,6	0,9		S.O.
18 mois	64,9	2,6	2,0		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	52,3	1,0	0,5		S.O.
12 à 18 mois	63,6	4,4	1,1		S.O.
18 mois	56,5	2,7	2,1		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 293 participants et 424 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets tous statistiquement non significatifs, de telle sorte qu'ici encore, les participants ne se différencient pas des non-participants. La même observation peut être faite avec l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, puisqu'ici également aucun écart net n'est statistiquement significatif.

Tableau 4.3.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
					(%)
Heures travaillées (h)					
	12 mois	1 134	-4		S.O.
	12 à 18 mois	699	39		S.O.
	18 mois	1 838	47		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)					
	12 mois	23 617	-2 275		S.O.
	12 à 18 mois	15 155	-291		S.O.
	18 mois	38 955	-2 441		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)					
	12 mois - salarié/autonome	25 462	-2 894		S.O.
	12 mois - salarié	25 070	-2 822		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 285 participants et 416 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu un changement positif du temps passé en emploi (2,2 %) et un changement négatif du temps passé en emploi à temps plein (-1,2 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 4.3.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	2,2	3,0	1,6		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	-1,2	2,0	1,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 277 participants et 405 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 4.3.1.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	-12	51		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	407	-1 286		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-5 523	-3 426		S.O.
salarié	-5 909	-3 296		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 264 participants et 390 non-participants.

4.3.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services en approche globale de la mesure SAE des services publics d'emploi n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif entre les participants et les non-participants au regard des caractéristiques de l'emploi occupé au cours de l'année suivant la fin de la participation. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au délai écoulé avant de trouver un emploi l'année suivant la participation, au type d'emploi et au salaire horaire⁹⁴.

Tableau 4.3.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	12,0	-1,8		S.O.
Emploi temporaire (%)	17,1	1,6		S.O.
Emploi saisonnier (%)	10,6	-3,0		S.O.
Travailleur autonome (%)	3,0	-3,4		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	17,1	0,2		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	0,4	-1,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 204 participants et 306 non-participants.

⁹⁴ Les seuils observés de test pour les indicateurs de travailleur autonome et de différence de salaire horaire sont respectivement de 5,2 % et de 6,8 %. Ces seuils sont très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Concernant le lien perçu entre l'expérience de travail ou la formation et l'emploi obtenu l'année suivant la participation, il n'y a aucune différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de la participation. Le même constat est établi concernant le niveau de compétence requis pour l'emploi et l'adéquation de l'emploi avec l'emploi souhaité⁹⁵.

Tableau 4.3.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	73,4	-7,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 257 participants et 363 non-participants.

4.3.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation aux services en approche globale de la mesure SAE a eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Seuls trois effets sont constatés : les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi saisonnier, à occuper un emploi correspondant à leurs souhaits et ils sont en moyenne moins satisfaits de leur salaire.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Mis à part le fait que les participants ont proportionnellement été moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi saisonnier (écart net statistiquement significatif de -5,4 points de pourcentage), il n'y a pas d'autre écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants dans cette section.

Tableau 4.3.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Emploi temporaire (%)	11,9	-0,8		S.O.
Emploi saisonnier (%)	6,6	-5,4	**	0,8
Travailleur autonome (%)	5,0	-1,4		S.O.
Emploi à temps plein (%)	78,2	1,7		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	33,1	-0,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 236 participants et 328 non-participants.

⁹⁵ Le seuil observé de test pour l'indicateur d'adéquation avec l'emploi souhaité est de 6,5 %. Ce seuil est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi qui correspond à leurs souhaits (écart net statistiquement significatif de -9,9 points de pourcentage) et ils ont en moyenne une moins bonne satisfaction envers leur salaire (écart net statistiquement significatif de -0,2 point). De plus, aucun des participants n'aurait augmenté sa probabilité d'avoir un emploi correspondant à son souhait ni celle d'avoir une meilleure satisfaction envers son salaire à la suite de la participation.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence exigé par l'emploi occupé et au lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou la formation.

Tableau 4.3.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,7	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	79,1	-9,9	***	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	-0,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,0	-0,2	**	0,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 234 participants et 328 non-participants.

4.3.1.4 Recours à l'assistance sociale

Trois indicateurs utilisés indiquent que la participation aux services en approche globale de la mesure SAE a eu un effet sur le recours à l'assistance sociale. Les participants ont connu une augmentation moins importante de leur temps passé à l'assistance sociale et de leurs prestations perçues de ce programme comparativement aux non-participants entre l'année qui a précédé le début de la participation et celle qui a suivi la fin de la participation. De plus, les participants étaient proportionnellement moins présents à l'assistance sociale que les non-participants au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation. Bien que ces indicateurs montrent que la participation aux services en approche globale de la mesure SAE a eu un effet à la baisse sur le recours à l'assistance sociale, il faut garder à l'esprit l'absence d'effet statistiquement significatif sur les autres indicateurs retenus et faire donc preuve de prudence dans l'interprétation.

Les participants aux services en approche globale de la mesure SAE, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, étaient proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation. Un écart net statistiquement significatif de -3,9 points de pourcentage est observé pour cette période.

Comparativement à l'année qui a précédé le début de leur participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé aux services en approche globale de la mesure SAE ont connu une augmentation moins importante de leur temps passé en moyenne à l'assistance sociale dans l'année qui a suivi la fin de la participation.

comparativement aux non-participants. Il en résulte un écart net de -4,5 points de pourcentage qui est statistiquement significatif, soulignant ainsi que le changement de temps passé à l'assistance sociale entre l'année qui a suivi la participation et celle qui a suivi la participation diffère de ce que les non-participants ont vécu.

Pareillement, toujours comparativement à l'année ayant précédé le début de la participation, l'augmentation des prestations perçues de l'assistance sociale au cours de l'année qui a suivi la participation a été moins importante chez les participants que chez les non-participants : l'écart net statistiquement significatif est de -401 \$.

Finalement, comparativement aux non-participants, il n'y aurait qu'environ 8 % des participants qui auraient vu une augmentation plus importante de leur temps passé à l'assistance sociale et 11,8 % d'entre eux qui auraient connu une augmentation plus importante de leurs prestations d'une année à l'autre.

Tableau 4.3.1.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois			(%)
Présence à l'assistance sociale						
12 mois	16,0	2,5	S.O.			S.O.
12 à 18 mois	8,8	-2,0	S.O.			S.O.
18 mois	16,7	2,7	S.O.			S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	5,8	-3,9	S.O.	**		8,0
Temps à l'assistance sociale						
12 mois	9,1	-1,9	-1,0			S.O.
12 à 18 mois	7,0	-2,9	-0,8			S.O.
18 mois	8,4	-2,2	-1,7			S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	3,1	-4,5	-2,3	**		8,0
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	322	-401	S.O.	**		11,8

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 313 participants et 459 non-participants.

4.3.1.5 Recours à l'assurance-emploi

Hormis le fait que la présence à l'assurance-emploi sur la période des 18 mois suivant la fin de la participation qui est statistiquement plus importante chez les participants que chez les non-participants, aucun autre indicateur utilisé ne permet de conclure que la participation aux services en approche globale de la mesure SAE a eu un effet sur le recours au programme d'assurance-emploi par les personnes qui étaient des prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation.

Mis à part sur l'ensemble des 18 mois après la fin de la participation où les participants sont proportionnellement plus présents au programme d'assurance-emploi que les non-participants (écart net statistiquement significatif de 8,0 points de pourcentage), les participants n'ont pas une présence significativement différente des non-participants sur la période d'un an après la fin de la participation ni entre le 12^e mois et le 18^e mois après la fin de la participation et au moment du sondage.

Les participants ont, en moyenne, passé autant de temps que les non-participants à l'assurance-emploi au cours des périodes ayant suivi la participation. En effet, aucun écart net relatif au temps passé à l'assurance-emploi n'est statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à cet égard.

Comparativement à l'année précédant le début de leur participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au changement de temps passé à l'assurance-emploi pendant l'année qui suit la fin de leur participation.

Tableau 4.3.1.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	53,1	6,4	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	17,5	2,1	S.O.		S.O.
18 mois	56,1	8,0	S.O.	**	92,3
Ponctuelle, au 29 ^e mois	12,6	-3,9	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	20,1	3,2	1,6		S.O.
12 à 18 mois	11,1	0,9	0,2		S.O.
18 mois	17,0	2,5	2,0		S.O.
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-15,3	1,9	1,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 313 participants et 459 non-participants.

Le montant de prestations d'assurance-emploi perçu par les participants en 2018 est en moyenne similaire à celui des non-participants, puisque l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à cet égard.

Quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation à celles reçues en 2018, on remarque que les prestations d'assurance-emploi reçues par les participants et les non-participants ne diffèrent pas, étant donné que l'écart net pour ce qui est de la différence de prestations n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.3.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	2 411	334		S.O.
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	390	470		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 297 participants et 438 non-participants.

4.3.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les personnes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation aux services en approche globale de la mesure SAE recourent, à court terme, aux services publics d'emploi dans une plus forte proportion à la suite de leur participation comparativement aux non-participants.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des différences nettes statistiquement significatives variant entre 8,5 et 17,2 points de pourcentage sont observées au cours des différentes périodes postparticipation étudiées. Cependant, l'écart net n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats peuvent être observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 4,7 et 16,3 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation. Ici également, l'écart net n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage.

Tableau 4.3.1.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

		Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR		(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude					
	12 mois	9,8	10,1	***	100,0
	12 à 18 mois	8,4	8,5	***	100,0
	18 mois	17,1	17,2	***	100,0
	Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,9	0,1		S.O.
Autres mesures et activités					
	12 mois	12,4	12,7	***	100,0
	12 à 18 mois	4,6	4,7	***	100,0
	18 mois	16,0	16,3	***	100,0
	Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,1	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 313 participants et 459 non-participants.

4.3.1.7 Vie sociale et professionnelle

La presque totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle n'est pas statistiquement significative. Chez les participants aux services en approche globale de la mesure SAE, on note toutefois une perception d'amélioration de leurs compétences professionnelles et de leur motivation, notamment celle à améliorer sa formation, comparativement aux non-participants.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé aux services en approche globale de la mesure SAE avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année ayant précédé leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile qui a précédé leur participation et 2018.

Tableau 4.3.1.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,15	-0,07		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,19	-0,03		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	33 599	-1 538		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-4 365	-2 370		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 293 participants et 435 non-participants.

En moyenne, les participants aux services en approche globale de la mesure SAE qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la majorité des indicateurs évalués portant sur les changements constatés à la vie sociale et professionnelle entre la période précédant la participation et le moment du sondage en 2020. Seulement trois indicateurs montrent des écarts nets statistiquement significatifs favorables aux participants. Ainsi, contrairement aux non-participants, les participants perçoivent, en moyenne, une meilleure amélioration de leurs compétences professionnelles (écart net statistiquement significatif de 0,14 point), sont en moyenne plus motivés à améliorer leur formation (0,12 point) et ils perçoivent davantage une amélioration de leur motivation (0,23 point).

Tableau 4.3.1.7-2
Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,62	0,09		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,66	0,14	***	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,42	0,09		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,53	0,12	**	100,0
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,96	0,23	**	100,0
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,30	0,03		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,47	0,08		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,21	-0,01		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0,98	0,10		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 297 participants et 442 non-participants.

4.3.1.8 Synthèse

La participation aux services en approche globale de la mesure SAE des personnes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation, a eu un effet à court terme sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois suivant la participation. De plus, la participation a eu des effets positifs sur la présence en emploi dans l'année qui a suivi la participation ainsi que sur l'ensemble des 18 mois ayant suivi la fin de la participation.

La participation a eu quelques effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage : à ce moment, les participants étaient proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi saisonnier, mais aussi à occuper un emploi correspondant à leurs souhaits. De plus, ils étaient en moyenne moins satisfaits de leur salaire que les non-participants. La participation a également eu des effets marginaux sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle, effets cependant positifs : amélioration des compétences professionnelles et de la motivation à améliorer sa formation.

Certains écarts nets statistiquement significatifs laissent croire que la participation aux services en approche globale de la mesure SAE a permis aux participants de diminuer le recours à l'assistance sociale. Toutefois, ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Par ailleurs, le recours à l'assistance sociale est faible pour cette clientèle. On note néanmoins que les participants sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants sur l'ensemble des 18 mois qui suivent la fin de la participation.

Enfin, la participation n'a eu aucun effet sur les temps passés en emploi et en emploi à temps plein, le nombre d'heures travaillées après la fin de la participation, la rémunération d'emploi, le changement de la rémunération d'emploi entre l'année précédant le début de la participation et l'année suivant la fin de la participation, ainsi que sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation.

4.3.2 SAE – Services spécialisés (SAEM-U)

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation au volet des services spécialisés de la mesure SAE, qui est un service en approche globale. Les services spécialisés varient selon les clientèles visées, les modes d'intervention et les pratiques. Ils sont structurés sous la forme d'un plan d'intervention. Centrés sur la personne, ils permettent une intervention adaptée et personnalisée. Ils préconisent uniquement des approches individuelles ou des approches mixtes avec prédominance individuelle ou de groupe. Les plans d'intervention peuvent comporter des activités touchant les quatre domaines de compétence, soit le choix professionnel, l'acquisition de compétences, la recherche d'emploi ainsi que l'insertion et le maintien en emploi.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti au jumelage des données, 227 ont participé aux services spécialisés. Les individus étant identifiés comme handicapés ou autochtones ayant été ensuite retirés, les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 213 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

4.3.2.1 Insertion en emploi

La participation aux services spécialisés de la mesure SAE des services publics d'emploi a eu des effets positifs sur la présence en emploi une année et 18 mois après la fin de la participation. Quant aux temps en emploi et en emploi à temps plein, au nombre d'heures travaillées après la fin de la participation, à la rémunération d'emploi ainsi qu'au changement de la rémunération d'emploi entre l'année précédant le début de la participation et l'année suivant la fin de la participation, on ne peut pas affirmer que les participants se différencient des non-participants à la suite de la participation.

A. Présence en emploi

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui ont participé aux services spécialisés de la mesure SAE sont proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants du même statut pendant les 12 premiers mois et les 18 mois suivant la fin de leur participation. Les écarts nets pour ces deux périodes sont respectivement de 6,8 points de pourcentage et de 6,9 points de pourcentage en faveur des participants et sont statistiquement significatifs. Toutefois, pendant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation, l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne après la fin de la participation, la présence en emploi des participants n'est pas non plus différente de celle des non-participants.

On constate que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation, puisque 98,1 % et 92,4 % d'entre eux pourraient respectivement avoir vu une amélioration de leur présence en emploi 12 mois et 18 mois après la fin de la participation.

Tableau 4.3.2.1-1

Présence en emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	83,7	6,8	**	98,1
12 à 18 mois	79,4	2,8		S.O.
18 mois	86,5	6,9	**	92,4
Ponctuelle, au 29 ^e mois	76,2	5,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 210 participants et 457 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne proportionnellement autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 4.3.2.1-2
Temps passé en emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
		(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi						
	12 mois	60,7	2,4	1,3		S.O.
	12 à 18 mois	72,6	4,0	1,0		S.O.
	18 mois	64,8	3,4	2,6		S.O.
Temps en emploi à temps plein						
	12 mois	51,7	1,6	0,8		S.O.
	12 à 18 mois	62,9	4,1	1,1		S.O.
	18 mois	56,0	3,2	2,5		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 199 participants et 424 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets tous statistiquement non significatifs, de telle sorte qu'ici encore, les participants ne se différencient pas des non-participants. La même observation peut être faite avec l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif.

Tableau 4.3.2.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 135	23		S.O.
12 à 18 mois	697	45		S.O.
18 mois	1 838	75		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	23 797	-1 340		S.O.
12 à 18 mois	15 286	127		S.O.
18 mois	39 278	-1 260		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	25 312	-2 496		S.O.
12 mois - salarié	25 013	-2 405		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 194 participants et 416 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir connu un faible changement positif du temps passé en emploi (2,7 %) alors qu'ils pourraient avoir vécu un faible changement négatif de leur temps passé en emploi à temps plein (-0,7 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif entre les deux groupes dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 4.3.2.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	2,7	4,2 2,2		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	-0,7	3,0 1,6		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 186 participants et 405 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux groupes. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 4.3.2.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	10	85		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	473	-797		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-5 491	-3 434		S.O.
salarié	-5 782	-3 225		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 175 participants et 390 non-participants.

4.3.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services spécialisés de la mesure SAE des services publics d'emploi a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation. Seul un effet est constaté, à l'avantage des non-participants par ailleurs, puisque ces derniers ont connu une amélioration plus importante de leur salaire horaire dans l'année suivant la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation en comparaison des participants.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne le délai encouru avant d'occuper un emploi, le type d'emploi (temporaire, saisonnier ou autonome) et le salaire horaire. Cependant, les participants ont en moyenne connu une amélioration moins importante de leur salaire horaire comparativement aux non-participants (écart net statistiquement significatif de -1,40 \$/h) au cours des 12 mois ayant suivi la fin de la participation par rapport à l'année ayant précédé le début de la participation.

Tableau 4.3.2.2-1
Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Délai (sem.)	12,0	-1,9		S.O.
Emploi temporaire (%)	17,8	2,0		S.O.
Emploi saisonnier (%)	11,0	-2,4		S.O.
Travailleur autonome (%)	3,0	-3,3		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	17,1	0,4		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	0,1	-1,4	**	0,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 136 participants et 306 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Au cours de l'année ayant suivi la participation, les participants aux services spécialisés de la mesure SAE ont occupé des emplois requérant un niveau moyen de compétence similaire à celui requis par les emplois des non-participants, de telle sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui concerne cet indicateur. De même, aucun écart net n'est statistiquement significatif pour les autres indicateurs. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant à l'adéquation de l'emploi occupé avec leurs souhaits ni quant au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation.

Tableau 4.3.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	73,3	-6,6		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 174 participants et 363 non-participants.

4.3.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation aux services spécialisés de la mesure SAE a eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Seuls trois effets sont constatés : les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi saisonnier, à occuper un emploi correspondant à leurs souhaits et ils sont en moyenne moins satisfaits de leur salaire.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Mis à part le fait que les participants ont proportionnellement été moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi saisonnier (écart net statistiquement significatif de -6,2 points de pourcentage), il n'y a pas d'autre écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants dans cette section.

Tableau 4.3.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Emploi temporaire (%)	12,4	-0,6	***	S.O.
Emploi saisonnier (%)	5,6	-6,2		0,0
Travailleur autonome (%)	5,4	-1,1		S.O.
Emploi à temps plein (%)	77,8	1,3		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	33,2	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 159 participants et 328 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi qui correspond à leurs souhaits (écart net statistiquement significatif de -9,4 points de pourcentage) et ils ont en moyenne une moins bonne satisfaction envers leur salaire (écart net statistiquement significatif de -0,2 point). De plus, aucun des participants n'aurait augmenté sa probabilité d'avoir un emploi correspondant à son souhait ni celle d'avoir amélioré la satisfaction envers son salaire à la suite de la participation.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence exigé par l'emploi occupé et au lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou la formation.

Tableau 4.3.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,7	-0,1	**	S.O.
Correspond au souhait (%)	79,5	-9,4		0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	-0,1	***	S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,0	-0,2		0,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 158 participants et 328 non-participants.

4.3.2.4 Recours à l'assistance sociale

Trois indicateurs utilisés indiquent que la participation aux services spécialisés de la mesure SAE a eu un effet sur le recours à l'assistance sociale. Les participants ont connu une augmentation moins importante de leur temps passé à l'assistance sociale et de leurs prestations perçues de ce programme comparativement aux non-participants entre l'année qui a précédé le début de la participation et celle qui a suivi la fin de la participation. De plus, les participants étaient proportionnellement moins présents à l'assistance sociale que les non-participants au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation. Bien que ces indicateurs indiquent que la participation aux services spécialisés de la mesure SAE a eu un effet à la baisse sur le recours à l'assistance sociale, il faut garder à l'esprit l'absence d'effet statistiquement significatif sur les autres indicateurs retenus et faire donc preuve de prudence dans l'interprétation.

Les participants aux services spécialisés de la mesure SAE, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, étaient proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation. Un écart net statistiquement significatif de -4,4 points de pourcentage est observé pour cette période.

De plus, comparativement aux non-participants, ces participants ont connu une augmentation moins importante du temps passé en moyenne à l'assistance sociale dans l'année qui a suivi la fin de la participation par rapport à l'année qui a précédé le début de leur participation. Il en résulte un écart net de -5,1 points de pourcentage qui est statistiquement significatif, soulignant ainsi que le changement de temps passé à l'assistance sociale entre l'année qui a précédé la participation et celle qui a suivi la participation diffère de ce que les non-participants ont vécu.

Pareillement, toujours comparativement à l'année précédant le début de leur participation, l'augmentation des prestations perçues de l'assistance sociale l'année suivant la participation a été moins importante chez les participants que chez les non-participants : l'écart net statistiquement significatif est de -440 \$.

Finalement, en ce qui concerne le temps passé à l'assistance sociale et les prestations reçues d'une année à l'autre, il n'y aurait respectivement qu'environ 1,4 % et 3,8 % des participants qui pourraient plutôt avoir vu une augmentation plus importante de ces aspects comparativement aux non-participants.

Tableau 4.3.2.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	16,7	2,5	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	8,9	-2,1	S.O.		S.O.
18 mois	17,5	2,9	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	5,7	-4,4	S.O.	**	2,3
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	9,3	-2,2	-1,2		S.O.
12 à 18 mois	7,2	-2,9	-0,7		S.O.
18 mois	8,6	-2,5	-1,9		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	2,7	-5,1	-2,7	**	1,4
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	287	-440	S.O.	**	3,8

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 213 participants et 459 non-participants.

4.3.2.5 Recours à l'assurance-emploi

L'ensemble des indicateurs relatifs au recours à l'assurance-emploi présentent des écarts nets statistiquement non significatifs. Il est donc impossible de conclure que la participation aux services spécialisés de la mesure SAE a eu un effet sur le recours à l'assurance-emploi des participants.

Les participants aux services spécialisés de la mesure SAE, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, n'ont pas une présence à l'assurance-emploi significativement différente des non-participants pendant les quatre périodes postparticipation.

Pareillement, les participants ont, en moyenne, passé autant de temps que les non-participants à l'assurance-emploi au cours des périodes ayant suivi la participation. En effet, aucun écart net relatif au temps passé à l'assurance-emploi n'est statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à cet égard.

Comparativement à l'année précédant le début de leur participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au changement de temps passé à l'assurance-emploi pendant l'année qui suit la fin de leur participation.

Tableau 4.3.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	49,7	4,0	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	16,8	1,8	S.O.		S.O.
18 mois	53,0	6,1	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	11,0	-5,0	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	19,2	2,8	1,4		S.O.
12 à 18 mois	11,2	1,3	0,3		S.O.
18 mois	16,4	2,5	1,9		S.O.
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-14,5	1,8	0,9		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 213 participants et 459 non-participants.

Les participants ont, en moyenne, perçu un montant de prestations d'assurance-emploi en 2018 similaire aux non-participants, puisque l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à cet égard.

Quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation à celles reçues en 2018, on remarque que les prestations d'assurance-emploi reçues par les participants et les non-participants ne diffèrent pas, étant donné que l'écart net relatif à la différence de prestations n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.3.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	2 304	397		S.O.
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	380	542		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 202 participants et 438 non-participants.

4.3.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours, à court terme, aux mesures et activités des services publics d'emploi à la suite de leur participation, soit jusqu'à dans les 18 mois après leur participation.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 9,1 et 18,4 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation cumulatives étudiées. Cependant, l'écart net n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 5,4 et 16,8 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, sans toutefois que l'écart net au moment du sondage soit statistiquement significatif.

Tableau 4.3.2.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	10,3	10,4	***	100,0
12 à 18 mois	9,0	9,1	***	100,0
18 mois	18,3	18,4	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,5	-0,3		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	12,5	12,7	***	100,0
12 à 18 mois	5,3	5,4	***	100,0
18 mois	16,5	16,8	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,5	-0,7		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 213 participants et 459 non-participants.

4.3.2.7 Vie sociale et professionnelle

La majorité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle ne sont pas statistiquement significatifs. On note toutefois, chez les participants aux services spécialisés de la mesure SAE, une meilleure perception d'amélioration de leur expérience de travail, de leurs compétences professionnelles ainsi que de leur motivation tant à travailler qu'à améliorer sa formation, comparativement aux non-participants.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé aux services spécialisés de la mesure SAE avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 4.3.2.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l’assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,12	-0,06		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,19	-0,02		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	32 976	-1 532		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-4 573	-2 629		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 198 participants et 435 non-participants.

En moyenne, les participants aux services spécialisés de la mesure SAE qui étaient prestataires actifs de l’assurance-emploi au début de leur participation affichent des scores qui se distinguent de ceux des non-participants pour cinq⁹⁶ des neuf indicateurs évalués portant sur les changements constatés à la vie sociale et professionnelle entre la période précédant la participation et le moment du sondage en 2020. Ainsi, contrairement aux non-participants, les participants perçoivent, en moyenne, une meilleure amélioration de leur expérience de travail (écart net statistiquement significatif de 0,11 point), de leurs compétences professionnelles (0,16 point) et de leur motivation (0,27 point). Cette amélioration plus significative de la motivation concerne autant la motivation à travailler (0,12 point) que celle à améliorer leur formation (0,14 point).

Fait également à noter, tous les participants auraient une meilleure perception d’amélioration de leurs compétences professionnelles, de leur motivation à travailler et de leur motivation en général, puisque 100 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à ces indicateurs. Environ 9 participants sur 10 auraient également une meilleure perception d’amélioration de leur expérience de travail et de leur motivation à améliorer leur formation.

⁹⁶ Le seuil observé du test pour la modification de la confiance en soi est de 6,4 %. Ce seuil est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l’étude.

Tableau 4.3.2.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,65	0,11	**	91,7
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,69	0,16	***	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,45	0,12	**	100,0
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,55	0,14	**	93,7
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,00	0,27	***	100,0
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,31	0,03		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,49	0,11		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,24	0,02		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,03	0,16		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 203 participants et 442 non-participants.

4.3.2.8 Synthèse

La participation aux services spécialisés de la mesure SAE des personnes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation a eu un effet positif sur la présence en emploi dans l'année qui a suivi la participation ainsi que sur l'ensemble des 18 mois ayant suivi la fin de la participation. En parallèle, elle a aussi eu un effet à court terme sur leur recours ultérieur aux services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi leur participation.

La participation a eu un effet légèrement négatif sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation, puisque les participants ont connu une amélioration un peu moins importante de leur salaire horaire dans l'année ayant suivi la participation par rapport à l'année ayant précédé le début de la participation comparativement aux non-participants. Elle a également eu quelques effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage : à ce moment, les participants étaient proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi saisonnier, mais aussi à occuper un emploi correspondant à leurs souhaits, et ils étaient en moyenne moins satisfaits de leur salaire que les non-participants. Des effets positifs sont toutefois observés concernant quelques indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle : amélioration de l'expérience de travail, des compétences professionnelles et de la motivation tant à travailler qu'à améliorer sa formation.

Certains écarts nets statistiquement significatifs laissent croire que la participation aux services spécialisés de la mesure SAE a permis aux participants de diminuer le recours à l'assistance sociale. Toutefois, ces résultats doivent être interprétés avec prudence étant donné que plusieurs écarts nets ne sont pas statistiquement significatifs. Par ailleurs, le recours à l'assistance sociale est faible pour cette clientèle.

Enfin, la participation n'a eu aucun effet sur les temps passés en emploi et en emploi à temps plein, le nombre d'heures travaillées après la fin de la participation, la rémunération d'emploi, le changement de la rémunération d'emploi entre l'année ayant précédé le début de la participation et l'année ayant suivi la fin de la participation. Elle n'a eu aucun effet non plus sur le recours à l'assurance-emploi.

4.4 Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus

Le chapitre suivant porte sur les résultats des participants dont le cheminement comprenait uniquement la participation à la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus. Rappelons que cette mesure à l'intention des individus doit permettre l'acquisition de compétences recherchées sur le marché du travail. Des activités périphériques peuvent se greffer à la formation pour évaluer les compétences du participant, le préparer à entreprendre sa formation, lui offrir un encadrement adapté à sa situation, l'aider à s'insérer en emploi à la fin de sa formation, permettre la reconnaissance des acquis et des compétences, etc. Les activités offertes ne mènent pas nécessairement à un diplôme. Toutefois, l'établissement ou l'organisme de formation doit assurer la délivrance d'une reconnaissance écrite d'acquisition de compétences liées à la formation.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation ayant été interrogés dans le cadre de cette étude et ayant consenti au jumelage des données, 210 étaient des participants à la MFOR – volet Individus. Les individus étant identifiés comme handicapés ou autochtones ayant été ensuite retirés, les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 204 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

4.4.1 Insertion en emploi

La participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi à la mesure MFOR – volet Individus a eu des effets positifs sur quelques indicateurs de l'insertion professionnelle. En comparaison des non-participants, la rémunération des participants s'est appréciée en 2018, soit environ un an après la participation, et ce, même quand la rémunération lors de l'année civile précédant le début de la participation est considérée. Les participants ont aussi passé en moyenne plus de temps en emploi à temps plein que les non-participants entre le 12^e et 18^e mois suivant la participation, ce qui se reflète également sur leur rémunération d'emploi lors de cette période. Toutefois, il n'y a aucun effet sur la présence en emploi après la participation.

A. Présence en emploi

Au cours des périodes postparticipation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé à la mesure MFOR – volet Individus ont été proportionnellement autant présents en emploi que les non-participants. Des écarts nets variant entre 4,1 et 4,4 points de pourcentage sont observés au cours des trois périodes cumulatives postparticipation, mais ces écarts ne sont pas statistiquement significatifs. Au 29^e mois après la participation, l'écart net est de -4,2 points de pourcentage, et n'est pas non plus statistiquement significatif. La présence en emploi des participants ne semble donc pas avoir été influencée par leur participation à la mesure MFOR.

Tableau 4.4.1-1
Présence en emploi des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	89,3	4,4		S.O.
12 à 18 mois	87,6	4,3		S.O.
18 mois	91,3	4,1		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	75,2	-4,2		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 201 participants et 457 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes postparticipation, les participants ont passé en moyenne autant de temps en emploi que les non-participants. En effet, durant les trois périodes suivant la fin de leur participation, les résultats révèlent des écarts nets qui ne sont pas statistiquement significatifs et qui varient entre -1,9 et 1,6 point de pourcentage pour le temps passé en emploi. Toutefois, un des écarts nets pour le temps passé en emploi à temps plein est statistiquement significatif, soit celui représentant la situation entre le 12^e et 18^e mois suivant la participation; il se situe à 7,4 points de pourcentage, soit l'équivalent de 1,9 semaine travaillée en moyenne en plus à temps plein.

Tableau 4.4.1-2
Temps passé en emploi des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	64,3	-1,9	-1,0		S.O.
12 à 18 mois	75,4	1,6	0,4		S.O.
18 mois	68,1	-0,8	-0,6		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	61,1	2,2	1,1		S.O.
12 à 18 mois	72,2	7,4	1,9	**	97,9
18 mois	65,3	3,9	3,0		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 184 participants et 424 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours des trois périodes ayant suivi la fin de la participation, les nombres d'heures travaillées par les participants ne sont pas, en moyenne, statistiquement différents des nombres d'heures travaillées par les non-participants. On ne peut donc pas affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant aux heures travaillées malgré les écarts nets se situant entre 11 et 79 heures.

L'analyse de la rémunération d'emploi au cours des périodes suivant la participation révèle que les participants ont en moyenne des revenus plus élevés que ceux des non-participants entre le 12^e et le 18^e mois. Un écart net statistiquement significatif de 2 765 \$ est observé entre les participants et les non-participants à cette période postparticipation étudiée.

Les données de Revenu Québec viennent corroborer ce résultat. En effet, d'après celles-ci, quand on inclut les revenus issus du travail autonome, les participants à la mesure MFOR-volet Individus ont bénéficié en moyenne d'une rémunération de 6 267 \$ de plus que les non-participants en 2018, soit environ un an après la fin de la participation. Quand uniquement les revenus salariés sont analysés, l'écart est de 6 288 \$. De plus, ces écarts nets étant statistiquement significatifs, on peut donc affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant à la rémunération.

Tableau 4.4.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet
Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 336	11		S.O.
12 à 18 mois	790	53		S.O.
18 mois	2 140	79		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	34 983	2 736		S.O.
12 à 18 mois	21 187	2 765	**	94,2
18 mois	56 697	4 929		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	39 656	6 267	***	100
12 mois - salarié	39 484	6 288	***	100

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 182 participants et 416 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre les 12 mois précédant le début de la participation et les 12 mois suivant la fin de la participation, les résultats révèlent des écarts nets qui ne sont pas statistiquement significatifs. En effet, en ce qui concerne les changements de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein, les écarts nets correspondent respectivement à 0,3 point de pourcentage et 3 points de pourcentage. On ne peut donc pas affirmer que les participants se différencient des non-participants concernant ces deux aspects.

Tableau 4.4.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	1,2	0,3	0,2		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	3,0	3,0	1,6		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 171 participants et 405 non-participants.

Entre l'année ayant précédé le début de la participation et celle ayant suivi la fin de la participation, les participants semblent avoir travaillé en moyenne 71 heures de plus que les non-participants et ont gagné 945 \$ de moins que les non-participants en revenus d'emploi. Étant donné que ces écarts nets ne sont pas statistiquement significatifs, on ne peut pas affirmer qu'ils sont alors différents de zéro, ni donc que les participants se distinguent des non-participants quant au changement de nombre d'heures travaillées et de rémunération d'emploi entre les deux périodes.

Toutefois, les données de Revenu Québec révèlent qu'entre l'année qui a précédé la participation et 2018, les participants ont gagné en moyenne 3 612 \$ de plus que les non-participants lorsqu'on considère les revenus d'emplois salariés et de travail autonome, et 3 716 \$ de plus lorsqu'on ne tient compte que des revenus provenant d'emplois salariés. Il convient de noter que ces écarts sont statistiquement significatifs et permettent d'affirmer que les participants se distinguent positivement des non-participants quand ces changements de rémunération à partir des données de Revenu Québec sont considérés.

Tableau 4.4.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	62	71		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	2 988	-945		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	3 594	3 612	**	100
salarié	3 588	3 716	**	100

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 165 participants et 390 non-participants.

4.4.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi à la mesure MFOR – volet Individus semble n'avoir eu que peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé durant l'année ayant suivi leur participation. Néanmoins, quelques indicateurs présentent des écarts nets statistiquement significatifs. Le salaire horaire des participants est en moyenne supérieur à celui des non-participants et ils sont un peu plus nombreux que ces derniers à avoir déclaré un lien plus direct entre leur emploi et leur formation. Toutefois, les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un travail autonome.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Le salaire horaire des participants qui ont occupé un emploi dans l'année suivant la participation est en moyenne supérieur à celui des non-participants, l'écart net statistiquement significatif étant de 2,7 \$/h.

On ne peut pas affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au délai encouru l'année suivant la fin de la participation pour occuper un emploi, au type d'emploi occupé l'année suivant la participation (temporaire ou saisonnier) et à la différence du salaire horaire de l'emploi entre la période précédant et suivant la participation, étant donné que ces écarts nets sont statistiquement non significatifs. Les participants sont toutefois proportionnellement moins nombreux à occuper un travail autonome que les non-participants, comme le démontre l'écart net statistiquement significatif de -3,5 points de pourcentage.

Tableau 4.4.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	9,1	-0,8		S.O.
Emploi temporaire (%)	14,2	-1,4		S.O.
Emploi saisonnier (%)	35,4	5,0		S.O.
Travailleur autonome (%)	1,5	-3,5	**	3,9
Salaire horaire (\$/h)	23,0	2,7	***	95,5
Différence du salaire horaire (\$)	1,9	0,5		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 151 participants et 306 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Dans l'année qui a suivi la fin de la participation, les participants et les non-participants occupaient un emploi requérant, en moyenne, un niveau de compétence similaire (2,5), c'est-à-dire un emploi exigeant un niveau secondaire de formation ou spécifique à la profession. En revanche, les participants sont un peu plus nombreux que les non-participants à avoir déclaré que leur emploi était relié directement à leur formation; cet écart net, correspondant à 0,2, est statistiquement significatif.

Tableau 4.4.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	82,7	1,7		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,3	0,2	***	100,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 177 participants et 363 non-participants.

4.4.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

L'ensemble des indicateurs en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage ne présente aucun écart net statistiquement significatif. La participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi à la mesure MFOR – volet Individus n'a pas eu d'effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au type d'emploi et au nombre d'heures hebdomadaires travaillées. En effet, tous les écarts nets entre les participants et les non-participants relatifs à ces aspects sont statistiquement non significatifs.

Tableau 4.4.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Emploi temporaire (%)	7,9	-0,8		S.O.
Emploi saisonnier (%)	26,3	4,5		S.O.
Travailleur autonome (%)	2,5	-3,2		S.O.
Emploi à temps plein (%)	83,2	6,0		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	34,9	1,6		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 148 participants et 328 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé, si bien que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence de leur emploi, à l'adéquation avec l'emploi souhaité, au lien avec l'expérience de travail ou la formation ni même quant à la satisfaction vis-à-vis du salaire. Il demeure toutefois une tendance suivant laquelle les participants sont un peu plus nombreux que les non-participants à déclarer un lien direct entre leur emploi et leur formation⁹⁷.

Tableau 4.4.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	87,6	-2,3		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,3	0,2		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,3	0,1		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,3	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 149 participants et 328 non-participants.

4.4.4 Recours à l'assistance sociale

Les participants ne diffèrent pas des non-participants à la suite de leur participation à la mesure MFOR – volet Individus en ce qui concerne leur présence à l'assistance sociale, le temps passé à celle-ci et les prestations reçues de ce programme.

Les participants ont autant recours à l'assistance sociale que les non-participants durant les périodes suivant la fin de la participation. De même, ils ont passé en moyenne autant de temps à l'assistance sociale que les non-participants. Entre l'année ayant précédé le début de la participation et celle ayant suivi la fin de la participation, les participants n'ont pas vécu de changements différents comparativement aux non-participants quant à leur temps passé à l'assistance sociale et leurs prestations d'assistance sociale. On observe des écarts nets statistiquement non significatifs de -3,1 points de pourcentage quant au changement de temps passé à l'assistance sociale⁹⁸ et de -242 \$ en différence de montant de prestations.

⁹⁷ Le seuil observé du test est de 5,1 %, soit très près du seuil de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré statistiquement significatif dans cette étude.

⁹⁸ Le seuil observé du test est toutefois de 6,1 %, soit relativement près du seuil de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré statistiquement significatif dans cette étude, ce qui pourrait évoquer une tendance à la baisse du temps passé en moyenne à l'assistance sociale.

Tableau 4.4.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	8,3	1,8	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	3,5	-2,0	S.O.		S.O.
18 mois	8,3	1,5	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,9	-1,6	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	4,5	-0,1	0,0		S.O.
12 à 18 mois	2,8	-2,1	-0,5		S.O.
18 mois	3,9	-0,7	-0,5		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	0,8	-3,1	-1,6		S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	106	-242	S.O.		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 204 participants et 459 non-participants.

4.4.5 Recours à l'assurance-emploi

Mis à part la présence à l'assurance-emploi dans les 12 mois suivant la fin de la participation, la participation à la mesure MFOR – volet Individus a permis d'augmenter le recours et le temps passé au programme d'assurance-emploi dans les périodes postparticipation étudiées, ainsi que les prestations reçues de ce programme en 2018. Lorsque la situation dans l'année civile précédant la participation est prise en compte, les participants ne diffèrent pas significativement des non-participants en ce qui concerne le montant moyen des prestations d'assurance-emploi reçu en 2018, soit en moyenne un an après la fin de la participation. Le changement du temps passé à l'assurance-emploi entre les 12 mois précédant la participation et les 12 mois la suivant demeure toutefois significatif et positif.

Les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants entre les 12^e et 18^e mois ayant suivi leur participation ainsi que dans l'ensemble des 18 mois ayant suivi la participation⁹⁹. En effet, on observe des écarts nets statistiquement significatifs qui sont respectivement de 15,4 points de pourcentage et de 11,7 points de pourcentage pour ces deux périodes. Au moment du sondage, soit au 29^e mois après la participation en moyenne, cet écart, correspondant à 12,8 points de pourcentage, est toujours statistiquement significatif.

En ce qui concerne le temps passé à l'assurance-emploi, les participants ont passé en moyenne plus de temps que les non-participants après la participation, comme le démontrent les écarts nets statistiquement significatifs qui se situent entre 8,4 et 11,8 points de pourcentage. En ce qui concerne la différence entre le temps passé à l'assurance-emploi entre la période comprenant les 12 mois précédant la participation et les 12 mois suivant la participation, un écart significatif de 7,1 points de pourcentage (soit 3,7 semaines) est présent. Les participants

⁹⁹ Le seuil observé du test sur la présence à l'assurance-emploi dans les 12 mois suivant la participation est de 6,9 %, soit quand même assez près du seuil de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré statistiquement significatif dans cette étude.

ont donc passé en moyenne plus de temps à l'assurance-emploi que les non-participants. Il est toutefois important de mentionner que les participants semblent avoir en moyenne tout de même connu une diminution de leur temps passé à l'assurance-emploi (-18,8 %), mais seulement dans une proportion inférieure aux non-participants. De plus, environ 14,2 % des participants ont profité d'un écart net correspondant à un changement négatif ou à une absence de changement de leur temps passé à l'assurance-emploi, puisque 85,8 % des participants ont, au contraire, un écart net correspondant à une augmentation de leur temps passé à l'assurance-emploi entre les deux périodes.

Tableau 4.4.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines			(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC						
12 mois	60,5	6,8	S.O.			S.O.
12 à 18 mois	45,5	15,4	S.O.	***		100,0
18 mois	66,5	11,7	S.O.	***		99,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	40,0	12,8	S.O.	***		99,5
Temps à l'assurance-emploi – EDSC						
12 mois	35,1	8,4	4,4	***		86,3
12 à 18 mois	34,3	11,8	3,1	***		100,0
18 mois	34,6	9,4	7,3	***		99,0
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-18,8	7,1	3,7	**		85,8

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 204 participants et 459 non-participants.

En ce qui concerne les montants de prestations à l'assurance-emploi, les participants ont profité d'un écart net statistiquement significatif de 1 334 \$ en 2018. Toutefois, quand la situation pendant l'année civile précédant la participation est prise en compte, l'écart net qui en résulte n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.4.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
						(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	4 587		1 334		***	96,5
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	-181		802			S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 199 participants et 438 non-participants.

4.4.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois ayant suivi la fin de la participation.

Les participants ont proportionnellement été plus nombreux à utiliser les mesures d'employabilité dans les mois qui ont suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 3,5 et 19 points de pourcentage sont observés au cours des périodes postparticipation étudiées.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes conclusions peuvent être tirées, mis à part au moment du sondage. Des écarts nets statistiquement significatifs, variant entre 6,1 et 19,1 points de pourcentage, sont observés dans les mois suivant la participation.

Tableau 4.4.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	16,5	16,8	***	100,0
12 à 18 mois	5,2	5,6	***	100,0
18 mois	18,5	19,0	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	4,2	3,5	**	100,0
Autres mesures et activités				
12 mois	14,9	15,2	***	100,0
12 à 18 mois	5,7	6,1	***	100,0
18 mois	18,3	19,1	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,5	1,9		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 204 participants et 459 non-participants.

4.4.7 Vie sociale et professionnelle

Les écarts nets des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle portant sur la situation financière sont statistiquement significatifs et positifs, ce qui indique que les participants sont financièrement avantagés à la suite de leur participation par rapport aux non-participants. De plus, ils sont proportionnellement plus nombreux à percevoir une amélioration de leurs compétences professionnelles et de leur motivation à travailler et à améliorer leur formation au moment du sondage par rapport à la période précédant leur participation. Il n'y a aucun autre effet relevé sur leur vie sociale et professionnelle.

En moyenne, l'indicateur de niveau de revenu personnel total avant impôts est de 7,19 pour les participants, ce qui indique que leur revenu personnel moyen en 2019 se situait dans la tranche de 30 000 \$ à 35 000 \$. L'écart net de niveau de revenu personnel entre ces groupes est statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel total avant impôts supérieur à celui des non-participants.

Par ailleurs, les participants ont obtenu un score moyen de 0,49 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'une forte proportion de ceux-ci semblent avoir considéré que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Les non-participants semblent rapporter une perception d'amélioration moins notable de leur revenu personnel, puisque l'écart net mesuré entre ces deux groupes, correspondant à 0,19, est statistiquement significatif.

Les données de Revenu Québec corroborent ces constats : les participants ont eu, en moyenne, une rémunération totale supérieure à celle des non-participants (écart net de 6 984 \$) en 2018 (environ un an après la participation) et celle-ci a davantage augmenté chez les participants que chez les non-participants en 2018 comparativement à la situation qui prévalait dans l'année civile précédant la participation (écart net de 3 972 \$).

Tableau 4.4.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	7,19	0,50	***	98,5
Modification du revenu (-1 à 1)	0,49	0,19	***	100,0
Rémunération totale – RQ (\$)	46 956	6 984	***	100,0
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	3 707	3 972	**	100,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 189 participants et 435 non-participants.

En ce qui concerne les indicateurs utilisés pour analyser certains aspects de la vie sociale et professionnelle, la participation à la mesure MFOR – volet Individus a eu des effets positifs sur les compétences professionnelles (0,18 point), la motivation à travailler (0,19 point) et la motivation à améliorer sa formation (0,18 point).

Tableau 4.4.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,71	0,06		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,81	0,18	***	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,51	0,19	***	100,0
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,64	0,18	***	98,5
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,16	0,37	***	100,0
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,36	0,04		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,52	0,09		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,41	0,11		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,29	0,24		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 198 participants et 442 non-participants.

4.4.8 Synthèse

La participation a eu quelques effets sur l'insertion professionnelle, principalement sur les indicateurs de rémunération d'emploi et de rémunération totale. En effet, les participants ont en moyenne profité d'une rémunération supérieure aux non-participants. Cet effet subsiste quand la situation vécue avant la participation est considérée. De plus, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à travailler à temps plein dans les 12 à 18 mois ayant suivi la participation.

On constate aussi que le salaire horaire des participants occupant un emploi l'année suivant la participation est en moyenne supérieur à celui des non-participants. L'emploi alors occupé est également en moyenne plus en lien avec leur formation que celui occupé par les non-participants. Bien que dans de faibles proportions, il y a cependant proportionnellement un peu moins de travailleurs autonomes parmi les participants que parmi les non-participants.

La participation n'a eu aucun effet sur le recours au programme d'assistance sociale en ce qui concerne la présence au programme, le temps passé à celui-ci, le changement de temps passé à l'assistance sociale ainsi que le changement de montants perçus du programme l'année suivant la participation par rapport à l'année précédant la participation.

La participation a toutefois eu un effet sur la présence et le temps passé à l'assurance-emploi chez les participants comparativement aux non-participants, les premiers ayant eu davantage recours à l'assurance-emploi après leur participation. En ce qui concerne les prestations liées à l'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la participation, les participants en ont en moyenne reçu davantage que les non-participants, mais cet écart net disparaît quand la situation dans l'année civile précédant la participation est prise en compte.

Les participants ont également davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois ayant suivi la fin de la participation.

Finalement, les participants ont eu une meilleure perception de l'amélioration de leur vie sociale et professionnelle comparativement aux non-participants, notamment en ce qui concerne leur motivation tant à travailler qu'à améliorer leur formation, ainsi qu'une meilleure perception de leurs compétences professionnelles.

4.5 Mesure Soutien au travail autonome

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants à la mesure Soutien au travail autonome. Cette mesure vise à aider les personnes à atteindre l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleurs autonomes.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti au jumelage des données, 206 ont participé à la mesure Soutien au travail autonome. Les individus étant identifiés comme handicapés ou autochtones ayant été ensuite retirés, les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 201 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

4.5.1 Insertion en emploi

La participation à la mesure Soutien au travail autonome a eu des effets mitigés sur l'insertion professionnelle des participants. Elle a eu un faible effet positif sur le changement d'heures travaillées entre l'année ayant précédé la participation et celle ayant suivi la fin de la participation, mais elle a aussi eu des effets négatifs sur la rémunération d'emploi. Enfin, elle n'a pas eu d'effet sur la présence en emploi des participants, leur temps passé en emploi et en emploi à temps plein ou encore le nombre d'heures travaillées après la participation.

A. Présence en emploi

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui ont participé à la mesure Soutien au travail autonome ont une présence en emploi semblable à celle des non-participants au cours des différentes périodes postparticipation étudiées. En effet, l'ensemble des écarts nets observés dans cette section sont statistiquement non significatifs¹⁰⁰.

Tableau 4.5.1-1

Présence en emploi des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	82,7	-6,4		S.O.
12 à 18 mois	83,2	-3,1		S.O.
18 mois	86,7	-4,1		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	83,4	1,0		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 201 participants et 319 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne proportionnellement autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

¹⁰⁰ Le seuil observé du test sur la présence en emploi 12 mois après la fin de la participation est de 7,0 %, soit relativement près du seuil de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 4.5.1-2
Temps passé en emploi des participants à la mesure Soutien au travail autonome,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	72,9	3,5	1,8		S.O.
12 à 18 mois	78,8	0,9	0,2		S.O.
18 mois	74,6	2,8	2,2		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	63,5	1,7	0,9		S.O.
12 à 18 mois	70,9	2,9	0,8		S.O.
18 mois	65,7	1,7	1,4		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 190 participants et 296 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets tous statistiquement significatifs, de telle sorte que le revenu d'emploi des participants était en moyenne moins élevé que celui des non-participants au cours des périodes ayant suivi la fin de leur participation. On observe d'ailleurs des écarts nets de -5 711 \$ dans les 12 premiers mois, de -3 292 \$ entre le 12^e et le 18^e mois et de -9 811 \$ sur l'ensemble des 18 mois suivant la fin de la participation.

L'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle aussi que le revenu d'emploi des participants était en moyenne moins élevé que celui des non-participants en 2018, autant lorsque le revenu d'emploi autonome est considéré (écarts nets statistiquement significatifs de -12 732 \$) que lorsqu'il ne l'est pas (écarts nets statistiquement significatifs de -17 520 \$).

On constate également que peu de participants semblent avoir bénéficié de leur participation lorsqu'il est question de rémunération d'emploi jusqu'à dans les 18 mois après la fin de la participation. En effet, ce ne serait qu'environ 1,1 %, 2,8 % et 0,6 % d'entre eux qui pourraient respectivement avoir perçu une meilleure rémunération d'emploi comparativement aux non-participants dans les 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et sur l'ensemble des 18 mois après la fin de leur participation. Un constat similaire est tiré de l'analyse des données provenant de Revenu Québec puisqu'aucun des participants n'aurait eu une meilleure rémunération d'emploi que les non-participants en 2018. Ainsi, 100 % des participants auraient eu une rémunération d'emploi en 2018 similaire ou plus faible à celle des non-participants.

Il convient toutefois de souligner que certaines particularités fiscales s'appliquant aux travailleurs autonomes pourraient expliquer en partie les résultats obtenus sur la rémunération d'emploi, notamment la possibilité de déduire certains frais d'entreprise (p. ex. frais de bureau, de gestion de comptabilité, loyer, déplacement, etc.) dans leur déclaration de revenu de particulier. La déduction de dépenses professionnelles encourues par le travailleur autonome peut s'avérer avantageuse, car elle peut lui permettre de diminuer l'impôt à payer. Par ailleurs, le fait que les premières années suivant le lancement en affaires peuvent souvent s'avérer financièrement difficiles contribue aussi à expliquer ces résultats.

Tableau 4.5.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi¹⁰¹ des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR		Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
					(%)
Heures travaillées (h)					
	12 mois	1 570	175		S.O.
	12 à 18 mois	826	53		S.O.
	18 mois	2 379	217		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)					
	12 mois	28 421	-5 711	**	1,1
	12 à 18 mois	16 815	-3 292	**	2,8
	18 mois	45 775	-9 811	**	0,6
Rémunération d'emploi – RQ (\$)					
	12 mois - salarié/autonome	23 757	-12 732	***	0,0
	12 mois - salarié	17 118	-17 520	***	0,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 167 participants et 287 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu un changement positif du temps passé en emploi (7,0 %) et du temps passé en emploi à temps plein (3,7 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif entre les deux groupes dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

¹⁰¹ Rappelons que la rémunération d'emploi a été mesurée à l'aide de deux sources distinctes, c'est-à-dire par les données de sondage et par les données administratives en provenance de Revenu Québec (voir la section 2.2.4). Lors du sondage, il était demandé au répondant d'indiquer son salaire brut avant impôt (indicateur « Rémunération d'emploi »). Dans le cas des données administratives, l'indicateur « rémunération d'emploi – RQ, 12 mois – salarié/autonome » correspond à la somme des revenus bruts d'emploi (ligne 101 de la déclaration d'impôt provinciale du particulier) et des revenus nets d'entreprises (ligne 164), pour l'année 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Tableau 4.5.1-4

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	7,0	5,0	2,6		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	3,7	4,1	2,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 175 participants et 283 non-participants.

Dans le cas de la différence d'heures travaillées au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, un écart net statistiquement significatif de 233 heures, en faveur des participants, est constaté. Ainsi, les participants ont en moyenne connu une augmentation plus importante de leur nombre d'heures travaillées entre l'année ayant précédé leur participation et l'année ayant suivi celle-ci comparativement aux non-participants.

Toutefois, les participants ont en moyenne vu une diminution plus importante de leur rémunération d'emploi entre 2018, environ un an après la fin de la participation, et l'année ayant précédé le début de leur participation en comparaison des non-participants. Ce constat est observé autant lorsque seuls les revenus d'emploi salarié sont considérés (écarts nets statistiquement significatifs de -15 630 \$) que lorsqu'ils sont combinés aux revenus d'emploi autonome (-10 122 \$), soulignant ainsi que les changements de rémunération d'emploi entre l'année civile ayant précédé la participation et 2018 diffèrent de ce que les non-participants ont vécu.

Les données du sondage concernant le changement de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation ne permettent toutefois pas de tirer un constat similaire. En effet, l'écart net n'est pas statistiquement significatif entre les deux groupes. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait à cet indicateur.

Tableau 4.5.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi¹⁰² des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	211	233	**	100,0
Différence de rémunération d'emploi (\$)	-3 080	-5 370		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-12 833	-10 122	***	0,0
salarié	-19 492	-15 630	***	0,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 161 participants et 271 non-participants.

4.5.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation a exercé certains effets positifs sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation. Au cours de cette période, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à être travailleurs autonomes ainsi qu'à déclarer des revenus d'emploi autonome en 2018 et ils ont occupé un emploi qui exigeait un niveau moyen de compétence plus élevé que celui exigé par l'emploi des non-participants. Aussi, ils ont été proportionnellement moins nombreux à occuper un emploi temporaire.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Durant l'année ayant suivi la participation, les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire (-7,6 points de pourcentage). Ils ont cependant été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi autonome (48,8 points de pourcentage). En cohérence avec ce résultat, l'analyse des données de Revenu Québec révèle que les participants ont été proportionnellement plus nombreux à avoir des revenus d'emploi autonome en 2018 (37,3 points de pourcentage de plus). Fait également à noter, l'ensemble des participants semblent avoir bénéficié de leur participation, puisque tous pourraient avoir vu une amélioration de leur présence en emploi autonome et obtenu des revenus d'emploi autonome.

Les participants ne se distinguent cependant pas des non-participants quant au délai encouru avant d'occuper un emploi dans l'année suivant la participation, à l'emploi saisonnier, au salaire horaire et au changement de ce salaire entre l'année précédant la fin de la participation et l'année suivant la participation.

¹⁰² La différence de rémunération d'emploi a été mesurée à l'aide de deux sources distinctes, c'est-à-dire par les données de sondage et par les données administratives en provenance de Revenu Québec (voir la section 2.2.4). Le sondage a questionné les répondants sur leurs salaires bruts avant impôt avant le début de la participation et après la fin de la participation (indicateur « Différence de rémunération d'emploi (\$) »). Dans le cas des données administratives, l'indicateur « Différence de rémunération d'emploi – RQ, salarié/autonome » correspond à une différence de somme de revenus bruts d'emploi et de revenus nets d'entreprises (ligne 101 + ligne 164 de la déclaration d'impôt provinciale du particulier) entre deux années civiles.

Tableau 4.5.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Délai (sem.)	10,4	-1,2		S.O.
Emploi temporaire (%)	7,9	-7,6	**	0,0
Emploi saisonnier (%)	11,1	-4,9		S.O.
Travailleur autonome (%)	61,6	48,8	***	100,0
Salaire horaire (\$/h)	18,7	-2,8		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	-2,6	-3,4		S.O.
Présence de revenus de travail autonome – RQ (\$)	56,9	37,3	***	100,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 125 participants et 225 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Durant l'année qui suit la participation, les participants occupent des emplois requérant un niveau moyen de compétence plus élevé que celui exigé par les emplois des non-participants (écart net statistiquement significatif de 0,6 point). Cela serait d'ailleurs le cas pour l'ensemble des participants puisqu'ils ont tous un écart net estimé supérieur à 0.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant à l'adéquation de l'emploi occupé avec leurs souhaits ni quant au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation.

Tableau 4.5.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	3,6	0,6	***	100,0
Correspond au souhait (%)	85,2	0,9		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,4	0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,3	0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 163 participants et 264 non-participants.

4.5.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation a eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Elle a toutefois eu des effets positifs sur le travail autonome ainsi que sur le niveau moyen de compétence de l'emploi occupé à ce moment.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les participants étaient proportionnellement plus nombreux que les non-participants à être travailleurs autonomes au moment du sondage. En effet, comme il est souligné dans la section précédente, l'écart net relatif à l'emploi autonome est statistiquement significatif au moment du sondage (43,9 points de pourcentage), tout comme il l'était un an après la participation. Ainsi, l'avantage observé chez les participants relativement à cet aspect semble perdurer à moyen terme.

On observe aucun autre écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants dans cette section.

Tableau 4.5.3-1
Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Emploi temporaire (%)	7,6	-1,6		S.O.
Emploi saisonnier (%)	9,5	-3,3		S.O.
Travailleur autonome (%)	57,6	43,9	***	100,0
Emploi à temps plein (%)	83,1	1,6		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	37,3	2,4		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 163 participants et 238 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Un seul des six indicateurs utilisés dans cette section présente un écart net qui est statistiquement significatif. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants occupent des emplois requérant un niveau moyen de compétence plus élevé que celui exigé par les emplois des non-participants (écart net statistiquement significatif de 0,5 point). Les participants ne se distinguent cependant pas des non-participants quant à l'adéquation de l'emploi occupé avec leurs souhaits, au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation et à la satisfaction envers leur salaire.

Tableau 4.5.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	3,5	0,5	***	100,0
Correspond au souhait (%)	86,0	-5,0		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,3	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,3	0,0		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,3	0,0		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 165 participants et 238 non-participants.

4.5.4 Recours à l'assistance sociale

La participation a eu des effets positifs sur le recours à l'assistance sociale, même si celui-ci était déjà peu fréquent, puisque les participants ont été proportionnellement moins présents à l'assistance sociale que les non-participants à court terme, soit dans les 12 premiers mois qui ont suivi leur participation, et qu'ils y ont passé en moyenne moins de temps au cours de cette période, entre le 12^e et le 18^e mois et sur l'ensemble des 18 mois ayant suivi la fin de leur participation.

Les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale à court terme, soit dans les 12 mois suivant la fin de la participation. Un écart net statistiquement significatif de -3,2 points de pourcentage est observé pour cette période. Toutefois, entre le 12^e et le 18^e mois et sur l'ensemble des 18 mois suivant la fin de la participation, les écarts nets ne sont pas statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne après la fin de la participation, la présence à l'assistance sociale des participants n'est pas non plus différente de celle des non-participants.

En moyenne, les participants ont passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants dans les 12 mois ayant suivi la participation, entre le 12^e et le 18^e mois et 18 mois après la participation. En effet, on observe respectivement pour ces périodes des écarts nets statistiquement significatifs de -1,8 point de pourcentage (-0,2 mois), de -2,2 points de pourcentage (-0,1 mois) et de -1,9 point de pourcentage (-0,3 mois).

Quant à la différence du temps passé à l'assistance sociale l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation, elle présente un écart net statistiquement non significatif, tout comme la différence de prestations perçues. Ainsi, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui concerne le changement de temps passé à l'assistance sociale¹⁰³ ainsi que le changement de prestations.

¹⁰³ Le seuil observé du test pour la différence du temps à l'assistance sociale est de 6,4 %. Ce seuil est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 4.5.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	0,6	-3,2	S.O.	**	0,0
12 à 18 mois	1,3	-2,1	S.O.		S.O.
18 mois	1,9	-2,2	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,6	-2,0	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	0,1	-1,8	-0,2	**	0,0
12 à 18 mois	0,4	-2,2	-0,1	**	0,0
18 mois	0,2	-1,9	-0,3	**	0,0
Différence du temps à l'assistance sociale	0,0	-1,7	-0,2		S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	1	-132	S.O.		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 201 participants et 321 non-participants.

4.5.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation a diminué le recours et le temps passé au programme d'assurance-emploi au cours des différentes périodes étudiées. Comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement moins présents à ce programme et y ont passé en moyenne moins de temps dans les 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et sur l'ensemble des 18 mois ayant suivi la participation. La participation a également eu des effets à la baisse sur les montants perçus de ce programme.

Les participants, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, sont proportionnellement moins présents à l'assurance-emploi que les non-participants dans les 12 mois suivant la participation (écart net statistiquement significatif de -39,3 points de pourcentage), entre le 12^e et le 18^e mois (-15,6 points de pourcentage), dans les 18 mois suivant la participation (-37,3 points de pourcentage) ainsi qu'au moment du sondage (-15,3 points de pourcentage).

En moyenne, les participants ont aussi passé moins de temps à l'assurance-emploi que les non-participants dans les 12 mois qui ont suivi la participation, entre le 12^e et le 18^e mois et 18 mois après la participation. En effet, on observe respectivement des écarts nets statistiquement significatifs de -17,1 points de pourcentage (-8,9 semaines), de -12,6 points de pourcentage (-3,3 semaines) et de -15,2 points de pourcentage (-11,8 semaines). De plus, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif (-18,3 points de pourcentage), révélant que le temps passé à l'assurance-emploi entre ces périodes a en moyenne davantage diminué chez les participants que chez les non-participants.

Tableau 4.5.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	7,7	-39,3	S.O.	***	0,0
12 à 18 mois	7,4	-15,6	S.O.	***	0,0
18 mois	10,3	-37,3	S.O.	***	0,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	4,5	-15,3	S.O.	***	0,0
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	1,9	-17,1	-8,9	***	0,0
12 à 18 mois	4,0	-12,6	-3,3	***	0,0
18 mois	2,5	-15,2	-11,8	***	0,0
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-53,7	-18,3	-9,5	***	0,0

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 201 participants et 321 non-participants.

En 2018, les participants ont, en moyenne, perçu un montant de prestations d'assurance-emploi inférieur à celui des non-participants (écart net statistiquement significatif de -1 766 \$). Quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation à celles reçues en 2018, on remarque que les prestations d'assurance-emploi reçues ont diminué en moyenne de façon plus importante chez les participants que chez les non-participants (écart net statistiquement significatif de -2 147 \$).

Fait à noter, il semble qu'en 2018, aucun participant n'a perçu de prestations d'assurance-emploi supérieures à celles des non-participants. Les participants n'ont pas non plus connu une augmentation plus importante (ou une diminution moins importante) en ce qui concerne leurs prestations entre l'année civile ayant précédé le début de la participation et 2018, comme le révèlent les proportions de participants ayant un écart net supérieur à 0.

Tableau 4.5.5-2
Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants à la mesure
Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	305	-1 766	***	0,0
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	-3 052	-2 147	***	0,0

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 191 participants et 303 non-participants.

À noter que pour pouvoir se qualifier à l'assurance-emploi, une personne doit occuper un emploi assurable¹⁰⁴, ce qui exclut généralement les emplois autonomes. Conséquemment, les résultats liés au recours à l'assurance-emploi de cette section pourraient s'expliquer en partie par ceux relatifs à l'occupation d'un emploi autonome qui ont été présentés dans les sections précédentes sur les caractéristiques de l'emploi. Ainsi, en ayant une présence plus grande en emploi autonome dans l'année suivant la fin de la participation ainsi qu'au moment du sondage, les participants sont moins susceptibles d'être admissibles à l'assurance-emploi.

4.5.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours aux mesures et activités des services publics d'emploi dans les 12 premiers mois suivant la participation ainsi que sur l'ensemble des 18 mois suivant leur participation.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs de 3,6 et 5,1 points de pourcentage sont observés respectivement dans les 12 premiers mois ainsi que sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation. Cependant, l'écart net n'est pas statistiquement significatif entre le 12^e et le 18^e mois ainsi qu'au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs de 3,3 et 4,3 points de pourcentage sont constatés respectivement dans les 12 premiers mois ainsi que sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation, sans être statistiquement significatifs entre le 12^e et le 18^e mois et au moment du sondage.

¹⁰⁴ Pour une définition d'emploi assurable, voir <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-5.6/page-1.html>.

Tableau 4.5.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	3,6	3,6	***	100,0
12 à 18 mois	1,4	1,4		S.O.
18 mois	4,9	5,1	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,5	-0,6		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	3,3	3,3	**	100,0
12 à 18 mois	1,0	1,0		S.O.
18 mois	4,3	4,3	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,5	-0,6		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 201 participants et 321 non-participants.

4.5.7 Vie sociale et professionnelle

Sept indicateurs utilisés indiquent que la participation à la mesure Soutien au travailleur autonome a eu des effets sur la vie sociale et professionnelle. Ainsi, la participation a eu des effets négatifs sur le revenu personnel en 2019, la rémunération totale en 2018 ainsi que sur le changement de cette rémunération entre l'année civile ayant précédé la participation et 2018. On note toutefois chez les participants une meilleure perception d'amélioration de leur expérience de travail, de leurs compétences professionnelles, de leur motivation à travailler et de leur confiance en soi que chez les non-participants.

En 2019, les participants avaient en moyenne un revenu personnel moins élevé que celui des non-participants. De plus, leur rémunération totale en 2018 était moins élevée que celle des non-participants et ils ont connu une diminution plus importante de leur rémunération totale entre l'année civile ayant précédé leur participation et 2018 comparativement aux non-participants. Comme souligné précédemment, les résultats relatifs à la rémunération pourraient s'expliquer, en partie, par certaines particularités s'appliquant aux travailleurs autonomes, ceux-ci pouvant notamment réduire leur revenu brut personnel en déduisant certaines dépenses liées au travail et par le fait que les premières années en affaires peuvent aussi s'avérer souvent financièrement difficiles. De plus, une partie des écarts observés pourrait également s'expliquer par les résultats relatifs au recours à l'assurance-emploi mentionnés à la section 4.5.5.

Les participants et les non-participants ont cependant des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019. Le revenu des participants aurait en moyenne peu changé entre ces deux années, ce que révèle le résultat brut de 0,09 à l'indicateur de modification de revenu qui varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).

Tableau 4.5.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,34	-0,56	**	2,6
Modification du revenu (-1 à 1)	0,09	-0,07		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	30 946	-11 768	***	0,0
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-13 628	-10 114	***	0,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 189 participants et 301 non-participants.

En moyenne, les participants affichent des scores qui se distinguent de ceux des non-participants pour quatre des neuf indicateurs évalués portant sur les changements constatés à la vie sociale et professionnelle entre la période précédant la participation et le moment du sondage en début d'année 2020. Ainsi, comparativement aux non-participants, les participants perçoivent, en moyenne, une meilleure amélioration de leur expérience de travail (écart net statistiquement significatif de 0,12 point), de leurs compétences professionnelles (0,13 point), de leur motivation à travailler (0,16 point) et de leur confiance en soi (0,18 point).

Fait également à noter, tous les participants auraient une meilleure perception d'amélioration de leur expérience de travail, de leurs compétences professionnelles, de leur motivation à travailler et de leur confiance en soi, puisque 100 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à ces indicateurs.

Tableau 4.5.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure Soutien au travail autonome, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,77	0,12	**	100,0
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,80	0,13	**	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,47	0,16	**	100,0
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,46	-0,01		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,94	0,16		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,27	-0,01		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,60	0,18	***	100,0
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,24	0,05		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,10	0,22		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 198 participants et 311 non-participants.

4.5.8 Synthèse

La participation à la mesure Soutien au travail autonome des personnes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation n'a pas eu d'effet sur leur présence en emploi après la fin de leur participation, sur leur temps passé en emploi et en emploi à temps plein ou encore sur le nombre d'heures travaillées. Elle a cependant eu un effet positif sur le changement d'heures travaillées entre l'année ayant précédé la participation et l'année ayant suivi la fin de la participation puisque, comparativement aux non-participants, les participants ont connu une augmentation moyenne plus importante du nombre d'heures travaillées d'une période à l'autre. La participation a en revanche eu des effets défavorables sur la rémunération d'emploi. Les données du sondage et celles provenant de Revenu Québec permettent d'observer qu'en moyenne les participants ont eu une rémunération d'emploi moins élevée que les non-participants au cours des périodes ayant suivi la fin de leur participation et qu'ils ont vu, comparativement à ces derniers, une diminution plus importante de leur rémunération d'emploi entre l'année civile ayant précédé la participation et 2018. Les particularités fiscales s'appliquant aux travailleurs autonomes, dont la possibilité de déduire de leurs revenus les dépenses encourues pour gagner un revenu d'entreprise, pourraient expliquer une partie des écarts observés. Il est aussi possible qu'ils s'expliquent partiellement par l'entrée récente en emploi autonome, les premières années pouvant s'avérer financièrement difficiles pour plusieurs travailleurs autonomes.

De plus, la participation a eu un effet léger à court terme sur leur recours ultérieur aux services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi la participation.

La participation a aussi eu quelques effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation, notamment l'augmentation du travail autonome chez les participants. Cet effet a d'ailleurs semblé durer, à moyen terme, puisque les participants ont également été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à être travailleurs autonomes au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation. Ces effets s'inscrivent en cohérence avec les objectifs de la mesure. En parallèle, la participation a également eu pour effet de réduire l'emploi temporaire dans l'année ayant suivi la participation et elle a eu un effet positif sur le niveau de compétence de l'emploi occupé, tant dans l'année ayant suivi la participation qu'au moment du sondage.

Aussi, la participation a eu pour effet de réduire le recours à l'assurance-emploi (présence, temps passé au programme et montants perçus). Il convient de souligner que les travailleurs autonomes ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. L'occupation d'un emploi autonome étant plus répandue parmi les participants que parmi les non-participants, tant dans l'année suivant la participation qu'au moment du sondage, cela pourrait expliquer en partie les résultats.

La participation a permis aux participants de diminuer le recours à l'assistance sociale, bien que celui-ci soit déjà faible pour cette clientèle. Les participants ont notamment passé en moyenne moins de temps que les non-participants à l'assistance sociale après la participation.

Des effets, parfois positifs et parfois négatifs, sont observés en ce qui concerne certains des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle. Ainsi, les données permettent d'observer que, comparativement aux non-participants, les participants ont une meilleure perception d'amélioration de leur expérience de travail, de leurs compétences professionnelles, de leur motivation à travailler et de leur confiance en soi. La participation a toutefois eu des effets négatifs sur la rémunération totale des participants ainsi que sur le changement de cette rémunération entre l'année civile ayant précédé leur participation et 2018. En effet, en moyenne, les participants ont eu un revenu personnel moins élevé que les non-participants en 2019, leur rémunération totale en 2018 était moins élevée que celle des non-participants et ils ont connu une diminution plus marquée de leur rémunération totale entre l'année civile qui a précédé leur participation et 2018. Les effets discutés précédemment concernant

la rémunération d'emploi, le recours à l'assurance-emploi et le recours à l'assistance sociale pourraient expliquer une partie des écarts quant à la rémunération totale.

4.6 Plusieurs mesures

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les personnes qui, au cours de leur parcours, ont participé à plusieurs mesures d'employabilité visées dans l'évaluation, mais leur parcours peut aussi inclure d'autres mesures ou activités non visées.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti au jumelage des données, 229 ont participé à plus d'une mesure d'employabilité visées dans l'évaluation. Les individus étant identifiés comme handicapés ou autochtones ayant été ensuite retirés, les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 212 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

4.6.1 Insertion en emploi

La participation à plusieurs mesures d'employabilité des services publics d'emploi n'a pas eu d'effet sur l'intégration au marché du travail des participants. Ainsi, à la suite de la participation, les participants ne se différencient pas des non-participants quant à la présence en emploi, aux temps en emploi et en emploi à temps plein, au nombre d'heures travaillées, à la rémunération d'emploi et au changement de la rémunération d'emploi entre l'année précédant le début de la participation et l'année suivant la fin de la participation.

A. Présence en emploi

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé dans cette section. Ainsi, les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui ont participé à plusieurs mesures d'employabilité visées dans l'évaluation ont une présence en emploi semblable à celle des non-participants, tant au cours des 12 mois suivant la fin de la participation, bien qu'une tendance d'effet positif semble apparaître¹⁰⁵, qu'au cours des autres périodes postparticipation étudiées.

Tableau 4.6.1-1
Présence en emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	85,0	5,7		S.O.
12 à 18 mois	78,3	0,9		S.O.
18 mois	86,0	4,3		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	67,9	-6,3		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 211 participants et 457 non-participants.

¹⁰⁵ Le seuil observé du test pour la présence en emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation est de 6,9 %. Ce seuil est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne proportionnellement autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 4.6.1-2

Temps passé en emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
		(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi						
	12 mois	60,2	-0,3	-0,2		S.O.
	12 à 18 mois	66,4	-2,9	-0,8		S.O.
	18 mois	62,6	-0,5	-0,4		S.O.
Temps en emploi à temps plein						
	12 mois	52,8	-1,0	-0,5		S.O.
	12 à 18 mois	60,1	-0,2	0,0		S.O.
	18 mois	55,6	-0,3	-0,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 195 participants et 424 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets tous statistiquement non significatifs, de telle sorte qu'ici encore, les participants ne se différencient pas des non-participants. La même observation peut être faite avec l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif.

Tableau 4.6.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 155	-25		S.O.
12 à 18 mois	650	-25		S.O.
18 mois	1 819	-37		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	24 721	-1 478		S.O.
12 à 18 mois	14 454	-953		S.O.
18 mois	40 218	-2 105		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	27 044	-675		S.O.
12 mois - salarié	26 512	-853		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 184 participants et 416 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu des changements positifs de leur temps passé en emploi (3,9 %) et de leur temps passé en emploi à temps plein (2,4 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif entre les deux groupes dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 4.6.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à plusieurs mesures d'employabilité,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines	(%)
Différence du temps travaillé	3,9	2,4	1,2	S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	2,4	2,4	1,2	S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 177 participants et 405 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux groupes. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 4.6.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	46	50		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 026	140		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-2 783	-1 618		S.O.
salarié	-1 842	-530		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 165 participants et 390 non-participants.

4.6.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

L'ensemble des indicateurs relatifs aux caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation présentent des écarts nets statistiquement non significatifs. Il est donc impossible de conclure que la participation a eu un effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé pendant cette période.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les résultats des participants et ceux des non-participants dans cette section. Ainsi, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au délai encouru avant d'occuper un emploi dans l'année suivant la participation, au type d'emploi (temporaire, saisonnier ou autonome), au salaire horaire et au changement de ce salaire entre l'année suivant la fin de la participation et l'année précédant la participation.

Tableau 4.6.2-1
Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	11,4	-0,8		S.O.
Emploi temporaire (%)	25,2	6,9		S.O.
Emploi saisonnier (%)	28,2	3,9		S.O.
Travailleur autonome (%)	5,0	-1,0		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	17,5	0,6		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	1,3	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 130 participants et 306 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Au cours de l'année suivant la participation, les participants occupent des emplois requérant un niveau moyen de compétence similaire à celui exigé par les emplois des non-participants, de telle sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui concerne cet indicateur. De même, aucun écart net n'est statistiquement significatif pour les autres indicateurs. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant à l'adéquation de l'emploi occupé avec leurs souhaits ou quant au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation.

Tableau 4.6.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,4	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	73,7	-6,4		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,2		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,8	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 178 participants et 363 non-participants.

4.6.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation a eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Seuls trois effets sont constatés, qui ne tournent cependant pas à l'avantage des participants. À ce moment, les participants en emploi sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants en emploi à occuper un emploi temporaire et ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir un emploi qui correspond à leurs souhaits. Finalement, les participants ont en moyenne un emploi moins en lien avec leur expérience de travail ou leur formation.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Mis à part le fait que les participants étaient proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire au moment du sondage (8,7 points de pourcentage), il n'y a pas d'autre écart net statistiquement significatif observé entre les résultats des participants et ceux des non-participants dans cette section.

Tableau 4.6.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Emploi temporaire (%)	21,5	8,7	**	88,4
Emploi saisonnier (%)	19,3	1,6		S.O.
Travailleur autonome (%)	6,7	0,5		S.O.
Emploi à temps plein (%)	78,2	3,1		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	34,4	1,6		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 145 participants et 328 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi qui correspond à leurs souhaits (-8,8 points de pourcentage) et ils ont en moyenne un emploi qui est moins en lien direct avec leur expérience de travail ou leur formation comparativement aux non-participants (-0,2 point). De plus, aucun des participants n'aurait augmenté sa probabilité d'avoir un emploi correspondant à son souhait et seulement 1,4 % des participants auraient augmenté sa probabilité d'avoir un emploi davantage en lien avec son expérience ou sa formation à la suite de la participation.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence exigé par l'emploi occupé au moment du sondage et au lien de cet emploi avec l'expérience de travail ou la formation¹⁰⁶.

Tableau 4.6.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	79,1	-8,8	**	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	-0,2		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	-0,2		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,0	-0,2	**	1,4
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 146 participants et 328 non-participants.

¹⁰⁶ Les seuils observés de ces tests sont respectivement de 6,6 % et de 6,7 %. Ils sont relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

4.6.4 Recours à l'assistance sociale

L'ensemble des indicateurs relatifs au recours à l'assistance sociale présentent des écarts nets statistiquement non significatifs. Il est donc impossible de conclure que la participation a eu un effet sur le recours à l'assistance sociale chez les participants.

Les participants n'ont pas une présence à l'assistance sociale significativement différente de celle des non-participants pendant les différentes périodes postparticipation étudiées.

Aussi, les participants ont, en moyenne, passé autant de temps que les non-participants à l'assistance sociale après la fin de leur participation. En effet, aucun écart net relatif au temps passé à l'assistance sociale n'est statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à cet égard.

Comparativement à l'année précédant le début de leur participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au changement de temps passé à l'assistance sociale pendant l'année qui suit la fin de leur participation.

De même, quand on compare les prestations reçues l'année précédant le début de la participation à celles reçues l'année suivant la participation, on remarque que les changements de prestations d'assistance sociale entre ces deux années chez les participants et les non-participants ne diffèrent pas, ce qui signifie que l'écart net relatif à la différence de prestations n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 4.6.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	13,1	3,5	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	5,8	-2,0	S.O.		S.O.
18 mois	13,1	3,2	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	5,8	-1,2	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	6,8	-0,8	-0,1		S.O.
12 à 18 mois	5,0	-2,3	-0,1		S.O.
18 mois	6,2	-1,3	-0,2		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	3,3	-2,1	-0,3		S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	308	-155	S.O.		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 212 participants et 459 non-participants.

4.6.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation augmente le recours et le temps passé au programme d'assurance-emploi à court terme. Comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus présents à ce programme et y ont passé en moyenne plus de temps dans les 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation. La participation a également eu des effets positifs sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Les participants, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants dans les 12 mois suivant la participation (14,5 points de pourcentage), entre le 12^e et le 18^e mois (8,9 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant la participation (15,6 points de pourcentage).

En moyenne, les participants ont aussi passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants dans les 12 mois ayant suivi la participation, entre le 12^e et le 18^e mois et 18 mois après la participation. En effet, on observe respectivement des écarts nets statistiquement significatifs de 9,7 points de pourcentage (5,1 semaines), de 5,7 points de pourcentage (1,5 semaine) et de 8,4 points de pourcentage (6,5 semaines). De plus, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif de 8,0 points de pourcentage; les participants semblent avoir connu en moyenne une diminution de leur temps passé à l'assurance-emploi de 6,8 % entre les deux années, mais les non-participants auraient connu une diminution encore plus importante.

Finalement, plus de 95 % des participants auraient augmenté leur probabilité d'être présents à l'assurance-emploi dans les 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et sur l'ensemble des 18 mois qui ont suivi la fin de leur participation. De même, entre 85,8 % et 100,0 % des participants y auraient passé en moyenne plus de temps que les non-participants durant les différentes périodes postparticipation étudiées, et tous auraient observé une diminution plus importante de leur temps passé à ce programme comparativement aux non-participants.

Tableau 4.6.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines			(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC						
12 mois	63,9	14,5	S.O.	***		99,5
12 à 18 mois	29,6	8,9	S.O.	***		98,1
18 mois	66,7	15,6	S.O.	***		99,5
Ponctuelle, au 29 ^e mois	26,7	4,7	S.O.			S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC						
12 mois	29,4	9,7	5,1	***		100,0
12 à 18 mois	20,2	5,7	1,5	**		85,8
18 mois	26,2	8,4	6,5	***		100,0
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC						
	-6,8	8,0	4,1	***		100,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 212 participants et 459 non-participants.

En 2018, les participants ont, en moyenne, perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants, soit d'environ 1 315 \$. Quand on compare les prestations reçues l'année civile ayant précédé le début de la participation à celles reçues en 2018, on remarque que, comparativement aux non-participants, les participants ont en moyenne connu une augmentation de leurs prestations (écart net statistiquement significatif de 1 309 \$).

Fait à noter, il semble que tous les participants ont bénéficié de leur participation puisque 100,0 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à ces deux indicateurs. Ainsi, tous auraient perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants en 2018 et tous auraient augmenté leur probabilité de bénéficier d'une hausse de leurs prestations d'assurance-emploi entre l'année civile précédant le début de la participation et 2018.

Tableau 4.6.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	3 628	1 315	***	100,0
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	931	1 309	***	100,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 204 participants et 438 non-participants.

4.6.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours, à court terme, aux mesures et activités des services publics d'emploi à la suite de leur participation, soit jusqu'à dans les 18 mois après leur participation.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 12,0 et 30,4 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation cumulatives étudiées. Cependant, l'écart net n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 5,2 et 19,6 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, sans être statistiquement significatif au moment du sondage.

Tableau 4.6.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	23,9	23,8	***	100,0
12 à 18 mois	11,5	12,0	***	100,0
18 mois	30,3	30,4	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,9	2,0		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	17,2	18,2	***	100,0
12 à 18 mois	4,8	5,2	***	100,0
18 mois	18,7	19,6	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,5	1,7		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 212 participants et 459 non-participants.

4.6.7 Vie sociale et professionnelle

La presque totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle n'est pas statistiquement significative. On note toutefois une meilleure perception d'amélioration des compétences professionnelles chez les participants au moment du sondage par rapport à la période précédant la participation comparativement aux non-participants.

Les participants avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile ayant précédé leur participation et 2018.

Tableau 4.6.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	5,97	-0,27		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,25	-0,02		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	35 007	621		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-161	454		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 201 participants et 435 non-participants.

En moyenne, les participants affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la presque totalité des indicateurs portant sur la modification de certains aspects de la vie sociale et professionnelle. Un seul indicateur montre un écart net statistiquement significatif et il est favorable aux participants. Ainsi, comparativement aux non-participants, les participants perçoivent, en moyenne, une meilleure amélioration de leurs compétences professionnelles (écart net statistiquement significatif de 0,12 point).

Fait également à noter, presque tous les participants auraient une meilleure perception d'amélioration de leurs compétences professionnelles que les non-participants, puisque 99,5 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à cet indicateur.

Tableau 4.6.7-2
Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures d'employabilité, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,56	0,00		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,68	0,12	**	99,5
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,40	0,05		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,48	0,03		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,88	0,08		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,25	-0,04		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,40	-0,01		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,24	-0,01		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0,90	-0,07		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 206 participants et 442 non-participants.

4.6.8 Synthèse

La participation à plusieurs mesures d'employabilité des services publics d'emploi des personnes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation n'a pas eu d'effet sur leur insertion en emploi.

La participation a toutefois eu des effets positifs sur le recours au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi et ils ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de ce programme dans les 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et dans les 18 mois ayant suivi la fin de la participation. La participation a également eu des effets positifs sur les montants perçus du programme d'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

De plus, la participation a eu un effet positif sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi. Comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours à court terme, soit jusqu'à dans les 18 mois après leur participation.

La participation a eu très peu d'effets sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle. Les données permettent seulement d'observer que, comparativement aux non-participants, les participants considéraient en moyenne avoir connu une amélioration plus importante de leurs compétences professionnelles au moment du sondage par rapport à la période ayant précédé leur participation.

Quant aux caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage, la participation a eu quelques effets, qui ne sont, par ailleurs, pas vraiment dans le sens souhaité. En effet, les participants sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire et ils sont proportionnellement moins nombreux que ces derniers à avoir un emploi qui correspond à leurs souhaits. Aussi, l'emploi occupé à ce moment est en moyenne lié moins directement à leur expérience de travail ou leur formation qu'il ne l'est pour les non-participants.

Enfin, la participation n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la fin de la participation ou encore sur le recours à l'assistance sociale. Par ailleurs, le recours à l'assistance sociale est faible pour cette clientèle.

5 Résultats nets des participants prestataires actifs de l'assurance-emploi par clientèle spécifique

5.1 Hommes et femmes

5.1.1 Hommes

Les résultats présentés dans cette section portent sur les hommes prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé aux services publics d'emploi. Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation ayant été interrogés dans le cadre de cette étude et ayant consenti au jumelage des données, 1 189 d'entre eux étaient des hommes. D'autre part, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 1 028 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

5.1.1.1 Insertion en emploi

La participation aux services publics d'emploi des hommes qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation n'a eu aucun effet sur leur insertion en emploi.

A. Présence en emploi

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section.

Il en résulte que les hommes qui ont participé aux services publics d'emploi et qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, n'ont pas une présence en emploi proportionnellement différente de celle des non-participants, et ce, à tout moment suivant la fin de la participation.

Tableau 5.1.1.1-1
Présence en emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	87,5	3,7		S.O.
12 à 18 mois	84,8	3,3		S.O.
18 mois	89,7	4,8		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	72,3	-6,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 024 participants et 237 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 5.1.1.1-2
Temps passé en emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
		(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi						
	12 mois	62,7	-1,9	-1,0		S.O.
	12 à 18 mois	71,8	-0,6	-0,2		S.O.
	18 mois	65,7	-1,1	-0,8		S.O.
Temps en emploi à temps plein						
	12 mois	58,8	0,4	0,2		S.O.
	12 à 18 mois	67,2	2,0	0,5		S.O.
	18 mois	61,7	1,6	1,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 947 participants et 222 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets moyens statistiquement non significatifs, de sorte qu'ici également les participants ne se distinguent pas des non-participants.

De même, l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle des écarts nets statistiquement non significatifs, ce qui ne permet donc pas de distinguer les participants des non-participants.

Tableau 5.1.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
					(%)
Heures travaillées (h)					
12 mois	1 312		-27		S.O.
12 à 18 mois	748		-2		S.O.
18 mois	2 063		-19		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)					
12 mois	31 618		-2 314		S.O.
12 à 18 mois	18 680		-532		S.O.
18 mois	50 774		-3 458		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)					
12 mois - salarié/autonome	34 717		-499		S.O.
12 mois - salarié	34 227		-711		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 914 participants et 218 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu de faibles changements positifs des temps passés en emploi (1,0 %) et en emploi à temps plein (0,4 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 5.1.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des hommes ayant participé aux services publics
d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	1,0	-0,5	-0,2		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	0,4	1,2	0,6		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 898 participants et 210 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 5.1.1.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	20	16		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	2 031	-1 695		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-1 143	-1 835		S.O.
salarié	-1 054	-1 655		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 853 participants et 205 non-participants.

5.1.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services publics d'emploi des hommes qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne le délai encouru avant d'occuper un emploi, le type d'emploi (temporaire, saisonnier ou autonome), le salaire horaire et la différence de salaire horaire. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants pour ces indicateurs¹⁰⁷.

¹⁰⁷ Le seuil observé du test pour l'emploi temporaire est de 5,9 %. Ce seuil est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.1.1.2-1
Délai, type d'emploi et salaire horaire des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	10,6	-0,7		S.O.
Emploi temporaire (%)	20,3	6,0		S.O.
Emploi saisonnier (%)	34,9	5,6		S.O.
Travailleur autonome (%)	4,2	-1,8		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	21,0	0,7		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	1,4	0,0		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 718 participants et 165 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Au cours de l'année suivant la participation, les hommes ayant participé aux services publics d'emploi occupent des emplois requérant un niveau moyen de compétence similaire à celui des non-participants, de telle sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui concerne cet indicateur. De même, aucun écart net n'est significatif pour les autres indicateurs. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant à l'adéquation de l'emploi occupé avec leurs souhaits ou quant au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation.

Tableau 5.1.1.2-2
Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	79,5	3,4		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	0,1		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 858 participants et 192 non-participants.

5.1.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation aux services publics d'emploi des hommes qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Seul un effet est constaté : toutes proportions gardées, les participants en emploi sont plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation aux services publics d'emploi, les participants étaient proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire (écart net statistiquement significatif de 6,1 points de pourcentage). On remarque aussi que 100 % des participants ont augmenté leur probabilité d'être en emploi temporaire ce moment.

C'est cependant le seul effet constaté dans cette section, car aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne l'emploi saisonnier, autonome, ou à temps plein ainsi qu'en ce qui concerne le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées.

Tableau 5.1.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Emploi temporaire (%)	12,8	6,1	**	100,0
Emploi saisonnier (%)	24,8	4,4		S.O.
Travailleur autonome (%)	6,0	-0,1		S.O.
Emploi à temps plein (%)	84,2	-0,9		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	36,3	-0,4		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 771 participants et 172 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section.

Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants quant au niveau de compétence de leur emploi occupé au moment du sondage, à l'adéquation de celui-ci avec l'emploi souhaité, au lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou avec la formation et quant à la satisfaction envers le salaire.

Tableau 5.1.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	84,7	-2,8		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,2	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 770 participants et 171 non-participants.

5.1.1.4 Recours à l'assistance sociale

La participation aux services publics d'emploi des hommes qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation n'a eu aucun effet sur le recours à l'assistance sociale.

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à la présence à l'assistance sociale et au temps qu'ils y ont passé, puisqu'aucun écart net relatif à ces indicateurs n'est statistiquement significatif.

Aussi, entre l'année ayant précédé la participation et l'année ayant suivi la participation, les participants ont connu en moyenne un changement de prestations de l'assistance sociale similaire à celui des non-participants. En effet, l'écart net relatif à cet indicateur est également statistiquement non significatif.

Tableau 5.1.1.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois	(%)
Présence à l'assistance sociale				
12 mois	8,2	1,7	S.O.	S.O.
12 à 18 mois	5,3	0,7	S.O.	S.O.
18 mois	8,6	1,7	S.O.	S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,7	1,4	S.O.	S.O.
Temps à l'assistance sociale				
12 mois	4,3	-0,1	0,0	S.O.
12 à 18 mois	4,0	0,2	0,0	S.O.
18 mois	4,2	-0,2	0,0	S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	1,0	-1,5	-0,2	S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	100	-93	S.O.	S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 028 participants et 237 non-participants.

5.1.1.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services publics d'emploi des hommes qui étaient déjà des prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation augmente le recours au programme d'assurance-emploi à court terme, les participants étant proportionnellement plus présents à ce programme et y ayant passé en moyenne plus de temps jusqu'à dans les 18 mois après la participation comparativement aux non-participants. La participation a également eu des effets positifs sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation. Toutefois, les participants sont autant présents que les non-participants à l'assurance-emploi au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

Les hommes ayant participé aux services publics d'emploi, et qui étaient déjà prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants dans les mois suivant leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 9,8 et 12,1 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation cumulatives étudiées. On remarque d'ailleurs que plus de 90 % des participants ont connu une augmentation de leur probabilité d'être présents à l'assurance-emploi pour ces périodes. Toutefois, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants sont autant présents que les non-participants à l'assurance-emploi.

En moyenne, les participants ont aussi passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 7,5 et 8,0 points de pourcentage sont constatés jusqu'à dans les 18 mois après la fin de la participation. De plus, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif (7,9 points de pourcentage).

Tableau 5.1.1.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines			(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC						
12 mois	67,1	9,8	S.O.	**		91,2
12 à 18 mois	39,5	10,7	S.O.	***		96,7
18 mois	71,4	12,1	S.O.	***		93,4
Ponctuelle, au 29 ^e mois	33,9	6,6	S.O.			S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC						
12 mois	34,3	8,0	4,2	***		95,4
12 à 18 mois	28,2	7,5	2,0	**		87,2
18 mois	32,0	7,9	6,1	***		93,9
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-10,3	7,9	4,1	***		94,4

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 028 participants et 237 non-participants.

En 2018, les participants ont en moyenne perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants (écart net statistiquement significatif de 1 436 \$). La majorité des participants ont bénéficié de leur participation en 2018, puisque 96 % d'entre eux ont possiblement connu une augmentation de leurs prestations de l'assurance-emploi.

Quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation et celles reçues en 2018, on remarque qu'ici également, les prestations d'assurance-emploi perçues par les participants sont plus élevées que celles perçues par les non-participants. En effet, l'écart net relatif à cet indicateur est de 1 417 \$, en faveur des participants.

Tableau 5.1.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	4 659	1 436	***	95,9
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	664	1 417	***	86,7

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 967 participants et 224 non-participants.

5.1.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours, à court terme, aux mesures et activités des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Comparativement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 8,5 et 23,3 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées, sans que l'écart net soit statistiquement significatif au moment du sondage.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 4,5 et 15,6 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, sans que l'écart net soit statistiquement significatif au moment du sondage.

Tableau 5.1.1.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	18,4	18,3	***	100,0
12 à 18 mois	8,7	8,5	***	100,0
18 mois	23,4	23,3	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,2	1,3		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	13,5	13,3	***	100,0
12 à 18 mois	4,4	4,5	***	100,0
18 mois	15,8	15,6	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,9	0,7		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 028 participants et 237 non-participants.

5.1.1.7 Vie sociale et professionnelle

La quasi-totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle n'est pas statistiquement significative. On note toutefois une amélioration des compétences professionnelles chez les hommes ayant participé aux services publics d'emploi au 29^e mois environ après leur participation comparativement à la période précédant celle-ci en comparaison des non-participants.

Les hommes ayant participé aux services publics d'emploi, et qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de la participation, avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019¹⁰⁸. En 2018, leur rémunération totale était également similaire, en moyenne, à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

¹⁰⁸ Le seuil observé du test pour le revenu personnel est de 5,6 %. Ce seuil est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.1.1.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,77	-0,36		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,29	0,08		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	43 787	1 146		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	603	121		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 948 participants et 222 non-participants.

En moyenne, les hommes ayant participé aux services publics d'emploi affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la quasi-totalité des indicateurs portant sur la modification de certains aspects de la vie sociale et professionnelle. Seulement un indicateur montre un écart net statistiquement significatif et favorable aux participants. Ainsi, en comparaison des non-participants, les participants perçoivent davantage une amélioration de leurs compétences professionnelles (écart net statistiquement significatif de 0,11 point) au 29^e mois environ après leur participation comparativement à la période précédant celle-ci. Fait également à noter, tous les participants auraient possiblement connu une amélioration de leurs compétences professionnelles, puisque 100 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à cet indicateur.

Tableau 5.1.1.7-2
Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,65	0,04		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,69	0,11	**	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,46	0,11		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,53	0,05		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,99	0,17		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,28	0,01		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,43	0,01		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,25	0,00		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0,96	0,01		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 006 participants et 230 non-participants.

5.1.1.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi des hommes qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation a eu un effet positif à court terme sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi la participation.

De plus, la participation a eu des effets positifs à court terme sur le recours au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi et ils ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de ce programme jusqu'à dans les 18 mois après la fin de la participation. La participation a également eu un effet positif sur les montants perçus du programme d'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

La participation n'a eu aucun effet sur l'insertion en emploi, les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation et le recours à l'assistance sociale. Elle a cependant eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage et sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle : les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi temporaire au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation. Ils ont aussi été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à percevoir une amélioration de leurs compétences professionnelles à ce moment-là par rapport à la période qui a précédé la participation.

5.1.2 Femmes

Les résultats présentés dans cette section portent sur les femmes prestataires actives de l'assurance-emploi ayant participé aux services publics d'emploi. Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation ayant été interrogés dans le cadre de cette étude et ayant consenti au jumelage des données, 963 d'entre eux étaient des femmes. D'autre part, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 848 participantes.

Par ailleurs, le nombre de participantes indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

5.1.2.1 Insertion en emploi

La participation aux services publics d'emploi des femmes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation n'a eu aucun effet sur leur insertion en emploi.

A. Présence en emploi

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section.

Il en résulte que les femmes ayant participé aux services publics d'emploi, qui étaient des prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation, n'ont pas une présence en emploi proportionnellement différente de celle des non-participantes, et ce, à tout moment suivant la fin de la participation.

Tableau 5.1.2.1-1
Présence en emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	83,7	6,7		S.O.
12 à 18 mois	77,4	0,9		S.O.
18 mois	85,6	5,4		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	71,2	-2,9		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 839 participants et 220 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participantes ont passé en moyenne autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participantes, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participantes se distinguent des non-participantes quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 5.1.2.1-2
Temps passé en emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	60,4	1,0	0,5		S.O.
12 à 18 mois	67,6	-1,7	-0,4		S.O.
18 mois	63,3	0,9	0,7		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	50,1	-2,2	-1,1		S.O.
12 à 18 mois	59,5	2,4	0,6		S.O.
18 mois	53,8	-0,2	-0,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 770 participants et 202 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participantes ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participantes. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets moyens statistiquement non significatifs, de sorte qu'ici également les participantes ne se distinguent pas des non-participantes.

De même, l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle des écarts nets statistiquement non significatifs, ce qui ne permet donc pas de distinguer les participantes des non-participantes.

Tableau 5.1.2.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 082	-11		S.O.
12 à 18 mois	632	3		S.O.
18 mois	1 731	7		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	19 931	-1 477		S.O.
12 à 18 mois	12 232	-477		S.O.
18 mois	32 916	-1 082		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	21 983	-1 298		S.O.
12 mois - salarié	21 226	-1 149		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 734 participants et 198 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participantes semblent avoir connu un changement positif du temps passé en emploi (2,9 %) et du temps passé en emploi à temps plein (1,4 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les participantes ne se distinguent pas des non-participantes en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 5.1.2.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR	(%)	pp	Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	2,9	2,1	1,1		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	1,4	1,4	0,7		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 712 participants et 195 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participantes ne se distinguent pas non plus des non-participantes en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 5.1.2.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR					(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	29	64			S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 817	16			S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)					
salarié/autonome	-2 101	-704			S.O.
salarié	-2 024	-40			S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 665 participants et 185 non-participants.

5.1.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services publics d'emploi des femmes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation. Seul un effet est constaté : toutes proportions gardées, les participantes ont occupé un emploi qui correspondait moins à leurs souhaits comparativement aux non-participantes.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne le délai encouru avant d'occuper un emploi, le type d'emploi (temporaire, saisonnier ou autonome), le salaire horaire et la différence de salaire horaire. Par conséquent, les participantes ne se distinguent pas des non-participantes pour ces indicateurs.

Tableau 5.1.2.2-1
Délai, type d'emploi et salaire horaire des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	11,8	-1,3		S.O.
Emploi temporaire (%)	21,1	1,6		S.O.
Emploi saisonnier (%)	16,9	0,7		S.O.
Travailleur autonome (%)	6,4	0,8		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	14,9	0,0		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	0,6	-0,9		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 543 participants et 141 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Une année après la participation, les femmes ayant participé aux services publics d'emploi sont proportionnellement moins nombreuses que les non-participantes à occuper des emplois qui sont en adéquation avec leurs souhaits (écart net statistiquement significatif de -13,6 points). Elles ont également tendance à occuper un emploi qui est un peu moins en lien direct avec leur formation comparativement aux non-participantes¹⁰⁹.

Tableau 5.1.2.2-2
Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	71,4	-13,6	***	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	-0,2		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 703 participants et 170 non-participants.

¹⁰⁹ Le seuil observé du test pour le lien de l'emploi occupé avec la formation est de 6,6 %. Ce seuil est assez près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

5.1.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation des femmes aux services publics d'emploi a eu très peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Deux effets sont constatés : les participantes ont été proportionnellement moins nombreuses à occuper un emploi qui correspondait à leurs souhaits et qui était, en moyenne, en lien moins direct avec leur expérience de travail ou leur formation.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les écarts nets entre les participantes et les non-participantes ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation aux services publics d'emploi, il y a proportionnellement autant de participantes que de non-participantes occupant un emploi saisonnier, un emploi temporaire, un emploi à temps plein, et étant travailleuses autonomes. De même, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées est semblable chez les participantes et les non-participantes.

Tableau 5.1.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Emploi temporaire (%)	18,2	0,8		S.O.
Emploi saisonnier (%)	10,6	-2,1		S.O.
Travailleur autonome (%)	8,0	2,4		S.O.
Emploi à temps plein (%)	74,3	7,7		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	32,2	2,8		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 607 participants et 154 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participantes se distinguent des non-participantes quant à l'adéquation de leur emploi avec l'emploi souhaité et au lien de l'emploi avec leur expérience de travail ou leur formation. En effet, ces deux indicateurs affichent des écarts nets statistiquement significatifs respectifs de -10,5 points de pourcentage et de -0,2 point. Cela signifie que, comparativement aux non-participantes, les participantes en emploi au moment du sondage occupent, toutes proportions gardées, un emploi qui correspond moins à leurs souhaits et qui a, en moyenne, un lien moins direct avec leur expérience de travail ou leur formation¹¹⁰.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs, de sorte que les participantes ne se distinguent pas des non-participantes quant au niveau de compétence de leur emploi et à la satisfaction envers le salaire.

¹¹⁰ À noter que les seuils observés des tests spécifiques sur le lien avec la formation et le lien avec l'expérience de travail sont respectivement de 7,9 % et de 9,1 %. Les participantes ne se distinguent pas significativement des non-participantes spécifiquement par rapport à chacun de ces aspects, mais une fois ceux-ci combinés, il y a une distinction statistique significative entre les participantes et les non-participantes.

Tableau 5.1.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	79,2	-10,5	***	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	-0,2		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	-0,2		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,0	-0,2	**	7,1
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,0	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 610 participants et 156 non-participants.

5.1.2.4 Recours à l'assistance sociale

La participation des femmes aux services publics d'emploi n'a eu aucun effet sur la présence à l'assistance sociale et sur la différence de prestations perçues de ce programme entre l'année ayant précédé et celle ayant suivi la participation. Quant au temps passé à ce programme, on observe un effet positif de la participation chez les participantes seulement entre le 12^e et le 18^e mois après la participation, où il est relevé que les participantes ont en moyenne passé un peu moins de temps à l'assistance sociale que les non-participantes.

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participantes ne se distinguent pas des non-participantes quant à la présence à l'assistance sociale, puisqu'aucun écart net relatif à ces indicateurs n'est statistiquement significatif.

De plus, les participantes ont passé autant de temps à l'assistance sociale que les non-participantes dans les 12 mois, les 18 mois après la participation et au moment du sondage. Toutefois, entre le 12^e mois et le 18^e mois ayant suivi la participation, les participantes ont en moyenne passé moins de temps à l'assistance sociale que les non-participantes, ce qui correspond à un écart net statistiquement significatif de -4,5 points de pourcentage (l'équivalent de 0,3 mois en moins), bien qu'il y ait tout de même 29,4 % des participantes qui auraient plutôt vu une augmentation de leur probabilité de passer plus de temps à l'assistance sociale au cours de cette période.

Aussi, les participantes ont reçu en moyenne des prestations de l'assistance sociale similaires à celles des non-participantes entre l'année qui a précédé la participation et l'année qui a suivi la participation. En effet, l'écart net relatif à cet indicateur est également statistiquement non significatif.

Tableau 5.1.2.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	15,1	4,4	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	6,1	-4,1	S.O.		S.O.
18 mois	15,7	4,5	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	6,3	-4,1	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	8,0	-1,6	-0,2		S.O.
12 à 18 mois	5,2	-4,5	-0,3	**	29,4
18 mois	7,1	-2,6	-0,5		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	4,3	-3,7	-0,4		S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	376,1	-316,7	S.O.		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 848 participants et 222 non-participants.

5.1.2.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation des femmes aux services publics d'emploi a augmenté le recours au programme d'assurance-emploi à court terme, les participantes ayant été proportionnellement plus présentes à ce programme et y ayant passé en moyenne plus de temps dans les mois qui ont suivi la participation comparativement aux non-participantes. Cependant, la participation n'a eu aucun effet sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Les participantes, qui étaient des prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation, sont proportionnellement plus présentes à l'assurance-emploi que les non-participantes 12 mois après la participation (écart net statistiquement significatif de 9,3 points de pourcentage) et sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation (10,3 points de pourcentage).

On remarque que la majorité des participantes ont bénéficié de leur participation sur les 12 mois et les 18 mois qui ont suivi la fin de la participation. En effet, 90,0 % et 93,4 % des participantes ont connu une augmentation de leur probabilité d'être présentes à l'assurance-emploi respectivement 12 mois et 18 mois après la fin de la participation.

En moyenne, les participantes ont aussi passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participantes dans les 12 mois ayant suivi la participation et les 18 mois ayant suivi la participation. En effet, on observe respectivement pour ces périodes des écarts nets statistiquement significatifs de 5,7 points de pourcentage (3,0 semaines) et de 4,4 points de pourcentage (3,5 semaines). De plus, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif (4,8 points de pourcentage).

Tableau 5.1.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	53,2	9,3	S.O.	**	90,0
12 à 18 mois	19,5	4,4	S.O.		S.O.
18 mois	55,8	10,3	S.O.	**	93,4
Ponctuelle, au 29 ^e mois	17,7	-0,9	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	22,1	5,7	3,0	***	95,7
12 à 18 mois	12,7	2,2	0,6		S.O.
18 mois	18,9	4,4	3,5	**	93,6
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-17,1	4,8	2,5	**	94,2

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 848 participants et 222 non-participants.

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans le tableau suivant. Les participantes ne se distinguent donc pas des non-participantes quant au montant perçu de prestations d'assurance-emploi en 2018 et quant à la différence de prestations d'assurance-emploi reçues entre l'année civile précédant le début de la participation et 2018.

Tableau 5.1.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	2 382	402		S.O.
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	-178	293		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 819 participants et 214 non-participants.

5.1.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participantes ont davantage recours aux mesures et activités des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Comparativement aux non-participantes, les participantes ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 9,2 et 23,8 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation cumulatives étudiées, sans être statistiquement différent de 0 au moment du sondage.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 2,5 et 21,1 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation.

Tableau 5.1.2.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants (%)	Écart net pp	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Mesure à l'étude				
12 mois	17,8	17,6	***	100,0
12 à 18 mois	9,3	9,2	***	100,0
18 mois	24,0	23,8	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,2	1,7		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	17,6	17,8	***	100,0
12 à 18 mois	5,9	6,1	***	100,0
18 mois	21,0	21,1	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,4	2,5	***	100,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 848 participants et 222 non-participants.

5.1.2.7 Vie sociale et professionnelle

La quasi-totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle n'est pas statistiquement significative. On note toutefois une amélioration des compétences professionnelles chez les femmes ayant participé aux services publics d'emploi au 29^e mois environ après leur participation par rapport à la période précédant leur participation.

Les femmes ayant participé aux services publics d'emploi, et qui étaient des prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation, ont eu en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participantes en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire, en moyenne, à celle des non-participantes. De même, les participantes et les non-participantes ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et elles ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 5.1.2.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	5,58	0,10		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,25	-0,06		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	28 242	-350		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-1 163	-758		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 810 participants et 213 non-participants.

En moyenne, les femmes ayant participé aux services publics d'emploi affichent des scores semblables à ceux des non-participantes pour la quasi-totalité des indicateurs portant sur les modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle. Seulement un indicateur est favorable aux participantes, montrant un écart net statistiquement significatif. Ainsi, en comparaison des non-participantes, les participantes perçoivent davantage une amélioration de leurs compétences professionnelles au 29^e mois environ après leur participation comparativement à la période précédant celle-ci (écart net statistiquement significatif de 0,12 point). Fait également à noter, toutes les participantes auraient possiblement vu une amélioration de leurs compétences professionnelles, puisque 100 % des participantes ont un écart net estimé supérieur à 0 à cet indicateur.

Tableau 5.1.2.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,58	0,03		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,69	0,12	**	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,36	-0,02		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,53	0,06		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,89	0,04		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,28	-0,06		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,47	0,04		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,31	-0,02		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,06	-0,04		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 817 participants et 212 non-participants.

5.1.2.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi des femmes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation a eu un effet positif sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi : comparativement aux non-participantes, les participantes y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi la participation.

De plus, la participation a eu des effets positifs à court terme sur le recours au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participantes, les participantes ont été proportionnellement plus présentes à l'assurance-emploi et elles ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de ce programme dans les 12 mois et dans les 18 mois ayant suivi la fin de la participation. Aucun effet n'est relevé sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation ou encore sur la présence à l'assurance-emploi au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

La participation n'a eu aucun effet sur l'insertion en emploi et elle a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation, sur celles de l'emploi occupé au moment du sondage ainsi que sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle. Il est constaté que les participantes occupent un emploi correspondant à leurs souhaits dans de plus faibles proportions que les non-participantes dans l'année suivant la participation ainsi qu'au moment du sondage. Par ailleurs, bien que l'emploi occupé par les participantes au moment du sondage soit, en moyenne, moins directement lié à leur formation ou leur expérience de travail comparativement à celui occupé par les non-participantes, les participantes perçoivent en moyenne plus fréquemment que les non-participantes une amélioration de leurs compétences professionnelles par rapport à la période précédant leur participation.

Enfin, la participation n'a pratiquement eu aucun effet sur le recours à l'assistance sociale. Le seul effet constaté porte sur le temps passé au programme d'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation, temps qui est en moyenne moins élevé chez les participantes que chez les non-participantes.

5.2 Groupes d'âge

5.2.1 Âgés de 30 à 44 ans

Les résultats présentés dans cette section portent sur les personnes âgées de 30 à 44 ans ayant participé aux services publics d'emploi et qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation. Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation ayant été interrogés dans le cadre de cette étude et ayant consenti au jumelage des données, 900 d'entre eux étaient âgés de 30 à 44 ans. D'autre part, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 806 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

5.2.1.1 Insertion en emploi

La participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans aux services publics d'emploi n'a eu aucun effet sur leur insertion en emploi.

A. Présence en emploi

Aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section.

Il en résulte que les prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans ayant participé aux services publics d'emploi n'ont pas une présence en emploi proportionnellement différente de celle des non-participants, et ce, à tout moment suivant la fin de la participation¹¹¹.

Tableau 5.2.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	85,8	1,8		S.O.
12 à 18 mois	81,5	-4,3		S.O.
18 mois	87,9	1,3		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	71,8	-8,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 801 participants et 194 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Les participants peuvent toutefois avoir tendance à passer en moyenne moins de temps à travailler que les non-participants dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation¹¹². Par contre, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

¹¹¹ Le seuil observé du test pour la présence en emploi au moment du sondage est de 5,7 %. Ce seuil est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

¹¹² Le seuil observé du test pour le temps passé en emploi entre le 12^e et le 18^e mois après la participation est de 5,03 %. Ce seuil est extrêmement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.2.1.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
		(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi						
	12 mois	61,7	-4,0	-2,1		S.O.
	12 à 18 mois	69,9	-7,9	-2,0		S.O.
	18 mois	64,6	-5,1	-3,9		S.O.
Temps en emploi à temps plein						
	12 mois	55,0	-2,4	-1,2		S.O.
	12 à 18 mois	63,8	-3,2	-0,8		S.O.
	18 mois	58,2	-2,1	-1,7		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 737 participants et 179 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets moyens statistiquement non significatifs, de sorte qu'ici également les participants ne se distinguent pas des non-participants.

De même, l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle des écarts nets statistiquement non significatifs, ce qui ne permet donc pas de distinguer les participants des non-participants.

Tableau 5.2.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi
âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
						(%)
Heures travaillées (h)						
	12 mois	1 211	-68			S.O.
	12 à 18 mois	696	-66			S.O.
	18 mois	1 915	-114			S.O.
Rémunération d'emploi (\$)						
	12 mois	26 542	-709			S.O.
	12 à 18 mois	15 799	-154			S.O.
	18 mois	42 934	-1 240			S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)						
	12 mois - salarié/autonome	29 051	-395			S.O.
	12 mois - salarié	28 443	-289			S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 718 participants et 175 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu en moyenne que de faibles changements positifs du temps passé en emploi (1,8 %) et du temps passé en emploi à temps plein (0,8 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 5.2.1.1-4

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	1,8	-2,6	-1,3		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	0,8	0,8	0,4		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 681 participants et 171 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 5.2.1.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
					(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	24	2			S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 939	-1 403			S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)					
salarié/autonome	-1 570	-1 512			S.O.
salarié	-1 487	-1 547			S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 647 participants et 166 non-participants.

5.2.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans aux services publics d'emploi a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation. Seul un effet est constaté : les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi saisonnier dans l'année qui a suivi la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Une année après la participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans ayant participé aux services publics d'emploi ont été, toutes proportions gardées, plus nombreux que les non-participants à occuper des emplois saisonniers (écart net statistiquement significatif de 7,0 points de pourcentage). D'ailleurs, 95,4 % des participants ont connu une augmentation de leur probabilité d'occuper un tel type d'emploi dans l'année ayant suivi la participation. Quant aux autres indicateurs, les participants ne se différencient pas des non-participants.

Tableau 5.2.1.2-1
Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	11,1	-3,6		S.O.
Emploi temporaire (%)	20,7	5,3		S.O.
Emploi saisonnier (%)	27,2	7,0	**	95,4
Travailleur autonome (%)	5,1	-3,2		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	18,4	0,7		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	1,1	0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 532 participants et 136 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne les compétences exigées par l'emploi occupé, l'adéquation avec l'emploi souhaité et le lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou avec la formation. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants pour ces indicateurs.

Tableau 5.2.1.2-2
Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	76,0	-2,7		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 672 participants et 164 non-participants.

5.2.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi qui sont âgés de 30 à 44 ans a eu très peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Un seul effet est constaté : les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi correspondant à leurs souhaits.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation aux services publics d'emploi, il y a proportionnellement autant de participants que de non-participants occupant un emploi saisonnier, un emploi temporaire, un emploi à temps plein, et étant travailleurs autonomes. De même, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées est semblable chez les participants et chez les non-participants.

Tableau 5.2.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Emploi temporaire (%)	15,1	0,6		S.O.
Emploi saisonnier (%)	18,7	5,0		S.O.
Travailleur autonome (%)	6,8	-1,5		S.O.
Emploi à temps plein (%)	79,9	-0,3		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	34,5	-0,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 619 participants et 155 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants se distinguent des non-participants quant à l'adéquation de leur emploi avec l'emploi souhaité. En effet, cet indicateur affiche un écart net statistiquement significatif de -7,9 points de pourcentage, signifiant que les participants en emploi au moment du sondage occupent, toutes proportions gardées, un emploi qui correspond moins à leurs souhaits comparativement aux non-participants, bien que ce soit tout de même 82,4 % des participants qui occupent un emploi correspondant à leurs souhaits.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence requis par leur emploi, au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation et à la satisfaction envers leur salaire.

Tableau 5.2.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	82,4	-7,9	**	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	-0,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 616 participants et 155 non-participants.

5.2.1.4 Recours à l'assistance sociale

La participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans aux services publics d'emploi n'a eu aucun effet sur le temps passé à l'assistance sociale après la participation et sur la différence de prestations perçues à ce programme entre l'année ayant précédé le début de la participation et celle ayant suivi la fin de la participation. Quant à la présence à ce programme, un effet de la participation est observé chez les participants seulement pour la période portant sur l'ensemble des 18 mois après la fin de la participation, où les participants sont proportionnellement plus présents à l'assistance sociale au cours de celle-ci comparativement aux non-participants.

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, la présence à l'assistance sociale des participants est similaire à celle des non-participants dans les 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation et au moment du sondage¹¹³. Toutefois, dans la période des 18 mois suivant la participation, les participants sont proportionnellement plus présents à l'assistance sociale que les non-participants (écart net statistiquement significatif de 5,8 points de pourcentage). À noter qu'il y a alors 11,7 % des participants qui ont été présents à l'assistance sociale au cours de cette période et que 83,7 % des participants auraient connu une augmentation de leur probabilité d'être présents à l'assistance sociale.

Les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au temps passé au programme d'assistance sociale, puisqu'aucun écart net relatif à ces indicateurs n'est statistiquement significatif.

De plus, les participants ont reçu en moyenne des prestations de l'assistance sociale similaires à celles des non-participants entre l'année ayant précédé la participation et l'année ayant suivi la participation. En effet, l'écart net relatif à cet indicateur est également statistiquement non significatif.

¹¹³ Le seuil observé du test pour la présence à l'assistance sociale dans les 12 mois après la participation est de 6,3 %. Ce seuil est assez près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.2.1.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	11,3	5,3	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	5,6	2,5	S.O.		S.O.
18 mois	11,7	5,8	S.O.	**	83,7
Ponctuelle, au 29 ^e mois	4,8	2,9	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	5,9	1,8	0,2		S.O.
12 à 18 mois	4,5	1,6	0,1		S.O.
18 mois	5,5	1,6	0,3		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	2,4	0,2	0,0		S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	222	43	S.O.		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 806 participants et 194 non-participants.

5.2.1.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans aux services publics d'emploi augmente le recours au programme d'assurance-emploi à court terme, les participants ayant été proportionnellement plus présents à ce programme et y ayant passé en moyenne plus de temps dans les mois qui ont suivi la participation comparativement aux non-participants. De plus, la participation a eu un effet à la hausse sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Les participants âgés de 30 à 44 ans qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants dans les 12 mois suivant la participation (écart net statistiquement significatif de 15,3 points de pourcentage) et sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation (15,5 points de pourcentage). On remarque aussi que 93,5 % et 94,3 % des participants ont connu une augmentation de leur probabilité d'être présents à l'assurance-emploi, et ce, respectivement dans les 12 mois et les 18 mois qui ont suivi la fin de la participation.

En moyenne, les participants ont également passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants dans les 12 mois ayant suivi la participation ainsi que dans les 18 mois ayant suivi la participation. En effet, on observe respectivement pour ces périodes des écarts nets statistiquement significatifs de 9,8 points de pourcentage (5,1 semaines) et de 7,5 points de pourcentage (5,9 semaines). De plus, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif de 9,8 points de pourcentage.

Tableau 5.2.1.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	61,0	15,3	S.O.	***	93,5
12 à 18 mois	30,7	5,7	S.O.		S.O.
18 mois	64,5	15,5	S.O.	***	94,3
Ponctuelle, au 29 ^e mois	26,8	0,1	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	28,9	9,8	5,1	***	98,0
12 à 18 mois	21,4	3,5	0,9		S.O.
18 mois	26,2	7,5	5,9	***	97,3
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-13,3	9,8	5,1	***	95,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 806 participants et 194 non-participants.

En 2018, les participants ont en moyenne perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants (écart net statistiquement significatif de 969 \$) et 98,7 % d'entre eux ont possiblement connu une augmentation de leur probabilité de recevoir des prestations de l'assurance-emploi.

Aussi, quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation et celles reçues en 2018, on remarque qu'ici également les prestations d'assurance-emploi perçues par les participants sont en moyenne plus élevées que celles perçues par les non-participants (écart net statistiquement significatif de 1 187 \$).

Tableau 5.2.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	3 646	969	***	98,7
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	290	1 187	**	89,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 765 participants et 184 non-participants.

5.2.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours, à court terme, aux mesures et activités des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Comparativement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 7,4 et 25,7 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées, mais l'écart net n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage¹¹⁴.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 4,3 et 18,7 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, sans être statistiquement significatif au moment du sondage.

Tableau 5.2.1.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	18,2	20,3	***	100,0
12 à 18 mois	8,9	7,4	***	100,0
18 mois	23,7	25,7	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,7	2,1		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	15,3	16,2	***	100,0
12 à 18 mois	5,1	4,3	***	100,0
18 mois	18,1	18,7	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,2	0,9		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 806 participants et 194 non-participants.

¹¹⁴ Le seuil observé du test pour le recours aux mesures à l'étude au moment du sondage est de 6,1 %. Ce seuil est assez près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

5.2.1.7 Vie sociale et professionnelle

La participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans aux services publics d'emploi n'a eu aucun effet sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans, ayant participé aux services publics d'emploi, avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à leur modification du revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 5.2.1.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,25	-0,31		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,27	-0,08		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	36 870	1 713		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-185	433		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 743 participants et 183 non-participants.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans, ayant participé aux services publics d'emploi, affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la totalité des indicateurs portant sur la vie sociale et professionnelle, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section.

Tableau 5.2.1.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,62	-0,05		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,69	0,04		S.O.
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,42	0,04		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,53	0,01		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,95	0,06		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,28	-0,04		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,45	-0,01		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,27	-0,13		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,00	-0,18		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 784 participants et 190 non-participants.

5.2.1.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 30 à 44 ans a eu un effet positif, à court terme, sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi la participation.

De plus, la participation a eu des effets positifs à court terme sur le recours au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi et y ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de celui-ci dans les mois ayant suivi la fin de la participation. La participation a également eu des effets positifs sur les montants perçus de ce programme en 2018 et sur la différence de montants perçus de ce programme entre 2018 et l'année civile qui a suivi la participation.

La participation n'a eu aucun effet sur l'insertion en emploi et elle a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation et sur celles de l'emploi occupé au moment du sondage. Les participants qui étaient en emploi l'année qui a suivi la participation ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi saisonnier. Par ailleurs, ceux qui occupaient un emploi au moment du sondage ont été, toutes proportions gardées, moins nombreux que les non-participants à avoir un emploi qui correspondait à leurs souhaits.

Enfin, peu d'effets sont notés quant au recours au programme d'assistance sociale. La participation n'a eu qu'un effet sur la présence à ce programme, les participants ayant été proportionnellement plus nombreux à en être des prestataires dans les 18 mois qui ont suivi la participation. Il n'y a toutefois aucun effet sur le temps qu'ils y ont passé ainsi que sur la différence de prestations perçues à ce programme entre l'année ayant précédé et celle ayant suivi la participation.

5.2.2 Âgés de 45 ans et plus

Les résultats présentés dans cette section portent sur les personnes âgées de 45 ans et plus ayant participé aux services publics d'emploi et qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation. Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation ayant été interrogés dans le cadre de cette étude et ayant consenti au jumelage des données, 806 d'entre eux étaient âgés de 45 ans et plus. D'autre part, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 679 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

5.2.2.1 Insertion en emploi

Bien que la majorité des indicateurs relatifs à l'insertion en emploi présentent des écarts nets statistiquement non significatifs, quelques-uns d'entre eux ayant beaucoup d'intérêt le sont. La participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi, âgés de 45 ans et plus, a eu des effets positifs à court terme sur la présence en emploi et le temps passé en emploi. De plus, elle a eu des effets sur le temps passé en emploi à temps plein et les heures travaillées entre le 12^e et le 18^e mois après la fin de la participation.

A. Présence en emploi

Dans les périodes temporelles cumulatives qui ont suivi la participation aux services publics d'emploi, les participants ont été proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 12,4 et 14,3 points de pourcentage sont observés jusqu'à dans les 18 mois suivant la fin de la participation. L'écart net au moment du sondage n'est toutefois pas statistiquement significatif.

On note que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation. En effet, plus de 86 % d'entre eux ont vu une augmentation, à court terme, de leur probabilité d'être en emploi dans les périodes temporelles cumulatives ayant suivi la fin de la participation.

Tableau 5.2.2.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	83,6	12,4	***	97,2
12 à 18 mois	80,3	14,3	***	86,7
18 mois	85,6	13,9	***	95,8
Ponctuelle, au 29 ^e mois	69,4	0,6		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 673 participants et 165 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne plus de temps en emploi que les non-participants. Des écarts nets statistiquement significatifs et variant entre 7,9 et 11,4 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées. On remarque également que plus de 69 % des participants ont possiblement connu une augmentation de leur probabilité de passer du temps en emploi dans les périodes ayant suivi leur participation.

Quant au temps passé en emploi à temps plein, les participants se distinguent des non-participants seulement entre le 12^e et le 18^e mois après la fin de la participation. En effet, en ce qui a trait à l'indicateur de temps passé en emploi à temps plein, on observe un écart net statistiquement significatif de 9,6 points de pourcentage (2,5 semaines), en faveur des participants, entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation.

Tableau 5.2.2.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines			(%)
Temps en emploi						
12 mois	60,5	7,9	4,1	**		73,4
12 à 18 mois	69,3	11,4	3,0	**		69,7
18 mois	63,3	9,7	7,6	**		80,6
Temps en emploi à temps plein						
12 mois	54,4	3,4	1,8			S.O.
12 à 18 mois	62,6	9,6	2,5	**		86,7
18 mois	56,9	5,3	4,1			S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 613 participants et 149 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé plus d'heures que les non-participants entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation (écart net statistiquement significatif de 110 heures). Que ce soit un an ou 18 mois après la fin de la participation, les écarts nets sont statistiquement non significatifs en ce qui concerne les heures travaillées.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets moyens statistiquement non significatifs, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants. De même, l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle aussi des écarts nets statistiquement non significatifs, ce qui ne permet donc pas de distinguer les participants des non-participants.

Tableau 5.2.2.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
						(%)
Heures travaillées (h)						
12 mois	1 202	98				S.O.
12 à 18 mois	686	110	**			71
18 mois	1 889	220				S.O.
Rémunération d'emploi (\$)						
12 mois	27 995	-2 412				S.O.
12 à 18 mois	16 480	105				S.O.
18 mois	44 726	-1 713				S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)						
12 mois - salarié/autonome	30 358	-557				S.O.
12 mois - salarié	29 802	-1 112				S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 583 participants et 148 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu en moyenne de très faibles changements négatifs des temps passé en emploi (-0,9 %) et en emploi à temps plein (-1,8 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 5.2.2.1-4

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	-0,9	7,3	3,8		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	-1,8	3,4	1,8		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 583 participants et 139 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 5.2.2.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
					(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	-42	110			S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	140	-319			S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)					
salarié/autonome	-5 137	-2 367			S.O.
salarié	-4 662	-1 211			S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 550 participants et 134 non-participants.

5.2.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi, âgés de 45 ans et plus, n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne le délai encouru avant d'occuper un emploi, le type d'emploi (temporaire, saisonnier ou autonome) et le salaire horaire. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants pour ces indicateurs.

Tableau 5.2.2.2-1
Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Délai (sem.)	11,0	0,5		S.O.
Emploi temporaire (%)	20,7	5,8		S.O.
Emploi saisonnier (%)	26,1	-4,9		S.O.
Travailleur autonome (%)	5,3	-0,5		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	19,0	1,2		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)*	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 554 participants et 111 non-participants.

* Les résultats ne sont pas présentés en raison des effectifs de non-participants inférieurs à 100.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne les compétences exigées par l'emploi occupé, l'adéquation de l'emploi avec l'emploi souhaité et le lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou avec la formation. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants pour ces indicateurs.

Tableau 5.2.2.2-2
Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	78,5	-7,8		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 551 participants et 110 non-participants.

5.2.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Ces résultats ne sont pas publiés vu l'insuffisance des effectifs disponibles pour produire des résultats fiables (plus de 450 participants, mais moins de 100 non-participants).

5.2.2.4 Recours à l'assistance sociale

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi, âgés de 45 ans et plus, a eu des effets à la baisse sur le temps passé à l'assistance sociale et sur la différence de prestations perçues de ce programme entre l'année ayant précédé le début de la participation et celle ayant suivi la fin de la participation. Quant à la présence à ce programme, on observe également des effets bénéfiques de la participation chez les participants entre le 12^e et le 18^e mois après la fin de la participation et au moment du sondage.

Les participants âgés de 45 ans et plus qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation sont proportionnellement moins présents à l'assistance sociale que les non-participants entre le 12^e et 18^e mois suivant la fin de la participation (-5,5 points de pourcentage) et au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation (-4,8 points de pourcentage).

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre -5,7 et -5,2 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées, soit l'équivalent d'un mois en moins pour la période couvrant les 18 mois qui suivent la fin de la participation. De plus, la différence de temps passé à l'assistance sociale entre l'année suivant la fin de la participation et celle précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif de -6,3 points de pourcentage.

Concernant la différence des prestations reçues de l'assistance sociale entre l'année précédant la participation et l'année suivant la participation, on observe un écart net relatif à cet indicateur qui est également statistiquement significatif, valant -557 \$. Comparativement aux non-participants, les participants ont donc en moyenne moins augmenté leurs prestations d'assistance sociale d'une année à l'autre.

Toutefois, d'après les proportions d'écart net supérieur à 0, il y aurait environ le tiers des participants qui aurait vu une augmentation de leur probabilité de passer plus de temps à l'assistance sociale. De plus, c'est près de la moitié des participants qui auraient connu une augmentation de leur probabilité de percevoir des prestations d'assistance sociale plus élevées l'année ayant suivi la participation par rapport à l'année ayant précédé la participation. Il demeure néanmoins que le recours à l'assistance sociale par ces participants est faible; 10 % des participants sont présents à l'assistance sociale dans les 18 mois suivant la fin de la participation et les participants y passent en moyenne 5,2 % de leur temps au cours de cette période.

Tableau 5.2.2.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics
d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois			(%)
Présence à l'assistance sociale						
12 mois	9,6	-2,1	S.O.			S.O.
12 à 18 mois	5,8	-5,5	S.O.	**		48,7
18 mois	10,0	-2,3	S.O.			S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	5,2	-4,8	S.O.	**		33,1
Temps à l'assistance sociale						
12 mois	5,8	-5,2	-0,6	**		29,2
12 à 18 mois	5,3	-5,7	-0,3	***		32,9
18 mois	5,2	-5,4	-1,0	***		36,5
Différence du temps à l'assistance sociale	3,2	-6,3	-0,8	***		46,1
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	292	-557	S.O.	***		47,2

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 679 participants et 166 non-participants.

5.2.2.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi, âgés de 45 ans et plus, augmente le recours au programme d'assurance-emploi à court terme, les participants ayant été proportionnellement plus présents à ce programme et y ayant passé en moyenne plus de temps dans les mois ayant suivi la participation comparativement aux non-participants. De plus, la participation a eu un effet positif sur les montants moyens perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Les participants âgés de 45 ans et plus qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants entre le 12^e et 18^e mois suivant la fin de la participation (14,8 points de pourcentage) et sur l'ensemble des 18 mois suivant la fin de la participation (12,5 points de pourcentage)¹¹⁵. On remarque aussi que 98,3 % et 97,9 % des participants ont vu une augmentation de leur probabilité d'être présents à l'assurance-emploi, respectivement entre le 12^e et 18^e mois et les 18 mois après la fin de la participation.

En moyenne, les participants ont aussi passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants entre le 12^e et 18^e mois ayant suivi la participation et 18 mois après la participation. En effet, on observe des écarts nets statistiquement significatifs respectifs de 10,5 points de pourcentage (2,7 semaines) entre le 12^e et 18^e mois suivant la participation et de 7,2 points de pourcentage (5,6 semaines) 18 mois après la participation. Cependant, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement non significatif, ce qui est cohérent avec le résultat de l'indicateur du temps passé à l'assurance-emploi dans les 12 mois suivant la participation.

¹¹⁵ Le seuil observé du test sur la présence à l'assurance-emploi dans les 12 mois suivant la participation est de 5,2 %. Ce seuil est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.2.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	63,4	9,2	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	30,3	14,8	S.O.	***	98,3
18 mois	66,0	12,5	S.O.	***	97,9
Ponctuelle, au 29 ^e mois	26,8	7,3	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	29,1	5,4	2,8		S.O.
12 à 18 mois	21,2	10,5	2,7	***	95,6
18 mois	26,7	7,2	5,6	**	98,0
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-16,7	4,2	2,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 679 participants et 166 non-participants.

En 2018, les participants ont en moyenne perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants (écart net statistiquement significatif de 1 185 \$). Presque tous les participants ont vu une augmentation de leur probabilité de recevoir des prestations de l'assurance-emploi en 2018.

Quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation et celles reçues en 2018, on remarque cependant que les participants ne se distinguent pas des non-participants, puisque l'écart net relatif à cet indicateur n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.2.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	3 735	1 185	**	99,6
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	144	945		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 648 participants et 161 non-participants.

5.2.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours, à court terme, aux mesures et activités des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Comparativement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 10,3 et 19,5 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation cumulatives étudiées, mais l'écart net n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 4,7 et 18,2 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, mais l'écart net n'est pas statistiquement différent de 0 au moment du sondage.

Tableau 5.2.2.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	10,6	14,0	***	100,0
12 à 18 mois	6,2	10,3	***	100,0
18 mois	14,5	19,5	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,2	0,4		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	10,1	16,4	***	100,0
12 à 18 mois	3,0	4,7	***	100,0
18 mois	11,7	18,2	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,8	2,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 679 participants et 166 non-participants.

5.2.2.7 Vie sociale et professionnelle

La quasi-totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle n'est pas statistiquement significative. On note toutefois une amélioration des compétences professionnelles chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 45 ans et plus et ayant participé aux services publics d'emploi.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi, âgés de 45 ans et plus et ayant participé aux services publics d'emploi, avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 5.2.2.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi
âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,43	0,13		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,19	0,14		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	39 769	-477		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-3 367	-2 211		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 645 participants et 159 non-participants.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant participé aux services publics d'emploi qui sont âgés de 45 ans et plus affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la quasi-totalité des indicateurs portant sur la modification des aspects de la vie sociale et professionnelle. Seulement un indicateur est favorable aux participants, montrant un écart net statistiquement significatif. Ainsi, en comparaison des non-participants, les participants perçoivent davantage une amélioration de leurs compétences professionnelles au 29^e mois environ après leur participation comparativement à la période précédant celle-ci (écart net statistiquement significatif de 0,19 point). On note également que tous les participants auraient possiblement connu une amélioration de leurs compétences professionnelles, puisque 100 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à cet indicateur.

Tableau 5.2.2.7-2
Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi
âgés de 45 ans et plus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,51	0,14		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,52	0,19	***	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,33	0,09		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,41	0,09		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,73	0,18		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,19	-0,01		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,33	0,07		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,16	0,10		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0,63	0,14		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 653 participants et 155 non-participants.

5.2.2.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi âgés de 45 ans et plus a eu un effet positif, à court terme, sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi la participation.

De plus, la participation a eu des effets positifs à court terme sur le recours au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi et ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de ce programme dans les mois qui ont suivi la fin de la participation. La participation a également eu un effet positif sur les montants perçus en moyenne de ce programme en 2018.

La participation a aussi eu des effets sur le recours au programme d'assistance sociale, notamment en diminuant la présence des participants à ce programme entre le 12^e et le 18^e mois après la fin de la participation ainsi qu'au moment du sondage, mais également en réduisant le temps que les participants y ont en moyenne passé pendant les différentes périodes postparticipation étudiées. Les participants ont également en moyenne connu une augmentation moins importante des prestations qu'ils ont perçues de ce programme entre l'année ayant précédé le début de la participation et l'année ayant suivi la fin de celle-ci comparativement aux non-participants.

La participation a eu quelques effets positifs sur l'insertion en emploi, principalement sur la présence en emploi et sur le temps passé en emploi à court terme. Des effets positifs sont également détectés sur le temps passé en emploi à temps plein et sur le nombre d'heures travaillées entre le 12^e et le 18^e mois après la fin de la participation.

La participation n'a eu qu'un effet marginal sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle, le seul effet observé démontrant que, en comparaison des non-participants, les participants perçoivent davantage une amélioration de leurs compétences professionnelles au 29^e mois environ après leur participation comparativement à la période précédant celle-ci.

Enfin, la participation n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation.

5.3 Lieu de naissance

5.3.1 Nés au Canada

Les résultats présentés dans cette section portent sur les personnes nées au Canada ayant participé aux services publics d'emploi qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation. Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation ayant été interrogés dans le cadre de cette étude et ayant consenti au jumelage des données, 1 778 d'entre eux étaient nés au Canada. D'autre part, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 1 553 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

5.3.1.1 Insertion en emploi

La quasi-totalité des indicateurs relatifs à l'insertion en emploi présente des écarts nets statistiquement non significatifs. Cependant, il faut noter que la participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi, qui sont nés au Canada, a eu des effets positifs à court terme sur la présence en emploi.

A. Présence en emploi

Les participants nés au Canada et qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation sont proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants dans les 12 mois suivant la participation (5,7 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant la participation (5,1 points de pourcentage). Toutefois aucun écart net n'est statistiquement significatif entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation et au moment du sondage.

On note que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation dans les 12 mois et les 18 mois ayant suivi la fin de la participation. En effet, 96,3 % et 92,0 % des participants ont vu une augmentation de leur probabilité d'être en emploi, respectivement une année et 18 mois après la participation.

Tableau 5.3.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	87,1	5,7	**	96,3
12 à 18 mois	82,6	3,3		S.O.
18 mois	88,7	5,1	**	92,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	71,9	-4,4		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 545 participants et 398 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 5.3.1.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines			(%)
Temps en emploi						
12 mois	63,3	1,4	0,7			S.O.
12 à 18 mois	71,0	1,2	0,3			S.O.
18 mois	65,8	1,6	1,2			S.O.
Temps en emploi à temps plein						
12 mois	56,6	1,2	0,6			S.O.
12 à 18 mois	64,4	4,2	1,1			S.O.
18 mois	59,4	2,5	1,9			S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 431 participants et 372 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets moyens statistiquement non significatifs, de sorte qu'ici également les participants ne se distinguent pas des non-participants.

De même, l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle des écarts nets statistiquement non significatifs, ce qui ne permet donc pas de distinguer les participants des non-participants.

Tableau 5.3.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
						(%)
Heures travaillées (h)						
12 mois	1 247		18			S.O.
12 à 18 mois	702		16			S.O.
18 mois	1 953		37			S.O.
Rémunération d'emploi (\$)						
12 mois	27 574		-924			S.O.
12 à 18 mois	16 165		-122			S.O.
18 mois	44 264		-1 004			S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)						
12 mois - salarié/autonome	29 931		-194			S.O.
12 mois - salarié	29 355		-271			S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 376 participants et 365 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu de faibles changements positifs du temps passé en emploi (2,5 %) et de celui passé en emploi à temps plein (1,9 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 5.3.1.1-4

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	2,5	3,5	1,8		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	1,9	4,2	2,2		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 364 participants et 359 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 5.3.1.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
					(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	39	85			S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	2 246	130			S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)					
salarié/autonome	-1 929	-449			S.O.
salarié	-1 810	-431			S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 286 participants et 348 non-participants.

5.3.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi qui sont nés au Canada n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne le délai encouru avant d'occuper un emploi dans l'année suivant la fin de la participation, le type d'emploi (temporaire, saisonnier ou autonome), le salaire horaire de l'emploi occupé et la différence de salaire horaire par rapport à celui précédant la participation. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants pour ces indicateurs.

Tableau 5.3.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	10,8	-0,3		S.O.
Emploi temporaire (%)	20,2	2,9		S.O.
Emploi saisonnier (%)	28,4	2,0		S.O.
Travailleur autonome (%)	4,4	0,4		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	18,9	0,7		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	0,9	-0,5		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 087 participants et 278 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne les compétences exigées par l'emploi occupé dans l'année suivant la fin de la participation, l'adéquation de l'emploi occupé avec l'emploi souhaité et le lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou avec la formation. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants pour ces indicateurs.

Tableau 5.3.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	78,8	-2,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 314 participants et 320 non-participants.

5.3.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi qui sont nés au Canada n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation aux services publics d'emploi, il y a proportionnellement autant de participants que de non-participants occupant un emploi saisonnier, un emploi temporaire, un emploi à temps plein, ou étant travailleurs autonomes. De même, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées est semblable chez les participants et les non-participants.

Tableau 5.3.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Emploi temporaire (%)	14,1	2,0		S.O.
Emploi saisonnier (%)	19,8	0,6		S.O.
Travailleur autonome (%)	6,4	1,1		S.O.
Emploi à temps plein (%)	79,9	4,1		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	34,7	1,4		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 148 participants et 287 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence de leur emploi, à l'adéquation de l'emploi avec leurs souhaits, au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation et à la satisfaction envers leur salaire. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs dans cette section.

Tableau 5.3.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	85,9	-3,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	0,0		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,2	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 154 participants et 287 non-participants.

5.3.1.4 Recours à l'assistance sociale

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi qui sont nés au Canada n'a eu aucun effet sur la présence et le temps passé à l'assistance sociale dans les périodes postparticipation. Toutefois, lorsque le recours à l'assistance sociale l'année précédant la participation est considéré, on détecte que la participation a eu un effet sur le changement de temps passé à ce programme et le changement de prestations perçues de celui-ci entre l'année ayant précédé le début de la participation et l'année ayant suivi la fin de la participation.

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à la présence à l'assistance sociale et au temps qu'ils y ont passé, puisqu'aucun écart net relatif à ces indicateurs n'est statistiquement significatif. Toutefois, une fois que l'on considère le temps passé à l'assistance sociale l'année ayant précédé la participation, les participants se retrouvent en fait à avoir passé en moyenne moins de temps à l'assistance sociale que les non-participants durant l'année qui a suivi la participation. En effet, la différence de temps passé à l'assistance sociale entre l'année précédant la participation et l'année suivant la participation présente un écart net statistiquement significatif de -3,4 points de pourcentage. De plus, les participants ont reçu, en moyenne, des prestations de l'assistance sociale inférieures à celles des non-participants l'année suivant la participation par rapport à l'année précédant la participation. En effet, l'écart net relatif à cet indicateur est également statistiquement significatif, valant -286 \$.

Tableau 5.3.1.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics
d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	11,2	2,0	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	6,0	-1,5	S.O.		S.O.
18 mois	11,7	2,0	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	5,3	-1,2	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	6,2	-1,3	-0,2		S.O.
12 à 18 mois	4,8	-2,3	-0,1		S.O.
18 mois	5,7	-1,7	-0,3		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	2,6	-3,4	-0,4	**	45,8
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	240	-286	S.O.	**	47,7

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 553 participants et 400 non-participants.

5.3.1.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi qui sont nés au Canada augmente le recours au programme d'assurance-emploi à court terme, les participants ayant été proportionnellement plus présents à ce programme et y ayant passé en moyenne plus de temps dans les mois ayant suivi la participation comparativement aux non-participants. De plus, la participation a eu un effet positif sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Les participants nés au Canada, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants dans les mois suivant leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 6,8 et 10,6 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées, mais celui au moment du sondage n'est pas statistiquement différent de 0.

On remarque qu'environ neuf participants sur dix ont bénéficié de leur participation au cours des périodes postparticipation cumulatives étudiées. En effet, il y aurait notamment 91,3 % des participants ayant vu une augmentation de leur probabilité d'être présents à l'assurance-emploi dans les 12 mois ayant suivi la fin de la participation.

Aussi, les participants ont en moyenne passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants dans les 12 mois ayant suivi la fin de la participation et dans les 18 mois ayant suivi la fin de la participation. En effet, on observe respectivement pour ces périodes des écarts nets statistiquement significatifs de 6,3 points de pourcentage (3,3 semaines) et de 5,7 points de pourcentage (4,5 semaines). De plus, la différence du temps passé

à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif de 5,7 points de pourcentage¹¹⁶.

Tableau 5.3.1.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines			(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC						
12 mois	61,9	8,2	S.O.	***		91,3
12 à 18 mois	32,9	6,8	S.O.	**		95,4
18 mois	66,1	10,6	S.O.	***		94,2
Ponctuelle, au 29 ^e mois	29,5	3,5	S.O.			S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC						
12 mois	30,2	6,3	3,3	***		95,6
12 à 18 mois	23,1	4,6	1,2			S.O.
18 mois	27,7	5,7	4,5	***		93,3
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-14,3	5,7	3,0	***		94,5

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 553 participants et 400 non-participants.

En 2018, les participants ont en moyenne perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants, soit d'un écart net statistiquement significatif de 888 \$. Aussi, il est estimé que 95,6 % des participants ont possiblement augmenté leur probabilité de recevoir des prestations plus élevées de l'assurance-emploi en 2018 comparativement aux non-participants.

Quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation et celles reçues en 2018, on remarque qu'il y a un changement positif de prestations d'assurance-emploi qui est plus important chez les participants que chez les non-participants (écart net statistiquement significatif de 758 \$).

Tableau 5.3.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
						(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	3 797	888	***			95,6
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	169	758	**			85,2

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 479 participants et 383 non-participants.

¹¹⁶ Le seuil observé du test pour le temps passé à l'assurance-emploi entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation est de 5,3 %. Ce seuil est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

5.3.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours, à court terme, aux mesures et activités des services publics d'emploi dans les mois qui suivent la fin de la participation.

Comparativement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 8,8 et 23,3 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées, sans que l'écart net soit statistiquement différent de 0 au moment du sondage.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 5,7 et 17,3 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, sans que l'écart net soit statistiquement différent de 0 au moment du sondage.

Tableau 5.3.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	18,0	17,9	***	100,0
12 à 18 mois	8,8	8,8	***	100,0
18 mois	23,3	23,3	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,7	1,2		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	14,4	14,3	***	100,0
12 à 18 mois	5,6	5,7	***	100,0
18 mois	17,3	17,3	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,2	1,4		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 553 participants et 400 non-participants.

5.3.1.7 Vie sociale et professionnelle

La quasi-totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle n'est pas statistiquement significative. On note toutefois une amélioration des compétences professionnelles au moment du sondage chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi nés au Canada et ayant participé aux services publics d'emploi par rapport à la période précédant leur participation.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui sont nés au Canada, et qui ont participé aux services publics d'emploi, avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 5.3.1.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,28	-0,12		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,27	0,03		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	38 023	780		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-638	-370		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 479 participants et 383 non-participants.

En moyenne, les prestataires actifs de l'assurance-emploi nés au Canada et ayant participé aux services publics d'emploi affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la quasi-totalité des indicateurs portant sur la modification des aspects de la vie sociale et professionnelle. Seulement un indicateur, favorable aux participants, montre un écart net statistiquement significatif. Ainsi, en comparaison des non-participants, les participants perçoivent davantage une amélioration de leurs compétences professionnelles au 29^e mois environ après leur participation comparativement à la période précédant celle-ci (écart net statistiquement significatif de 0,14 point). Fait également à noter, tous les participants auraient possiblement connu une amélioration de leurs compétences professionnelles, puisque 100 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à cet indicateur.

Tableau 5.3.1.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,61	0,05		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,70	0,14	***	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,39	0,06		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,49	0,06		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,88	0,12		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,27	-0,04		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,44	0,06		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,27	-0,03		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0,98	-0,01		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 510 participants et 387 non-participants.

5.3.1.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi qui sont nés au Canada a eu un effet, à court terme, sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi la participation.

De plus, la participation a eu des effets à court terme sur le recours au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi et ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de ce programme dans les mois ayant suivi la fin de la participation. La participation a également eu des effets positifs sur les montants perçus de ce programme en 2018 et sur la différence de montants perçus de ce programme entre 2018 et l'année civile ayant précédé la participation.

La participation n'a eu aucun effet sur la présence et le temps passé au programme d'assistance sociale dans les périodes postparticipation. Toutefois, lorsque le recours avant la participation est considéré, on constate que la participation a eu un effet bénéfique sur la différence de temps passé au programme d'assistance sociale ainsi que sur la différence de prestations perçues à ce programme entre l'année ayant précédé et celle ayant suivi la participation.

La participation a eu des effets très marginaux sur l'insertion en emploi et sur les indicateurs de la vie sociale et professionnelle. On note néanmoins que les participants sont proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants dans les 12 mois et les 18 mois suivant la participation. De plus, une amélioration de leurs compétences professionnelles au moment du sondage est constatée par rapport à la période précédant leur participation.

Enfin, la participation n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation et sur celles de l'emploi occupé au moment du sondage.

5.4 Scolarité

5.4.1 Ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence

Les résultats présentés dans cette section portent sur les personnes prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence et qui ont participé à au moins un des services publics d'emploi à l'étude. Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation ayant été interrogés dans le cadre de cette étude et ayant consenti au jumelage des données, 811 d'entre eux avaient un diplôme d'études secondaires ou une équivalence. D'autre part, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 712 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

5.4.1.1 Insertion en emploi

La totalité des indicateurs relatifs à l'insertion en emploi présente des écarts nets statistiquement non significatifs. Par conséquent, la participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence n'a eu aucun effet sur l'insertion en emploi.

A. Présence en emploi

Les participants ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence et qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation sont autant présents en emploi que les non-participants au cours des différentes périodes postparticipation étudiées. En effet, aucun écart net relatif à la présence en emploi n'est statistiquement significatif.

Tableau 5.4.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	88,6	5,2		S.O.
12 à 18 mois	82,0	0,2		S.O.
18 mois	89,9	4,1		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	73,2	-3,8		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 707 participants et 185 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 5.4.1.1-2

Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	62,5	-4,3	-2,3		S.O.
12 à 18 mois	68,3	-5,0	-1,3		S.O.
18 mois	64,6	-4,1	-3,2		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	57,6	-1,1	-0,6		S.O.
12 à 18 mois	63,8	0,1	0,0		S.O.
18 mois	60,0	0,1	0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 638 participants et 178 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants, peu importe la période postparticipation considérée. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets moyens statistiquement non significatifs, de sorte qu'ici également les participants ne se distinguent pas des non-participants.

De même, l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle des écarts nets statistiquement non significatifs, ce qui ne permet donc pas de distinguer les participants des non-participants.

Tableau 5.4.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
					(%)
Heures travaillées (h)					
12 mois	1 258		-99		S.O.
12 à 18 mois	698		-25		S.O.
18 mois	1 965		-112		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)					
12 mois	28 904		-1 786		S.O.
12 à 18 mois	16 125		-380		S.O.
18 mois	45 575		-2 514		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)					
12 mois - salarié/autonome	31 146		1 393		S.O.
12 mois - salarié	30 623		1 380		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 627 participants et 170 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu un léger changement positif du temps passé en emploi (2,4 %) et du temps passé en emploi à temps plein (2,6 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 5.4.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Différence du temps travaillé	2,4	-0,5	-0,3		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	2,6	2,0	1,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 601 participants et 170 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 5.4.1.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	23	-30		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	2 333	-1 215		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-93	1 503		S.O.
salarié	628	1 865		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 569 participants et 162 non-participants.

5.4.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation. Seul un effet est constaté : les participants ont mis en moyenne plus de temps que les non-participants avant d'occuper un emploi.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Une année après la participation, les prestataires actifs de l'assurance-emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence et ayant participé aux services publics d'emploi, ont un délai avant d'occuper un emploi qui est en moyenne supérieur à celui des non-participants (écart net statistiquement significatif de 4,0 semaines). Quant aux autres indicateurs, les participants ne se différencient pas des non-participants.

Tableau 5.4.1.2-1
Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Délai (sem.)	11,4	4,0	**	61,1
Emploi temporaire (%)	20,1	3,3		S.O.
Emploi saisonnier (%)	30,7	2,9		S.O.
Travailleur autonome (%)	4,3	-0,8		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	19,6	1,6		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	1,7	0,4		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 495 participants et 130 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne le niveau de compétences exigé par l'emploi occupé, l'adéquation de l'emploi avec l'emploi souhaité et le lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou avec la formation. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants pour ces indicateurs.

Tableau 5.4.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,4	0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	81,1	3,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 606 participants et 154 non-participants.

5.4.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Seul un effet est constaté : les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper des emplois temporaires.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation aux services publics d'emploi, les participants sont proportionnellement plus nombreux que leurs comparables non-participants à occuper des emplois temporaires (écart net statistiquement significatif de 6,9 points de pourcentage).

On note d'ailleurs que la probabilité d'occuper un emploi temporaire au moment du sondage a augmenté chez la totalité des participants.

Quant aux autres indicateurs, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs au moment du sondage, de sorte qu'il y a proportionnellement autant de participants que de non-participants occupant un emploi saisonnier, un emploi à temps plein, et étant travailleurs autonomes. De même, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées est semblable chez les participants et les non-participants.

Tableau 5.4.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Emploi temporaire (%)	14,1	6,9	**	100,0
Emploi saisonnier (%)	24,5	5,4		S.O.
Travailleur autonome (%)	5,7	1,2		S.O.
Emploi à temps plein (%)	80,7	3,1		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	35,3	2,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 517 participants et 137 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence de leur emploi, à l'adéquation de l'emploi avec l'emploi souhaité, au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation et à la satisfaction envers leur salaire. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs dans cette section.

Tableau 5.4.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	85,1	-3,5		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,2	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 518 participants et 136 non-participants.

5.4.1.4 Recours à l'assistance sociale

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence n'a eu aucun effet sur le recours à l'assistance sociale.

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à la présence à l'assistance sociale et au temps qu'ils y ont passé, puisqu'aucun écart net relatif à ces indicateurs n'est statistiquement significatif. De plus, les participants ont passé en moyenne autant de temps à l'assistance sociale que les non-participants entre l'année ayant précédé la participation et l'année ayant suivi la participation.

Par ailleurs, les participants ont reçu, en moyenne, des prestations de l'assistance sociale similaires à celles des non-participants entre l'année qui a précédé la participation et celle qui a suivi la participation.

Tableau 5.4.1.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	10,9	3,6	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	4,6	-1,8	S.O.		S.O.
18 mois	11,2	3,1	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	4,1	-1,2	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	5,1	-0,7	-0,1		S.O.
12 à 18 mois	3,3	-1,9	-0,1		S.O.
18 mois	4,5	-1,3	-0,2		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	2,4	-2,6	-0,3		S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	180	-253	S.O.		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 712 participants et 187 non-participants.

5.4.1.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence augmente le recours au programme d'assurance-emploi à court terme. En effet, les participants ont été proportionnellement plus présents à ce programme et y ont passé en moyenne plus de temps dans les mois qui ont suivi la participation comparativement aux non-participants. De plus, elle a eu des effets à la hausse sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Les participants ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants dans les mois suivant leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 12,3 et 15,9 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées, sans être statistiquement différent de 0 au moment du sondage.

On remarque également que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation dans les mois ayant suivi la fin de la participation. En effet, entre 89,3 % et 96,0 % des participants ont vu une augmentation de leur probabilité d'être présents à l'assurance-emploi selon la période postparticipation considérée.

En moyenne, les participants ont aussi passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants après la participation aux services publics d'emploi. En effet, on observe des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 7,9 et 8,6 points de pourcentage au cours des différentes périodes postparticipation étudiées. De plus, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif de 7,8 points de pourcentage (4,1 semaines), en faveur des participants.

Tableau 5.4.1.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	64,3	12,3	S.O.	***	89,3
12 à 18 mois	39,1	13,0	S.O.	***	96,0
18 mois	69,5	15,9	S.O.	***	92,1
Ponctuelle, au 29 ^e mois	31,6	2,9	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	33,9	8,6	4,5	***	93,9
12 à 18 mois	27,4	7,9	2,1	**	83,2
18 mois	31,5	8,3	6,5	***	91,9
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-10,4	7,8	4,1	**	93,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 712 participants et 187 non-participants.

En 2018, les participants ont en moyenne perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants (écart net statistiquement significatif de 1 077 \$). La majorité des participants ont bénéficié de leur participation 12 mois après la fin de la participation, puisque 94,2 % d'entre eux ont connu une augmentation de leur probabilité de recevoir des prestations de l'assurance-emploi.

Toutefois, quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation à celles reçues en 2018, on remarque qu'ici, les participants ne se distinguent pas des non-participants étant donné un écart net statistiquement non significatif pour la différence de prestations entre ces deux années.

Tableau 5.4.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	4 407	1 077	**	94,2
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	372	1 003		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 679 participants et 182 non-participants.

5.4.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus nombreux à utiliser de nouveau au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 3,5 et 27,0 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, le même constat est observé. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 5,9 et 18,2 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, sans toutefois que l'écart net soit statistiquement significatif au moment du sondage.

Tableau 5.4.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	20,9	20,5	***	100,0
12 à 18 mois	10,7	10,7	***	100,0
18 mois	27,2	27,0	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	4,2	3,5	***	100,0
Autres mesures et activités				
12 mois	16,0	16,2	***	100,0
12 à 18 mois	6,0	5,9	***	100,0
18 mois	18,2	18,2	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,9	0,3		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 712 participants et 187 non-participants.

5.4.1.7 Vie sociale et professionnelle

La majorité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle ne sont pas statistiquement significatifs. On note toutefois une amélioration des compétences professionnelles et de la motivation, plus particulièrement celle à améliorer sa formation, chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence et ayant participé aux services publics d'emploi.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, et qui ont participé aux services publics d'emploi, avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 5.4.1.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,38	-0,01		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,28	0,03		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	39 252	1 497		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	1 178	914		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 672 participants et 181 non-participants.

En moyenne, les participants affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la majorité des indicateurs portant sur la vie sociale et professionnelle. Seuls trois indicateurs, favorables aux participants, montrent des écarts nets statistiquement significatifs. Ainsi, en comparaison des non-participants, les participants perçoivent davantage une amélioration de leurs compétences professionnelles (écart net statistiquement significatif de 0,18 point), une amélioration de leur motivation à bonifier leur formation (0,13 point) et une amélioration de leur motivation (0,27 point) au 29^e mois environ après leur participation comparativement à la période précédant celle-ci. Fait également à noter, tous les participants auraient possiblement vu une amélioration de leurs compétences professionnelles, leur motivation à améliorer leur formation, ainsi que leur motivation, puisque 100 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à ces indicateurs.

Tableau 5.4.1.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,64	0,10		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,72	0,18	***	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,46	0,13		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,57	0,13	**	100,0
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,04	0,27	**	100,0
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,28	-0,07		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,44	0,08		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,28	0,01		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0,99	-0,01		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 694 participants et 182 non-participants.

5.4.1.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence a eu un effet positif sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi la participation.

De plus, la participation a eu des effets positifs à court terme sur le recours et le temps passé au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi et ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de ce programme dans les mois ayant suivi la fin de la participation. La participation a également eu un effet positif sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ une année après la fin de la participation.

La participation a eu quelques effets positifs sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle. En effet, comparativement aux non-participants, les participants ont vu une amélioration plus importante de leurs compétences professionnelles et leur motivation, dont plus particulièrement la motivation à améliorer leur formation, au 29^e mois environ après leur participation comparativement à la période précédant celle-ci.

La participation a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation et sur celles de l'emploi occupé au moment du sondage. Il est observé que le délai moyen avant d'occuper un emploi dans l'année suivant la participation est en moyenne plus élevé chez les participants que chez les non-participants, et qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi temporaire au moment du sondage que les non-participants.

Enfin, la participation n'a eu aucun effet sur l'insertion en emploi et sur le recours à l'assistance sociale.

5.4.2 Ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence et qui ont participé à au moins un des services publics d'emploi à l'étude. Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation ayant été interrogés dans le cadre de cette étude et ayant consenti au jumelage des données, 996 d'entre eux avaient un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence. D'autre part, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 877 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

5.4.2.1 Insertion en emploi

La quasi-totalité des indicateurs relatifs à l'insertion en emploi présente des écarts nets statistiquement non significatifs. Cependant, il faut noter que la participation des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence a eu un effet positif sur la présence en emploi, les participants ayant été proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants dans les 18 mois qui ont suivi la fin de la participation. De plus, elle a eu un effet négatif à court terme sur la rémunération provenant d'emploi salarié entre l'année civile ayant précédé le début de la participation et 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

A. Présence en emploi

Les participants ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence et qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation sont proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants dans les 18 mois suivant la participation (écart net statistiquement significatif de 6,6 points de pourcentage). Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans l'année qui suit la participation, entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation et au moment du sondage.

On note que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation 18 mois après la fin de la participation. En effet, 87,5 % des participants ont vu une augmentation de leur probabilité d'être en emploi dans les 18 mois qui ont suivi la participation.

Tableau 5.4.2.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	87,1	6,4		S.O.
12 à 18 mois	85,5	5,0		S.O.
18 mois	89,7	6,6	**	87,5
Ponctuelle, au 29 ^e mois	76,8	-2,5		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 872 participants et 169 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 5.4.2.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	64,7	1,6	0,8		S.O.
12 à 18 mois	74,6	0,1	0,0		S.O.
18 mois	68,4	1,8	1,4		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	56,4	1,4	0,7		S.O.
12 à 18 mois	67,1	3,5	0,9		S.O.
18 mois	60,3	2,4	1,9		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 828 participants et 154 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets moyens statistiquement non significatifs, de sorte qu'ici également les participants ne se distinguent pas des non-participants.

De même, l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle des écarts nets statistiquement non significatifs, ce qui ne permet donc pas de distinguer les participants des non-participants.

Tableau 5.4.2.1-3

Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 223	26		S.O.
12 à 18 mois	718	10		S.O.
18 mois	1 959	64		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	27 455	-2 491		S.O.
12 à 18 mois	17 252	-945		S.O.
18 mois	45 260	-3 179		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	30 022	-3 893		S.O.
12 mois - salarié	29 158	-3 802		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 787 participants et 153 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu un léger changement positif du temps passé en emploi (2,5 %) et du temps passé en emploi à temps plein (1,7 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 5.4.2.1-4

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines	(%)
Différence du temps travaillé	2,5	-0,5	-0,2	S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	1,7	1,0	0,5	S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 767 participants et 154 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux populations. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants pour ces deux indicateurs.

Les données de Revenu Québec révèlent qu'entre l'année civile précédant le début de la participation et 2018, soit environ un an après la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants quant à la différence de rémunération d'emploi lorsqu'on considère les revenus d'emplois salariés et de travail autonome¹¹⁷. Toutefois, lorsqu'on ne tient compte que des revenus provenant d'emplois salariés, on remarque qu'entre l'année civile précédant le début de la participation et 2018, les participants ont gagné 5 896 \$ de moins que les non-participants et cet écart net est statistiquement significatif.

Tableau 5.4.2.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	51	43		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	2 002	-1 993		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-4 036	-5 855		S.O.
salarié	-4 671	-5 896	**	51,2

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 730 participants et 147 non-participants.

5.4.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net n'est statistiquement significatif en ce qui concerne le délai encouru avant d'occuper un emploi dans l'année suivant la participation, le type d'emploi (temporaire, saisonnier ou autonome) au cours de cette période, le salaire horaire et la différence de salaire horaire. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants pour ces indicateurs¹¹⁸.

¹¹⁷ Le seuil observé du test pour la différence de rémunération d'emploi lorsqu'on considère les revenus d'un travail autonome est de 5,1 %. Ce seuil est très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

¹¹⁸ Le seuil observé du test pour le délai encouru avant d'occuper un emploi est de 6,6 %. Ce seuil est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.4.2.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Délai (sem.)	10,3	-5,8		S.O.
Emploi temporaire (%)	22,3	5,0		S.O.
Emploi saisonnier (%)	14,7	2,1		S.O.
Travailleur autonome (%)	6,3	-1,7		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	19,5	-0,1		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	0,4	-1,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 607 participants et 118 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net n'est également statistiquement significatif en ce qui concerne les compétences exigées par l'emploi occupé dans l'année suivant la participation, l'adéquation de l'emploi avec l'emploi souhaité et le lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou avec la formation. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants pour ces indicateurs¹¹⁹.

Tableau 5.4.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,8	-0,2		S.O.
Correspond au souhait (%)	71,9	-7,9		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 741 participants et 140 non-participants.

¹¹⁹ Le seuil observé du test pour l'adéquation avec l'emploi souhaité est de 6,8 %. Ce seuil est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

5.4.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Seul un effet est constaté : les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper des emplois qui sont en adéquation avec leurs souhaits.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation aux services publics d'emploi, il y a proportionnellement autant de participants que de non-participants occupant un emploi saisonnier, un emploi temporaire, un emploi à temps plein, et étant travailleurs autonomes. De même, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées est semblable chez les participants et les non-participants.

Tableau 5.4.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Emploi temporaire (%)	17,2	3,5		S.O.
Emploi saisonnier (%)	10,5	0,5		S.O.
Travailleur autonome (%)	7,2	-1,2		S.O.
Emploi à temps plein (%)	81,4	-0,5		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	34,3	-0,6		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 683 participants et 132 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation aux services publics d'emploi, les participants sont proportionnellement moins nombreux que leurs comparables non-participants à occuper un emploi qui est en adéquation avec leurs souhaits (écart net statistiquement significatif de -9,6 points de pourcentage).

Quant aux autres indicateurs, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs au moment du sondage, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence de leur emploi, au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation et à la satisfaction envers leur salaire.

Tableau 5.4.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	3,0	-0,2		S.O.
Correspond au souhait (%)	80,2	-9,6	***	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,2	-0,2		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 683 participants et 132 non-participants.

5.4.2.4 Recours à l'assistance sociale

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence n'a eu aucun effet sur le recours à l'assistance sociale.

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à la présence à l'assistance sociale¹²⁰ et au temps qu'ils y ont passé, puisqu'aucun écart net relatif à ces indicateurs n'est statistiquement significatif. De plus, les participants auraient passé en moyenne autant de temps à l'assistance sociale entre l'année précédant la participation et l'année suivant la participation, puisque la différence n'est qu'en moyenne de 1,5 % de temps entre les deux périodes, et ce changement est similaire chez les non-participants.

Par ailleurs, les participants ont aussi vécu, en moyenne, un changement de prestations d'assistance sociale similaire à celui des non-participants entre l'année ayant précédé la participation et l'année ayant suivi la participation.

¹²⁰ Le seuil observé du test pour la présence à l'assistance sociale entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation est de 6,8 %. Ce seuil est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.4.2.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	7,2	3,3	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	4,6	2,7	S.O.		S.O.
18 mois	7,8	3,8	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,6	1,4	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	3,5	1,2	0,1		S.O.
12 à 18 mois	3,5	1,7	0,1		S.O.
18 mois	3,5	1,2	0,2		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	1,5	1,0	0,1		S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	128	73	S.O.		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 877 participants et 169 non-participants.

5.4.2.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence augmente à court terme le recours au programme d'assurance-emploi. Les participants ont été proportionnellement plus présents à ce programme et y ont passé en moyenne plus de temps dans les 12 mois et les 18 mois ayant suivi la participation comparativement aux non-participants. De plus, la participation a eu un effet positif sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Les participants ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence et qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants 12 mois après la participation (écart net statistiquement significatif de 9,5 points de pourcentage) et sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation (10,3 points de pourcentage). On remarque aussi qu'une forte majorité de participants ont bénéficié de leur participation au cours de ces deux périodes. En effet, 92,7 % et 94,2 % des participants ont vu une augmentation de leur probabilité d'être présents à l'assurance-emploi dans les 12 mois et les 18 mois ayant suivi la fin de la participation.

En moyenne, les participants ont aussi passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants 12 mois après la participation et 18 mois après la participation. En effet, on observe des écarts nets statistiquement significatifs respectifs de 6,6 points de pourcentage 12 mois après la participation (3,4 semaines) et de 5,0 points de pourcentage 18 mois après la participation (3,9 semaines). De plus, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif de 7,2 points de pourcentage; les participants ont donc en moyenne connu une diminution moins importante de leur temps passé à l'assurance-emploi entre les deux périodes comparativement aux non-participants.

Tableau 5.4.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	56,8	9,5	S.O.	**	92,7
12 à 18 mois	21,3	4,5	S.O.		S.O.
18 mois	60,1	10,3	S.O.	**	94,2
Ponctuelle, au 29 ^e mois	17,4	3,1	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	22,8	6,6	3,4	***	97,4
12 à 18 mois	13,1	1,9	0,5		S.O.
18 mois	19,4	5,0	3,9	**	94,8
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-14,6	7,2	3,8	***	94,5

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 877 participants et 169 non-participants.

En 2018, les participants ont en moyenne perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants (écart net statistiquement significatif de 1 087 \$). La majorité des participants ont bénéficié de leur participation 12 mois après la fin de la participation, puisque la probabilité de recevoir des prestations de l'assurance-emploi en 2018 a augmenté chez 97,1 % d'entre eux.

Quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation et celles reçues en 2018, on remarque que les prestations d'assurance-emploi perçues par les participants sont également supérieures en moyenne à celles perçues par les non-participants (écart net statistiquement significatif de 1 257 \$).

Tableau 5.4.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	2 679	1 087	***	97,1
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	275	1 257	***	86,2

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 838 participants et 161 non-participants.

5.4.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours, à court terme, aux mesures et activités des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 6,0 et 17,5 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation étudiées, sans être statistiquement différent de 0 au moment du sondage.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 2,2 et 15,8 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation.

Tableau 5.4.2.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR		Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
		(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude					
	12 mois	13,7	14,0	***	100,0
	12 à 18 mois	6,2	6,0	***	100,0
	18 mois	17,6	17,5	***	100,0
	Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,4	-0,8		S.O.
Autres mesures et activités					
	12 mois	13,9	13,5	***	100,0
	12 à 18 mois	3,9	4,0	***	100,0
	18 mois	16,2	15,8	***	100,0
	Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,4	2,2	**	100,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 877 participants et 169 non-participants.

5.4.2.7 Vie sociale et professionnelle

La totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle est statistiquement non significative. Par conséquent, la participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence n'a eu aucun effet sur les aspects étudiés de la vie sociale et professionnelle.

Les prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence et qui ont participé aux services publics d'emploi avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 5.4.2.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,71	-0,14		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,32	0,08		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	37 593	-1 007		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-2 930	-2 386		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 820 participants et 160 non-participants.

En moyenne, les participants affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la totalité des indicateurs portant sur les changements de la vie sociale et professionnelle entre l'année précédant la participation et le moment du sondage.

Tableau 5.4.2.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,66	-0,05		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,73	0,01		S.O.
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,43	-0,03		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,56	0,04		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,99	0,02		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,33	0,01		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,50	-0,02		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,33	0,00		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,16	0,01		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 854 participants et 165 non-participants.

5.4.2.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi des prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence a eu un effet positif, à court terme, sur leur recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi la participation.

De plus, la participation a eu des effets positifs à court terme sur le recours au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi et ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de ce programme dans les mois qui ont suivi la fin de la participation. La participation a également eu des effets positifs sur les montants perçus de ce

programme en 2018, soit environ une année après la fin de la participation, ainsi que sur la différence de montants perçus de ce programme entre 2018 et l'année civile ayant précédé la participation.

La participation a eu des effets très marginaux sur l'insertion en emploi et sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Tout d'abord, les participants ont connu une diminution plus importante de leurs revenus provenant d'emplois salariés entre l'année civile ayant précédé la participation et 2018, soit environ un an après la participation, comparativement aux non-participants. Toutefois, ils étaient proportionnellement plus nombreux que les non-participants à être en emploi dans les 18 mois qui ont suivi la participation, mais, au moment du sondage, ils étaient proportionnellement moins nombreux à occuper un emploi qui correspondait à leurs souhaits.

Enfin, la participation n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation, sur le recours à l'assistance sociale et sur les indicateurs de la vie sociale et professionnelle.

5.5 État de participation

L'état de la participation est un résultat de fin de participation, qui prend les valeurs « complétée » ou « non complétée », contrairement aux autres sections précédentes de la section 5 où les caractéristiques prennent les valeurs au début de la participation. Par ailleurs, rappelons que l'évaluation porte sur des parcours et qu'il peut ainsi y avoir plus d'une participation dans un parcours, même si la plupart d'entre eux n'en comportent qu'une seule (80,4 %)¹²¹. Dans le cas des parcours à plus d'une participation, le résultat utilisé est celui de la fin de la première participation du parcours et non le résultat de fin de la dernière participation du parcours.

5.5.1 Participation complétée

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants ayant complété leur participation aux services publics d'emploi. Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti au jumelage des données, 1 949 avaient complété leur participation. D'autre part, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 1 686 participants.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs.

5.5.1.1 Insertion en emploi

La participation aux services publics d'emploi a eu des effets positifs uniquement sur la présence en emploi dans les 12 mois et les 18 mois ayant suivi la fin de la participation. On ne peut pas affirmer que les participants se différencient des non-participants à la suite de la participation quant aux temps en emploi et en emploi à temps plein, au nombre d'heures travaillées après la fin de la participation, à la rémunération d'emploi ainsi qu'au changement de la rémunération d'emploi entre l'année précédant le début de la participation et l'année suivant la fin de la participation.

A. Présence en emploi

Les participants sont proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants du même statut pendant les 12 premiers mois et les 18 mois suivant la fin de leur participation. Les écarts nets pour ces deux périodes sont respectivement de 5,5 et de 5,6 points de pourcentage en faveur des participants et sont

¹²¹ Voir la section 2.2.1.1 pour les détails sur la population quasi expérimentale visée.

statistiquement significatifs. Toutefois, pendant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation, l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne après la fin de la participation, la présence en emploi des participants n'est pas non plus différente de celle des non-participants.

On constate que la majorité des participants ont bénéficié de leur participation, puisque 96,2 % et 92,6 % d'entre eux pourraient respectivement avoir vu une amélioration de leur présence en emploi 12 mois et 18 mois après la fin de la participation.

Tableau 5.5.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants (%)	Écart net pp	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Présence en emploi				
12 mois	86,8	5,5	**	96,2
12 à 18 mois	82,6	3,0		S.O.
18 mois	88,9	5,6	**	92,6
Ponctuelle, au 29 ^e mois	72,8	-4,1		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 674 participants et 457 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes ayant suivi la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne proportionnellement autant de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au temps passé en emploi et quant à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 5.5.1.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	62,8	0,2	0,1		S.O.
12 à 18 mois	71,3	0,0	0,0		S.O.
18 mois	65,8	0,7	0,5		S.O.
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	56,2	0,1	0,1		S.O.
12 à 18 mois	65,2	3,3	0,8		S.O.
18 mois	59,4	1,6	1,3		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1547 participants et 424 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets tous statistiquement non significatifs, de telle sorte qu'ici encore, les participants ne se différencient pas des non-participants. La même observation peut être faite avec l'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif.

Tableau 5.5.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Indice de	Écart net > 0
			signification	
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 233	-3		S.O.
12 à 18 mois	711	13		S.O.
18 mois	1 951	21		S.O.
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	27 036	-1 641		S.O.
12 à 18 mois	16 213	-227		S.O.
18 mois	43 849	-1 798		S.O.
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	29 780	-330		S.O.
12 mois - salarié	29 154	-385		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 482 participants et 416 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu un faible changement positif du temps passé en emploi (2,3 %) et de leur temps passé en emploi à temps plein (1,3 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif entre les deux groupes dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 5.5.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants		Indice de	Écart net > 0
	(%)	pp Semaines	signification	
Différence du temps travaillé	2,3	1,4 0,7		S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	1,3	1,9 1,0		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 450 participants et 405 non-participants.

Dans le cas des différences d'heures travaillées et de rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux groupes. Ainsi, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants en ce qui concerne ces deux indicateurs. Il en est de même pour les indicateurs de rémunération d'emploi provenant des données de Revenu Québec qui portent sur le changement entre l'année civile précédant le début de la participation et l'année 2018.

Tableau 5.5.1.1-5

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	30	49		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	2 130	-698		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-1 205	-916		S.O.
salarié	-1 089	-697		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 363 participants et 390 non-participants.

5.5.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation aux services publics d'emploi n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Dans le cas des caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la fin de la participation présentées dans cette section, aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé entre les deux groupes, bien qu'il semble apparaître une tendance à une plus grande présence en emploi temporaire chez les participants¹²². Ainsi, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au délai écoulé avant de trouver un emploi dans l'année suivant la participation, au type d'emploi occupé et au salaire horaire.

¹²² Le seuil observé du test pour l'emploi temporaire est de 5,7 %. Ce seuil est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.5.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Délai (sem.)	10,6	-1,4		S.O.
Emploi temporaire (%)	21,5	4,9		S.O.
Emploi saisonnier (%)	27,8	3,6		S.O.
Travailleur autonome (%)	5,2	-0,7		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	18,6	0,5		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	1,0	-0,3		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 154 participants et 306 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net n'est statistiquement significatif entre les participants et les non-participants au regard des caractéristiques de l'emploi occupé au cours de l'année suivant la fin de la participation. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence requis pour l'emploi occupé, à l'adéquation de celui-ci avec leurs souhaits et au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail ou leur formation.

Tableau 5.5.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	77,1	-3,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 424 participants et 363 non-participants.

5.5.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

La participation a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Seul un effet est constaté : les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi correspondant à leurs souhaits au moment du sondage.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées est semblable chez les participants et les non-participants. De même, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au type d'emploi occupé (temporaire, saisonnier ou autonome) et au travail à temps plein. À noter cependant que, comme relevé à la section précédente, les participants semblent être proportionnellement plus nombreux que les non-participants¹²³ à être en emploi temporaire au moment du sondage, tout comme c'était le cas un an après la participation.

Tableau 5.5.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Emploi temporaire (%)	15,7	4,4		S.O.
Emploi saisonnier (%)	19,2	1,9		S.O.
Travailleur autonome (%)	6,9	0,9		S.O.
Emploi à temps plein (%)	79,3	2,4		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	34,4	1,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 254 participants et 328 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi qui correspond à leurs souhaits (écart net statistiquement significatif de -6,0 points de pourcentage). Aussi, à la suite de la participation, aucun des participants n'aurait connu une augmentation de sa probabilité d'avoir un emploi correspondant à son souhait au moment du sondage.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence exigé par l'emploi occupé, au lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou la formation et à la satisfaction envers le salaire.

¹²³ Le seuil observé du test pour le travail temporaire est de 5,7 %. Ce seuil est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.5.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	-0,1		S.O.
Correspond au souhait (%)	82,6	-6,0	**	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	-0,1		S.O.
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	-0,1		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,2	0,0		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 257 participants et 328 non-participants.

5.5.1.4 Recours à l'assistance sociale

L'ensemble des indicateurs relatifs au recours à l'assistance sociale présentent des écarts nets statistiquement non significatifs. Il est donc impossible de conclure que la participation a eu un effet sur le recours à l'assistance sociale des participants.

Les participants, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, n'ont pas une présence à l'assistance sociale significativement différente des non-participants pendant les quatre périodes postparticipation étudiées.

Pareillement, ils ont en moyenne passé autant de temps que les non-participants à l'assistance sociale au cours des périodes ayant suivi la participation, puisqu'aucun écart net relatif au temps passé à l'assistance sociale n'est statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à cet égard.

Comparativement à l'année précédant le début de leur participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au changement de temps passé à l'assistance sociale dans l'année qui a suivi la fin de leur participation, bien qu'ils semblent avoir connu une augmentation moins importante de leur temps passé en moyenne à ce programme¹²⁴ comparativement aux non-participants.

De même, l'écart net relatif à la différence de prestations reçues à l'assistance sociale entre l'année qui a suivi la fin de la participation et celle qui a précédé le début de la participation n'est pas statistiquement significatif. Ainsi, les participants et les non-participants ne se distinguent pas non plus en ce qui concerne cet indicateur.

¹²⁴ Le seuil observé du test pour la différence du temps à l'assistance sociale est de 5,8 %. Ce seuil est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.5.1.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	9,8	2,1	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	4,8	-1,8	S.O.		S.O.
18 mois	10,2	2,2	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,6	-2,0	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	4,7	-1,4	-0,2		S.O.
12 à 18 mois	3,9	-2,1	-0,1		S.O.
18 mois	4,5	-1,8	-0,3		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	1,7	-2,8	-0,3		S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	151	-229	S.O.		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 686 participants et 459 non-participants.

5.5.1.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation augmente le recours au programme d'assurance-emploi à court terme. Comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus présents à ce programme et y ont passé en moyenne plus de temps dans les 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et sur l'ensemble des 18 mois ayant suivi la participation. La participation a également eu un effet à la hausse sur les montants perçus de ce programme en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

Les participants, qui étaient prestataires actifs de l'assurance-emploi au début de leur participation, sont proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi que les non-participants dans les 12 mois suivant la participation (écart net statistiquement significatif de 10,2 points de pourcentage), entre le 12^e et le 18^e mois (8,2 points de pourcentage) et dans les 18 mois suivant la participation (11,7 points de pourcentage).

En moyenne, ils ont aussi passé davantage de temps à l'assurance-emploi que les non-participants au cours de ces périodes. En effet, on observe respectivement des écarts nets statistiquement significatifs de 7,5 points de pourcentage (3,9 semaines), de 5,6 points de pourcentage (1,5 semaine) et de 6,8 points de pourcentage (5,3 semaines). De plus, la différence du temps passé à l'assurance-emploi l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant la participation présente un écart net statistiquement significatif de 7,2 points de pourcentage; les participants semblent avoir en moyenne connu une diminution de 12,6 % de leur temps passé à l'assurance-emploi entre les deux années, mais les non-participants auraient connu une diminution encore plus importante.

Finalement, la majorité des participants auraient bénéficié de leur participation. En effet, plus de 9 participants sur 10 auraient vu une augmentation de leur probabilité d'être présents à l'assurance-emploi dans les 12 premiers mois, entre le 12^e et le 18^e mois et sur l'ensemble des 18 mois qui ont suivi la fin de leur participation. De même, entre 84,3 % et 96,0 % des participants y auraient passé en moyenne plus de temps que les non-participants

durant les différentes périodes postparticipation étudiées et 94,3 % auraient connu une diminution moins importante de leur temps passé à ce programme comparativement aux non-répondants.

Tableau 5.5.1.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics
d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	62,3	10,2	S.O.	***	91,5
12 à 18 mois	31,3	8,2	S.O.	***	95,8
18 mois	65,6	11,7	S.O.	***	94,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	28,0	4,2	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	30,0	7,5	3,9	***	96,0
12 à 18 mois	22,1	5,6	1,5	***	84,3
18 mois	27,2	6,8	5,3	***	93,9
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-12,6	7,2	3,7	***	94,3

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 686 participants et 459 non-participants.

En 2018, les participants ont, en moyenne, perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants (écart net statistiquement significatif de 1 050 \$). Quand on compare les prestations reçues l'année civile précédant le début de la participation à celles reçues en 2018, on remarque que les prestations des participants ont en moyenne plus augmenté que celles des non-participants (952 \$).

Fait à noter, la majorité des participants ont bénéficié de leur participation puisque 95,8 % d'entre eux auraient perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants en 2018 et 86,7 % auraient connu une plus grande augmentation de leurs prestations de l'assurance-emploi entre l'année civile précédant leur participation et 2018 comparativement aux non-participants.

Tableau 5.5.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	3 789	1 050	***	95,8
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	320	952	***	86,7

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 607 participants et 438 non-participants.

5.5.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage recours aux services publics d'emploi après la fin de la participation.

Contrairement aux non-participants, les participants ont proportionnellement été plus nombreux à utiliser les mesures à l'étude des services publics d'emploi dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 8,7 et 23,4 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation cumulatives étudiées. Cependant, l'écart net n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, des écarts nets statistiquement significatifs sont constatés pour l'ensemble des différentes périodes postparticipation. Ces écarts nets statistiquement significatifs, en faveur des participants, varient entre 1,5 et 17,9 points de pourcentage.

Tableau 5.5.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	18,0	17,8	***	100,0
12 à 18 mois	8,8	8,7	***	100,0
18 mois	23,5	23,4	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,8	1,6		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	15,3	15,3	***	100,0
12 à 18 mois	4,7	4,8	***	100,0
18 mois	17,9	17,9	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,1	1,5	**	99,9

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 686 participants et 459 non-participants.

5.5.1.7 Vie sociale et professionnelle

La quasi-totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle n'est pas statistiquement significative. On note toutefois que, comparativement aux non-participants, les participants ont en moyenne une meilleure perception d'amélioration de leurs compétences professionnelles entre la période précédant la participation et le moment du sondage.

Les participants avaient en moyenne un revenu personnel similaire à celui des non-participants en 2019. En 2018, leur rémunération totale était également similaire en moyenne à celle des non-participants. De même, les participants et les non-participants ont des perceptions semblables quant à la modification de leur revenu entre l'année précédant leur participation et 2019, et ils ont vécu un changement similaire de rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018.

Tableau 5.5.1.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Revenu personnel (1 à 9)	6,36	-0,07		S.O.
Modification du revenu (-1 à 1)	0,29	0,03		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	37 708	1 039		S.O.
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	185	167		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 584 participants et 435 non-participants.

En moyenne, les participants affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour la quasi-totalité des indicateurs évalués portant sur les changements constatés à la vie sociale et professionnelle entre la période précédant la participation et le moment du sondage en début d'année 2020. En effet, un seul¹²⁵ des neuf indicateurs évalués montre un écart net statistiquement significatif et il est favorable aux participants. Ainsi, les participants perçoivent, en moyenne, une meilleure amélioration de leurs compétences professionnelles que les non-participants (écart net statistiquement significatif de 0,12 point). Fait également à noter, tous les participants auraient une meilleure perception d'amélioration de leurs compétences professionnelles, puisque 100 % des participants ont un écart net estimé supérieur à 0 à cet indicateur.

¹²⁵ Le seuil observé du test pour la modification de la motivation est de 5,4 %. Ce seuil est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.5.1.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi qui ont complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,62	0,04		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,70	0,12	***	100,0
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,43	0,06		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,53	0,07		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,96	0,13		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,28	-0,02		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,45	0,04		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,28	-0,01		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,01	0,01		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 639 participants et 442 non-participants.

5.5.1.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi des personnes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation a eu un effet positif sur la présence en emploi dans l'année qui a suivi la participation ainsi que sur l'ensemble des 18 mois ayant suivi la fin de la participation. En parallèle, elle a aussi eu un effet sur leur recours ultérieur aux services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours au cours des différentes périodes postparticipation cumulatives étudiées.

De plus, la participation a eu des effets positifs sur le recours au programme d'assurance-emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assurance-emploi et ils ont passé en moyenne plus de temps à bénéficier de ce programme dans les 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et dans les 18 mois ayant suivi la fin de la participation. La participation a également eu un effet à la hausse sur les montants perçus du programme d'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la fin de la participation.

La participation a eu des effets très marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage. Ainsi, à ce moment, le seul effet observé est que les participants ont été proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi correspondant à leurs souhaits. De plus, un seul effet est observé sur la vie sociale et professionnelle : les participants ont en moyenne une meilleure perception d'amélioration de leurs compétences professionnelles entre la période précédant la participation et le moment du sondage comparativement aux non-participants.

Enfin, la participation n'a eu aucun effet sur les temps passés en emploi et en emploi à temps plein après la fin de la participation, le nombre d'heures travaillées, la rémunération d'emploi, le changement de la rémunération d'emploi entre l'année ayant précédé le début de la participation et l'année ayant suivi la fin de la participation. Elle n'a pas non plus eu d'effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la fin de la participation ou encore sur le recours à l'assistance sociale, qui est par ailleurs faible pour cette clientèle.

5.5.2 Participation non complétée

Les résultats présentés dans cette section portent sur les prestataires actifs de l'assurance-emploi n'ayant pas complété leur participation aux services publics d'emploi. Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Parmi les 2 152 prestataires actifs de l'assurance-emploi au moment de commencer leur participation qui ont été interrogés dans le cadre de cette étude et qui ont consenti au jumelage des données, 203 n'avaient pas complété leur participation. D'autre part, 196 personnes n'ont participé qu'à une session d'information et elles ont été exclues des analyses, tout comme les individus identifiés comme handicapés ou autochtones, ce qui fait que les analyses présentées dans ce chapitre portent sur 190 participants. Ce faible nombre de participants pourrait affecter la précision des résultats et rendre plus difficile l'identification d'effets significatifs.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs. Il faut donc être encore plus vigilant dans l'interprétation des résultats. Les résultats sont fournis qu'à titre indicatif.

5.5.2.1 Insertion en emploi

La participation n'a pas eu d'effet sur la présence en emploi des participants qui n'ont pas complété leur participation. Elle a cependant eu des effets négatifs sur la plupart des autres indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle, soit les temps passés en emploi et en emploi à temps plein, le nombre d'heures travaillées après la fin de la participation et la rémunération d'emploi, autant calculée à partir des données de sondage sur les différentes périodes postparticipation qu'à partir des données provenant de Revenu Québec portant sur 2018, soit environ un an après la fin de la participation. Néanmoins, ces constats portent sur les écarts nets moyens estimés et il est montré qu'une certaine proportion de participants aurait plutôt bénéficié de leur participation, du fait de leurs écarts nets individuels estimés positifs.

A. Présence en emploi

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé dans cette section. Ainsi, les participants n'ayant pas complété leur participation ont une présence en emploi semblable à celles des non-participants au cours des différentes périodes postparticipation étudiées. Cependant, une tendance selon laquelle les participants semblent proportionnellement moins présents en emploi au moment du sondage que les non-participants semble poindre¹²⁶.

¹²⁶ Le seuil observé du test pour la présence en emploi au moment du sondage, soit environ 29 mois en moyenne après la fin de la participation, est de 5,05 %. Ce seuil est extrêmement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.5.2.1-1

Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
INDICATEUR	(%)	pp		(%)
Présence en emploi				
12 mois	75,6	0,0		S.O.
12 à 18 mois	70,3	-5,7		S.O.
18 mois	77,4	-1,1		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	62,2	-11,6		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 189 participants et 457 non-participants.

B. Temps passé en emploi

En moyenne, les participants ont passé moins de temps en emploi que les non-participants, et ce, à tout moment suivant la fin de la participation. En effet, on observe des écarts nets statistiquement significatifs de -9,0 points de pourcentage (-4,7 semaines) 12 mois après la participation, de -13,4 points de pourcentage (-3,5 semaines) entre le 12^e et le 18^e mois suivant la participation et de -10,0 points de pourcentage (-7,8 semaines) 18 mois suivant la participation.

Pareillement, comparativement aux non participants, les participants ont en moyenne passé moins de temps en emploi plein pendant les 12 premiers mois et les 18 mois ayant suivi la fin de leur participation. Les écarts nets pour ces deux périodes sont respectivement de -9,7 points de pourcentage et de -8,8 points de pourcentage en faveur des non-participants et ils sont statistiquement significatifs. Toutefois, pendant la période comprise entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation, l'écart net n'est pas statistiquement significatif.

Malgré ces constats défavorables aux participants, il est important de signaler qu'une certaine partie des participants semble tout de même avoir bénéficié de leur participation, même s'ils ne l'ont pas complété. Effectivement, il y a notamment 57,5 % des participants dont la probabilité de passer plus de temps en emploi a augmenté comparativement aux non-participants dans les 12 mois suivant leur participation et 69,4 % des participants qui aurait vu une augmentation de leur probabilité de passer plus de temps en emploi à temps plein en comparaison des non-participants dans les 18 mois suivant leur participation.

Tableau 5.5.2.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Temps en emploi					
12 mois	49,8	-9,0	-4,7	**	57,5
12 à 18 mois	54,8	-13,4	-3,5	**	35,4
18 mois	51,4	-10,0	-7,8	**	54,0
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	42,5	-9,7	-5,0	**	54,4
12 à 18 mois	48,6	-9,8	-2,6		S.O.
18 mois	45,0	-8,8	-6,9	**	69,4

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 170 participants et 424 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la fin de la participation, les participants ont en moyenne travaillé moins d'heures que les non-participants. En effet, on observe des écarts nets moyens statistiquement significatifs de -195 heures pendant les 12 premiers mois ayant suivi la fin de la participation, de -134 heures entre le 12^e et le 18^e mois et de -316 heures dans les 18 mois qui ont suivi la fin de la participation. Soulignons tout de même qu'un peu plus de la moitié des participants auraient possiblement vu une augmentation de leur nombre d'heures travaillées au cours des 12 mois et des 18 mois suivant la fin de la participation (respectivement 51,8 % et 58,5 %).

Quant à la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent également des écarts nets moyens statistiquement significatifs qui ne sont pas en faveur des participants entre le 12^e et le 18^e mois (-3 772 \$) et sur l'ensemble des 18 mois (-8 280 \$) suivant la fin de la participation¹²⁷. Ainsi, bien qu'environ respectivement 26,4 % et 38,5 % des participants pourraient avoir connu une amélioration de leur rémunération d'emploi au cours de ces périodes, cela implique que 73,6 % et 61,5 % d'entre eux auraient alors eu une rémunération d'emploi similaire ou plus faible après leur participation que s'ils n'avaient pas participé.

L'analyse des données de rémunération d'emploi de 2018 provenant de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation, révèle aussi que les participants ont en moyenne eu un revenu d'emploi moins élevé que les non-participants en 2018, autant lorsque le revenu d'emploi autonome est considéré (écart net statistiquement significatif de -5 849 \$) que lorsqu'il ne l'est pas (-5 916 \$).

¹²⁷ Le seuil observé du test pour la rémunération d'emploi dans les 12 mois suivant la fin de la participation est de 6,5 %. Ce seuil est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.5.2.1-3

Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
Heures travaillées (h)				
12 mois	970	-195	**	51,8
12 à 18 mois	529	-134	**	41,4
18 mois	1 509	-316	**	58,5
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	21 021	-4 223		S.O.
12 à 18 mois	11 115	-3 772	***	26,4
18 mois	32 391	-8 280	**	38,5
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	21 134	-5 849	***	58,1
12 mois - salarié	20 716	-5 916	***	47,3

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 166 participants et 416 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année ayant précédé leur participation, les participants semblent avoir connu des changements négatifs de leur temps passé en emploi (-3,7 %) et de leur temps passé en emploi à temps plein (-4,1 %) durant l'année ayant suivi la fin de la participation. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif entre les deux groupes dans cette section. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui a trait aux différences de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein entre les deux périodes.

Tableau 5.5.2.1-4

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines	(%)
Différence du temps travaillé	-3,7	-7,7	-4,0	S.O.
Différence du temps travaillé à temps plein	-4,1	-5,8	-3,0	S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 160 participants et 405 non-participants.

Entre l'année civile précédant le début de leur participation et 2018, soit environ un an après la participation, la rémunération d'emploi des participants a en moyenne connu une diminution plus importante comparativement à celle des non-participants. Ce constat est observé autant lorsque seuls les revenus d'emploi salarié sont considérés (-5 528 \$) que lorsqu'ils sont combinés aux revenus d'emploi autonome (-5 574 \$), soulignant ainsi que les changements de rémunération d'emploi entre l'année civile ayant précédé la participation et 2018 diffèrent de ce que les non-participants ont vécu.

Tableau 5.5.2.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	-42	-75		S.O.
Différence de rémunération d'emploi (\$)	-192	-3 452		S.O.
Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)				
salarié/autonome	-5 722	-5 574	**	59,7
salarié	-6 006	-5 528	**	66,4

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 155 participants et 390 non-participants.

5.5.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La participation a eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation. Seuls deux effets sont constatés, à l'avantage des non-participants par ailleurs. À ce moment, les participants n'ayant pas complété leur participation sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi qui correspond à leurs souhaits et ils ont en moyenne un emploi en lien moins direct avec leur formation comparativement aux non-participants.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les résultats des participants et ceux des non-participants dans cette section. Ainsi, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au délai encouru avant d'occuper un emploi dans l'année suivant la participation, au type d'emploi (temporaire, saisonnier ou autonome), au salaire horaire et au changement de ce salaire entre l'année précédant la participation et l'année suivant la fin de la participation.

Tableau 5.5.2.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Délai (sem.)	18,4	4,8		S.O.
Emploi temporaire (%)	10,3	-5,4		S.O.
Emploi saisonnier (%)	19,1	2,6		S.O.
Travailleur autonome (%)	4,7	-0,6		S.O.
Salaire horaire (\$/h)	15,1	-0,7		S.O.
Différence du salaire horaire (\$)	1,2	-0,3		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 107 participants et 306 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

L'année après la participation, les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi qui correspond à leurs souhaits (écart net statistiquement significatif de -15,6 points de pourcentage). De même, ils ont en moyenne un emploi moins en lien avec leur formation en comparaison des non-participants (écart net statistiquement significatif de -0,3 point). De plus, aucun des participants n'aurait vu une augmentation de sa probabilité d'avoir un emploi correspondant à son souhait et 14,4 % auraient vu une augmentation sa probabilité d'avoir un emploi plus en lien direct avec sa formation.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent des écarts nets statistiquement non significatifs, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence exigé par l'emploi occupé et au lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail ou la formation.

Tableau 5.5.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,4	0,0		S.O.
Correspond au souhait (%)	62,8	-15,6	**	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,1		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,6	-0,3	***	14,4

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 139 participants et 363 non-participants.

5.5.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Hormis le fait que les participants n'ayant pas complété leur participation occupent un emploi en moyenne en lien moins direct avec leur formation comparativement aux non-participants, aucun autre indicateur utilisé ne permet de conclure que la participation a eu un effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de leur participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au type d'emploi occupé (temporaire, saisonnier ou autonome). De même, le nombre hebdomadaire moyen d'heures travaillées est semblable chez les participants et les non-participants. Par contre, les participants semblent être proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un travail à temps plein¹²⁸.

Tableau 5.5.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Emploi temporaire (%)	7,8	-2,3		S.O.
Emploi saisonnier (%)	11,7	-2,8		S.O.
Travailleur autonome (%)	6,5	1,7		S.O.
Emploi à temps plein (%)	87,4	9,4		S.O.
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	35,2	1,7		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 124 participants et 328 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, les participants ont en moyenne un emploi en lien moins direct avec leur formation comparativement aux non-participants. Un écart net statistiquement significatif de -0,3 point est constaté au moment du sondage, ce qui est également le cas un an après la participation, comme il est indiqué à la section précédente.

Quant aux autres indicateurs utilisés, ils présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs, de sorte que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au niveau de compétence exigé par l'emploi occupé, à la correspondance avec leurs souhaits, au lien de l'emploi occupé avec leur expérience de travail, et à la satisfaction envers leur salaire.

¹²⁸ Le seuil observé du test pour l'emploi à temps plein est de 5,2 %. Ce seuil est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.5.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	-0,2		S.O.
Correspond au souhait (%)	78,9	-8,5		S.O.
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,2	0,0		S.O.
Lien avec la formation (0 à 2)	0,8	-0,3	**	16,2
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,0	-0,1		S.O.
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	-0,1		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 123 participants et 328 non-participants.

5.5.2.4 Recours à l'assistance sociale

Certains indicateurs utilisés montrent que la participation a eu un certain effet sur le recours à l'assistance sociale. Les participants n'ayant pas complété leur participation ont été proportionnellement plus présents à l'assistance sociale que les non-participants dans l'année qui a suivi la participation ainsi que sur l'ensemble des 18 mois ayant suivi la fin de la participation. Bien que ces indicateurs montrent que la participation a eu un effet à la hausse sur le recours à l'assistance sociale, il faut garder à l'esprit l'absence d'effet statistiquement significatif sur les autres indicateurs retenus et faire donc preuve de prudence dans l'interprétation.

Les participants sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale pendant les 12 premiers mois (écarts nets statistiquement significatifs de 11,3 points de pourcentage) et les 18 mois suivant la fin de leur participation (11,0 points de pourcentage). On constate également que 87,6 % et 87,1 % d'entre eux pourraient respectivement avoir connu une augmentation de leur probabilité d'être à l'assistance sociale pour ces périodes.

Cependant, aucun autre écart net statistiquement significatif n'est observé en ce qui concerne les autres indicateurs relatifs au recours à l'assistance sociale. Ainsi, les participants ont, en moyenne, passé autant de temps que les non-participants à l'assistance sociale au cours des périodes suivant la participation¹²⁹. De même, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au changement de temps passé à l'assistance sociale entre l'année qui précède le début de la participation et celle qui suit la fin de la participation ni quant au changement de prestations perçues d'une année à l'autre de ce programme.

¹²⁹ Le seuil observé du test pour le temps passé à l'assistance sociale dans les 12 mois suivant la participation est de 5,6 %. Ce seuil est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.5.2.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Mois		(%)
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	27,3	11,3	S.O.	***	87,6
12 à 18 mois	14,6	2,3	S.O.		S.O.
18 mois	27,7	11,0	S.O.	***	87,1
Ponctuelle, au 29 ^e mois	18,0	7,9	S.O.		S.O.
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	18,5	5,8	0,7		S.O.
12 à 18 mois	11,2	-0,6	0,0		S.O.
18 mois	16,1	3,9	0,7		S.O.
Différence du temps à l'assistance sociale	9,7	0,5	0,1		S.O.
Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	971	160	S.O.		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 190 participants et 459 non-participants.

5.5.2.5 Recours à l'assurance-emploi

L'ensemble des indicateurs relatifs au recours à l'assurance-emploi présentent des écarts nets statistiquement non significatifs. Il est donc impossible de conclure que la participation a eu un effet sur le recours à l'assurance-emploi des participants qui n'ont pas complété leur participation.

Les participants n'ont pas une présence à l'assurance-emploi significativement différente de celle des non-participants pendant les quatre périodes postparticipation étudiées.

Pareillement, les participants ont, en moyenne, passé autant de temps que les non-participants à l'assurance-emploi au cours des périodes ayant suivi la participation. En effet, aucun écart net relatif au temps passé à l'assurance-emploi n'est statistiquement significatif.

Comparativement à l'année précédant le début de leur participation, les participants ne se distinguent pas non plus des non-participants quant au changement de temps passé à l'assurance-emploi lors de l'année suivant la fin de leur participation.

Tableau 5.5.2.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net		Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp	Semaines		(%)
Présence à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	46,6	3,5	S.O.		S.O.
12 à 18 mois	23,6	6,0	S.O.		S.O.
18 mois	53,3	7,7	S.O.		S.O.
Ponctuelle, au 29 ^e mois	13,3	-5,9	S.O.		S.O.
Temps à l'assurance-emploi – EDSC					
12 mois	17,6	1,7	0,9		S.O.
12 à 18 mois	13,6	1,4	0,4		S.O.
18 mois	16,1	1,4	1,1		S.O.
Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	-20,7	-0,1	-0,1		S.O.

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 190 participants et 459 non-participants.

En 2018, les participants ont, en moyenne, perçu un montant similaire de prestations d'assurance-emploi à celui des non-participants, puisque l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants à cet égard. De même, quand on considère les prestations d'assurance-emploi reçues l'année civile précédant le début de la participation à celles reçues en 2018, on remarque que le changement de prestations entre ces deux années ne diffère pas entre les participants et les non-participants, étant donné que l'écart net relatif à la différence de prestations n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.5.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
				(%)
Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	2 095	181		S.O.
Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	-44	496		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 179 participants et 438 non-participants.

5.5.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants qui n'ont pas complété leur participation ont davantage recours, à court terme, aux mesures et activités des services publics d'emploi à la suite de leur participation, soit jusqu'à dans les 18 mois après leur participation.

Comparativement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois ayant suivi leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 10,6 et 24,8 points de pourcentage sont observés au cours des différentes périodes postparticipation cumulatives étudiées. Cependant, l'écart net n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes constats sont observés. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 9,5 et 20,0 points de pourcentage sont constatés dans les mois suivant la fin de la participation, sans être statistiquement différent de 0 au moment du sondage.

Tableau 5.5.2.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0
	(%)	pp		(%)
Mesure à l'étude				
12 mois	20,1	19,6	***	100,0
12 à 18 mois	10,8	10,6	***	100,0
18 mois	25,4	24,8	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,8	0,6		S.O.
Autres mesures et activités				
12 mois	15,3	15,3	***	100,0
12 à 18 mois	9,3	9,5	***	100,0
18 mois	19,8	20,0	***	100,0
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,3	1,9		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 190 participants et 459 non-participants.

5.5.2.7 Vie sociale et professionnelle

La presque totalité des écarts nets pour les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle n'est pas statistiquement significative. On note toutefois qu'en moyenne les participants n'ayant pas complété leur participation ont un niveau de revenu personnel plus faible comparativement aux non-participants en 2019 et que leur rémunération totale en 2018 était également moins élevée.

Trois des quatre indicateurs relatifs à la rémunération totale et au changement de cette rémunération présentent des écarts statistiquement significatifs, à la faveur des non-participants par ailleurs.

Ainsi, en 2019, les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel inférieur à celui des non-participants. Néanmoins, environ 1 participant sur 5 pourrait avoir vu une amélioration de son niveau de revenu personnel. Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé relativement à la modification du revenu personnel entre la période précédant la participation et l'année 2019, révélant qu'en moyenne les participants semblent considérer autant que les non-participants qu'il n'y a pas vraiment eu de changement de leur revenu personnel au cours de cette période.

Les données de Revenu Québec montrent qu'en moyenne la rémunération totale des participants était moins élevée que celle des non-participants en 2018, soit environ un an après la fin de leur participation (écart net statistiquement significatif de -4 923 \$). Aussi, comparativement aux non-participants, les participants ont en moyenne connu une diminution plus significative de leur rémunération totale en 2018 par rapport à l'année civile précédant la participation (écart net statistiquement significatif de -4 874 \$). Par ailleurs, environ 62,5 % des participants pourraient avoir constaté une amélioration de leur rémunération totale au cours de cette période, alors que 37,5 % d'entre eux auraient plutôt eu une rémunération totale similaire ou plus faible après leur participation que s'ils n'avaient pas participé.

Tableau 5.5.2.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Revenu personnel (1 à 9)	5,07	-0,98	***	20,7
Modification du revenu (-1 à 1)	0,14	-0,14		S.O.
Rémunération totale – RQ (\$)	27 774	-4 923	**	58,9
Différence de rémunération totale – RQ (\$)	-4 393	-4 874	**	62,5

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 174 participants et 435 non-participants.

En moyenne, les participants affichent des scores semblables à ceux des non-participants pour tous les indicateurs évalués portant sur les changements constatés à la vie sociale et professionnelle entre la période précédant la participation et le moment du sondage en 2020.

Tableau 5.5.2.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, prestataires actifs de l'assurance-emploi

INDICATEUR	Résultats bruts des participants	Écart net	Indice de signification	Écart net > 0 (%)
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,56	-0,03		S.O.
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,60	0,01		S.O.
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,31	-0,08		S.O.
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,49	-0,01		S.O.
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,81	-0,10		S.O.
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,32	-0,02		S.O.
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,36	-0,10		S.O.
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,21	-0,10		S.O.
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0,89	-0,20		S.O.

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 184 participants et 442 non-participants.

5.5.2.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi n'a pas d'effet sur la présence en emploi des personnes qui étaient prestataires actives de l'assurance-emploi au début de leur participation et qui n'ont pas complété leur participation. De surcroît, elle semble avoir des effets négatifs sur leur insertion professionnelle : après la fin de la participation, les participants n'ayant pas complété leur participation ont en moyenne passé moins de temps en emploi et en emploi à temps plein que les non-participants et travaillé moins d'heures que ces derniers, ce qui se répercute sur leur rémunération d'emploi jusqu'à dans les 18 mois après la fin de leur participation. De même, en moyenne, leur revenu d'emploi en 2018, soit environ un an après la fin de la participation, était aussi moins élevé que celui des non-participants et leur rémunération d'emploi entre l'année ayant précédé le début de leur participation et 2018 a connu une diminution plus importante que celle des non-participants.

En parallèle, certains écarts nets statistiquement significatifs laissent croire que la participation a augmenté le recours à l'assistance sociale des participants n'ayant pas complété leur participation dans les 12 premiers mois et sur l'ensemble des 18 mois qui ont suivi la fin de la participation. Toutefois, ces résultats doivent être interprétés avec prudence étant donné que plusieurs écarts nets ne sont pas statistiquement significatifs. Par ailleurs, le recours à l'assistance sociale est relativement faible pour cette clientèle.

La participation n'a eu aucun effet sur le recours au programme d'assurance-emploi et elle a eu un effet à court terme sur le recours ultérieur aux services publics d'emploi : comparativement aux non-participants, les participants n'ayant pas complété leur participation y ont davantage eu recours dans les mois ayant suivi la participation.

De plus, la participation a eu quelques effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année ayant suivi la participation, effets en défaveur des participants n'ayant pas complété leur participation par ailleurs. Ainsi, les participants n'ayant pas complété leur participation sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi qui correspond à leurs souhaits et ils ont en moyenne un emploi en lien moins direct avec leur formation. Ce désavantage semble perdurer à moyen terme, puisque les participants n'ayant pas complété leur participation occupent également, en moyenne, un emploi en lien moins direct avec leur formation comparativement aux non-participants au moment du sondage, soit environ 29 mois après la fin de la participation. Il s'agit cependant de l'unique effet constaté relativement aux caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.

La participation a eu relativement peu d'effets sur la vie sociale et professionnelle, mais ceux observés sont aussi en défaveur des participants n'ayant pas complété leur participation. En effet, ils ont en moyenne un revenu personnel total en 2019 ainsi qu'une rémunération totale en 2018 moins élevés en comparaison des non-participants, ce qui est cohérent avec les résultats relatifs à la rémunération d'emploi en 2018. Comparativement à ces derniers, ils ont en moyenne vu une diminution plus importante de leur rémunération totale entre l'année civile précédant leur participation et 2018, mais la majorité (63 %) des participants n'ayant pas complété leur participation pourraient tout de même avoir connu une amélioration de leur rémunération totale au cours de cette période.

Ces résultats peu avantageux pour les participants qui n'ont pas complété leur participation pourrait laisser croire qu'il est préférable de ne pas participer aux services publics d'emploi au lieu de commencer une participation qu'on ne complète pas. Cependant, il est possible que ces résultats s'expliquent en partie par l'absence de certaines variables importantes caractérisant le profil des personnes dans les analyses, telles que le degré de motivation à améliorer leur situation, leur persévérance ou le respect de leurs engagements. Une analyse des raisons de non-complétion serait à envisager dans le prochain cycle d'évaluation pour mieux comprendre les résultats obtenus dans ce chapitre. On ne peut pas conclure que l'état de la participation (complétée/non complétée) a un impact sur les effets nets obtenus, puisque c'est la participation en tant que telle à un service public d'emploi qui conduit à obtenir ces effets nets, mais il pourrait y avoir une association entre l'état de la

participation et les effets nets qui découlent de la participation. Des analyses complémentaires seraient requises pour améliorer notre connaissance de la situation, analyses qui n'ont pas été prévues dans le présent exercice. Par ailleurs, les résultats de ce chapitre peuvent soulever l'importance de compléter une participation aux services publics d'emploi, afin de bénéficier d'effets favorables émanant de ceux-ci. Ces effets favorables sont d'ailleurs relevés dans le chapitre précédent.

CONCLUSION

La clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi a été analysée globalement, selon le service public d'emploi, des regroupements de services publics d'emploi ainsi que par clientèle spécifique (sexe, groupe d'âge, lieu de naissance, scolarité, complétion ou non de la participation), pour autant que les effectifs aient été suffisants. Exceptionnellement, les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information » de la mesure SAE ont dû être retirés *a posteriori* des participants visés de cette clientèle afin de pouvoir réaliser les analyses avec un groupe de comparaison adéquat.

Dans l'ensemble, peu d'effets nets sont observés chez la clientèle ayant participé à des services publics d'emploi, en comparaison des prestataires actifs de l'assurance-emploi n'y ayant pas participé. En général, les participants se distinguent surtout des non-participants après leur participation étant donné qu'ils recourent plus souvent aux services publics d'emploi et à l'assurance-emploi que ces derniers, mais aussi par le fait qu'ils percevaient plus, en moyenne au moment du sondage, une amélioration de leurs compétences professionnelles comparativement à la période précédant leur participation. Chez certaines clientèles, un effet positif est également observé sur la présence en emploi dans les 18 mois suivant la participation, en parallèle toutefois avec une moins bonne adéquation de l'emploi occupé au moment du sondage avec l'emploi souhaité.

Le tableau ci-dessous présente la proportion d'écarts nets statistiquement significatifs pour les 55 indicateurs principaux de chacune des 18 clientèles analysées dans ce rapport. Aucune clientèle ne présente des écarts nets statistiquement significatifs pour plus de la moitié des indicateurs analysés. Les clientèles pour lesquelles il a été possible de détecter le plus d'effets sont celles des participants à la mesure de soutien au travail autonome, des participants âgés de 45 ans et plus et des participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre. Pour ce qui est de l'ensemble de la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi, 31 % des écarts nets qui lui sont associés sont significatifs. D'une clientèle à l'autre, c'est en moyenne 31 % des écarts nets estimés qui sont significatifs.

Tableau 6-1
Proportion d'écarts nets statistiquement significatifs pour chaque clientèle étudiée,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

Clientèle	Proportion d'écarts nets significatifs (%) *
Mesure Soutien au travail autonome	45
Âgés de 45 ans et plus	45
Mesure de formation de la main-d'œuvre	40
SAE – Globalement	36
Participation non complétée	35
Ensemble de la clientèle	31
Ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence	31
Participation complétée	31
SAE – Ensemble des services unitaires	29
Nés au Canada	29
SAEM-U : Services spécialisés	27
SAEM-E : Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi	25
SAE – Ensemble des services en approche globale	25
Plusieurs mesures	25
Hommes	25
Femmes	25
Ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence	24
Âgés de 30 à 44 ans	22
Moyenne	31

* Le dénominateur de chaque proportion est 55, soit les 55 indicateurs principaux mesurés pour chaque clientèle.

Proportion supérieure à 90 %.	Proportion entre 80 % et 90 %	Proportion entre 70 % et 80 %
-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Les statistiques du tableau ci-dessus, ainsi que celles des tableaux subséquents, doivent être interprétées en consultant également les écarts nets déclarés statistiquement significatifs pour cette clientèle¹³⁰. C'est ainsi qu'il est constaté que certains écarts nets statistiquement significatifs ne sont pas nécessairement dans le sens souhaité, bien qu'ils le soient majoritairement tous. Les chapitres pertinents du rapport doivent être consultés pour avoir un meilleur portrait de chaque clientèle étudiée.

Le fait de compléter sa participation apparaît important. En effet, même s'il y a 35 % des écarts nets qui sont significatifs chez ceux n'ayant pas complété leur participation et 31 % des écarts nets significatifs observés lorsque les participants complètent leur participation, les effets relevés chez ceux n'ayant pas complété leur participation sont négatifs concernant l'insertion à l'emploi et positifs lorsqu'il s'agit du recours à l'assistance sociale, ce qui n'est pas dans le sens attendu. Rappelons toutefois que relativement peu d'effectifs étaient disponibles pour les analyses chez les participants n'ayant pas complété leur participation et que l'état de la participation est une caractéristique de fin de participation contrairement aux catégorisations habituelles de la clientèle qui sont faites selon certaines caractéristiques au début de la participation. Par ailleurs, on ne peut pas conclure que l'état de la participation a un impact sur les effets nets obtenus, puisque c'est la participation en tant que telle à un service public d'emploi qui conduit à obtenir ces effets nets. Néanmoins, il pourrait y avoir une association entre l'état de

¹³⁰ Les écarts nets statistiquement significatifs sont présentés en annexe.

la participation et les effets nets qui découlent de la participation, mais des analyses complémentaires, qui n'ont pas été prévues dans cette évaluation, seraient nécessaires pour étudier en profondeur cette question.

Quelques effets sont observés avec la mesure de services d'aide à l'emploi (36 %), que ces services soient des services unitaires (29 %) ou en approche globale (25 %). Étant donné des effectifs trop faibles, l'évaluation n'a pu procéder à l'analyse des effets nets que pour deux activités spécifiques de cette mesure, soit les services spécialisés et le soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi. On note d'ailleurs que ces activités, dont respectivement 27 % et 25 % des écarts nets sont significatifs, ont peu d'effets auprès de ces participants.

Le tableau 6-2 détaille le nombre et la proportion de fois où l'écart net d'un indicateur a été déclaré statistiquement significatif parmi les 18 clientèles analysées. Le texte suivant précise le sens des effets estimés.

Du côté de l'**insertion en emploi**, peu d'effets sont relevés, mais les participants de certaines clientèles sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants à être en emploi après la participation. Il y a notamment 50 % des écarts nets qui sont statistiquement significatifs pour l'indicateur de présence en emploi dans les 18 mois suivant la participation (9 clientèles sur 18). Par exemple, il est question d'environ 88 % de l'ensemble des participants qui sont en emploi dans les 18 mois suivant leur participation. De plus, les quelques effets observés sur la rémunération d'emploi sont négatifs, sauf ceux mesurés chez les participants à la mesure de formation de la main-d'œuvre.

À titre indicatif, la présence à l'assistance sociale de l'ensemble des participants qui étaient prestataires de l'assurance-emploi au début de leur participation est de l'ordre de 11 % durant les 12 mois suivant la fin de la participation et de 5 % au 29^e mois environ après la fin de la participation. En comparaison des non-participants, les participants de seulement quelques clientèles ont connu une diminution de leur recours à l'**assistance sociale** l'année ayant suivi leur participation, certains participants y ayant été proportionnellement moins présents après leur participation que les non-participants et ils y ont en moyenne passé moins de temps que ces derniers.

Les effets sur l'**assurance-emploi** se font ressentir chez la plupart des clientèles étudiées. La participation a conduit à augmenter le recours à l'assurance-emploi, les participants y ayant été proportionnellement plus présents que les non-participants après leur participation et ils y ont en moyenne passé plus de temps. Il est difficile cependant d'en expliquer la raison, puisqu'il ne se dégage pas de tendance généralisée dans les effets nets relevés sur les autres indicateurs. Des liens pourraient être établis avec le fait que, certaines clientèles étant proportionnellement plus en emploi, celles-ci peuvent accumuler des heures assurables et bénéficier ensuite de l'assurance-emploi advenant la perte de leur emploi, et certaines clientèles ont aussi connu une diminution du recours à l'assistance sociale. Il pourrait donc y avoir un déplacement du recours à l'assistance sociale vers le recours à l'assurance-emploi. En ce qui concerne l'ordre de grandeur, c'est environ 61 % de l'ensemble des participants qui sont présents à l'assurance-emploi dans les 12 mois suivant leur participation et 27 % qui le sont au moment du sondage. De plus, l'ensemble des participants passent en moyenne 29 % de leur temps à l'assurance-emploi dans les 12 mois suivant leur participation, soit l'équivalent de 15 semaines. Les effets découlant de la mesure soutien au travail autonome sont toutefois inversés, ce qui est logique puisque les travailleurs autonomes ne peuvent pas contribuer à l'assurance-emploi, ni donc en bénéficier.

D'un autre côté, les participants sont toujours proportionnellement plus nombreux à recourir aux **services publics d'emploi** après leur participation, à une exception près. Il peut s'agir de mesures étudiées dans cette évaluation ou d'autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi qui n'étaient pas visées dans cette dernière. Les non-participants ne les ont, en fait, que rarement utilisés.

Les perceptions des participants sur la modification de différents aspects de leur **vie sociale et professionnelle** sont assez similaires à celles des non-participants, à l'exception de celles sur la modification des compétences professionnelles. En effet, lorsqu'ils comparent cet aspect au moment du sondage par rapport à la période précédant leur participation, les participants de la plupart des clientèles perçoivent davantage que leurs compétences professionnelles se sont améliorées.

Tableau 6.1-2
Effets nets liés à chaque indicateur parmi les 18 clientèles étudiées,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

Section	Sous-section	Indicateur	Nombre d'écarts nets significatifs	Proportion d'écarts nets significatifs (%) *
Insertion en emploi	Présence en emploi	Présence en emploi (%)		
		12 mois	6	33
		12 à 18 mois	1	6
		18 mois	9	50
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	0	0
	Temps passé en emploi	Temps en emploi (% et semaines)		
		12 mois	2	11
		12 à 18 mois	2	11
		18 mois	2	11
		Temps en emploi à temps plein (% et semaines)		
		12 mois	1	6
		12 à 18 mois	2	11
		18 mois	1	6
	Heures travaillées et rémunération d'emploi	Heures travaillées (h)		
		12 mois	1	6
		12 à 18 mois	2	11
		18 mois	1	6
		Rémunération d'emploi (\$)		
		12 mois	3	17
		12 à 18 mois	3	17
		18 mois	4	22
	Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération	Différence du temps travaillé (% et semaines)	0	0
		Différence du temps travaillé à temps plein (% et semaines)	0	0
		Différence du nombre d'heures travaillées (h)	1	6
		Différence de rémunération d'emploi (\$)	0	0
Recours à l'assistance sociale		Présence à l'assistance sociale (% et mois)		
		12 mois	2	11
		12 à 18 mois	2	11
		18 mois	2	11
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	4	22
		Temps à l'assistance sociale (% et mois)		
		12 mois	2	11
		12 à 18 mois	4	22
		18 mois	3	17
		Différence du temps à l'assistance sociale (% et mois)	6	33
		Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	7	39
Recours à l'assurance-emploi		Présence à l'assurance-emploi – EDSC		
		12 mois	12	67
		12 à 18 mois	9	50
		18 mois	16	89
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	2	11
		Temps à l'assurance-emploi – EDSC		
		12 mois	13	72
		12 à 18 mois	8	44
		18 mois	14	78
		Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	13	72
Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi		Mesure à l'étude (%)		
		12 mois	18	100
		12 à 18 mois	17	94

Section	Sous-section	Indicateur	Nombre d'écarts nets significatifs	Proportion d'écarts nets significatifs (%) *
		18 mois	18	100
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	4	22
		Autres mesures et activités (%)		
		12 mois	18	100
		12 à 18 mois	17	94
		18 mois	18	100
Vie sociale et professionnelle		Ponctuelle, au 29 ^e mois	4	22
		Revenu personnel (1 à 9)	3	17
		Modification du revenu (-1 à 1)	1	6
		Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	3	17
		Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	15	83
		Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	3	17
		Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	6	33
		Modification de la motivation (-2 à 2)	5	28
		Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0	0
		Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	1	6
		Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0	0
		Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0	0

* Le dénominateur de chaque proportion est 18, soit les 18 clientèles étudiées pour lesquelles l'indicateur a été produit.

Proportion supérieure à 90 %.	Proportion entre 80 % et 90 %	Proportion entre 70 % et 80 %
-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

En parallèle, les analyses réalisées à partir des données de Revenu Québec (tableau 6-3) confirment les résultats obtenus à partir des données de sondage (tableau 6-2). Presque aucun effet n'est constaté chez les différentes clientèles de participants analysées, sauf concernant l'assurance-emploi. En 2018, soit environ un an après la fin de la participation, les participants de la plupart des clientèles ont en moyenne vu une augmentation de leurs prestations d'assurance-emploi.

Tableau 6.1-3
Effets nets sur la rémunération mesurés chez les 18 clientèles étudiées,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

Section	Indicateur	Nombre d'écarts nets significatifs	Proportion d'écarts nets significatifs (%) *
Insertion en emploi	Rémunération d'emploi – RQ (\$)		
	12 mois – salarié/autonome	3	17
	12 mois – salarié	3	17
	Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)		
	salarié/autonome	3	17
	salarié	4	22
Recours à l'assurance-emploi	Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)	13	72
	Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	8	44
Vie sociale et professionnelle	Rémunération totale – RQ (\$)	3	17
	Différence de rémunération totale – RQ (\$)	3	17

* Le dénominateur de chaque proportion est 18, soit les 18 clientèles étudiées pour lesquelles l'indicateur a été produit.

Pour conclure, des indicateurs permettant d'évaluer les **caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la participation** et de **l'emploi occupé au moment du sondage** ont aussi été analysés et seulement quelques effets ont pu être détectés, tels que reflétés par le tableau qui suit. Fait à souligner, il arrive relativement souvent que les participants soient proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi

correspondant à leurs souhaits au moment du sondage. À titre informatif, c'est quand même environ 82 % de l'ensemble des participants qui occupaient un emploi correspondant à leurs souhaits au moment du sondage.

Tableau 6.1-4
Effets nets sur les caractéristiques de l'emploi mesurés chez certaines clientèles,
prestataires actifs de l'assurance-emploi

Section	Sous-section	Indicateur	Nombre d'écarts nets significatifs	Proportion d'écarts nets significatifs (%)
Caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la participation*	Délai, type d'emploi et salaire horaire	Délai (sem.)	1	6
		Emploi temporaire (%)	2	11
		Emploi saisonnier (%)	1	6
		Travailleur autonome (%)	5	28
		Salaire horaire (\$/h)	2	11
		Différence du salaire horaire (\$)***	1	6
	Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation	Niveau de compétence (1 à 5)	3	17
		Correspond au souhait (%)	4	22
		Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0	0
		Lien avec la formation (0 à 2)	2	11
Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage**	Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées	Emploi temporaire (%)	3	18
		Emploi saisonnier (%)	2	12
		Travailleur autonome (%)	1	6
		Emploi à temps plein (%)	0	0
		Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	0	0
	Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire	Niveau de compétence (1 à 5)	1	6
		Correspond au souhait (%)	9	53
		Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1	6
		Lien avec la formation (0 à 2)	1	6
		Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	3	18
		Satisfaction du salaire (0 à 3)	2	12

* Diffusion pour 18 clientèles, sauf pour l'indicateur Différence du salaire horaire. Ces proportions sont donc calculées avec un dénominateur de 18.

** Diffusion pour 17 clientèles. Ces proportions sont donc calculées avec un dénominateur de 17.

BIBLIOGRAPHIE

- Andrews, D. W. K. et Buchinsky, M. (2000). A three-step method for choosing the number of bootstrap repetitions. *Econometrica*, 68(1), 23-51.
- Austin, P. C., Jembere, N. et Chiu, M. (2018). Propensity score matching and complex surveys. *Statistical Methods in Medical Research*, 27(4), 1240-1257.
- Athey, S., Tibshirani, J. et Wager, S. (2019). Generalized Random Forests. *The Annals of Statistics*, 47(2), pp. 1148-1178., pp. 1-51.
- Athey, S., et Wager, S. (2018). Estimation and Inference of Heterogeneous Treatment Effects using Random Forests. *Journal of the American Statistical Association*, 113:523, 1228-1242.
- Athey, S. et Wager, S. (2019). Estimating Treatment Effects with Causal Forests: An Application. *Observational Studies, Empirical Investigation of Methods for Heterogeneity*, 5:1–15, 2019. <http://arxiv.org/abs/1902.07409>.
- Becker, S. O. et Ichino, A. (2002). Estimation of average treatment effects based on propensity scores. *The Stata Journal*, 2(4), 358-357.
- Breiman, L. (2001). Random forests. *Machine Learning* 45, 5-32.
- Caliendo, M. et Kopeinig, S. (2008). Some practical guidance for the implementation of propensity score matching. *Journal of Economic Surveys*, 22(1), 31-72.
- Demers, M.-A. et Rabemananjara, J. (2019, février). *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2018*. Institut de la statistique du Québec.
- Direction de l'analyse et de l'information de gestion, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2019, février). *Tableau 7 – Statistiques sur les adultes prestataires du Programme d'aide sociale*.
- Direction générale adjointe des mesures et des services, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2008). *Les mesures et services du MTESS*.
- Emploi-Québec. (2014, juillet). *Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10.1 – IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel*.
- Emploi-Québec. (2017, novembre). *Guide des mesures et des services d'emploi : 5,10 – Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)*.
- Emploi et Développement social Canada (2022, novembre). *Évaluation horizontale des Ententes sur le développement du marché du travail*.
- Fougère, D. (2010). Les méthodes économétriques d'évaluation. *Revue française des affaires sociales*, 150-128. <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2010-1-page-105.htm>.
- Heckman, J. J. et Smith, J. A. (1995, mars). *Ashenfelter's dip and the determinants of participation in a social program: Implications for simple program evaluation strategies*. University of Western Ontario.

Lohr, S. L. (1999). *Sampling: Design and analysis* (3^e édition). CRC Press.

Iriart, Alejandro (2020). Mesures d'insertion sociale destinées aux détenus québécois et récidive criminelle : Une approche par l'apprentissage automatique. Mémoire de maîtrise en économie, Université Laval.

Lechner, Michael. (2019). Modified Causal Forests for Estimating Heterogeneous Causal Effects. <https://arxiv.org/abs/1812.09487>.

Martin, Alexis (2022). Impacts du redoublement sur les résultats scolaires : effets de la réforme québécoise de 2008. Mémoire de maîtrise en économie, Université Laval.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2005, février). *Étude des effets de la mesure active « Soutien au travail autonome »*. SOM inc. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/55982>.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2014, septembre). *Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec : 2^e cycle d'évaluation*. SOM inc. https://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_Admin_Etude-effets-mes-indidus-EQ-2ecycle.pdf.

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. (2003, décembre). *Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec*. SOM inc. https://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_etude_mesuresactives.pdf.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2018). Fonds de développement du marché du travail, *États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018* (document interne).

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2018). *Évaluation de l'efficacité des mesures et programmes d'Emploi-Québec financés par l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA_entente_Canada-Quebec_pers_handicapees.pdf?1619463336.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2018). *Rapport annuel de gestion 2017-2018*. Gouvernement du Québec.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2019, mars). *Guide des mesures et des services d'emploi*. <https://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/guide-des-mesures-et-des-services-demploi/>.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2019). *Plan d'action 2018-2019 d'Emploi-Québec*. Gouvernement du Québec.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2021, août). *Étude des effets bruts des mesures actives offertes aux individus par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 3^e cycle d'évaluation*. SOM inc. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA_sondage-SEA-SOM_MTESS.pdf?1651686556.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2022, mars). *Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale, 3^e cycle d'évaluation*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA_effets-mesures-actives-offertes-individus-tome-2_MTESS.pdf?1665601504.

Nannicini, T. (2007). A simulation-based sensitivity analysis for matching estimators. *The Stata Journal*, 7(3), 334-350.

Rao, J. N. K., Scott, A. J. et Benhin, E. (2003, décembre). Défaire les structures des données d'enquête complexes : l'échantillonnage inverse. *Techniques d'enquête* (publication n° 12-001-XIF), 29(2), 119-143. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/2003002/article/6787-fra.pdf?st=JYGh6O9h>.

Rancourt, M.P. (2020). *Programmes d'aide à l'emploi et solidarité sociale : Analyse causale des effets de la participation par l'approche des forêts aléatoires*. Mémoire de maîtrise en économie, Université Laval.

Rosenbaum, P. R. et Rubin, D. B. (1983). The central role of the propensity score in observational studies for causal effects. *Biometrika*, 70(1), 41-55.

Service de l'analyse et de l'information de gestion, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2018, juillet). *Clients référés par Service Canada, Suivi des clients présents aux interventions entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018 (Données en date du 29 juin 2018)*.

SAS. (2015). *The HPSPLIT procedure*. http://support.sas.com/documentation/cdl/en/stathpug/68163/HTML/default/viewer.htm#stathpug_hpsplit_examples01.htm.

STATA. (s. d.). *Biprobit*. <https://www.stata.com/manuals/rbiprobit.pdf>.

ANNEXE

Écarts nets statistiquement significatifs de l'ensemble des participants et selon la mesure active¹³¹

Section	Sous-section	Indicateur	Ensemble de la clientèle	SAE Global	SAE Ens. des services unitaires	SAEM-E Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi	SAE Ens. des services en approche globale	SAEM-U Services spécialisés	Mesure de formation de la main-d'œuvre	Mesure soutien au travail autonome	Plusieurs mesures
Insertion en emploi	Présence en emploi	Présence en emploi (%)									
		12 mois	5,0	0	0	0	6,4	6,8	0	0	0
		12 à 18 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		18 mois	5,1	4,1	0	6,3	6,6	6,9	0	0	0
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Temps passé en emploi	Temps en emploi (% et sem)									
		12 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		12 à 18 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		18 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Temps en emploi à temps plein (% et sem)									
		12 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		12 à 18 mois	0	0	0	0	0	0	7,4	0	0
		18 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Heures travaillées et rémunération d'emploi	Heures travaillées (h)									
		12 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		12 à 18 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		18 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Rémunération d'emploi (\$)									
		12 mois	0	-3 265	-3 651	0	0	0	0	-5 711	0
		12 à 18 mois	0	0	0	0	0	0	2 765	-3 292	0
		18 mois	0	-4 413	-5 257	0	0	0	0	-9 811	0
		Rémunération d'emploi - RQ (\$)									
		12 mois - salarié/autonome	0	0	0	0	0	0	6 267	-12 732	0
		12 mois - salarié	0	0	0	0	0	0	6 288	-17 520	0
	Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération	Différence du temps travaillé (% et sem)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Différence du temps travaillé à temps plein (% et sem)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Différence du nombre d'heures travaillées (h)	0	0	0	0	0	0	0	233	0
		Différence de rémunération d'emploi (\$)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)									
		salarié/autonome	0	0	0	0	0	0	3 612	-10 122	0
		salarié	0	0	0	0	0	0	3 716	-15 630	0

¹³¹ Légende : Écarts nets positifs. Écarts nets négatifs.

Les valeurs « 0 » indiquent que le test sur l'écart net est statistiquement non significatif, donc que l'écart net ne diffère pas de 0. Les écarts nets estimés qui sont présentés dans les tableaux du rapport peuvent donc différer de 0. Un écart net positif (négatif) n'est pas nécessairement considéré un effet positif (négatif) de l'intervention. Il faut considérer l'indicateur sous-jacent pour en faire une interprétation adéquate.

Section	Sous-section	Indicateur	Ensemble de la clientèle	SAE Global	SAE Ens. des services unitaires	SAEM-E Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi	SAE Ens. des services en approche globale	SAEM-U Services spécialisés	Mesure de formation de la main-d'œuvre	Mesure soutien au travail autonome	Plusieurs mesures
Caractéristiques emploi occupé année suivant participation	Délai, type d'emploi et salaire horaire	Délai (sem.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Emploi temporaire (%)	0	0	5,2	0	0	0	0	-7,6	0
		Emploi saisonnier (%)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Travailleur autonome (%)	0	-3,3	-3,2	-4,2	0	0	-3,5	48,8	0
		Salaire horaire (\$/h)	0	0	-1,4	0	0	0	2,7	0	0
		Différence du salaire horaire (\$)	0	0	0	0	0	-1,4	0	0	0
		Présence de revenus de travail autonome – RQ (\$)	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	37,3	S.O.
	Compétences exigées, adéquation avec emploi souhaité et liens avec expérience ou formation	Niveau de compétence (1 à 5)	0	-0,1	-0,1	0	0	0	0	0,6	0
		Correspond au souhait (%)	0	-7,3	-7,3	0	0	0	0	0	0
		Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Lien avec la formation (0 à 2)	0	0	0	0	0	0	0,2	0	0
Caractéristiques emploi occupé au moment du sondage	Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées	Emploi temporaire (%)	0	0	0	0	0	0	0	0	8,7
		Emploi saisonnier (%)	0	0	0	0	-5,4	-6,2	0	0	0
		Travailleur autonome (%)	0	0	0	0	0	0	0	43,9	0
		Emploi à temps plein (%)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Compétences exigées, adéquation avec emploi souhaité, liens avec expérience ou formation et satisfaction envers le salaire	Niveau de compétence (1 à 5)	0	0	0	0	0	0	0	0,5	0
		Correspond au souhait (%)	-6,2	-6,5	0	0	-9,9	-9,4	0	0	-8,8
		Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0	0	-0,1	0	0	0	0	0	0
		Lien avec la formation (0 à 2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	0	0	-0,1	0	0	0	0	0	-0,2
		Satisfaction du salaire (0 à 3)	0	0	0	0	-0,2	-0,2	0	0	0
Recours à l'assistance sociale	Présence à l'assistance sociale (% et mois)										
	12 mois		0	0	0	0	0	0	0	-3,2	0
	12 à 18 mois		0	0	0	-3,9	0	0	0	0	0
	18 mois		0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ponctuelle, au 29 ^e mois		0	0	0	-3,8	-3,9	-4,4	0	0	0
	Temps à l'assistance sociale (% et mois)										
	12 mois		0	0	0	0	0	0	0	-1,8	0
	12 à 18 mois		0	0	0	-3,4	0	0	0	-2,2	0
	18 mois		0	0	0	-2,8	0	0	0	-1,9	0
	Différence du temps à l'assistance sociale (% et mois)		0	-3,1	0	-4,2	-4,5	-5,1	0	0	0
	Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)		0	-315	-253	-381	-401	-440	0	0	0

¹³² Légende : Écarts nets positifs. Écarts nets négatifs.

Les valeurs « 0 » indiquent que le test sur l'écart net est statistiquement non significatif, donc que l'écart net ne diffère pas de 0. Les écarts nets estimés qui sont présentés dans les tableaux du rapport peuvent donc différer de 0. Un écart net positif (négatif) n'est pas nécessairement considéré un effet positif (négatif) de l'intervention. Il faut considérer l'indicateur sous-jacent pour en faire une interprétation adéquate.

Section	Sous-section	Indicateur	Ensemble de la clientèle	SAE Global	SAE Ens. des services unitaires	SAEM-E Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi	SAE Ens. des services en approche globale	SAEM-U Services spécialisés	Mesure de formation de la main-d'œuvre	Mesure soutien au travail autonome	Plusieurs mesures
Recours à l'assurance-emploi	Présence à l'assurance-emploi – EDSC										
		12 mois	9,6	8,6	10,5	0	0	0	0	-39,3	14,5
		12 à 18 mois	8,0	0	0	0	0	0	15,4	-15,6	8,9
		18 mois	11,4	10,1	12,1	7,8	8,0	0	11,7	-37,3	15,6
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	0	0	0	0	0	0	12,8	-15,3	0
Recours à l'assurance-emploi	Temps à l'assurance-emploi – EDSC										
		12 mois	7,0	5,5	6,8	0	0	0	8,4	-17,1	9,7
		12 à 18 mois	5,2	0	0	0	0	0	11,8	-12,6	5,7
		18 mois	6,4	3,9	4,8	0	0	0	9,4	-15,2	8,4
	Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC		6,5	5,8	7,0	0	0	0	7,1	-18,3	8,0
	Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois		976	726	936	0	0	0	1 334	-1 766	1 315
	Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)		914	0	0	0	0	0	0	-2 147	1 309
Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	Mesure à l'étude (%)										
		12 mois	18,0	13,8	15,9	8,0	10,1	10,4	16,8	3,6	23,8
		12 à 18 mois	8,8	8,5	8,6	6,6	8,5	9,1	5,6	0	12,0
		18 mois	23,5	20,3	22,3	14,2	17,2	18,4	19,0	5,1	30,4
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	0	1,2	1,7	0	0	0	3,5	0	0
	Autres mesures et activités (%)										
		12 mois	15,3	14,3	15,4	10,2	12,7	12,7	15,2	3,3	18,2
		12 à 18 mois	5,2	5,4	5,8	3,8	4,7	5,4	6,1	0	5,2
		18 mois	18,1	18,6	20,1	13,5	16,3	16,8	19,1	4,3	19,6
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,5	0	0	0	0	0	0	0	0
Vie sociale et professionnelle	Revenu personnel (1 à 9)		0	0	0	0	0	0	0,5	-0,6	0
	Modification du revenu (-1 à 1)		0	0	0	0	0	0	0,2	0	0
	Rémunération totale - RQ (\$)		0	0	0	0	0	0	6 984	-11 768	0
	Différence de rémunération totale - RQ (\$)		0	0	0	0	0	0	3 972	-10 114	0
	Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)		0	0,08	0	0	0	0,11	0	0,12	0
	Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)		0,11	0,11	0,09	0,11	0,14	0,16	0,18	0,13	0,12
	Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)		0	0	0	0	0	0,12	0,19	0,16	0
	Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)		0	0,11	0,09	0	0,12	0,14	0,18	0	0
	Modification de la motivation (-2 à 2)		0	0,18	0	0	0,23	0,27	0,37	0	0
	Modification de la vie familiale (-1 à 1)		0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Modification de la confiance en soi (-1 à 1)		0	0	0	0	0	0	0	0,18	0
	Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)		0	0	0	0	0	0	0	0	0

¹³³ Légende : Écarts nets positifs. Écarts nets négatifs.

Les valeurs « 0 » indiquent que le test sur l'écart net est statistiquement non significatif, donc que l'écart net ne diffère pas de 0. Les écarts nets estimés qui sont présentés dans les tableaux du rapport peuvent donc différer de 0. Un écart net positif (négatif) n'est pas nécessairement considéré un effet positif (négatif) de l'intervention. Il faut considérer l'indicateur sous-jacent pour en faire une interprétation adéquate.

Section	Sous-section	Indicateur	Ensemble de la clientèle	SAE Global	SAE Ens. des services unitaires	SAEM-E Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi	SAE Ens. des services en approche globale	SAEM-U Services spécialisés	Mesure de formation de la main-d'œuvre	Mesure soutien au travail autonome	Plusieurs mesures
		Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Écarts nets statistiquement significatifs de l'ensemble des participants et selon la clientèle spécifique¹³⁴

Section	Sous-section	Indicateur	Ensemble de la clientèle	Hommes	Femmes	30-44 ans	45 ans et plus	Nés au Canada	Diplôme études secondaires ou équiv.	Diplôme études post-secondaires ou équiv.	Particip. complétée	Particip. non complétée
Insertion en emploi	Présence en emploi	Présence en emploi (%)										
		12 mois	5,0	0	0	0	12,4	5,7	0	0	5,5	0
		12 à 18 mois	0	0	0	0	14,3	0	0	0	0	0
		18 mois	5,1	0	0	0	13,9	5,1	0	6,6	5,6	0
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Temps passé en emploi	Temps en emploi (% et sem)										
		12 mois	0	0	0	0	7,9	0	0	0	0	-9,0
		12 à 18 mois	0	0	0	0	11,4	0	0	0	0	-13,4
		18 mois	0	0	0	0	9,7	0	0	0	0	-10
		Temps en emploi à temps plein (% et sem)										
		12 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-9,7
		12 à 18 mois	0	0	0	0	9,6	0	0	0	0	0
		18 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-8,8
	Heures travaillées et rémunération emploi	Heures travaillées (h)										
		12 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-195
		12 à 18 mois	0	0	0	0	110	0	0	0	0	-134
		18 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-316
		Rémunération d'emploi (\$)										
		12 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		12 à 18 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-3 772
		18 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-8 280
		Rémunération d'emploi - RQ (\$)										
		12 mois - salarié/autonome	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-5 849
		12 mois - salarié	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-5 916
	Changements concernant la situation d'emploi :	Différence du temps travaillé (% et sem)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Différence du temps travaillé à temps plein (% et sem)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Différence du nombre d'heures travaillées (h)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

¹³⁴ Légende : Écarts nets positifs. Écarts nets négatifs.

Les valeurs « 0 » indiquent que le test sur l'écart net est statistiquement non significatif, donc que l'écart net ne diffère pas de 0. Les écarts nets estimés qui sont présentés dans les tableaux du rapport peuvent donc différer de 0. Un écart net positif (négatif) n'est pas nécessairement considéré un effet positif (négatif) de l'intervention. Il faut considérer l'indicateur sous-jacent pour en faire une interprétation adéquate.

Section	Sous-section	Indicateur	Ensemble de la clientèle	Hommes	Femmes	30-44 ans	45 ans et plus	Nés au Canada	Diplôme études secondaires ou équiv.	Diplôme études post-secondaires ou équiv.	Particip. complétée	Particip. non complétée
	temps, heures et rémunération	Différence de rémunération d'emploi (\$)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)										
		salarié/autonome	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-5 574
		salarié	0	0	0	0	0	0	0	-5 896	0	-5 528

Section	Sous-section	Indicateur	Ensemble de la clientèle	Hommes	Femmes	30-44 ans	45 ans et plus	Nés au Canada	Diplôme études secondaires ou équiv.	Diplôme études post-secondaires ou équiv.	Particip. complétée	Particip. non complétée
Caractéristiques emploi occupé année suivant la participation	Délai, type emploi et salaire horaire	Délai (sem.)	0	0	0	0	0	0	4,0	0	0	0
		Emploi temporaire (%)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Emploi saisonnier (%)	0	0	0	7,0	0	0	0	0	0	0
		Travailleur autonome (%)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Salaire horaire (\$/h)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Différence du salaire horaire (\$)	0	0	0	0	S.O.	0	0	0	0	0
	Compétences exigées, adéquation avec emploi souhaité et liens avec expérience ou formation	Niveau de compétence (1 à 5)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Correspond au souhait (%)	0	0	-13,6	0	0	0	0	0	0	-15,6
		Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
		Lien avec la formation (0 à 2)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-0,3
Caractéristiques emploi occupé au moment du sondage	Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées	Emploi temporaire (%)	0	6,1	0	0	S.O.	0	6,9	0	0	0
		Emploi saisonnier (%)	0	0	0	0	S.O.	0	0	0	0	0
		Travailleur autonome (%)	0	0	0	0	S.O.	0	0	0	0	0
		Emploi à temps plein (%)	0	0	0	0	S.O.	0	0	0	0	0
		Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	0	0	0	0	S.O.	0	0	0	0	0
		Niveau de compétence (1 à 5)	0	0	0	0	S.O.	0	0	0	0	0
	Compétences exigées, adéquation avec emploi souhaité, liens avec expérience ou formation et satisfaction envers le salaire	Correspond au souhait (%)	-6,2	0	-10,5	-7,9	S.O.	0	0	-9,6	-6,0	0
		Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0	0	0	0	S.O.	0	0	0	0	0
		Lien avec la formation (0 à 2)	0	0	0	0	S.O.	0	0	0	0	-0,3
		Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	0	0	-0,2	0	S.O.	0	0	0	0	0
		Satisfaction du salaire (0 à 3)	0	0	0	0	S.O.	0	0	0	0	0
Recours à l'assistance sociale		Présence à l'assistance sociale (% et mois)										
		12 mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11,3
		12 à 18 mois	0	0	0	0	-5,5	0	0	0	0	0
		18 mois	0	0	0	5,8	0	0	0	0	0	11,0
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	0	0	0	0	-4,8	0	0	0	0	0
		Temps à l'assistance sociale (% et mois)										
		12 mois	0	0	0	0	-5,2	0	0	0	0	0
		12 à 18 mois	0	0	-4,5	0	-5,7	0	0	0	0	0
		18 mois	0	0	0	0	-5,4	0	0	0	0	0
		Différence du temps à l'assistance sociale (% et mois)	0	0	0	0	-6,3	-3,4	0	0	0	0
		Différence de prestations reçues à l'assistance sociale (\$)	0	0	0	0	-557	-286	0	0	0	0

¹³⁵ Légende : Écarts nets positifs. Écarts nets négatifs.

Les valeurs « 0 » indiquent que le test sur l'écart net est statistiquement non significatif, donc que l'écart net ne diffère pas de 0. Les écarts nets estimés qui sont présentés dans les tableaux du rapport peuvent donc différer de 0. Un écart net positif (négatif) n'est pas nécessairement considéré un effet positif (négatif) de l'intervention. Il faut considérer l'indicateur sous-jacent pour en faire une interprétation adéquate.

Section	Indicateur	Ensemble de la clientèle	Hommes	Femmes	30-44 ans	45 ans et plus	Nés au Canada	Diplôme études secondaires ou équiv.	Diplôme études post-secondaires ou équiv.	Particip. complétée	Particip. non complétée
Recours à l'assurance-emploi	Présence à l'assurance-emploi – EDSC										
	12 mois	9,6	9,8	9,3	15,3	0	8,2	12,3	9,5	10,2	0
	12 à 18 mois	8,0	10,7	0	0	14,8	6,8	13,0	0	8,2	0
	18 mois	11,4	12,1	10,3	15,5	12,5	10,6	15,9	10,3	11,7	0
	Ponctuelle, au 29 ^e mois	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Temps à l'assurance-emploi – EDSC										
	12 mois	7,0	8,0	5,7	9,8	0	6,3	8,6	6,6	7,5	0
	12 à 18 mois	5,2	7,5	0	0	10,5	0	7,9	0	5,6	0
	18 mois	6,4	7,9	4,4	7,5	7,2	5,7	8,3	5,0	6,8	0
	Différence du temps à l'assurance-emploi – EDSC	6,5	7,9	4,8	9,8	0	5,7	7,8	7,2	7,2	0
	Prestations de l'assurance-emploi – RQ (\$), 12 mois	976	1 436	0	969	1 185	888	1 077	1 087	1 050	0
	Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	914	1 417	0	1 187	0	758	0	1 257	952	0
Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	Mesure à l'étude (%)										
	12 mois	18,0	18,3	17,6	20,3	14,0	17,9	20,5	14,0	17,8	19,6
	12 à 18 mois	8,8	8,5	9,2	7,4	10,3	8,8	10,7	6,0	8,7	10,6
	18 mois	23,5	23,3	23,8	25,7	19,5	23,3	27,0	17,5	23,4	24,8
	Ponctuelle, au 29 ^e mois	0	0	0	0	0	0	3,5	0	0	0
	Autres mesures et activités (%)										
	12 mois	15,3	13,3	17,8	16,2	16,4	14,3	16,2	13,5	15,3	15,3
	12 à 18 mois	5,2	4,5	6,1	4,3	4,7	5,7	5,9	4,0	4,8	9,5
	18 mois	18,1	15,6	21,1	18,7	18,2	17,3	18,2	15,8	17,9	20
	Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,5	0	2,5	0	0	0	0	2,2	1,5	0
Vie sociale et professionnelle	Revenu personnel (1 à 9)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1,0
	Modification du revenu (-1 à 1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Rémunération totale - RQ (\$)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-4923
	Différence de rémunération totale - RQ (\$)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-4874
	Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,11	0,11	0,12	0	0,19	0,14	0,18	0	0,12	0
	Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0	0	0	0	0	0	0,13	0	0	0
	Modification de la motivation (-2 à 2)	0	0	0	0	0	0	0,27	0	0	0
	Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

¹³⁶ Légende : Écarts nets positifs. Écarts nets négatifs.

Les valeurs « 0 » indiquent que le test sur l'écart net est statistiquement non significatif, donc que l'écart net ne diffère pas de 0. Les écarts nets estimés qui sont présentés dans les tableaux du rapport peuvent donc différer de 0. Un écart net positif (négatif) n'est pas nécessairement considéré un effet positif (négatif) de l'intervention. Il faut considérer l'indicateur sous-jacent pour en faire une interprétation adéquate.

